

Repenser l'Europe

Sous la direction de
BOHDAN JAŁOWIECKI

UNIVERSITÉ DE VARSOVIE

Institut Européen du Développement Régional et Local

UNIVERSITÉ DE VARSOVIE
INSTITUT EUROPÉEN DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL

ÉTUDES RÉGIONALES
ET LOCALES

REGIONAL AND LOCAL
STUDIES

6

REPENSER L'EUROPE

Textes réunis et présentés
par Bohdan Jałowiecki

Varsovie 1991

EDITEURS DE SERIE:
ÉTUDES RÉGIONALES ET LOCALES
REGIONAL AND LOCAL STUDIES

Antoni Kukliński
Grzegorz Gorzelak
Bohdan Jałowiecki

ACTES DU COLOQUE
„EUROPE UNIFIÉ — LE DÉFI DE L'AN 2000”
Madrain 27-30 Juin 1991

©Copyright by
Europejski Instytut Rozwoju Regionalnego i Lokalnego

ISBN 83-900283-2-8

Adresse: L'Université de Varsovie
l'Institut Européen du Développement Régional et Local
ul. Krakowskie Przedmieście 30, 00-927 Warszawa
tel. 26-16-54; 20-03-81 p. 643, 748.
Telex 825439 UW PL. Fax 26-75-20.

Contenu:

Avant propos: BOHDAN JAŁOWIECKI	5
GEORGES BENKO: Vers une Europe unie: passe et present	9
OLIVER FREEMAN: Identité européenne et identité nationale: le cas de la Pologne	21
JAN WORONIECKI: Orientation européenne de la politique étrangère de la Pologne à la veille du XX ^e siècle.	35
BOHDAN JAŁOWIECKI: Quelle Europe?	43
NICOLE MATHIEU: Le local, l'une des formes de l'identité européenne	55
JEAN LABASSE: Développement et incertitude de l'Europe des régions	67
MARIE-CLAUDE MAUREL: La fin de l'état territorial ou la jarre de Pandore	75
JACEK WÓDZ, KAZIMIERA WÓDZ: Identité régionale — la nouvelle ideologie	93
HERMAN BAEYENS: Expérience régionales dans une société pluriculturelle à economie du marché. Le cas de la Belgique	101
MICHEL BRUNEAU: La diaspora dans l'espace européenne	111

BOGDAN KACPRZYŃSKI: Perspectives de restructuration de régions médianes polonaises	129
MICHEL FRAGOMICHELAKIS: Le savoir-faire comme ressource pour le développement régional: le cas d'une région suisse aux frontières de l'Europe	141
KRZYSZTOF HERBST: Varsovie, la ville globale?	163
JACEK WÓDZ: Sociétés de l'Europe centrale et orientale en transition vers la démocratie — esquisse en vue d'un portrait sociologique	171
FRANK HELTEN: Intégration ou ségrégation — aspects d'une liaison difficile et dangereuse en Europe	179
GABRIEL WACKERMAN: Transport, communication et nouvelles centralités en Europe	193
JEANINE COHEN: La nouvelle place de l'industrie dans la géographie du système productif français, le nouveau rôle de Paris et sa nouvelle configuration d'emploi	205
MARIE-CLAUDE MAUREL: Les agricultures du Centre-Est face au défi européen: la transition implique-t-elle un transfert de modèle?	217
JÁNOS KÁRÁSZ: L'Autriche comme pays d'immigration. Les nouveaux enjeux face aux frontières ouvertes en Europe Centrale	233
Liste des participants	241

Avant propos

Repenser l'Europe

Il faut inventer la nouvelle Europe, tel est le „leitmotiv” du colloque qui avait lieu au mois de Juin 1991 à Maðralin près de Varsovie. Il était organisé par l'Institut Européen du Développement Régional et Local de l'Université de Varsovie. Pendant trois jours une vingtaine d'intellectuels de sept pays: Allemande, Autriche, Belgique, France, Grèce, Pologne et Suisse avaient discuté les perspectives de notre continent face au défi du troisième millenaire.

Les communications et les discussions riches et contradictoire ont posé évidemment plus de questions que de reponses. Une des questions les plus cruciales a été celle de la necessité de distinguer la notion de l'Europe unifiée et la notion de l'Europé rassemblée ou intégrée. La première notion a la connotation presque essentiellement économique, la deuxième est beaucoup plus large parce qu'elle englobe les cultures, les sociétés, les ethnies.

L'Europe qui rassemble, qui intègre, couvre tous les pays avec ses divergences enrichissantes qui sont fondées sur le tronc commun, issu de tradition greco-romaine et chretienne.

Mais il faut tout de suite souligner que sur le continent européen il y a beaucoup de clivages et de ruptures.

La rupture entre les deux courants de l'Eglise chretienne c'est à dire entre Rome et Byzance constitue le première de ces grands clivages. L'histoire de cette rupture, et même de l'hostilité, est vieille de plusieurs

siècles. Les frontières entre le monde romain et byzantin ont le caractère religieux, linguistique, juridique et culturel.

Il y a aussi la différence énorme, du niveau de vie et de la civilisation entre l'Europe occidentale et l'Europe Centrale et Orientale. Cette différence m'est pas récente, elle existait toujours, depuis des siècles. En parlant de la rupture civilisatrice de deux Europe il faut se référer de Max Weber, en suivant les hypothèses au protestantisme et à son influence sur les comportements économiques des habitants d'une parti important de l'Occident.

Aujourd'hui on peut observer, par exemple la différence entre les deux courants de l'Eglise catholique. Nous avons d'un côté l'Eglise occidentale moderne, personnalisé, libérale et de l'autre côté l'Eglise à la polonaise rétrograde, autoritaire, intégriste. L'Occident se méfie de cette l'Eglise conquérant qui prétend être le centre de réchristianisation de l'Europe entière.

Quel sont donc les défis les plus important pour l'avenir de l'Europe?

Est-il possible d'élargir sans fin l'Europe des douze? La réponse est nette. On ne le peut pas, parce qu'en élargissant la Communauté Européenne les situations tout à fait nouvelle apparaîtront qui ne pourront être résolues à l'aide des mesures et des instruments existents. Il faut donc inventer une nouvelle formule, mieux adaptée aux différences existantes et très difficile à surmonter.

Il faut aussi tenir compte du rôle des frontières qui excluent encore des différentes entités territoriales.

Il faut aussi donner la réponse à un autre défi: comment revivifier le fond commun de la culture, comment faire pour que les différentes cultures s'épanouissent et deviennent universelles?

Trouvons-nous devant le danger de la paupérisation et de l'unification de la culture européenne à base de valeur de la culture de masse à l'américaine?

Le continent est devenu maintenant un espace ouvert ou presque, alors il faut réfléchir aussi sur le rôle nouvel des différentes diasporas, qui véhiculent et transmettent leurs valeurs particulières dans les pays d'accueil. Est ce que les migrations contemporaines pourront contribuer à l'intégration européenne?

En ce qui concerne l'Europe Centrale et Orientale il faut se demander si les nouvelles démocraties de cette partie de l'Europe, y compris l'URSS et/ou la nouvelle Russie, pourront vraiment contribuer au développement européen en générale, ou au contraire, susciteront des difficultés croissantes, dues aux précarités économiques, aux troubles sociaux, aux instabi-

lités des régimes changeants — et, en conséquence provoqueront le déclin de l'Europe entière, au bénéfice, par exemple, aux pays du Pacifique?

Pour terminer ces réflexions sur le colloque „Europe unifié — le défi de l'an 2000” on peut remarquer, que décidément les intellectuels sont des êtres bizarres, parfois irritants, parce qu'ils posent toujours des questions incommode au public et aux dirigeants de tout sorte, alors qu'ils savent que très souvent les réponses à ces questions sont impossibles à trouver.

BOHDAN JALOWIECKI

Mađralin-Varsovie, le 16 Août 1991

GEORGES BENKO
Université de Paris I — CRIA

Vers une Europe unie: passe et present

Tant l'on crie "Europe" qu'à la fin elle vient... Le Vieux Monde a rarement connu, hors des guerres un brassage aussi intense. Le "couvercle noir" de l'Est s'est levé, l'Allemagne s'est unifiée, la Communauté des Douze disposera d'un marché unique le 1er janvier 1993 et se dessineront bientôt les lointaines de l'union économique et monétaire. A moins que l'Europe, retrouvant les couleurs de sa géographie, voie s'atténuer celles de son histoire des quarante dernières années exceptionnelle parce que volontariste et pacifique.

1. Une vieille histoire

Ce qui rassure un peu, c'est qu'à tous les étages des siècles (Hésiode cite son nom pour la première fois) l'Europe manifeste sa présence dans un subtil maillage socioculturel des habitants et des Etats qui la composent. „L'Europe existait avant les nations" (Duroselle, 1990). En effet, on retrouve les phases communautaires de divers types: religieux, politiques, culturels, etc. Phase des mégalithes (dolmens, de — 4000 à — 2000); des Celtes (VIe-Ier siècles av. J.-C.); civilisation grecque, greco-latine, puis Empire romain (du VIe siècle avant J.-C. au IVe siècle après J.-C.); Germains (Ve-VIIIe siècles après J.-C.); chrétienté occidentale (Xe-XVe siècles); Renaissance (XVIe); domination coloniale, technique, scientifique, industrielle sur le reste du monde.

Regardons la cohésion de l'Empire romain pendant quatre siècles. Ce ne sont pas les légions qui l'assurent, mais le commerce, le droit, l'utilisation de deux langues, le latin et le grec, et surtout le réseau de cités, support d'une administration centralisée et solide. De la Syrie à la

Gaule, on trouve les mêmes temples, les mêmes portiques, les mêmes aqueducs, les mêmes arènes. Moule tellement impressionnant que le christianisme s'y est coulé, s'adaptant aux circonscriptions civiles de l'Empire. Après sa chute et l'invasion des Germains, les moines d'Occident, dès le VI^e siècle, deviennent un de grand facteur d'homogénéité européenne.

On pourra discuter à perte de vue pour savoir si l'Empire de Charlemagne marque ou non les débuts de l'Europe, mais ce qui est sûr, c'est qu'une communauté intellectuelle et civilisatrice existe à ce moment et apparaît comme un modèle. On retrouvera avec les manifestations multiples de la chrétienté en Occident un fort sillon européen. Saint Bernard est un infatigable voyageur avant de lancer la deuxième croisade. Croisades qui enflammèrent l'Occident contre les "infidèles", donnant naissance à de nouveaux ordres religieux de moines-chevaliers: templiers, chevaliers de Malte, chevaliers teutoniques. Une autre inspiration fait naître les "ordres mendiants" (dominicains, franciscains).

Fil européen très important, lui aussi, que celui des universités. Les trois premières: Bologne, Paris, Oxford, marquent les débuts d'une véritable "internationale des intellectuels". Et, bien sûr, des cathedrales romaines, puis gothiques qui s'élevèrent à travers le continent, poussées par une sorte d'émulation incoercible.

Du côté profane, l'Europe se caractérise également à cette période par l'évolution de la condition féminine, l'apparition de l'amour courtois que chantent trouvères et troubadours aussi bien en France qu'aux cours de Castille, d'Angleterre ou de Sicile. De même l'appétit de communes pour la liberté se propage à travers les frontières, ainsi que l'idée de la séparation des pouvoirs entre les "deux glaives", spirituel et temporel, à l'inverse de la communauté islamique, où triomphe l'oumma.

Le refus de théocratie et du césaro-papisme favorise la France, l'Angleterre, la Castille, l'Aragon et le Portugal. Leurs rois se considèrent "empereurs en leurs royaumes", et l'on voit naître l'Europe des Etats. La chute de Constantinople et la guerre de Cent Ans entre l'Angleterre et la France attisent le morcellement des souverainetés. Défaite de l'Europe, certes, accablée d'autres malheurs: famine, peste noire, chute démographique, Grand Schisme avec l'affrontement des deux papes Urbain VI et Clément VII. Sur ce fond de troubles s'accroît heureusement la liberté de pensée, et l'Europe opère un décollage scientifique et technique qui lui donne une avance croissante sur les autres civilisations, chinoise, indienne, musulmane. De cet effort de pensée naît, qu'on peut appeler la "Troisième Renaissance" (après la carolingienne et celle du XII^e siècle), qui part de l'Italie du Quattrocento, se répand dans l'Europe

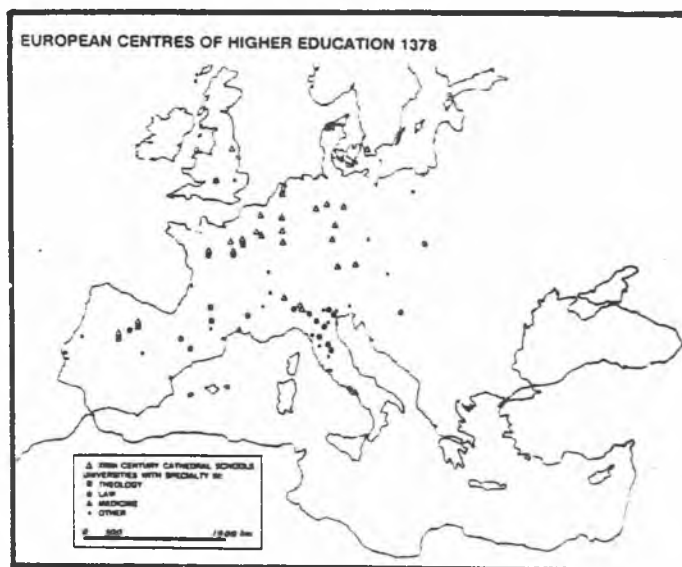


Figure 1: Les centres européens de l'enseignement supérieur en 1378 (source: Buttimer, 1989)



Figure 2: Les routes commerciales au XVe siècle (source: Buttimer, 1989)

entière, diffuse l'humanisme, pendant que dans certains pays la Réforme renforce, certes, les Etats modernes, mais développe chez les Européens l'esprit de la liberté. Dans les siècles suivants, la pensée se dégage peu à peu du principe d'autorité jusqu'aux Lumières, et cent auteurs annoncent que l'Europe va pouvoir s'unifier.

Puis "la grande révolution occidentale", mêlant la proclamation des Etats-Unis d'Amérique et la réunion des Etats Généraux à Versailles en mai-juin 1789, va bouleverser le paysage. Face à l'Europe, la "Grande Nation". La disparition des tyrans n'aboutit pas à l'unification de l'Europe des droits de l'homme, mais au nationalisme romantique (Herder) ou classique ("le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes"). Les luttes napoléoniennes exacerbent ce sentiment. L'Europe de la conquête ne pouvait être qu'une caricature.

Les deux seuls phénomènes européens du XIX^e siècle sont la révolution industrielle et le romantisme, avant les catastrophes des guerres et de la crise (1870, 1914, 1929, 1939), où l'Europe se détruit elle-même. De ses cendres, elle renaît au fond par la volonté de deux hommes: Jean Monnet et Mikhaïl Gorbatchev. La création de la CEEA (1951) et la chute du mur de Berlin (1989), à trente-huit ans de distance, ont plus fait que tous les discours. Mais pour quel objectif final?... pour une unité politique, économique ou culturelle? Heureusement il n'y a pas de "culture européenne" mais les cultures qui fleurissent à travers le continent, et il faut les préserver créatif du monde, en tout cas du XX^e siècle au milieu du XXI^e.

2. Elargissement ou approfondissement

Les bouleversants événements auxquels nous assistons depuis peu, l'écroulement de l'empire soviétique, la chute de la plupart des régimes communistes en Europe centrale, la volonté de rapprochement avec l'Europe occidentale, sont en train de poser, de nouveau, tous les problèmes des mécanismes européens et de leur finalité, comme il y a trente ans, avec cette conséquence d'obliger aussi la CEE à choisir: avec qui? quand? pourquoi? comment?

Face au débat ouvert entre l'élargissement et approfondissement de la Communauté, la France a choisi l'approfondissement à douze, avant élargir aux autres. Mais nos grands partenaires ne partagent pas cette illusion. Ni l'Allemagne qui ne veut pas être déchirée entre son appartenance à la Communauté et son rôle de pivot de la nouvelle Europe: aussi souhaite-t-elle l'admission de l'Autriche au premier chef, mais en-

core des pays scandinaves et des Etats de la "Mitteleuropa". Ni la Grande-Bretagne qui fait un pari subtil sur élargissement afin de freiner l'approfondissement et d'éviter une dilution trop rapide des identités nationales. Ni l'Espagne ou le Portugal qui verraient, dans de nouvelles adhésions, l'occasion de reprendre leur souffle vis-à-vis d'un processus d'unification lourd de difficultés pour les derniers élèves de la classe.

Le risque est grand qu'à force de tout miser sur l'approfondissement, il ne faille subir, de force et dans les pires conditions, l'élargissement, avec pour corollaire la progressive dilution de toute ambition communautaire. C'est d'ailleurs le pari des Français.

Mais, peut-être il y a une possibilité de reconcilier les positions en procédant par étape dans le temps et dans l'espace. Il faut distinguer donc pour progresser.

Les pays qui sont prêts à adhérer, leur situation économique et démocratique le leur permettant, adhèrent immédiatement. La période de transition doit être très courte (trois ou quatre ans). La tradition est qu'ils acceptent "l'acquis communautaire".

Les pays européens pour lesquels la situation économique ne permet pas à bref délai d'appliquer l'ensemble des règles du Marché commun, mais qui sont prêts à s'engager résolument dans cette voie, optent pour une adhésion différée. Autrement dit, un traité d'association comportant l'engagement réciproque de l'adhésion, à une date fixée.

Avec les pays qui ne peuvent pas prendre d'engagements importants aujourd'hui à l'égard de l'économie de marché, comme à l'égard de la démocratie, l'association ne porte que sur des domaines commerciaux, sans préférence tarifaire générale et sans participation directe aux institutions. C'est-à-dire, sans la "prime européenne".

L'Europe à organiser va de Brest à Brest (Litovsk). Ou encore, de la Galice à la Galicie! Il faut sortir des schémas habituels, et dessiner les cercles concentriques dans le temps et dans l'espace en fonction: de la nécessité de préserver le dynamisme commun; et des capacités et des besoins de chacun.

3. La question régionale

Les évolutions et les événements intervenus depuis 1989 sur le Vieux Continent ont dessiné une nouvelle configuration européenne qui consiste en la combinaison de plusieurs éléments du point de vue régional, dont voici trois parmi les principaux. Le premier est la mise en oeuvre du marché unique européen dans le cadre de la Communauté des Do-

uze. Le deuxième correspond au rééquilibrage spatial de la CEE vers la Méditerranée depuis les trois dernières adhésions (Grèce, Espagne, Portugal). Le troisième réside dans l'ouverture démocratique des pays de l'Est européen, dans leur insertion dans l'économie de marché et dans leur demande d'adhésion à la CEE.

3.1. Extension vers le Sud

Longtemps l'Europe méditerranéenne a fait figure de parent pauvre d'un continent focalisé par la dorsale rhénane (et ses prolongements vers le Nord-Ouest: le bassin de Londres, et vers le Sud: Milan et la plaine du Pô). Incontestablement, des pays comme l'Espagne, et plus encore la Grèce et le Portugal, ont accumulé un grand retard de développement économique par rapport aux autres Etats membres de la Communauté, comme témoignent la plupart des indicateurs synthétiques.

Mais les régions dynamiques de ces pays méditerranéens de la CEE ont exploité leurs avantages comparatifs pour devenir attractives tant sur le plan migratoire que celui de l'implantation d'entreprises performantes. Les géographes indentifient ici le "Sun Belt" de l'Europe en forme de croissant étiré d'Alicante à Rome le long du "Southern Range" (front portuaire discerné par André Vigarié et atteignant la façade adriatique de l'Italie centrale, cette Troisième Italie aux PME prospères. Ce Sun Belt semble susceptible de contagion spatiale, notamment vers l'Andalousie et l'Algrave à l'Ouest, et vers certains pôles urbains plus à l'Est (Bari, Athènes). Et ce sont deux régions françaises du Midi méditerranéen qui ont connu les plus forts taux de variation annuels de leur population depuis 1975.

Après cette tendance de rééquilibrage spatial de la Communauté vers la Méditerranée une autre opportunité s'amorce, l'intégration politique, économique et culturelle de l'Est.

3.2. Extension vers l'Est

Les transformations économiques et politiques fondamentales en cours dans les pays situés à l'Est de la Communauté vont amener ces derniers à établir des relations plus étroites avec celles-ci dans un proche avenir.

L'économie de ces pays (Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Yougoslavie, Roumanie et Bulgarie) est caractérisée par une forte industrialisation; la part de l'industrie dans le nombre total d'emplois exédant largement la moyenne communautaire dans tous les cas (43% en moyenne

contre 33%). Mais les chiffres masquent l'existence d'un secteur industriel presque uniformément obsolète et en déclin. L'industrie est tout à fait inefficace par rapport à celle de la CEE et qui emploie une main-d'oeuvre pléthorique. Elle est orientée vers la production proprement dite plutôt que vers la satisfaction des exigences des consommateurs.

Le changement économique implique des réformes de base permettant d'aligner quatre grands domaines sur les économies occidentales:

- le système juridique et comptable, ainsi que les autres cadres régissant les activités des entreprises privées et les décisions entrepreneuriales;
- le processus de formation des prix et la structure de ceux-ci;
- les systèmes bancaire et de crédit;
- les systèmes des finances puliques, des taxes, des prélèvements et des subventions.

Ces secteurs sont déjà soumis à des réformes dans l'ensemble des pays (avec une rapidité innégale).

Sur le plan géographique, la plupart de ces pays souffrent d'un problème régional d'opposition centre-périphérie. La concentration du développement dans des complexes, des axes et des agglomérations urbano-industrielles a laissé des régions périphériques frontalières dans un état de sous-développement relatif. Un des objectifs à long terme du développement régional consistera probablement à réorienter le développement économique en s'écartant des concentrations urbano-industrielles planifiées, afin éviter l'aggravation du dépeuplement des zones rurales, la migration entre les régions, l'engorgement des zones centrales et les divisions sociales et politiques entre les diverses communautés linguistiques. Le tourisme, secteur actuellement en croissance et importante source de devises étrangères pour certaines de ces pays, peut offrir des possibilités considérables à certaines régions périphériques. Une autre source d'opportunités réside dans le développement des zones frontalières grâce à une coopération transfrontalière entre les pays d'Europe centrale et les pays occidentaux (par exemple, entre la Hongrie, l'Autriche, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne). A court terme, les problèmes régionaux les plus graves devraient résulter du chômage. Bon nombre de zones sont et seront touchées par la restructuration industrielle ou agricole. La fermeture d'entreprises et la rationalisation de l'emploi devraient entraîner la perte de nombreux postes de travail.

L'évolution qui se produit dans les pays de l'Est appelle une réaction en matière de politique régionale, notamment pour promouvoir la

cohésion sociale face à l'aggravation du chômage et veiller à ce que les changements introduits présentent une certaine cohérence à l'échelon régional. La Hongrie est l'un des pays qui est allé le plus loin dans ce domaine, puisqu'elle a lancé des programmes de développement en faveur des régions les moins développées dans le but de renforcer leur structure économique, d'améliorer la productivité de la population et d'accroître les possibilités d'emplois.

Dans l'organisation du nouvel espace européen plusieurs cadres de dialogue sont envisageables. La voie la plus réaliste est probablement pourrait être le resserrement des liens de la Communauté avec les pays de l'Est par la mise en oeuvre d'un régime adapté d'association sur la base de l'article 238 du Traité de Rome qui retrouverait ainsi une jeunesse inattendu.

Enfin, d'autres formules se développent. Ainsi, depuis 1984, la Communauté européenne négocie avec l'A.E.L.E. la mise en place d'un "Espace Economique Européen" homogène et dynamique, dont il faut d'autant plus tenir compte que cette dernière pourrait accueillir, au moins en tant que membre associé, des Etats comme la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Yougoslavie. D'autres perspectives de regroupement régionaux sont aussi à l'étude, tel accord de coopération quadrangulaire signé en novembre 1989 entre l'Italie, l'Autriche, la Hongrie et la Yougoslavie, auquel la Tchécoslovaquie est actuellement en train de se joindre.

Toutes les hypothèses font apparaître un risque de dilution de la Communauté dans un ensemble plus vaste. La logique conduit donc le président Delors à affirmer en 1990, que l'union politique des Douze doit donc passer avant la confédération "si les Douze ne sont pas davantage unis, alors le projet de confédération demeurera très vague".

3.3. Les Trois Europe. Modèles de développement et structures économiques.

On constate que du point de vue régional on peut distinguer trois modèles de développement avec deux niveaux.

- Europe du "centre" de la CEE (géographique et en même temps économique)
- Europe en marge, avec des possibilités de rattrapage économique relativement rapide (Grèce, le Sud de l'Italie et de l'Espagne, le Portugal et l'Irlande)
- Europe en attente (l'Est en transformation structurelle et les pays en attente d'adhésion comme l'Autriche)

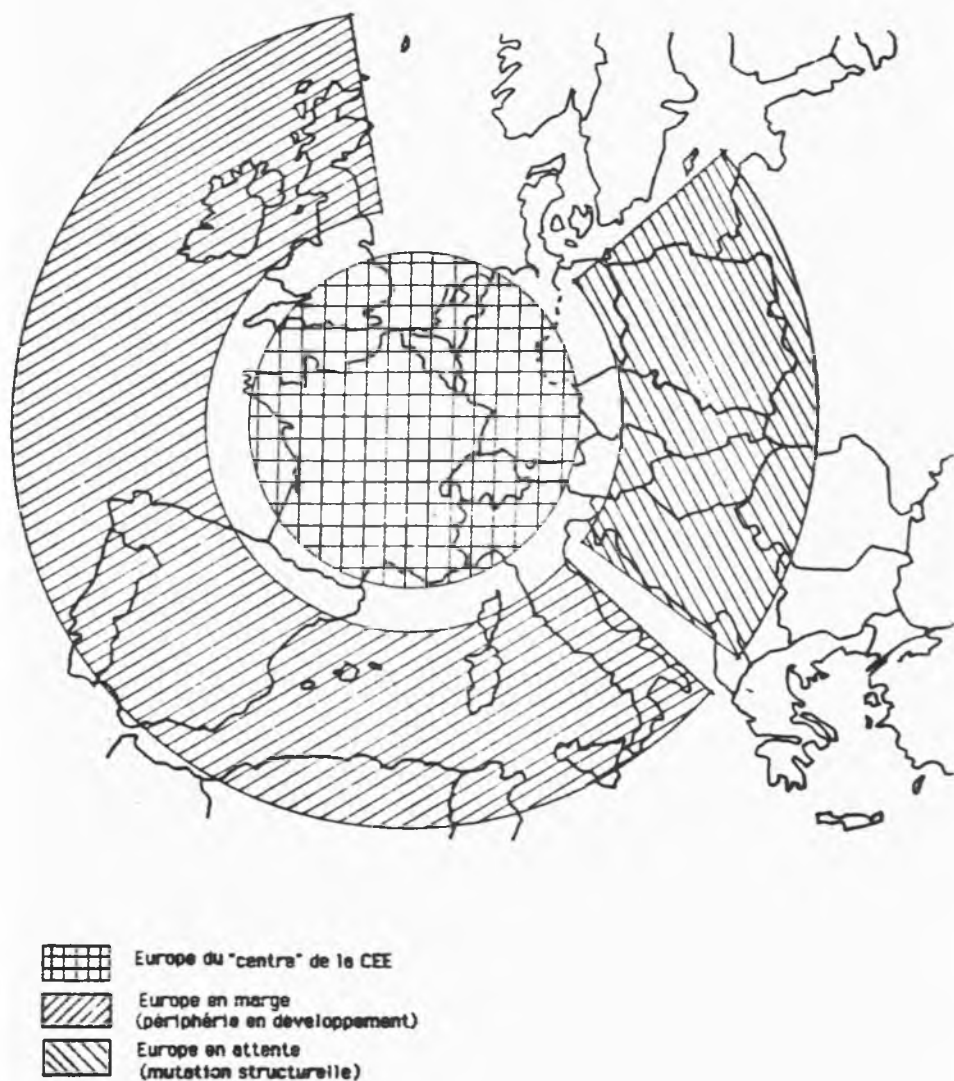


Figure 3: Les grandes structures du développement régional en Europe

Mais ces trois modèles représentent deux niveaux de développement économique. L'examen de nombreux indicateurs économiques et sociaux fait apparaître de fortes disparités entre les douze pays membres. Ils confirment généralement le classement donné par le PIB par habitant, en particulier pour les pays les moins développés. Ces pays (Irlande, Portugal, Grèce, Espagne) ont un niveau proche des Etats d'Europe centrale. Ainsi, l'Europe périphérique est divisé en deux parties selon les modèles de développement à adopter.

Références

- Bassand M., 1990, *Culture et régions d'Europe*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes
- Bizaguet A., 1990, *Le grand marché européen de 1993*, Paris, PUF
- Boucher F., Echkenazi J., 1990, *Le guide de l'Europe des 12*, Paris, Nathan
- Braudel F., 1986, *Identité de la France*, (3 tomes) Paris, Arthaud-Flammarion
- Buttimer A., 1989, *The Wake of Erasmus*, Lund, Lund University Press
- Carpantier J., Lebrun F., eds., 1990, *Histoire de l'Europe*, Paris, Seuil
- Commission des Communautés Europeennes, 1991, *Les régions dans les années 90*, Bruxelles, CEE
- De Rougemont D., 1961, *Vingt-huit siècles d'Europe*, Paris, Payot
- Domenach J.M., 1990, *Europe: le défi culturel*, Paris, La Découverte
- Duroselle J.B., 1990, *L'Europe. Histoire de ses peuples*, Paris, Perrin
- Fischer A., 1991, *La politique régionale des Communautés Européennes*, Paris, Université de Paris I, CRIA, Notes de recherche n° 25
- Mermet G., 1991, *Euroscopie*, Paris, Larousse
- Netter P., 1988, *L'espace unique européen*, (Rapport présenté devant le Conseil économique et social), Paris, Journal Officiel de la République Française
- Prescott J.R.V., 1987, *Political Frontiers and Boundaries*, London, Unwin & Hyman
- Romus P., 1990, *L'Europe régionale*, Bruxelles, Labor
- Taylor P.J., 1991, A theory and practice of regions: the case of Europe, *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 9, n°2, 183-195

-
- Torrelli M.**, 1990, "L'Europe notre Maison commune", *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 92, n°949, 16-22
- Wild G.**, 1990, Les échanges économiques entre la CEE et l'Europe de l'Est: bilan et perspectives, *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 92, n°949, 43-50

OLIVER FREEMAN
Centre Européen de Promotion
des Pouvoirs Locaux
Varsovie
Centre Européen de la Culture
Genève

Identité européenne et identité nationale: le cas de la Pologne

Introduction

Dans une réflexion sur les liens entre l'identité européenne et l'identité nationale, la Pologne est un cas exemplaire dans la mesure où ce pays essaie de trouver sa place dans la „nouvelle Europe”, non seulement en termes économiques, mais également identitaires. La tenue récente à Cracovie du Symposium de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) sur l'héritage culturel de l'Europe est venu rappeler que ce pays appartient bel et bien à l'Europe.

Comme toutes les constructions de l'esprit, l'Europe n'est pas une donnée en soi, et sa définition dépend des rapports de force qui existent dans toute société entre les différents systèmes de légitimation. Phénomène culturel par excellence, l'Europe n'a pas de frontières fixes puisqu'il y a interpénétration entre l'espace culturel européen, et les espaces culturels qui l'entourent. En Europe de l'Ouest à l'heure actuelle, ce sont deux conceptions de l'Europe qui prévalent encore. La première réduit l'Europe à l'Europe occidentale, caractérisée avant tout par l'interdépendance économique dont la figure de proue est constituée par la Communauté Economique Européenne. La deuxième conception admet que l'Europe existe, mais qu'elle a été divisée en deux suite au traité de Yalta. Cette conception plus large bute cependant sur

la définition de la limite orientale de l'Europe, c'est-à-dire de la limite entre l'Europe et l'Asie.

La Pologne n'a pas disposé d'une structure étatique pendant plus de 125 ans. Pour en comprendre la spécificité, l'on est donc automatiquement détourné de l'analyse culturelle d'un espace clairement délimité par des frontières étatiques, et contraint à une analyse qui introduit des notions plus sociologiques, comme celles de nation, de langue, ou de religion. Les Polonais ont toujours cherché à se démarquer de leurs envahisseurs, et c'est justement dans leur culture qu'ils vont chercher leur consolation. Le trait spécifique qu'ils mettent le plus souvent en évidence consiste dans leur pratique de la religion catholique. Cependant, la religion ne saurait constituer le seul élément permettant de circonscrire la sphère culturelle de l'Europe.

L'identité européenne

La culture européenne n'existe pas en tant que telle une fois pour toutes. Issue d'un processus complexe qui remonte jusqu'à la Grèce antique, elle est en perpétuelle transformation. Ses sources sont multiples également, ce qui fait que ses principales composantes varient selon l'époque dans laquelle l'on se place, et selon la dimension que l'on cherche à mettre en valeur. *„Ce qu'on peut dire sur l'Europe, s'il faut définir d'un mot sa culture, c'est une culture qui accepte un nombre non-limité de définitions, toutes justes.”*¹

Le christianisme

Le christianisme constitue probablement l'élément de base de la culture européenne, ne serait-ce que par ses origines anciennes et sa propagation dans l'espace. *„La civilisation européenne était, et est encore souvent appelée occidentale ou latine.”*² Lorsque l'organisation sociale de l'empire romain tomba en décrépitude et céda sa place à l'anarchie du Moyen-Âge, la préoccupation principale des gens devint le Salut. Pour arriver au Salut, l'Homme, livré à lui-même, devait comprendre, aimer, et changer le monde en conformité avec l'Evangile. Il est ainsi possible de considérer le christianisme comme une des sources de l'individualisme et du rationalisme scientifique propres à la culture européenne.

¹Rougemont Denis De, „Conclusions”. *Cadmos*, La culture commune des Européens et le débat Est-Ouest, No 26/27, été/automne 1984, p. 237.

²Halecki Oscar, *The Limits and Division of European History*, London and New York, Sheed & Ward, 1950, p. 15.

Une autre trait caractéristique du christianisme réside dans la séparation entre le domaine spirituel et le domaine temporel. Le Grand Schisme de 1054 va mettre fin à la prétention unificatrice du christianisme puisque, dès cette date, le rapport du pouvoir temporel au pouvoir spirituel sera différent selon l'appartenance des pays à l'Eglise occidentale ou à l'Eglise orientale. Ainsi, en Europe occidentale, l'on a dépouillé la forme originelle de la "société civile" de son contexte féodal en établissant une distinction nette entre la société civile et la société politique incarnée par l'Etat. *„Une chose semblable n'a eu lieu ni dans l'empire byzantin, ni dans le monde de l'Islam ni en Chine (c'est-à-dire dans aucune des cultures pouvant se prévaloir d'un degré plus haut de civilisation), ni même à Kiev."*³ Le principe chrétien selon lequel il faut rendre à César ce qui est à César contrastait fortement avec le "césaro-papisme" de l'Empire de Byzance. Lorsque les Ottomans prirent Constantinople en 1453, Moscou s'accapara l'héritage byzantin, et se proclama la Troisième Rome. Cependant *„la tradition religieuse ne fut pas renforcée, mais souffrit des réformes qui commencèrent avec le remplacement du Patriarche par un 'Saint Synode', et transformèrent graduellement l'Orthodoxie Russe en un simple instrument de l'autocratie."*⁴ Le Grand Schisme constitue ainsi la première grande division de la culture européenne.

L'individualisme

Autre composante importante de la culture européenne, l'individualisme tire ses origines tant du christianisme que de l'héritage grec, celtique, et germanique. Comme chez les Grecs, qui ne considéraient leur existence qu'individuellement, le christianisme assigne à l'initiative individuelle un but social positif, pour autant qu'elle respecte quelques règles fondamentales comme celles des Dix Commandements. Mais l'Homme n'existe pas en tant que individu isolé puisqu'il tisse autour de lui tout un réseau de relations sociales. Cette relation entre l'individu et la collectivité permet de comprendre une autre valeur fondamentale de la culture européenne, la Liberté. L'insertion sociale a pour conséquence que la liberté individuelle n'est limitée que par celle des autres individus. Le *Contrat Social* de Rousseau reprend ce principe.

Sur le plan politique l'individualisme a apporté à la culture européenne le principe de la tolérance et du respect de l'altérité. Au confluent d'héritages multiples, l'Europe a toujours été constituée par une

³Sauzet Jeno, *Les Trois Europees*, Préface de Fernand Braudel, Paris, L'Harmattan (Domaines Danubiens), 1986, p. 24.

⁴Halecki Oscar, *op.cit.*, p. 98.

pluralité de cultures et de systèmes de légitimation. Si elle a connu des conflits meurtriers, elle a également forgé au cours des siècles un esprit de tolérance à l'égard des autres, ce qui a permis aux différents peuples qui la constituent d'admettre des tensions parfois extrêmes sans pour autant s'anéantir mutuellement. Au respect de l'Individu s'est donc ajouté le respect des sociétés autres, conditionné de son côté par l'existence en son sein d'un esprit de tolérance analogue. Sur le plan interne la forme achevée de ces différents principes sera l'apparition des démocraties libérales modernes.

Le nationalisme

L'Europe a toujours été tiraillée entre la recherche de l'unité et celle de la diversité. Si la première trouve son inspiration dans l'unité du monde romain et du monde chrétien, la deuxième découle du besoin de cohésion et de légitimation politique des royaumes qui se partagerent l'héritage de l'Empire romain aux 5ème et 6ème siècles après Jésus-Christ. La disparition de la *pax romana* marque le début du processus de formation des nations européennes.

Deux périodes sont déterminantes pour comprendre l'émergence du nationalisme moderne. La première s'étend grossièrement du 15ème au 17ème siècle et marque l'émergence en Europe de l'Etat moderne. Dans *Le Prince* Nicolas Machiavel développe en 1513 la théorie d'un Etat nouveau, purement temporel. „Longtemps symbolique, le pouvoir central prend en main la vie politique de la nation, et l'intelligentsia de l'appareil d'Etat, ainsi que la bourgeoisie des villes acquièrent de plus en plus une conscience nationale.”⁵ C'est alors que survient la Révolution française qui permet au sentiment national de pénétrer toutes les couches de la population, alors que jusque là il caractérisait avant tout la noblesse. Depuis ce moment-là, le nationalisme dit “démocratique” a tenté de transformer ou de renverser les gouvernements “légitimes” du passé qui jouissaient d'une autorité basée sur l'ordination divine ou les droits héréditaires. Si le 19ème siècle en est venu à être appelé le siècle des nationalismes, c'est que le nationalisme, en l'espace de 100 ans (1815-1920) a complètement transformé la carte politique de l'Europe, pour ensuite se propager au reste du monde.

⁵ *idem*, p. 136.

La division culturelle de l'Europe

La période stalinienne avait forgé l'illusion d'une Europe de l'Est "socialisée" et homogène, mais la période du Dégel a permis de constater que dix ans de pilonnage idéologique avait peut-être réussi à réduire au silence les aspirations nationales des pays satellites, mais que celles-ci n'avaient pas disparu pour autant. Si l'on observe l'histoire, ou bien tout simplement les cartes politiques, de l'Europe d'avant 1945, il est aisé de s'apercevoir que la ligne de séparation politique de l'après-guerre ne peut être considérée comme une ligne de séparation culturelle.

Le problème des découpages et des limites de l'histoire européenne a fait l'objet d'une étude presque exhaustive de la part d'un historien polonais, Oscar Halecki. Dans son ouvrage remarquable Halecki montre que *„les idéologies nationales du 19^{ème} siècle ont abouti à toute une série de simplifications de l'histoire — pangermanisme, panslavisme, et même panturanianisme — et, bien que celles-ci étaient mutuellement inconciliables et contradictoires, leur effet cumulatif fut d'accentuer et d'exagérer le clivage entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale au point qu'il fut fatal à l'existence de la communauté européenne.*"⁶ L'historien tchèque Jaroslav Bidlo, par exemple, estime que la limite entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale est déterminée territorialement par l'adoption de la religion catholique romaine ou celle de la religion orthodoxe grecque ou russe⁷. Halecki montre les insuffisances de cette interprétation qui simplifie exagérément la diversité culturelle de la Russie, et oublie l'influence de l'héritage grec sur la culture européenne occidentale.

L'Historien polonais admet l'idée d'une Europe duale puisque aussi bien l'Europe occidentale que l'Europe orientale ont intégré les grandes traditions du monde antique et du christianisme. Mais l'Europe orientale n'a jamais présenté le même degré d'unité politique ou culturelle que l'Europe occidentale. Non seulement elle était divisée religieusement, mais elle n'avait pas connu la restauration de l'Empire occidental, d'abord sous Charlemagne en 800, et ensuite sous Otton le Grand en 963. Halecki propose de diviser l'Europe orientale en trois régions territoriales. l'Europe du Sud-Est, l'Europe du Danube, et l'Europe du Nord-Est. Seule cette distinction permet selon lui de refléter la diversité d'une Europe orientale ayant connu les invasions ottomanes, des structu-

⁶Dawson Christopher. *Préface à Halecki Oscar, op.cit., p. ix.*

⁷L'interprétation de Jaroslav Bidlo dans son article *„Ce qu'est l'histoire de l'Orient européen"* (*Bulletin d'information des Sciences historiques en Europe orientale*, Vol. 6, 1934, pp. 11-73), est présentée et critiquée par Halecki, *op.cit., pp. 105-122.*

res politiques durables (royaume de Hongrie), ainsi que le partage entre les grandes puissances impériales.

L'Europe du Centre-Est

Au-delà de l'idée d'une Europe duale, il nous paraît plus pertinent de concevoir une Europe divisée en trois régions. Dans un ouvrage remarquable, *Les Trois Europes*, le hongrois Jenő Szucs propose un paradigme original de l'histoire compliquée du continent européen. Il distingue trois régions européennes: l'Occident, l'Europe du Centre-Est et l'Europe de l'Est.

Géographiquement Szucs situe l'Europe du Centre-Est entre deux lignes de partage historique du continent européen, celles qui ont marqué la séparation entre l'Occident, dont le centre s'était déplacé de Rome vers le Nord-Est du continent, et l'Europe de l'Est, dont le pôle était Byzance. La première ligne de partage correspond à celle mise en place par le Grand Schisme de 1054. *„Cette frontière courait depuis la région du bas-Danube vers les Carpathes orientales, et plus au nord le long des forêts qui séparent les Slaves de l'Ouest des Slaves de l'Est, pour atteindre finalement les régions baltiques au 13ème siècle.”*⁸ Cette ligne de séparation entre l'Europe catholique romaine et l'Europe orthodoxe constitue pour Szucs la limite orientale de l'Europe du Centre-Est. La limite occidentale est formée par une nouvelle ligne de partage qui, après 1500, coupa l'Europe en deux du point de vue de la structure économique et sociale. A l'Ouest nous trouvons une société chrétienne et féodale qui impliquait des structures et des valeurs sociales différentes de celles qui dominaient dans les sociétés antique ou germaniques. La ligne de partage entre l'Europe occidentale et le territoire du “second servage” correspondait à la frontière orientale de l'Empire carolingien vers l'an 800. *„Aujourd'hui, cinq cents ans plus tard, l'Europe est divisée en deux ‘camps’ le long d'une ligne de partage presque semblable (avec une légère déviation en Thuringe), comme si Staline, Churchill, et Roosevelt avaient soigneusement étudié le statu quo de l'époque de Charlemagne lors du 1130ème anniversaire de la mort de l'Empereur.”*⁹

La fin du Moyen-Age marque l'apparition d'une Europe divisée en deux régions principales, l'Est et l'Ouest, et une région tampon, l'Europe du Centre-Est. Cette Europe médiane se trouvait en quelque sorte prise en étau entre ses voisins et penchait tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre.

⁸Szucs Jenő, *op.cit.*, p. 15.

⁹*idem*, p. 16.

La désintégration totale de toute l'organisation sociale que l'Occident avait héritée de ses sources multiples n'épargna qu'une seule institution, l'Eglise. L'Eglise repoussa le pouvoir séculier hors de la sphère sacrée en ne lui reconnaissant qu'une origine terrestre et rationnelle. Le souverain était désormais lié au peuple par un contrat qu'il devait respecter sous peine de se voir "excommunier" par le pouvoir spirituel. Cette séparation entre le pouvoir séculier et le pouvoir régulier n'aura pas lieu en Europe de l'Est car c'est de Byzance que Vladimir, prince de Kiev, reçoit le baptême en 988, tout comme l'avaient fait un siècle auparavant le Bulgare Boris et les Serbes. L'absolutisme russe subordonna à l'Etat l'Eglise orientale dans son entier par la création du Saint Synode en 1721.

A cette époque l'Europe du Centre-Est était composée de trois royaumes historiques (Pologne, Hongrie, Moravie) qui s'étaient convertis au christianisme avant le Grand Schisme, et dont les Eglises étaient soumises à l'autorité papale. *„La notion d'‘Occident’ s'élargissant au fur et à mesure que le christianisme latin gagnait du terrain, elle devint une notion collective désignant une ‘civilisation’. Mais pendant longtemps, la civilisation et les structures sociales n'ont pas coïncidé.”*¹⁰

L'individualisme dans une structure féodale inachevée

Selon Szucs, un des traits spécifiques de la culture occidentale *„est la dignité humaine que le plus faible conservait dans l'assujettissement. En général, hors d'Europe et même dans les principautés russes, le ‘serviteur’ baisait la main du seigneur en s'inclinant jusqu'à terre ou se prosternait et rampait dans la poussière pour baiser l'ourlet du vêtement de son maître. Au cours de la cérémonie occidentale de l'homagium le vassal mettait un genou à terre mais gardait la tête droite, puis il posait ses mains jointes dans les mains de son seigneur féodal.”*¹¹ Pour l'historien hongrois c'est le féodalisme, avec sa structure sociale spécifique, qui a accolé à la notion d'individu l'idée de la dignité de chacun, et par conséquent du respect de l'autre.

Alors qu'en Occident la mort de Charlemagne avait brisé la tentation de bâtir un empire temporel, l'Europe de l'Est conservait un „cadre ‘impérial’ formé autour du concept de ‘civilisation’ de la Troisième Rome (Moscou), jusqu'à ce qu'aux 18ème et 19ème siècles cette région devînt la périphérie de l'économie mondiale européenne. L'autre différence essentielle: le modèle occidental était basée sur l'élimination du

¹⁰ *idem*, p. 55.

¹¹ *idem*, p. 34.

servage, et le modèle oriental sur sa propagation."¹² Tandis qu'à l'Ouest, le Moyen-Age est marqué par l'émergence d'une société civile, ou si l'on veut d'une bourgeoisie, l'absolutisme russe signifiait une mainmise totale de l'Etat et sur l'économie, et sur la société. Les destins divergents de l'individualisme chrétien à l'Ouest et à l'Est ont donc été influencés par l'évolution économique, politique, sociale, et religieuse de ces deux régions de l'Europe.

Si le rattachement religieux de l'Europe du Centre-Est à l'Occident est évident, cela l'est beaucoup moins quand nous observons l'évolution de l'individualisme qui s'y opère. Szucs attribue cela au fait que l'Europe du Centre-Est, bien qu'ayant intégré certains traits de la structure sociale féodale, restait néanmoins à la périphérie de ce bouleversement typiquement occidental. *„En fait, le seul élément ‘occidental’ non déformé dans la structure sociale hongroise jusqu'à la fin du Moyen-Age fut la paysannerie, qui obtint un statut légal unifié au 14ème siècle.*"¹³ Il manque ainsi à l'Europe du Centre-Est une des conditions essentielles qui ont permis à l'Occident de connaître ce cheminement séculaire qui l'a conduit de l'individualisme chrétien à son expression politique qu'est la démocratie pluraliste.

Le nationalisme sans Etat

Si les embryons des nations européennes remontent à l'effritement de l'empire romain, le nationalisme, en tant que idéologie politique agissante, prend son essor suite à la Revolution française qui avait étendu la conscience nationale à toutes les classes sociales. Il s'agit donc d'un phénomène récent dans l'histoire européenne. Le morcellement des Etats occidentaux qui suivit l'effondrement du dernier empire continental mis en place par Napoléon fut consacré par le traité de Vienne en 1815. Celui-ci assurait un équilibre entre les cinq grandes puissances européennes de l'époque (France, Grande-Bretagne, Russie, Autriche, Prusse). L'Occident pouvait alors poursuivre son évolution vers la démocratie basée sur la loyauté d'une majorité du peuple à l'Etat-nation, alors que l'Est conservait la forme d'une autocratie impériale. Ce que Istvan Bibó appelle la "catastrophe" des trois pays historiques de l'Europe du Centre-Est, à savoir la Pologne, la Hongrie, et la Bohême, provient de la non-coïncidence entre frontières linguistiques et frontières historiques. Cette situation, née à la fin du 18ème siècle, avait pour

¹² *idem*, p. 73.

¹³ *idem*, p. 63.

conséquence que „les trois nations se heurtèrent à la même difficulté: elles furent incapables d'insouffler une conscience nationale unique aux multiples nationalités qui habitaient leurs territoires historiques auxquels elles étaient profondément attachées.”¹⁴

„Lorsqu'à la fin du 18 siècle, le nationalisme démocratique moderne explose et revendique sa place en Europe occidentale et septentrionale, il ne fait pas de doute que le cadre dont le peuple veut s'emparer ne peut être que national et coïncider avec les frontières d'Etat déjà existantes en France, en grande-Bretagne, en Espagne, au Portugal, en Belgique, en Hollande, etc. Mais il n'en est pas de même en Europe centrale et orientale.”¹⁵ Les trois puissances politiques de l'Europe du Centre-Est étaient beaucoup plus hétéroclites que leurs voisins occidentaux. Lorsqu'elles se lancèrent dans la revendication nationaliste, ils ne disposaient pas des mêmes atouts que les nations occidentales. D'une part il leur manquait les bases d'une organisation étatique et nationale moderne, et d'autre part „ils n'avaient pas de capitale, n'avaient par d'organisation économique autonome, pas de culture politique autonome, pas d'élite nationale rompue aux pratiques de la direction.”¹⁶

Sur le plan du nationalisme, l'Europe du Centre-Est apparaît clairement comme prise en étau entre l'Occident, où la revendication nationaliste démocratique pouvait s'appuyer sur des structures existantes et territorialement délimitées, et l'Europe de l'Est, où l'imperialisme russe était la négation même de l'éveil des nations modernes.

Ainsi, si l'on suit Halecki, l'Europe du Centre-Est, „arriva au seuil de l'ère moderne avec des conditions 'est européennes' récemment développées, mais avec des structures dominantes 'occidentales' restées inachevées. Justement en raison de cette dualité, le début de l'époque moderne y fit apparaître non pas un modèle unique, mais plusieurs modèles, comme si cette région avait voulu expérimenter toutes les variantes possibles.”¹⁷ Si la religion catholique permet de situer l'Europe du Centre-Est dans la sphère culturelle de l'Occident, la nature inachevée de la structure féodale qui s'y installe introduit un obstacle de taille à une évolution similaire à celle qu'a connue l'Europe de l'Ouest.

¹⁴ Bibó István. *Misère des petits Etats d'Europe de l'Est*, Paris, L'Harmattan, (Domaines Danubiens), 1986, p. 155.

¹⁵ *idem*, p. 138.

¹⁶ *idem*, p. 141.

¹⁷ Szucs Jenő. *op.cit.*, p. 90

L'Identité nationale de la Pologne

En nous basant sur notre paradigme initial de l'identité culturelle européenne, nous tentons ici de voir comment la Pologne a intégré les trois traits culturels que sont le christianisme, l'individualisme, et le nationalisme. Comme pour tout ce qui touche à l'Europe de l'Est, la compréhension du présent passe irrémédiablement par l'exploration du passé. Il nous semble ainsi pertinent de supposer que ce sont surtout trois périodes de l'histoire polonaise qui ont déterminé le plus l'identité nationale de la Pologne.

La Pologne-Lituanie (1386-1795)

Le concept "jagellon" de l'Etat était très différente de la Pologne ethniquement homogène des Piast. Alors que la Pologne des Piast était constituée par une population très majoritairement polonaise, la confédération de Pologne-Lituanie incluait en plus des Polonais et des Lituanais, des Allemands, des Ruthènes, des Russes, des Juifs, des Tatars, des Arméniens, des Lettoniens, des Estoniens, et tout un éventail d'autres minorités nationales. Sur son territoire immense, qui s'étendait de la mer Blanche à la mer Noire, devait vivre ensemble une foule de nationalités, séparées non seulement par la langue, mais aussi par la religion et le type d'organisation sociale.

Sur le plan religieux, les catholiques romains constituaient le groupe le plus important, et les Polonais jouèrent un rôle très important dans la résistance contre les Ottomans et les Tatars de Crimée. Après la défaite des Chevaliers Teutoniques à la bataille de Grunwald (1410), l'Etat jagellon assumait le rôle missionnaire de l'Ordre, et se mit à christianiser tous les territoires qui appartenaient auparavant au Grand-Duché de Lituanie, si bien que l'on peut parler dès cette époque d'un messianisme catholique polonais. Cependant, celui-ci restait extrêmement pieux, et n'a jamais connu le fanatisme que l'on trouvait à l'époque en Italie, en Espagne, ou en Bohême.

Le 16^{ème} siècle est encore considéré de nos jours comme l'Age d'Or de l'histoire polonaise. On peut considérer que ce siècle est à l'origine de l'idée selon laquelle la tolérance est un des traits spécifiques de la culture nationale et du catholicisme polonais¹⁸. „Dans un Etat dénué d'une autorité centrale forte, et où les tribunaux ecclésiastiques ne pouvaient pas faire respecter leurs jugements, l'on ne pouvait imposer l'uniformité

¹⁸ voir à ce sujet Le Moal Françoise, „Tolerance in Poland: political choice and tradition", in Stankiewicz W.J., editor, *The Tradition of Polish Ideals*, London, Orbis Books, 1981, pp. 52-85.

religieuse."¹⁹ La tolérance légendaire des Polonais était donc due surtout au fait que de nombreux groupes sociaux devaient vivre ensemble dans un Etat dénué de pouvoir central fort, et qui de plus n'avait pas permis l'eclosion d'une bourgeoisie dotée d'une influence politique ou économique. „La consolidation d'un pouvoir décentralisé par la noblesse, la raideur des institutions féodales, la survivance des organes de coercition de type seigneurial ou régional, ainsi que d'autres éléments de la structure étatique, contribuaient à la formation du second servage et empêchaient la centralisation du pouvoir politique. C'est seulement dans l'Etat polono-lituanien des 16ème et 17ème siècles que ceci se produisit avec constance, et le Rzeczpospolita polonais, la république de la noblesse féodale parfois connue sous l'appellation 'république nobiliaire', était le seul exemple pur de ce processus politique."²⁰

Contrairement à ce qui se passait en Europe occidentale dès le 17ème siècle, en Pologne la conscience nationale restait l'apanage de la noblesse (*Szlachta*) uniquement. Si le cadre étatique existait, il manquait de pouvoir unificateur, car l'aristocratie qui survivait cherchait à maintenir sa suprématie absolue, et ce au détriment de l'Etat. „Seule leur foi commune dans l'Eglise catholique romaine constituait un trait d'union culturelle entre toutes les classes, et celui-ci n'était pas à même de briser toutes les barrières de naissance et d'éducation qui faisaient de la Pologne un Etat sans conscience nationale."²¹

La période des partitions (1795-1918)

A observer cette période, il est difficile de trouver une meilleure démonstration de la thèse de Toynbee, selon laquelle „l'éveil d'un sentiment national est habituellement le résultat d'une contrainte."²² En effet, c'est sous la pression de l'occupation étrangère que va naître une véritable conscience nationale polonaise. Mais contrairement au modèle occidental, celle-ci se traduira par la naissance non pas d'un nationali-

¹⁹Davies Norman. *God's Playground. A History of Poland*, Volume 1: The Origins to 1795, Oxford, Clarendon Press, 1981, p. 199.

²⁰Berend Ivan T., „The historical evolution of Eastern Europe as a region", *International Organizations*, Vol. 40, No 2, 1986, p. 337.

²¹Brock Peter. „The Polish Identity", in Stankiewicz W.J., editor, *The Tardition of Polish Ideals*, London. Orbis Books, p. 155.

²²Toynbee A.J., *Nationality and the War*, p. 283, cité in Coleman A.P., „Language as a factor of Polish Nationalism", *Slavonic and East European Review*, London, Vol. 13, No 37, 1934, p. 155.

sme démocratique, mais d'un nationalisme linguistique, au sens où Bibo entend ces deux termes.

C'est durant cette période que nous assistons à un renforcement de l'identification de la "polonité" à la pratique de la religion catholique. *„Les développements politiques des 19ème et 20ème siècles ont renforcé les liens entre les sentiments religieux et patriotiques, avec tous les avantages et les inconvénients de cette situation. Le Polonais moyen a un profond sentiment d'attachement et de fidélité à sa foi et à son Eglise, caractérisé par le traditionalisme et le sentimentalisme.”*²³ L'Eglise catholique restait le berceau des aspirations nationales et des idées radicales de l'intelligentsia.

Si les partitions ont favorisé l'émergence du nationalisme démocratique, elles ont au contraire empêché l'unification socio-économique des différentes régions de l'ancien territoire de Pologne-Lituanie. Au début du 19ème siècle 80% de la population polonaise vivait de l'agriculture, contre 35% en Angleterre²⁴. Les voies de communication entre les différentes régions étaient presque inexistantes, et, au fil du temps, les anciens territoires polonais se lièrent économiquement de plus en plus aux puissances occupantes. Celles-ci *„ne poursuivaient pas exactement la même politique à l'égard de la nation polonaise. Les différentes régions connurent des destins divers. La nation émergeait comme unie, alors que le mentalité politique et sociale même à l'intérieur de la même strate sociale, n'était pas uniforme.”*²⁵

La période des partitions est fondamentale si l'on veut comprendre l'identité nationale polonaise. D'une part elle a permis la dissémination de la conscience nationale dans toutes les couches d'une population partageant la même confession et s'exprimant dans la même langue. D'autre part elle a contribué à l'expression de tout un éventail de projets politiques issus d'une réflexion sur les causes du démantèlement de la république nobiliaire. A'inverse, elle a freiné l'unification socio-économique de la population polonaise, et a enlevé aux intellectuels polonais la possibilité de voir leurs idées confrontées à la pratique réelle du pouvoir politique. La rencontre des idées romantiques avec une population à la recherche de son identité durant cette période a donné au nationalisme polonais son caractère idéaliste. Cela a inspiré aux historiens Adam Bromke et Norman Davies l'idée que la vie politique en

²³ Turowicz Jerzy, „The changing catholicism in Poland”, in Bromke Adam, Strong John W., editors, *Gierek's Poland*, Praeger, New York, 1973, p. 151.

²⁴ Ces chiffres sont tirés de Halicz Emanuel, *Polish National Liberation Struggles and the Genesis of the Modern Nation*, Odense, Odense University Press, 1982, p. 183.

²⁵ *ibidem*, p. 184.

Pologne ne peut être appréhendée qu'à travers un paradigme qui oppose l'idéalisme au réalisme²⁶, ou le romantisme au positivisme²⁷.

La période d'indépendance (1918-1939)

Le principal problème auquel était confronté la jeune république était celui de l'intégration. La population, les institutions, et les traditions des trois régions devaient être soudées dans une nouvelle unité étatique. Or la situation héritée de la période des partitions était très complexe. *„Au début, il y avait six monnaies en circulation; cinq régions — la Posnanie, la Silésie, Cieszyn, la Galicie orientale, et la Lituanie centrale (Wilno) — conservaient des administrations séparées; il y avait quatre langues officielles dans l'armée; trois codes légaux, et deux écartements de voies de chemin de fer; dix-huit partis politiques luttèrent pour le pouvoir. Dans la nature des choses, la vie politique ne pouvait ressembler de près à celle des états établis d'Europe occidentale.”*²⁸

Cette situation se compliqua encore davantage suite aux agrandissements territoriaux qui suivirent la signature du traité de Riga le 18 mars 1921. Les minorités ethniques étaient très importantes, et pratiquaient des religions différentes. Ainsi les Ukraines, de rite uniaste, constituaient environ 15% de la population de la Deuxième République, les Juifs 8.5%, et les Biélorusses 4.7%. Ces populations n'étaient pas composées de nationaux polonais dans le sens que la période des partitions avait donnée à la nation, car elles n'étaient pas catholiques romaines et ne s'exprimaient pas en polonais. Pourtant elles étaient polonaises dans le sens occidental, car elles vivaient dans le cadre de l'Etat polonais. L'Eglise catholique romaine ne bénéficiait donc plus du monopole qu'elle avait détenu auparavant sur une communauté définie justement par l'adhésion au catholicisme.

La question des nationalités ne trouva pas de solution pendant cette période d'indépendance. Le nationalisme linguistique hérité de la période des partitions ne put se transformer aussi rapidement en nationalisme démocratique, et la concurrence politique incitait certains politiciens à chercher à toucher la "corde sensible" de leurs concitoyens. Tels furent Roman Dmowski, qui demandait une pureté raciale avant même que celle-ci ne devint un slogan nazi, et Adam Koc, qui au milieu des années

²⁶ Bromke Adam, *Poland's Politics: Idealism versus Realism*, Cambridge, Mass., 1974.

²⁷ Davies Norman, *Heart of Europe. A Short History of Poland*, Oxford, Oxford University Press, 1987 (2nd edition), 511 p.

²⁸ Davies Norman, *God's Playground. A History of Poland, Volume 2: 1795 to the Present*, Oxford, Clarendon Press, 1981, p. 402.

'30, lança une offensive de propagande basée sur l'idée d'une polonité (*Polskość*) pure, d'un catholicisme pur, et d'un anti-semitisme virulent. Pendant ces vingt ans d'indépendance, la Pologne ne put forger une culture politique supra-nationale, et lorsque la deuxième guerre mondiale éclata en 1939, les Polonais ne purent pas poursuivre la seule expérience d'indépendance nationale qu'ils ont connue au cours deux siècles passés.

Conclusion

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale la Pologne n'a connu qu'une indépendance limitée puisqu'elle est tombée dans la zone d'influence soviétique suite aux grands traités de l'Après-Guerre, et les Polonais sont parfaitement conscients que leur souveraineté légale n'était record absolu de soulèvements populaires contre le pouvoir communiste.

La Pologne, comme tous les autres pays de l'Europe du Centre-Est sortis récemment du communisme, est le lieu par excellence de conflits idéologiques qui passent par le verbe et les rappels du passé. Comme nous avons cherché à le démontrer, le terme même d'"Europe" ne peut être compris que si on l'inscrit dans le cadre historique du pays où il est employé. Maintenant que la Pologne tient à nouveau sa destinée entre ses mains, les décennies qui vont venir la davantage la diversité de cette communauté de culture.

JAN WORONIECKI
Université de Varsovie

Orientation européenne de la politique étrangère de la Pologne à la veille du XXI^e siècle

La Pologne qui avait été le premier objet de l'attaque de la part des troupes hitlériennes contre lesquelles elle s'était battue pratiquement toute seule (depuis le 17 septembre 1939 envahie de l'Est par l'Armée Rouge), est sortie vainqueur de la II^e guerre mondiale. L'ironie de l'histoire a voulu que gagnant la guerre, la Pologne a perdu pour bien longtemps la bataille pour sa souveraineté. Elle a été libérée par les Soviétiques ce qui signifiait un joug idéologique et un système quasi totalitaire sous le contrôle de Moscou. Le système — ajoutons-le — tout à fait étranger à la mentalité polonaise. Personne autre que Staline lui-même avait exprimé, avant la guerre, une opinion pondérée que le communisme ne pouvait être implanté en Pologne. Quand une occasion s'est présentée, c'est justement ce qu'il a fait, en profitant de la présence de l'armée soviétique sur place et de la NKVD. Ainsi, la Pologne vers la fin de la II^e guerre devait assister aux déplacements dans les directions opposées: à l'Est du point de vue du système politique et social et du modèle économique et à l'Ouest — du point de vue géographique, contrairement aux aspirations de la population. Bien qu'elle s'approche de l'Europe centrale, en effet la Pologne en est devenue séparée par le „Rideau de fer”, se voyant poussée plutôt vers l'Asie...

Pour les Polonais, un tel déplacement devait constituer un choc car — dans son histoire de mille ans — la Pologne gravitait toujours vers la civilisation romaine et celle de l'Ouest ou Sud-Ouest, étant envahie souvent par des hordes venant de l'Asie. 45 ans d'isolement

relatif a fait naître dans la société polonaise de profonds complexes et le désir de se libérer des influences communistes qui — entre autres — la séparaient de l'Europe. Il faut toutefois prendre en considération que même avant qu'elle a regagné son indépendance en 1989, la Pologne n'était jamais — comme l'URSS ou la RDA — un pays clos. Des gens connaissaient, soit par leur propre expérience, soit par celle des autres les conditions de vie et de liberté en Occident. Dans les années 80 quand „le Grand Frère” (les frères, n'est-ce pas, on ne les choisit pas, on choisit ses amis...) a commencé à faiblir, un premier essai en 1980-81 a été entrepris, étouffé par la force, pour se renouveler vers la fin de la décennie. Après viennent les élections „semi-libres” et le remplacement du gouvernement communiste par celui composé de non-communistes sinon anti-communistes.

Juste quelques mois plus tard, non seulement la politique intérieure mais aussi la politique étrangère ont changé pour s'orienter vers l'Europe et — dirai-je — vers les relations tout à fait spéciales avec les États-Unis. On a proclamé „un retour vers l'Europe” bien qu'on n'en soit jamais sorti... Dans tous les domaines — politique, culturel, économique, technologique ou de la gestion, on a commencé une réorientation vers l'Ouest. Des piliers du système nouveau (ou, plutôt, ancien!) étant une démocratie parlementaire et l'économie du marché, on a initié un processus dur de la reconstruction des institutions nécessaires, un „*institution-building*”, pour remplacer celles liées au système dont on a voulu se débarrasser — centralisé, étatisé, ignorant toute l'initiative individuelle. Il faut se rendre compte que les 45 ans du communisme imparfait en Pologne ont presque anéanti l'esprit d'entreprise. On devait recommencer la création des élites nouvelles et, surtout, d'une classe moyenne.

Dans la doctrine politique de la Pologne qui vient de renaître, l'élimination des partages de provenance idéologique venant de l'Empire des Soviets et de l'Europe unifiée a occupé une place dominante. L'Est et l'Ouest — selon cette doctrine — doivent dorénavant ne rester que des termes purement géographiques tout comme la Grande Charte de l'Europe Nouvelle adoptée dernièrement à Paris dans le cadre de la CSCE l'a précisé.

En même temps on constate qu'il ne faut pas ignorer le nouveau danger qui risque d'entraver ce phénomène spectaculaire: les partages économiques et dans le niveau de vie remplacent les par-

tages qui viennent de disparaître. La Pologne a décidé d'ouvrir son économie vers l'extérieur, vers l'Europe avant tout. Malheureusement, ce changement n'a pas été accompagné — jusqu'à présent — par l'amélioration d'accès aux marchés pour nos exportations tandis que depuis le 1 janvier 1991 les échanges avec l'URSS se sont drastiquement rétrécies à cause du changement de la base du paiement — du rouble dit transférable au dollar. C'est pour cela que la Pologne a proposé, à plusieurs reprises, que l'assistance de l'Ouest à l'URSS qu'on a signalé en juillet à Londres à la réunion du Groupe de 7 soit basée sur des exportations à l'Est provenant de la Pologne qui dispose des excédents de marchandises dont l'URSS a besoin, ces exportations étant financées par les pays les plus développés. Il est bien évident qu'on ne peut pas trouver de marchés alternatifs d'un jour à l'autre, surtout pas — disons le franchement — avec des produits d'une qualité médiocre. Il semble que cette question n'a pas toujours trouvé une place suffisamment significative dans les travaux de la CSCE, encore plus significative après les funérailles du CAEM.

Sur la plate-forme politique, une orientation nouvelle de la Pologne libre s'exprimait aussi dans sa participation aux funérailles non moins importantes pour elle et pour l'Europe, sinon le monde entier, notamment du Traité sombre qui porterait le nom peu agréable pour les Polonais — Traité de Varsovie. Ainsi, la division en blocs militaires opposés — surtout en Europe — a finalement pris fin. Néanmoins, la question de nouveaux principes et mécanismes de la sécurité européenne a été posée et — ce qui est un peu surprenant — la plate-forme de la CSCE a été choisie pour servir à ce fin. Selon la Pologne (qui a d'ailleurs proposé cette Conférence encore en 1964) un rôle important dans la préservation de la paix et de l'équilibre stratégique qui est essentiel sur le Continent revient aussi à l'OTAN et, en particulier, à la présence militaire soutenue des troupes américaines en Europe. Pareillement, la puissance grandissante des Communautés Européennes auxquelles la Pologne veut adhérer si tôt que possible (restant réaliste, vers la fin de la décennie, c'est-à-dire après que l'adaptation s'opère chez nous) joue déjà un rôle stabilisant.

D'autres institutions régionales comme Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe, OCDE, Conseil de l'Europe (la Pologne est membre-fondateur de la CEE et aspire à joindre prochainement l'OCDE et le CEE) ou bien la nouvelle Banque Européenne de la Réconstruction

et du Développement à Londres (dont nous sommes membre-fondateur) et la Banque Européenne d'Investissement à Luxembourg (la Pologne en reçoit déjà des crédits) oeuvrent déjà à l'établissement de l'infrastructure de la coopération entre les deux parties de l'Europe. En ce qui concerne l'OCDE, on vient de signer (le 4 juin) un accord de coopération dans le domaine de l'assistance technique pour la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, intitulé „Partenaires dans la période de transformation”.

Pour la Pologne, des organisations sous-régionales qui unissent des pays membres comme par exemple ceux situés autour du Baltique ou bien la Pentagonale qui vient de devenir l'Hexagonale après que la Pologne y a été admise à Dubrownik ou encore le rapprochement entre la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne — constituent des facteurs fortement positifs. Des programmes de l'assistance technique, soit pour aider l'Europe centrale dans sa transformation systémique soit pour y introduire le progrès technologique comme le programme PHARE ou même l'ONU (surtout le PNUD), servent à raffermir des tendances positives mais encore assez fragiles dans leur effort d'ajustement structurel.

L'orientation européenne de la politique polonaise s'exprime non seulement dans ses relations bilatérales de plus en plus étroites avec des voisins à l'Ouest, au Nord ou au Sud, mais également dans l'intensification de son engagement multilatéral. Ainsi, la Pologne participe activement dans les travaux de la CSCE (dernièrement, le symposium sur l'héritage culturel s'est tenu à Cracovie et le Bureau des Elections Libres a été ouvert à Varsovie) ou des organisations du système des Nations Unies. L'orientation nouvelle de la politique de la Pologne se reflète aussi dans ses aspirations qui viennent d'être mentionnées d'entrer aux Communautés Européennes et d'autres organisations régionales en Europe. Depuis le 1 juillet la Pologne est membre du CERN comme premier pays post-communiste y admis.

En revenant aux fondations économiques de ce retour spectaculaire de la Pologne en Europe, avant qu'elle puisse devenir membre de plein pouvoir (les négociations sont en cours sur l'association avec les Communautés) de la „12”, il faut souligner trois aspects importants. Un soulagement de la balance de paiements sous la forme de réduction de la dette extérieure garantie (par le Club de Paris), des crédits, l'assistance technologique — sont une contribution énorme et très appréciée mais pour la restructuration de l'économie, le renou-

vement technologique et l'implantation de la gestion moderne autre chose est nécessaire — des investissements directs semblent être *conditio sine qua non* pour le succès des réformes entreprises, y compris la privatisation en cours. La Pologne comme pays hôte vient de libéraliser la loi sur les investissements étrangers — justement pour les faire venir. Aussi, la Pologne semble être le terrain propice pour les investissements orientés vers le marché de l'Union Soviétique qui est, lui, trop instable en ce moment pour y investir tandis que la Pologne offre des conditions favorables, des garanties en ce qui concerne la propriété et des mécanismes de marché en train de formation — ce qui manque encore là-bas. Deuxièmement, l'infrastructure technique (transports, télécommunication) en Pologne située entre l'Allemagne réunifiée et l'URSS exige certainement une amélioration décisive et une expansion considérable. Des perspectives du transit profitable par la Pologne, direction Est-Ouest et Nord-Sud, sont très prometteuses mais — si on n'agit pas vite — la Pologne peut être laissée de côté... On a besoin d'une nouvelle approche et de l'imagination, pour donner un élan au développement ambitieux, selon la demande anticipée du XXI^e siècle, de cette infrastructure. Des solutions nouvelles en Europe centrale comme le TGV ou des autoroutes payantes sont à étudier et le financement des sources multilatérales et privées (surtout par les capitaux étrangers) doit être prévu — et encouragé. L'expérience récente comme par exemple le tunnel sous la Manche offre des indications tout à fait valables — pour les imiter, en les changeant selon besoin. Troisièmement, des liaisons économiques entre les grandes régions de la Pologne et les pays de l'Europe occidentale. Pour réveiller l'initiative locale, l'assistance technique (la Commission de la CEE dispose d'une expérience appréciable!) décentralisée ainsi que des liens économiques entre de telles régions seraient très utiles à promouvoir. Pendant la période communiste, des gens ont appris qu'il était mieux (au moins ça ne portait pas de danger) de suivre des instructions et de ne pas prendre l'initiative dans leurs mains. Dans les conditions changées, ils ne profitent pas des occasions qui se présentent mais attendent encore. Certes, il ne suffit pas de changer l'environnement du business. Il faut une formation prolongée et il faut créer, sur place, des institutions flexibles et non-bureaucratisées pour donner un appui pratique à toute initiative locale valable.

L'échelle des mesures d'appui à prendre qui sont indispensables pour le succès des réformes en Europe centrale fait penser au nouveau plan

international ou bien à un retour vers — toutes proportions gardées — la Plan Marshall qui a — rappelons-le — envisagé l'assistance à ces pays mais — vu leur subordination à l'URSS — les a exclus après le refus de leur part fait sous la pression soviétique. Un tel plan devrait être financé — bien sûr — en premier lieu par les pays qui dans le passé en ont profité et pas principalement — comme jadis — par les Etats Unis. Comme avec l'Europe de l'Ouest il y a 40 ans, il pourrait, entre autres, aider à rétablir des liens économiques dans la sous-région de l'Europe centrale (ou même entre elle et l'URSS) et son potentiel d'exportation. En même temps, le cadre juridique et d'ailleurs plusieurs solutions et objectifs du Plan Marshall restent — envers l'Europe centrale des années 90 — toujours valables, y compris l'intégration des pays bénéficiaires entre eux et avec l'économie mondiale. Il va sans dire que la réalisation d'un tel plan contribuerait significativement à l'unité de l'Europe et éviterait que le risque de division économique s'installe bel et bien entre ses deux parties maintenant réunifiées.

Ainsi, l'orientation européenne de la politique étrangère de la République de Pologne, tout comme de beaucoup d'autres pays de la sous-région, reste une fondation de leur conception des relations avec l'étranger. Certes, il faut admettre que le succès de cette orientation et, en général, des réformes profondes en Europe centrale, est important non seulement pour les pays concernés. Il l'est pour l'Europe toute entière — du point de vue politique et économique (les marchés à saisir) ou bien écologique (vu la pollution trans-frontières). L'Europe, pour sa prospérité, sécurité et, par conséquent, sa position dans le monde comme une grande puissance, a besoin des relations plus proches avec les pays situés dans sa partie centrale et à l'Est. L'indépendance regagnée par ces pays va renforcer l'Europe de l'Ouest, elle l'a déjà fait. Sa sécurité aussi. C'est pour cela que la session ministérielle de l'OTAN à Copenhague les 6 et 7 juin a déclaré que la sécurité des Etats qui sont membres de l'OTAN est liée indissolublement à celle de tous les autres Etats en Europe et que le renforcement et la consolidation sur le continent des sociétés démocratiques et de leur liberté est dans l'intérêt de cette organisation.

La „perestroïka” en l'URSS et des changements historiques dont nous sommes témoins dans sa politique étrangère qui ont facilité, volontairement ou pas, les „révolutions de velours”, sont un bon signe pour l'Europe toute entière. Pour la Pologne, située entre l'Allemagne (maintenant — réunifiée avec l'appui — entre autres Etats — de la Pologne) et l'URSS, une chance vraiment historique s'ouvre d'avoir de

bonnes relations avec les deux voisins si puissants — vu l'intégration interne de l'Allemagne unifiée et la libéralisation en cours en URSS. Pour la Pologne, il y a finalement une chance sans précédent d'en profiter, au lieu des problèmes qu'elle avait toujours à cause de sa position géographique inopportune. La Pologne a conclu deux traités avec l'Allemagne et négocie maintenant un traité avec l'URSS qui doit mettre nos relations avec elle sur une nouvelle base dépourvue des éléments idéologiques et de non-équivalence. Par ceci, la Pologne va non seulement régler des questions vitales de ses relations de voisinage avec les deux pays mais aussi elle va faire une contribution à la construction de l'édifice de la paix en Europe. Comme le ministre des affaires étrangères de la Pologne, professeur Krzysztof Skubiszewski l'a formulé devant la Diète, „nous construisons avec les autres Etats de l'Europe de coopération et de solidarité, l'Europe basée non pas sur l'équilibre de force (et de peur!), en particulier entre les grandes puissances mais l'Europe basée sur l'équilibre des intérêts et la bonne volonté de collaborer et de serrer des liens entre les Etats”.

BOHDAN JAŁOWIECKI
Université de Varsovie

Quelle Europe?

Motto:

„Dans ma conviction Europe en tant que maison commune ne peut se créer que quand tout le monde y aura son propre logement très bien aménagé. Par contre, une Europe où toutes les nations particulières seraient privées de ces logements commode où ne serait-ce étaient dans ces logements mal à l'aise — est une fiction”.

[Paweł Hertz].

L'Europe — comme écrit Edgar Morin — c'est une notion géographique privée de frontières avec l'Asie et une notion historique aux frontières variables. L'Europe devient de plus en plus une notion subjective. Ce continent aux frontières floues et pas très bien définies est perçu d'une façon qui n'est pas uniforme. Pour un Français ou un Allemand moyen, l'Europe ce sont surtout, sinon uniquement, les pays de la Communauté Economique Européenne. Les habitants des pays post-communistes d'Europe centrale sont enclins à élargir la notion de l'Europe en y englobant leur propre région. Par ailleurs, les habitants de l'URSS trouvent qu'eux aussi appartiennent à l'Europe car elle s'étend de l'Atlantique jusqu'à l'Oural.

Si l'Europe même est une notion mal définie, l'Europe centrale est une notion totalement floue. Il n'est pas possible de définir ce territoire ni géographiquement, ni d'une manière historique. On peut néanmoins avancer l'hypothèse, que c'est un territoire situé entre deux puissances — l'Allemagne et la Russie. Il constituerait donc un champ entre deux

pôles, dont l'influence attire ce centre d'un ou de l'autre côté. Ceci est, bien sûr, une définition très générale et s'applique d'une manière assez diversifiée aux pays particuliers de cette partie de l'Europe. La conception du champ entre les deux pôles peut être sans doute motivée par les événements du XX^e siècle, en particulier quant à la Pologne. La période entre les guerres peut être définie en tant qu'une période d'une croissance de l'équilibre entre les pôles, donc d'une certaine indépendance du dit champ. La II^{ème} Guerre Mondiale a provoqué le contact des deux pôles, donc la disparition de ce champ, un état qui a duré jusqu'à l'année 1989. On traverse actuellement une période d'un considérable affaiblissement d'un des pôles, qui n'es pas capable, au moins pour le moment, d'effectuer une influence efficace sur le champ. Ceci crée un vide, ce qui doi provoquer une croissance de l'influence de l'autre pôle.

La situation de la Tchéco-Slovaquie est meilleure car la localisation de ce pays par rapport au cours d'immémoriaux circuits militaires entre l'Ouest et l'Est lui donne un sens de sécurité un peu plus grand. Une situation encore meilleure, c'est celle de la Hongrie, un petit pays localisé de côté de principaux circuits militaires de l'Europe, mais aussi à l'écart du „bassin balcan”. Ces deux pays jouissent aussi d'une situation favorable par le fait qu'ils sont en un certain sens les héritiers de la monarchie des Habsbourgs dont l'appartenance à l'Europe ne peut pas être mise en doute.

Le cas de la Croatie et de la Slovenie est très intéressant, ces pays ont toujours appartenu à l'Europe et actuellement quand cette création assez artificielle qu'est la Yougoslavie a commencé à se désintégrer, veulent revenir à cette Europe. La localisation extrêmement périphérique de la Roumanie et de la Bulgarie avec tout leur passé historique font que c'est plutôt avec difficulté que l'on peut les compter parmi les pays de l'Europe centrale. Tout ce territoire a quand même certains traits communs, ceux de l'appartenance, pendant une période de plus de 40 ans, à l'ancien „camp socialiste”. Il reste encore le territoire des pays baltes qui, eux aussi, ont leurs aspirations européennes et veulent se séparer de l'URSS.

L'Europe centrale est aussi une notion idéologique et cette notion a un caractère très diversifié. Elle englobe de vieux mythes de la mission culturelle et politique de la monarchie des Habsbourgs, plusieurs versions des mythes allemands („Drang nach Osten”) en partant de la pure colonisation jusqu'à la suprématie culturelle et civilisatrice — et la conception du rempart qui protège l'Ouest contre la barbarie bolchévique.

Cette façon très subjective de percevoir l'Europe se retrouve en un certain sens dans la réalité — car chaque façon de percevoir l'Europe

a une certaine raison d'être. Chacune de ces trois façons de définir l'Europe reflète aussi une situation psychologique, une certaine option. Les hommes de l'Ouest, occupés par leurs propres problèmes, voudraient oublier que les pays post-communistes existent. Ces pays séparés pendant un demi-siècle presque de l'Occident par le „rideau de fer” deviennent maintenant des parents pauvres de plus en plus encombrants qu'on doit aider pour des raisons éthiques, mais leurs prétentions et leurs problèmes ne sont pas seulement peu compréhensibles mais deviennent de plus en plus embarrassants. L'Europe Occidentale a suffisamment de ses propres problèmes relatifs à l'intégration, à la concurrence du Japon, à l'instabilité au Proche Orient et à l'absorption de l'Allemagne de l'Est, c'est pourquoi — d'une façon polie mais décidée — elle repousse les propositions d'étroits liens politiques, économiques et militaires avec les pays post-communistes à un avenir qu'elle ne définit pas. Ces pays se sentent à leur tour menacés par la puissance militaire de l'URSS toujours intacte et la direction des changements dans ce pays qu'il est si difficile à prévoir — et cherchent à trouver, toujours sans succès, une nouvelle formule de sécurité.

Les pays d'Europe centrale se sentent rejetés, ce qui accroît les sentiments de frustration chez leurs citoyens, sentiments résultant d'un niveau de civilisation et niveau de vie distinctement plus bas. Les pays post-communistes ont été et sont toujours des périphéries de l'Europe et rien n'annonce un changement de cette situation dans un avenir prévisible. Tout au contraire, le décalage du niveau matériel et de la civilisation, entre l'Ouest et l'Est, va s'approfondir. Le sentiment de rejet par l'Occident ne sera pas atténué à long terme par la liberté de voyager entre les deux parties de l'Europe — cette liberté a été accrue par l'abolition dans certains pays de l'Europe occidentale des visas pour les Polonais, les Tchèques, les Slovaques et les Hongrois. Ceci constitue un fait psychologique important, bien qu'instantané, mais bientôt il deviendra une situation normale et son influence positive sur les sentiments des citoyens des pays post-communistes va s'affaiblir d'une façon très considérable.

Pendant un demi-siècle presque les pays de l'Europe centrale ont vécu dans le monde irréel de l'utopie socialiste, qui, selon la doctrine, devait constituer „la fin de l'histoire”. Le système d'éducation et de propagande soulignait à chaque pas la supériorité du système social du socialisme réel qui garantissait à tout le monde le droit au travail, à l'éducation et au logement. Dans son discours idéologique, le système se disait égalitaire, juste et mettant tout le monde à l'abri tout en assurant un développement constant et harmonieux tant de la société et de tous les citoyens. Les

soi-disant conquêtes du socialisme devaient justifier des différences passagères entre le niveau de vie des citoyens des deux côtés du „rideau de fer” .

Bien que le monde qui a été créé ait constitué un monde des contes de fée et que la réalité n'ait pas été conforme à cette image, quand même une grande part de cette utopie s'est retrouvée dans la conscience sociale en provoquant la création des espoirs de la société dont une partie considérable continue à penser que le capitalisme doit réaliser toutes les promesses du socialisme — mais d'une manière meilleure, plus rapide et plus efficace.

La société confrontée avec la réalité brutale, avec une chute considérable du niveau de vie, avec le chômage à grande échelle, avec le problème des logements qui devient une question de plus en plus cruciale, les inégalités sociales — cette société ne peut plus se retrouver dans le cadre du nouveau système.

La pédagogie sociale que l'on applique actuellement dans le cadre du système de propagande affermit malheureusement cette situation. C'est le système communiste que l'on charge de toutes les erreurs dont résultent les difficultés économiques, le niveau de vie tellement bas et le retard civilisatrice — tout en oubliant que pendant la période entre les deux guerres des pays comme la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie, la Slovaquie ou la Bulgarie étaient de lointaines périphéries de l'Europe, divisés des pays occidentaux d'une distance énorme. Cette distance s'est encore aggrandie au cours du dernier demi-siècle à cause de l'accélération considérable des progrès de la croissance industrielle et du développement relatif à la civilisation à l'échelle mondiale. A cause d'une forcée „construction du socialisme” des pays comme la partie Tchéque de la Tchéco-Slovaquie et la Hongrie sont devenus des périphéries de l'Europe.

En plus, au moins dans les mass-média en Pologne, on essaye actuellement de faire croire à la société, qu'une part de la responsabilité pour tout ce qui est arrivé retombe sur l'Occident car cet Occident a vendu les pays de l'Europe centrale et ceux de l'Europe de l'Est, par le Traité de Yalta, à l'Union Soviétique. Ceci accrue, évidemment, les prétentions de ces pays. Cette pédagogie est peut-être utile à court terme car elle justifie le manque des succès visibles des équipes qui sont au pouvoir dans ces pays, mais à long terme elle conduit à un échec évident, car elle approfondit le gouffre psychologique entre l'Europe Occidentale et les pays post-communistes.

Pour essayer de répondre à la question: „Quelle Europe?”, il faut se pencher sur l'histoire, qui ne justifie rien, mais éclaire bien de choses.

Les pays d'Europe centrale ont des traditions relatives à leurs Etats d'une assez courte durée, si l'on prend en considération la période la plus importante du point de vue contemporain de la formation d'un Etat moderne. L'esquisse du système politique actuel résulte du Traité de Versailles et c'est grâce à ce traité que des pays comme la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie ont pu naître ou renaître. Le processus de la création de l'Etat qui a commencé aux XIX^{ème} siècle et qui ne s'est pas terminé, notamment à cause du manque du cadre formel de l'Etat, s'est poursuivi dans ces pays pendant la période entre les deux — guerres — ainsi que le processus de l'adaptation de la nation en cours de formation à l'existant territoire politique.

Quels sont les liens communs entre les pays mentionnés qui sont situés sur un territoire entre deux mers sauf cette appartenance au so-disant camp socialiste qui s'est poursuivie pendant un demi-siècle presque? Il n'y en a pas beaucoup. Dans ces pays on parle plusieurs langues différentes, ils ont un passé et une tradition culturelle qui ne sont pas les mêmes. Ils sont divisés par des conflits qui durent depuis des siècles — des fois ils sont latents mais parfois ils éclatent violemment.

Les frontières des pays sur ce territoire ont un caractère arbitraire et on peut les comparer en un certain sens à la division de l'Afrique par le Congrès de Berlin. Elles ont été tracées par des puissances victorieuses après la Première et la Deuxième Guerre Mondiale au mécontentement de presque tous les pays intéressés. Les gouvernements, pour la plupart, ne mettent pas en question ces frontières, mais une partie considérable des populations ne les accepte pas et elles peuvent toujours devenir un facteur qui causera des conflits ouverts.

L'ordre en Europe après la Deuxième Guerre Mondiale défini par les grandes puissances à Yalta a provoqué des corrections considérables dans la forme politique de l'Europe centrale et orientale. Des pays comme la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie ont disparu absorbés par l'URSS, la Pologne a perdu ses territoires de l'Est et a été poussée, au détriment du territoire de l'Allemagne, vers l'Ouest et la Roumanie a perdu la Moldavie.

Le système communiste dans cette partie du continent a arrêté les procès de formation d'Etat non terminés. En se servant de la phraséologie internationaliste, il étouffait les aspirations des minorités ethniques et culturelles à avoir, et en particulier à exprimer leurs particularités. Dans cette atmosphère le sentiment d'injustice s'approfondissait d'une façon cachée, pour éclater avec une grande force en 1990.

Quant à cet aspect, l'exemple de la Yougoslavie est caractéristique, elle se désintègre actuellement en quelques petits Etats séparés, ce qui non seulement n'arrêtera pas l'explosion des nationalismes, mais tout au contraire va aggraver ces problèmes d'une manière plus considérable. Une importante minorité Serbe en Croatie constituera sans doute le facteur destructif de la république indépendante. La minorité albanaise à Kosovo sera un cas similaire.

Une situation aussi dangereuse, qui pourrait provoquer la désintégration de l'Etat, existe aussi en Tchécoslovaquie; une grande partie des Slovaques réclame l'indépendance, et ces prétentions sont très mal vues, à part les Tchèques bien entendu, par la minorité hongroise dans ce pays qui voit dans le chauvinisme slovaque une menace.

L'Occident, lui non plus, n'est pas libre des conflits relatifs à des minorités, des conflits ethniques et culturels. On peut nommer les revendications des Basques des Corses et le problème de l'Irlande du Nord, mais malgré le fait que ces conflits prennent parfois des aspects spectaculaires et sanglants, ils ne menacent pas la stabilité de l'Espagne, de France ni celle de la Grande Bretagne.

Quant à la Pologne, la situation est meilleure, car les minorités ethniques et nationales ne sont pas nombreuses. Il y a quand même des problèmes liés aux revendications des Biélorusses, des Ukrainiens et des Lituanais, et avant tout à celles du groupe culturel silésien dont une partie — du à la politique de discrimination et d'unification de l'Etat communiste — manifeste actuellement l'appartenance à la nation allemande. Ceci est un cas intéressant car nous avons là à faire avec une population vivant sur une frontière, sur les confins polono-allemands, qui n'a jamais eu une conscience nationale distincte, ni une conscience allemande, ni polonaise, mais seulement une conscience régionale silésienne.

Pendant le plébiscite qui a eu lieu après le Traité de Versailles, quand les habitants de cette région déclaraient leurs choix, ils le faisaient d'après leurs opinions individuelles et la ligne de démarcation divisait parfois une famille. Les trois Insurrections Silésiennes ont fait preuve d'un degré considérable d'identification d'une part de cette population avec la Pologne — il fallait souvent sacrifier sa vie. Malheureusement la politique de discrimination des autorités communistes, surtout pendant les années après la Deuxième Guerre Mondiale, a indisposé contre la Pologne une grosse partie de la population, même ceux qui ont pris part aux Insurrections et leurs enfants. Ou bien ils sont partis en Allemagne, ou ils sont devenus animateurs du mouvement de la minorité allemande en Pologne.

En Silésie, une région qui avant la Deuxième Guerre Mondiale avait

une autonomie considérable, on distingue d'une manière de plus en plus visible des tendances séparatistes. on élabore même et on colporte des projets de la „Grande Silésie” qui comprend une partie des territoires appartenant à la Pologne et à la Tchéco-Slovaquie et qui pourrait jouir d'une large autonomie dans le cadre d'une confédération avec l'Allemagne.

La réunification de l'Allemagne après la période de l'euphorie lié à celle-ci semble un procès bien plus compliqué qu'il ne le paraissait. L'adaptation des structures politiques, économiques et sociales héritées de la République Démocratique d'Allemagne sera un long procès plein de contradictions. Le retard économique et civilisatrice de l'Allemagne de l'Est provoque le sentiment d'un profond désavantage qui provoquera à son tour une frustration et une agression lesquelles trouveront un reflet dans le nationalisme et le chauvinisme. Les lands de l'Est sont un sorte de laboratoire du changement sur le plan social, du passage du communisme au capitalisme dans le cadre d'une même nation. Ce fait-là ainsi que la richesse, les possibilités techniques et gestionnaire de la République Fédérale d'Allemagne rendent ce procès quand même un peu plus rapide et moins douloureux.

Il est une chose évidente que le procès du passage au capitalisme et d'adaptation aux structures contemporaines de l'Europe occidentale sera bien plus difficile dans d'autres pays d'Europe Centrale.

Les difficultés économiques, de même que le sentiment de désavantage et du manque de perspectives vont affruster en de nombreux mouvements sociaux qui auront un caractère réinductif. Les couches de révolte seront exploitées à des fins politiques par les groupements politiques luttant pour le pouvoir. Tous les échecs et les difficultés liées aux réformes devront être justifiées d'une façon ou d'une autre vis à vis de la société mécontente. La faute sera attribuée, ce qui se fait déjà, aux étrangers. Selon la conjoncture politique et le lieu, la fonction du coupable responsable pour tout ce qui ne va pas, peut être remplie par un capitaliste, un communiste, un Juif, un Allemand, un Russe, un Tchéque, un Slovaque, un Polonais, un Hongrois etc. Un des éléments de la doctrine des pays du „camp socialiste”, c'était l'amitié entre les nations bâtissant le „socialisme”. Ce n'était toutefois qu'une „amitié” officielle plutôt entre les cadres politiques et des partis qu'entre les citoyens de ces pays séparés par des frontières assez hermétiques. L'aversion entre les citoyens des soi-disant „pays socialistes” était alimentée par la propagande intérieure qui rendait coupables pour, par exemple, le manque de produits sur le marché les voisins qui, d'après elle, les achetaient en grandes quantités.

Les sociétés des pays post-communistes sont séparés par un manque de confiance profond, et très souvent par une aversion, qui peut se mettre à jour d'un moment à l'autre en forme des conflits plus ou moins violents liés aux frontières et à d'autres questions. Les Hongrois ne peuvent toujours pas accepter la perte de la Transylvanie. Les controverses entre la Bulgarie et la Yougoslavie ne sont toujours pas réglées etc.

Il y a un conflit d'intérêts entre les pays d'Europe centrale lié à la course à la Communauté Européenne. Chaque pays trouve qu'il faut qu'il y arrive le premier. La Pologne — car c'est elle qui a donné l'exemple et qui a été la première à abolir le communisme, la Tchéco-Slovaquie et la Hongrie — car grâce à l'héritage de la monarchie des Habsbourgs elles ont les traditions européennes les plus longues et sont les plus avancées sur le plan de la civilisation. Un demi-siècle presque du „socialisme réel” dans les pays de cette partie du continent les a éloignés de l'Europe — et, en même temps, ils ne se sont pas rapprochés mutuellement, ni économiquement, ni psychologiquement.

Les pays de l'Europe centrale ne peuvent pas venir à bout avec leurs propres identités, car les procès de formation des états-nations ne se sont pas encore tout-à-fait terminés. Les procès de formation des nations qui se sont terminés dans la majorité des pays de l'Europe occidentale avant la Première Guerre Mondiale sont toujours en cours aux périphéries de l'Europe. Les nations et les sociétés particulières ont des problèmes avec leurs Etats desquels elles ne sont pas sûres et qu'elles mettent toujours en question. Il n'y a rien d'étonnant dans tout cela, car jusqu'à la Première Guerre Mondiale les pays de cette étendue étaient dominés par des puissances étrangères — la monarchie autrichienne, l'Allemagne et l'Empire Russe. L'Etat était l'instrument d'une domination étrangère et ses institutions étaient des institutions ennemies à un degré plus ou moins avancé. Le court délai de l'existence de ces Etats pendant la période entre les deux guerres n'a pas suffi à créer chez eux le sentiment de posséder leurs Etats. La période de la domination soviétique sur les pays de l'Europe Centrale a fait reculer les procès de l'absorption de l'Etat et de son acceptation en tant qu'Etat que l'on possède réellement jusqu'à la période d'avant la Première Guerre Mondiale. C'est un trait caractéristique des Polonais en particulier mais aussi des autres pays de cette étendue — celui d'un manque de confiance et d'une aversion envers l'Etat qui constitue une institution imposée, étrangère et souvent ennemie. Les institutions de l'Etat sont sans cesse contestées et on leur refuse le droit à donner le cadre à la vie sociale sur un territoire donné. Pour un Français ou un Allemand l'Etat, c'est une chose évidente. Il peuvent bien se plaindre

de la bureaucratie, d'une étendue trop grande de la centralisation ou de l'intervention de l'Etat, mais personne ne considère, sauf les anarchistes qui sont en marge, l'institution de la République Française ou celle de la République Fédérale d'Allemagne en tant qu'une institution par principe ennemie par rapport au citoyen.

Il faudrait penser qu'avant que l'intégration des deux parties de l'Europe puisse s'effectuer, les citoyens des pays de l'Europe centrale devront tout d'abord venir à bout avec leur propre identité et avec leur notion de l'Etat. Seulement quand leurs propres institutions de l'Etat seront acceptées par eux-mêmes, on pourra penser à l'acceptation de l'intervention des institutions dont le cadre dépasse la nation dans la vie économique, politique et sociale.

En Pologne, il existe par exemple une profonde aversion à la pénétration du capital étranger qui, indépendamment des difficultés bureaucratiques, des inconformités des lois et les changements constants des règlements, constituera un obstacle important dans la modernisation de l'économie polonaise. Cette aversion, fortifiée depuis un demi-siècle presque par la propagande communiste qui essayait d'épouvanter deux générations des Polonais par le capital étranger, responsable selon elle pour le sous-développement du pays avant la Deuxième Guerre Mondiale et pour l'exploitation et la pauvreté de la classe ouvrière, résulte toutefois surtout de la crainte de „l'étranger”, „l'inconnu”, capable de mettre en danger ce faible et instable sens de „l'identité”.

Dans les pays de l'Europe centrale, à cause des procès de formation de l'état-nation pas terminés, il existe une susceptibilité à la xénophobie et aux idées nationalistes. Bien que certains expriment l'opinion que la notion de l'état-nation soit un anachronisme au sein de l'Europe qui est en train de s'unifier, ceci ne s'applique pas aux pays de l'Europe centrale.

Bien qu'aucune société ne soit exempte de xénophobie, toutefois l'aversion aux étrangers est particulièrement forte et universelle dans l'Europe centrale. En France, en Angleterre, dans la République Fédérale d'Allemagne et dans d'autres pays il existe le problème des ouvriers étrangers, on voit apparaître des vagues du chauvinisme dirigées contre des Algériens, des Turcs, des Noirs etc., mais ces comportements sont modérés par la stabilité du système, par le haut niveau de vie de la population du pays, et en plus elles ont un caractère localisé.

Pour citer des exemples, l'antisémitisme polonais, bien qu'aggravé d'une façon considérable par les mass-média de l'Ouest, est un fait¹.

¹En Pologne on ne tenait pas jusqu'à présent de statistique relative à la nationalité ou à la religion. Selon les estimations existantes parmi les habitants de la Pologne il y a de quelques

Ce phénomène a quand même un caractère très particulier car on constate l'existence de ces idées dans un pays dans lequel il n'y a presque plus de Juifs et dans lequel la génération la plus ancienne seulement se rappelle de leur présence avant la deuxième Guerre Mondiale. Cet antisémitisme constitue une expression généralisée d'une xénophobie, ainsi que d'une aversion à chaque personne qui ne partage pas nos idées. Il n'y a que „le communiste” qui peut concurrencer aujourd'hui le stéréotype du Juif en tant que responsable de tout ce qui va mal. Les milieux qui accusent les Polonais de l'antisémitisme, généralement ne se rendent pas compte du fait que ces attitudes n'ont aucun rapport social. Il serait indispensable d'ajouter que dans la conscience courante des Polonais les citoyens de l'Etat d'Israël ne sont pas identifiés avec les Juifs et jouissent en Pologne d'une sympathie générale. On a pu constater cela au cours de l'opération „l'Orage dans le désert” pendant laquelle, contrairement à plusieurs pays de l'Ouest, les tendances proaméricaines et proisraéliennes et symétriquement antiarabes se sont manifestées. On peut l'expliquer en partie par une réaction au soutien des Arabes par le régime communiste.

L'Europe est donc toujours divisée économiquement et d'une manière psychologique et les lignes de démarcation sont les résultats des procès „de longue durée”. Ceci est un partage qui distingue un centre riche et de pauvres périphéries. Ce partage constitue une sorte de rupture de la continuité civilisatrice, il y a une grande différence — dans les deux parties de l'Europe — dans le développement de l'équipement technique et celui de l'infrastructure, dans l'efficacité des structures organisationnelles et dans le système des lois. Les hommes qui habitent des deux côtés de la ligne invisible qui va de Szczecin jusqu'à Trieste vivent aujourd'hui dans un temps différent. Les différences relatives à la civilisation se reflètent dans la structure sociale et dans les différenciations culturelles qui s'expriment dans la façon de penser, dans des attitudes et comportements sociaux.

Certains pays de l'Europe centrale, et parmi eux surtout la Pologne, tout en exprimant leur volonté de revenir à l'Europe en même temps s'éloignent d'elle — en plongeant dans un fondamentalisme catholique et dans la vague croissante de l'intolérance². A la place du „rideau de fer”

à plus de dix mille de Juifs. Pour comparer, en France — plus d'un demi-million. Selon un sondage du centre de recherches sur l'opinion publique gouvernemental (CBOS) portant sur l'antisémitisme, 5% environ de la population déclare des attitudes antisémites à l'extrême. 10% des Polonais manifestent des attitudes fortement antisémites, 16% manifestent un antisémitisme modéré ou faible. [Hebdomadaire „Polityka” nr 15/1991].

²Voici rien que quelques exemples. Le catholicisme devient peu à peu la religion de l'Etat, on met de plus en plus en question la séparation entre l'Eglise et l'Etat et sa neutralité idéologique. La religion catholique est de nouveau enseignée dans les écoles d'Etat, on va bientôt introduire

il se crée une toile d'araignée de l'incompréhension mutuelle. Il ne semble pas que les divisions existantes puissent se réduire avant la fin du XXe siècle, tout au contraire, elles vont s'accroître pour le moment comme c'est le cas de la Pologne qui dans plusieurs domaines recule jusqu'aux temps de plus d'un demi-siècle.

L'Europe occidentale aperçoit ces phénomènes et les regarde d'un oeil gêné. Elle a toutefois, et ses intellectuels en particulier, ses propres complexes par rapport à cette autre Europe. Ceci a été caractérisée d'une manière très juste par Danilo Kisz:

„Cet intérêt soudain que l'on porte sur la dite Europe centrale n'est pas seulement le résultat du fait que l'on s'est rendu compte qu'une culture homogène reste à l'ombre, mais il est surtout la conséquence d'une conviction qui vient de mûrir à l'Ouest, celle qu'avec la division manichéenne Est — Ouest une partie de l'Europe a disparu dans sa totalité — comme dans un brouillard. C'est alors que les intellectuels occidentaux éclairés par les 'soleils rouges qui brillent à l'extérieur de la petite Europe' ont compris, et cela avec étonnement, que cette partie d'Europe située géographiquement au centre, sous l'aspect culturel — à l'Ouest et politiquement — à l'Est (comme dit Kundera) est perdue à jamais.”

L'Ouest pourrait quand même être satisfait, le communisme ne fait plus peur dans l'Europe, mais il y a toujours l'Empire Russe et c'est cet empire auquel le Monde Occidental s'intéresse vraiment. Pour l'Europe centrale il lui reste des mots d'encouragement et un certain champ d'aide pour qu'il n'y ait pas de désordre aux périphéries de l'Europe. Les deux parties de l'Europe s'occuperont, pour dire la vérité, rien que d'elles-mêmes, comme c'était le cas avant, et le dialogue sur les difficultés quant à l'intégration paneuropéenne se poursuivra toujours au contentement des hommes politiques et des experts aux conférences internationales et aux symposia pendant au moins une bonne partie du XXIe siècle.

Littérature citée:

- Morin E., 1988, *Penser: Europe*, Editions „Wola”, Varsovie, page 19.
 Kisz D., 1989, *Variations sur des sujets d'Europe Centrale*, „Res Publica”, nr 1, page 24.

l'interdiction absolue de l'avortement, on a supprimé les cliniques où on effectuait l'insémination in vitro car ceci n'est pas conforme à la religion. La Pologne sera donc le premier pays européen à condamner les enfants qui naîtront de cette manière. On parle de plus en plus ouvertement de la possibilité d'interdire les divorces. Et c'est les évêques et les curés qui souvent acceptent ou désignent les candidats aux postes dans les institutions gouvernementales ou locales, les députés, les sénateurs et les conseillers municipaux.

NICOLE MATHIEU
STRATES CNRS Paris

Le local, l'une des formes de l'identité européenne?

Les récents évènements politiques, à l'Est comme à l'Ouest, oblige le chercheur en sciences sociales et la géographe que je suis à une reformulation radicale de ses problématiques et de ses habitudes d'analyse. Construire la question de l'Europe est de venu une priorité absolue. Ce texte n'est que conjecture, hypothèses pour entrer, transnationalement et sans entériner la division encore tenace entre „pays de l'est" et „CEE", dans la réflexion sur ce que pourrait être une culture européenne à l'horizon 2000. Ceci suppose une rupture épistémologique, la rupture en particulier avec les pratiques spécialisées de discipline et de champ géographique. Il faut aussi peut-être tenter de retrouver le souffle d'un géographe comme Demangeon qui, entre les deux guerres, écrivait sur l'Europe. Il faut essayer de se comporter non pas comme le dépositaire d'un savoir antérieur déjà reconnu, mais comme un intellectuel dans un rapport avec une construction culturelle, engagé dans une réflexion fondamentale sur le politique au sens originel de „polis", prêt à mobiliser un capital antérieur porteur de diversité pour en extraire et en projeter les éléments d'unité, pour construire l'identité Européenne. Le titre du colloque ne lance-t-il pas le défi (ou l'épreuve de vraisemblance) d'une „Europe unifiée"?

Aussi ce propos s'inscrit dans un ambitieux projet de travail intitulé „le rêve Européen" ou „l'identité Européenne". Où des intellectuels, philosophes, scientifiques et artistes, se proposent de „retrouver les transversalités européennes que le XIX^e et le XX^e siècles ont recouvertes et de repenser l'idée de l'humanité que les moments d'émergence d'une culture européenne, d'Athènes au Siècle des lumières, firent circuler dans

des figures de pierre et dans les signes des livres" (cf. *Le rêve Européen*, 1990).

Préambule

„Peut-on produire une idée de l'Europe? L'Europe est-elle une Idée? Peut-on simplement — et ce serait déjà beaucoup — construire la question de l'Europe? A s'appuyer sur l'économie en effet, sinon même à lui donner la primauté, on peut sans doute construire un grand marché et le qualifier d'europpéen; on peut même, en s'appuyant sur la jurisprudence constituée progressivement à partir de cas posés par la circulation des marchandises, des capitaux et des hommes, définir un ensemble social lui aussi qualifié d'europpéen, espace clos que guette son auto-dissolution dans la technique, la marchandise et les technologies du social. Car on voit bien que la technique et l'économie, s'ils eurent leur lieu de naissance en Europe y reviennent sous leur traduction américaine (voire japonaise) et que le social, s'il répond (bien ou mal) aux règles de l'Etat de droit, ne suffit pas à instituer ni l'idée, ni même la question de l'Europe. C'est qu'il y va, en effet, d'autre chose que de la marchandise ou du social et de la sociologie, il y va de cette question venue de la philosophie grecque: comment penser l'égalité et la différence?" (idem, 1990).

Pour découvrir cette transversalité il faut donc avant tout se poser cette question: y-a-t-il aujourd'hui une culture que l'on pourrait nommer „européenne", qui se manifesterait dans ce que l'on désigne habituellement sous le nom de culture, et que définissent les paradigmes modernes de la bibliothèque, du musée et la forme toujours précaire de la démocratie. Culture européenne qui a existé — c'est cela que l'on désigne lorsqu'on parle de philosophie antique grecque, d'empire romain, ou encore de judaïsme ou de catholicisme, ou enfin de Renaissance italienne ou de Siècle des Lumières. Depuis l'Europe s'était retrouvée à travers l'évènement français et universel de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, une idée européenne s'était alors étayée sur des interrogations communes par delà la diversité des langues. Mais qu'en est-il aujourd'hui où l'Europe, hantée de la technologie totalitaire qu'elle a secrétée semble avoir abandonné l'idée même d'une représentation de sa propre culture? Peut-on retrouver une communauté de sens partagé, même sous la forme du conflit?

Mais il faut aussi constituer des objets de réflexion et les tester. Y-a-t-il une Europe? des Europes? La question européenne, entre autres objets, pousse à une redécouverte de la géographie car il s'agit bien de définir

une singularité qui n'exclut pas la diversité, il s'agit bien de retrouver des espaces de la rencontre, réseaux itinéraires ou carrefours où peut se constituer (se constitue) „sous” les Etats constitués une idée concrète de l'Europe. Le texte auquel je fais référence inclut dans ses propositions de travail un thème intitulé „droits de l'homme, frontières et 'retour' de la géographie”¹ qui met en avant le concept de limites (frontières et bornes; centre et périphérie) mais aussi celui de territoire ainsi que la méthode du regard croisé de l'Est sur l'Ouest et de l'Ouest sur l'Est. C'est ce pari que je voudrais tenir aujourd'hui, ou plutôt dans lequel je voudrais que nous nous engagions: le concept de „local” (avec son équivalent „territoire” et les mouvements sociaux autour du développement local) me paraissent un de ces objets sur lesquels il faudrait réfléchir ensemble et en parallèle. L'idéologie du développement local est- il un phénomène européen? si oui, au delà de sa diversité phénoménologique, l'idée de local (de territoire) peut-elle devenir un des fondements culturel de l'Europe du 2ème millénaire.

Il ne s'agit donc que de pistes que je veux bien ouvrir à partir de mes seules lectures sur l'Est et sur l'Ouest² et de terrains français d'observation continue (le Méjan en Lozère, et à un moindre degré le pays de Luzy dans la Nièvre) qui jouent un rôle de laboratoire permanent de réflexion sur le changement social dans ma pratique de recherche, de territoire à partir duquel s'élaborent et se légitiment des éléments théoriques fondamentaux.

¹ „L'effondrement du 'socialisme réel' interdit à l'idéologie qui le soutenait de conceptualiser le monde dans les modes qu'il avait établis. La géographie retrouve du même coup une prépondérance dans les anciennes démocraties populaires à travers la question des territoires, des frontières et des 'nationalités', des minorités et des droits de l'homme. L'Europe centrale et orientale hésite entre le 'retour' des nationalités (Yougoslavie) et l'établissement de droits des minorités (Tchécoslovaquie) au moment où l'Europe de l'Ouest est confrontée aux effets de l'immigration non-européenne et à ceux du flux de capital qui conspirent à la suppression des frontières. 'Défaite' du territoire ici, désir de territoire là: la géographie croise l'histoire; le rapport est-ouest croise le rapport passé-présent. Comment penser son passé? C'est aussi le regard extérieur — de l'Est sur l'Ouest, de l'Ouest sur l'Est — qui permet de constituer cette pensée”.

² cf. bibliographie qui devra comporter des références à — des textes fondateurs de Platon, d'Aristote, mais aussi des utopistes comme Campanella, Fourier, Cabet et Proudhon — des textes contemporains sur les concepts clés de „territoire”, „local et développement local”, „identité et communauté”, cité et démocratie locale” émanant d'auteurs de l'Europe de l'Ouest (la France en particulier) mais aussi de l'Europe Centrale (en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie).

La territorialité, le local, notions fortes, à l'Est comme à l'Ouest

Partons d'abord de la similarité. Rares sont les Etats de cette Europe en creux que nous cherchons qui n'ont pas été touchés dans les dix dernières années par un engouement pour „le local”. Mais — ne nous trompons pas — la notion de local qui circule n'a pas grand rapport avec celle connue sous un statut scientifique et qui a donné des textes reconnus sur la „localité” et sur le „pouvoir local”. Mis à part un point commun, celui de la petite taille, le local qui intéresse, qui fait sens malgré ses ambiguïtés, est associé aux termes de développement, de mouvement social, de communauté... c'est une idéologie.

Premier trait commun de cette idéologie: on attribue une valeur positive à une unité d'espace de petite taille, dans tous les cas infranationale, voire infra-régionale (cf. „Pologne locale” in Jalowiecki, 1988, 1990, Joye, Schuler, 1990, Pecqueur, 1989, ...). Le deuxième est lié au premier: le local, la territorialité implique l'appropriation, un sentiment d'appartenance pour ceux qui sont inclus dans les limites du territoire, le local a valeur culturelle et identitaire. Mais le dernier, le plus important, bien qu'il ne soit pas énoncé aussi clairement, c'est que le local est facteur de développement (on aurait dit en d'autres temps de progrès); il désigne la capacité innovante de réaction d'un ensemble d'individus qui forment la communauté; il est „modèle”, même s'il est né „de la prise de conscience de la grande carence des modèles”, il a valeur politique au sens fort.

J'ai essayé de montrer dans un article déjà ancien (Autogestions, 1985), que si l'on s'applique à définir abstraitement l'idée du local qui sous-tend l'idéologie du développement local, on retrouve partout, dans les usages du terme, trois dimensions.

D'abord une dimension économique, qui se retrouve dans l'expression maintes fois avancée de „ressources locales”. En ce sens le développement local est la capacité à repenser un lieu, un territoire, comme un „terroir”, à réenvisager ses potentialités en tenant compte à la fois des progrès technologiques et des ressources des habitants du lieu. C'est un mode de valorisation du territoire qui reconnaît l'ensemble de ses valeurs dans la diversité, sans gaspillage et sans sur-exploitation. C'est la promotion d'une gestion écologique d'un espace par ses habitants, appelée aussi éco-développement.

La deuxième dimension est identitaire et culturelle. Le local c'est aussi le pays, le lieu de la culture retrouvée ou trouvée, l'endroit d'où l'on est,

que l'on sait reconnaître et où l'on est reconnu. Le développement est rendu possible parce que le lieu est singulier, rendu différent et spécifique par l'histoire qui lui est propre, par les valeurs et les savoir-faire qui lui sont attachés, par l'existence d'une communauté qui fonde sa solidarité parfois sur un passé, souvent sur un projet commun. Le local c'est le territoire que définit, marque, voire maîtrise, un groupe social, une communauté, une société „locale”.

La dernière signification du local, c'est évidemment celle qui renvoie au terme de „polis”, c'est la valorisation (la revalorisation) du modèle politique de la démocratie (locale). L'idéologie du local est la proposition ou la mise en avant d'une solution aux blocages des rapports entre l'individu, la société civile, l'Etat, le Supra-national: redonner sa pleine valeur à la dimension locale des rapports sociaux et des rapports politiques. Gérer le global ne peut se faire avec meilleure intelligence qu'au niveau de la quotidienneté et du territoire de vie et de travail des habitants d'un lieu. Là, dans les rapports locaux, peuvent se modifier, se renégocier les alliances, voire les solidarités que l'on n'obtient plus d'une société globale de plus en plus complexe et divisée.

Mais ces traits communs ne sont pas mobilisés dans le même ordre à l'Est et à l'Ouest. „L'histoire croise la géographie” et les processus qui on fait émerger cette idéologie ne sont pas les mêmes... encore

A l'Ouest, l'économique dominant

Dans les pays „capitalistes” et de „démocratie libérale” de l'Europe, qui s'étendent au delà des pays membres de la CEE, on donne la crise économique comme première cause de l'émergence de l'idée du local. Certes la relative confusion de la définition du développement local s'y explique par une „genèse d'auberge espagnole” où se sont mêlés, le militantisme du „vivre au pays” et de l'autonomie, le transfert des compétences aux provinces ou aux régions et la décentralisation, la revalorisation de l'entreprise petite et moyenne, la nécessité de trouver de nouvelles solidarités... Mais de plus en plus s'impose une représentation du développement local à l'Ouest: celle qui en fait essentiellement une réponse à des situations de crise ou à des situations de mutations dont les causes profondes sont économiques même si elles se traduisent et prennent des formes sociales et territoriales (quartiers urbains en crise, espaces ruraux marginalisés...).

Le développement local est pensé comme une réponse localisée aux fractures industrielles passées en cours et futures. La fermeture d'un

établissement industriel ou la suppression massive d'emplois n'ont pas trouvé d'autres solutions que dans un effort de mobilisation de l'ensemble des acteurs s'appliquant à un territoire précis, celui du bassin d'emploi où la fracture s'est produite. Ainsi en France, c'est la dimension du développement local la mieux connue parce qu'elle constitue une accumulation réalisée par un milieu professionnel qui y a travaillé: grandes entreprises et leurs organismes de conversion; Etat et ses procédures (pôle de conversion; zones d'entreprises), collectivités locales (services économiques), ensemble des acteurs locaux.

Dans plusieurs pays „occidentaux”, le développement local est également considéré comme une réponse localisée à des „fractures territoriales”: quartiers urbains en crise où des réactions „communautaires” se manifestent soutenues ou précédées par des initiatives institutionnelles (services publics, services sociaux...); espaces ruraux menacés de désertification ou de „dévitalisation” où se produisent des phénomènes de réaction d'essence identique malgré leur singularité (nouvelles formes d'organisation du travail: pluri-activité dans les familles, travail féminin, télé-travail, services de proximité etc...). Il est par là même la seule manière de surmonter les nouvelles fractures ou divisions sociales qui se développent à l'Ouest, le chômage et les phénomènes d'exclusion sociale et spatiale.

Autre particularité propre à l'Europe de l'Ouest, le développement local devient le modèle des sociétés occidentales dans l'„après-crise”. Il émerge de la fin du modèle fordiste de croissance. Il s'inscrit dans un contexte de passage de la croissance au développement plus complexe, plus immatériel, plus international. Le développement se distingue de la croissance sur quatre points: il introduit une dimension qualitative des emplois; il s'inscrit dans une démarche à long terme; il est un processus dynamique s'appuyant sur des potentiels; il gère les imbrications de l'économie, du social, du culturel et même du „naturel” (l'environnement), il comporte donc une dimension de globalité.

Ainsi pour Bernard Pecqueur (Pecqueur, 1989), *„il s'agit en réalité d'un mouvement important des structures économiques... Ainsi les phénomènes de développement local rendent compte de la capacité de groupes localisés à s'adapter aux contraintes de l'internationalisation de la concurrence à partir de potentiels d'organisation qui leur sont propres. On trouve donc des régulations très locales qui réagissent à l'uniformisation des comportements provoqués par la mondialisation des échanges et qui permettent de retrouver des formes plus intenses de valorisation des richesses”*. C'est pourquoi les „Systèmes Industriels Locaux”

(SIL) sont regardés avec beaucoup d'attention, de même que l'on signale le fait qu'un grand groupe comme Saint Gobain a eu l'idée de s'impliquer dans les réseaux de développement local à la suite des problèmes de reconversion auxquels elle a eu à faire face au point de créer, en 1983, une société de services à part entière, „Saint-Gobain Développement” qui agit sur tous les lieux d'implantation du groupe en appui aux PME innovantes.

Certes en Europe dite occidentale, la dimension politique du développement local n'est pas sans puissance idéologique. Tous les discours et les réformes de l'administration territoriale (de l'Etat, comme de la plupart des systèmes de services) y font référence. Le thème de la „décentralisation” et de la „redéfinition des compétences” est présent dans toutes les démocraties occidentales avec des contenus assez proches malgré les différences historiques des rapports de pouvoirs entre l'Etat, les pouvoirs d'organisations (ou intermédiaires) et la société civile. Mais jusqu'à présent, cette réflexion reste encore très technique, la démocratie locale n'étant qu'un des moyens d'une meilleure organisation économique et de centralisation des flux, une répartition plus réaliste des compétences pour sortir de la crise.

L'identité n'est alors qu'un moyen pour asseoir cette nouvelle rationalité de la gestion et l'on peut même dire, malgré la récente affirmation dans la loi française de l'existence d'un „peuple corse” que l'idée de „peuple(s)” est pour ainsi dire perdue à l'Ouest. Pourtant avec le développement des aspirations individuelles et la toute puissance de l'idée d'individu, apparaît le rejet de la démocratie représentative et le début d'une transformation sans doute profonde de l'idée de la démocratie telle qu'elle s'est constituée au XIX^{ème}. La société civile tend à récuser les chemins longs de la démocratie par la „représentation”: politiciens élus, syndicats, organisation hiérarchique des services publics comme l'éducation nationale ou même la poste et recherche des chemins courts, plus proche de la démocratie directe, qui redonne vigueur à l'idée de local (de cité) en démocratie³. L'„association”, qui renvoie parfois implicitement à la notion de „fraternité” du socialisme utopique est préférée à la „délégation”.

³Ce phénomène est encore très limité mais il existe et pourrait avoir valeur exemplaire. Ainsi dans une des communes du Méjan, lors du renouvellement de la municipalité en 1990, la liste gagnante a été celle qui a été soucieuse de n'exclure aucun des groupes (néo-ruraux ou étrangers à la commune) et des lieux (les écarts) de la „communauté”.

À l'est, au contraire, une dominante politique

Je ne voudrais pas empiéter sur ce que Bohdan Jalowiecki, Marcin Rosciszewski, Jacek et Kazimiera Wodz, et d'autres encore, diront avec plus de compétence et d'autorité sur l'idéologie du développement local et de la territorialité en Europe de l'Est, dans les pays du socialisme réel. Simplement énoncer quelques remarques d'un point de vue délibérément extérieur à partir de ce qu'on peut lire, regarder ou ressentir au fil des événements récents.

Bien que la crise économique caractérise aussi les pays de l'Europe Centrale, et sous des formes encore différentes (pénuries, inflation, endettement, chômage encore déguisé...), les mouvements sociaux locaux tels qu'ils sont décrits en Pologne, en Hongrie ou en Tchécoslovaquie (et ce qu'on peut en imaginer pour la Yougoslavie), sont à caractère éminemment politique. Les enjeux qu'ils recouvrent concernent le rapport de la société civile (allant d'un groupe d'individus à des peuples ou ethnies) à la forme politique centrale, l'Etat, la Fédération de Provinces ou de Républiques'Etats, le régime (ou le système) politique lui même.

Le développement local y a d'abord été pensé comme une réponse à des agressions politiques et culturelles et traduisent le rejet du système bureaucratique et centralisé: *„le développement de l'économie informelle, c'est à dire de l'économie noire, la contre-culture des jeunes, les diverses associations alternatives, le mouvement d'émancipation de la femme, le mouvement des minorités ethniques et enfin le mouvement écologique, voilà autant de facteurs d'érosion de gigantesques organisations économiques et bureaucratiques... Le processus d'autolimitation de l'omniprésence de l'Etat se dessine également dans les pays socialistes... Il serait prématuré de parier de la fin des organisations, mais on peut cependant constater l'évolution du processus de leur érosion, la naissance de structures alternatives, le développement de l'autogestion, ainsi que l'expansion de mouvements locaux qui deviennent, semble-t-il, un nouveau facteur de la dynamique sociale.”* (Jalowiecki, 1988).

L'idéologie du développement local a donc pris d'abord la forme d'une utopie réaliste rendant possible l'articulation entre le „global et le local”. *„En tant qu'organisation universelle de la société, l'Etat doit associer les intérêts généraux et particuliers, tout en tenant compte des différenciations, besoins et intérêts locaux. Comme par nature l'administration centrale n'est pas en mesure d'embrasser l'ensemble de ces problèmes, il faut qu'il existe d'autres canaux qui soient capables de les formuler, en l'occurrence les organismes de l'autonomie territoriale et*

les mouvements sociaux locaux, qui institutionnalisent une large gamme d'intérêts." (Jalowiecki, 1988).

Ainsi, à l'Est aussi, et peut-être avec plus d'intensité, l'idée que le développement local est une solution à la crise politique semble assez répandue. Elle explique tous les efforts faits pour réfléchir le découpage territorial du système administratif et politique et l'importance donnée à la „localité” pour résoudre les problèmes de gestion de l'après-socialisme réel. On pourrait y comparer la période actuelle à celle de la Révolution Française où les Constituants voyaient dans le découpage géométrique du territoire national en départements et cantons un moyen concret d'établir l'égalité entre tous les citoyens. La question du rapport entre le „global” et le „local” y est reposée avec une vigueur nouvelle par opposition au centralisme dit démocratique, ce qui revient à repenser le rapport entre démocratie et territorialité.

Mais ce caractère politique ne cesse de s'accroître dans la période récente en transformant le contenu „politique” de la notion. Les communications de Bohdan Jalowiecki et de J. et K. Wodz le soulignent: *„l'abolition du système totalitaire a éveillé une vague de sentiments d'identité aussi bien au niveau national, que plus bas, au niveau régional et local.”* (Wodz, 1991). La territorialité recherchée et privilégiée aujourd'hui, n'est plus celle d'individus *„initiateurs du mouvement, puis leurs alliés, (qui) défendent le droit inaliénable de toute communauté à la possibilité de décider elle-même de son propre sort, à la défense de la qualité de vie et à l'autocréation de la réalité”* (Jalowiecki, 1988), mais celle de l'ethnie, celle de l'identité historique, le territoire de l'identité opprimée qui entre en conflit pour se retrouver reconnue, pour se réaffirmer et se distinguer parfois même jusqu'au sang versé. Le sentiment d'appartenance fonde la renégociation politique, mais elle est porteuse de xénophobie, d'accentuation des divisions et des conflits territoriaux. Elle établit un consensus étroit qui récuse, de fait, l'articulation à une société globale.

Vers une identité européenne?

Cet exercice de comparaison est à peine une ébauche et n'a d'intérêt que par les questions qu'il permet de poser et les perspectives de réflexion qu'il ouvre. Un point est déjà transversal: la crise fait surgir en réaction l'utopie du lieu, de la „cité” comme mode de réponse et de régulation du social. Partout l'initiative, le retour à l'individu et à l'humanisme (le post-modernisme disent certains) se fait sentir. Mais les différences de définition sont fortes car les processus historiques s'opposent tirant

l'Ouest vers la dimension économique et l'Est vers le politique. Il faudrait aller le plus loin possible dans l'identification des similitudes et des différences dans les conceptions du local jusqu'à trouver l'idéalité future. Il faudrait analyser *„la formation de structures régionales, politiques et administratives dans les anciens pays communistes”* (Jalowiecki, 1991) pour en apprécier le niveau d'invention, de réinvention ou au contraire l'aspect rétrograde. Car la réflexion engagée en Europe centrale sur le rapport entre territorialité et démocratie, sur l'organisation des emboitements, sur le local et le global, l'articulation entre la quotidienneté et le monde, est aussi réflexion sur la démocratie et la culture européenne. Trouver le juste lieu entre le territoire de la balkanisation et le territoire de la cité athénienne qui est modèle pour toutes les cités se fera peut-être là. car comme l'écrit G. Enyedi, *„il me semble que l'Europe centrale est une région très importante pour la culture européenne. Elle est un point de rencontre des cultures différents, un mélange de l'influence des cultures slaves, germaniques et latines, des comportements catholique et calviniste etc.. L'homme d'Europe centrale, multilingue et multiculturel est peut-être la vraie personnalité européenne. tandis que le français ou l'Anglais est plus enfermé dans sa propre culture, une grande culture, sans doute, mais une seule culture.”* (Enyedi, 1990, lettre en réponse au texte *„Le rêve européen”*).

Il faut surtout revenir aux textes fondateurs pour y repérer ce qui fait encore culture pour nous, à l'Est comme à l'Ouest, de Platon à l'après-socialisme. Retourner à Aristote et à son utopie centriste produisant dans la cité idéale une société auto-régulée, limitant spontanément les débordements politiques du social et les débordements sociaux du politique”. Retourner aussi à Platon pour qui *„la démocratie n'est ni l'autorégulation consensuelle des passions plurielles de la multitude des individus, ni le règne de la collectivité unifiée à l'ombre des déclarations de Droits. Il n'y a pas démocratie simplement parce que la loi déclare les individus égaux et la collectivité maîtresse d'elle même. Il y faut encore la puissance du démos qui n'est ni l'addition des partenaires sociaux ni la collection des différences mais tout au contraire le pouvoir de défaire les partenariats, les collections, les ordinations.. Le propre de l'égalité, en effet est moins d'unifier que de déclassifier, de défaire la naturalité supposée des ordres pour la remplacer par les figures polémiques de la division”* (Rancière, 1990). Retourner enfin aux jeunes hégéliens et socialistes utopiques français dont la pensée a été recouverte par Marx et le marxisme (Mercier-Josa, à paraître). Redécouvrir chez Pierre Leroux, le Père Cabet, Fourier les relations entre les notions de fraternité,

d'association, de „communauté des égaux” et celle des lieux de vie et de travail. Et surtout, établir le lien entre ces pensées et nos tâtonnements actuels sur l'idée de local et de territorialité?

Bibliographie sommaire

- Arocena J.**, 1986, *Le développement par l'initiative locale, le cas français*, Paris, l'Harmattan, 227 p.
- Autogestions**, 1985, *Le local sous influences*, n° 19, Paris, Privat.
- Guermond Y., Mathieu N.**, 1986, „De l'éclatement de l'espace à la recomposition de l'espace” in *Espaces, Jeux et enjeux*, Paris, Fayard, pp. 203-219.
- Jałowiecki B., Skotnicki M.**, 1989, *Etudes régionales et locales*, n° 2.
- Kukliński A., Jałowiecki B.**, 1990, *Développement local en Europe? L'expérience et l'avenir*, „Regional and local studies”, 5, Université de Varsovie, 435 p.
- Mathieu N.**, 1985, *Le casse-tête du local*, „Autogestions”, n° 19, pp. 79-85.
- Pecqueur B.**, 1989, *Le développement local: mode ou modèle?*, Paris, Syros, 149 p.
- Ranciere J.**, 1990, *Aux bords du politique*, Paris, ed. Osiris, 112 p.
- Reve Europeen (le)**, 1990, *L'identité européenne*, Paris, 10 p.

JEAN LABASSE
Lyon

Développement et incertitude de l'Europe des régions

Il y a plus de soixante ans — c'était en 1930 — Hermann de Keyserling menait prophétiquement son „Analyse spectrale de l'Europe” et affirmait: „*Toute l'Europe est essentiellement d'un seul esprit. . . L'Europe se constitue parce que ce qu'il y a de commun chez les Européens prend de plus en plus d'importance par rapport à ce qui les sépare*”. Il ajoutait un peu plus loin: „*si tout va bien, une nouvelle unité d'ordre supérieur se constituera au-dessus des nations*”.

Ce propos, étonnant quand on songe au drame qui a suivi, précéda de vingt ans les premiers balbutiements de la Communauté Européenne, en l'espèce la déclaration de Robert Schuman du 9 Mai 1950 d'où découla le lancement de la C.E.C.A. Jean Monnet put bien déclarer par la suite que, s'il avait à refaire l'Europe, il commencerait par la culture. Comme s'il n'y avait pas de culture européenne! Ce n'est pas ce que voulait suggérer le grand homme d'Etat... Mais qu'importe et qu'importe le cheminement épousé par le processus de l'unification européenne des années 50 à aujourd'hui.

Le fait demeure qu'il a pris racine dans le rapprochement arbitré de très vastes compagnies sidérurgiques et minières et voici qu'aujourd'hui, à une toute autre échelle et avec des perspectives entièrement renouvelées, ce sont encore des relations inter-entreprises au travers de frontières nationales qui constituent un des aspects les plus saillants du processus en cours de l'intégration européenne.

Mon propos n'est pas d'étudier le cadre communautaire, juridique et institutionnel, dans lequel se situe l'action des promoteurs et des praticiens du marché unique. Ce cadre vous est connu et relève d'autres

compétences. Mon désir est seulement de réfléchir quelques instants au fondement territorial, régional, des coopérations qui prennent déjà corps ou à tout le moins s'esquissent entre les agents économiques de l'Europe des Douze. En tant que processus de division d'un territoire soumis à un pouvoir national, la régionalisation s'est imposée dès l'Antiquité aux autorités chargées de gérer de vastes espaces de manière uniforme. Fonctionnaires et castes dirigeantes groupés autour du gouvernement central y sont rarement favorables, persuadés qu'ils sont, dans le meilleur cas, que les inconvénients d'un bouleversement pèsent plus lourd que les effets bénéfiques à en attendre. Peu importe au demeurant.

La tâche qui découle du but assigné a pris, dans l'Europe contemporaine, une ampleur telle que l'on a pu dire qu'il y avait homologie et même partie liée entre la construction européenne et la régionalisation, qu'Europe et région étaient „un peu la même chose”. L'une et l'autre ont à faire face à des contraintes et à assumer des responsabilités qui imposent que soit définie une stratégie, réalisée une unité, affirmée une identité. C'est pourquoi de bons esprits pensent que la région, nouvelle ou récente selon les cas, mériterait que son existence et ses conditions de fonctionnement soient inscrites dans la Constitution ou la loi fondamentale de chaque Etat. Le vœu n'est que très rarement exaucé (Allemagne fédérale, Belgique).

Quoi qu'il en soit, la régionalisation requiert un certain état d'esprit au niveau des pouvoirs publics; que l'on accepte d'organiser sur cette base divers domaines d'activité gouvernementale, que l'on se soucie — avec ce que cela implique d'interventionnisme — d'un aménagement de territoire efficace et démocratique.

Le terme „région” a certes dans le langage des milieux européens un sens relativement stable, mais il est clair qu'il n'a pas partout la même résonance. Si ce n'était le cas de la Belgique, on pourrait dire qu'il n'y a de problème régional que de grands pays, car il a peu ou pas d'écho au Danemark, au Portugal, en Irlande, aux Pays-Bas ou au Luxembourg. Du moins en irait-il ainsi si ce n'étaient les institutions de Bruxelles et leur politique territoriale. Les Etats à l'origine n'avaient cure de ce concept, d'autant qu'aucune place ne lui était réservée dans le traité de Rome de Mars 1957. Ils considéraient — et considèrent parfois encore — avec méfiance les initiatives régionales. Mais la prise de conscience des déséquilibres géographiques en termes de démographie, d'emploi, de revenu et de richesse vive, devint manifeste, amenant la Commission de Bruxelles à émettre en 1965 le souhait que soient réduits les écarts de niveau de développement entre les composants de la Communauté.

Trois ans après, en 1968, est créée au sein de cette même Commission une „direction de la politique régionale”, avec un corps de fonctionnaires d’une double provenance (C.E.E. et C.E.C.A.). Puis les associations de coopération et de partenariat régionaux se multiplient au fil des années 70: l’„Association des régions frontalières européennes” voit le jour en 1971; ensuite surgit en 1973 la „Conférence des régions périphériques et maritimes”, qui jouera un rôle pilote dans la mise en place du Conseil des Régions. Trois associations alpines sont par ailleurs lancées en 1972, 1978 et 1982; elles correspondent respectivement aux Alpes Centrales, aux Alpes orientales et aux Alpes occidentales. Viennent enfin en 1983 la „Communauté de travail des Pyrénées”, en 1984 la „Communauté de travail des régions de tradition industrielle”, en 1985 la „Communauté de travail du Jura”.

Parallèlement à cette évolution la politique régionale prend lentement corps au sein de la Communauté Economique Européenne. Sa nécessité est acquise dès 1972 et se concrétise en 1975 avec le lancement du FEDER (Fonds européen de développement régional), qui accompagne une prise de conscience générale de la dimension géographique des problèmes européens chez les parlementaires. La visée est alors triple:

- donner une dimension territoriale aux politiques communautaires sectorielles (agriculture, énergie, industrie, commerce, etc...);
- coordonner les actions régionales des Etats membres;
- aider financièrement par des subventions, des prêts, des participations ou des bonifications d’intérêt la croissance des zones défavorisées, c’est-à-dire retardées dans leur mise en valeur ou frappées par le déclin des industries traditionnelles.

Après les palabres et les tâtonnements du départ, le démarrage du FEDER a été modeste et son règlement a été modifié à plusieurs par la suite. Il faut cependant mettre à son actif pendant les quinze premières années de sa vie l’ouverture de deux grands chapitres de la pratique bruxelloise: le développement de certaines régions attardées en Italie, en Grèce, en Espagne, au Portugal et en France, l’aide à de nouvelles activités économiques dans les secteurs de la sidérurgie, de la construction navale et de l’industrie textile. Cela n’empêche toutefois pas la conférence de Valence des responsables régionaux de l’aménagement du territoire de dénoncer à l’automne 1988 un relatif échec de l’institution; elle l’attribue tant à l’insuffisance des ressources allouées qu’à la dispersion géographique et fonctionnelle des projets.

La vérité est aussi que certains Etats ont été incapables d'utiliser les crédits en raison du démarrage très lent des programmes, dont près de mille ont été examinés chaque année durant la période 1985-88... Manquant en outre d'une influence suffisante sur le choix des objectifs qu'elle était appelée à subventionner, la C.E.E. n'a pas eu les moyens de ses ambitions et son saupoudrage a été rendu d'autant moins efficace que s'accroissaient les exigences des investisseurs.

Quoiqu'il en soit, les difficultés et les insuffisances signalées ainsi que l'accentuation des disparités régionales après l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal en 1986, tout cela explique les réformes des trois Fonds Structurels (FEDER, Fonds Social Européen ou FSE, Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole ou FEOGA) au 1er janvier 1989. Leurs interventions sont coordonnées et, s'agissant de la responsabilité propre du FEDER, commandées par l'établissement de „plans de développement régional” débouchant sur des „programmes opérationnels”.

Il convient surtout de relever ici que le dispositif communautaire s'est nettement resserré du point de vue géographique pour gagner en efficacité et les gouvernements de „la C.E.E. historique” ont vu réduire sensiblement leur quote-part de la manne bruxelloise au profit des centrées les plus à la traîne d'un bassin méditerranéen étendu jusqu'au Portugal. La liste des régions bénéficiaires parce qu'attardées ou affectées par le déclin industriel est précise et contraignante.

L'emploi de ce terme de „région” n'est donc pas indifférent. Il commande l'action politique de la communauté et il a souvent cours pour des structures géographiques des Etats membres qui, dans l'usage national, ne s'appellent pas des „regions” ou ne représentent pas des entités administratives. Il s'agit néanmoins dans l'acception habituelle d'unités territoriales de rang directement subordonné à celui de l'Etat national, à l'exception du cas de l'Allemagne avec l'interposition des *länder*. L'hypothèse est en outre que ces unités sont organisées institutionnellement à l'intérieur des Etats comme des organisations politiques ayant pour responsables des autorités élues et constituent les partenaires accrédités des institutions européennes.

Le moment est ainsi venu de nous référer à ces „nomenclatures des unités territoriales statistiques” (N.U.T.S.), dont le rôle est fondamental dans le fonctionnement quotidien des rouages bruxellois; car la politique régionale s'appuie sur elles comme nous l'avons observé. Basées essentiellement sur les découpages en vigueur dans les états membres, les Nuts ont été établies à l'initiative de la Commission de Bruxelles par

l'Office Statistique des Communautés Européennes au fur et à mesure des élargissements successifs de l'Europe intégrée et en accord avec les Gouvernements.

Elles permettent notamment de disposer d'un schéma unique et en principe cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales des Douze. Leur classification en trois niveaux (Nuts 1, Nuts 2, Nuts 3) est hiérarchique et emboîtée: un nombre entier d'unités de rang 3 en constituent une de rang 2 et de même entre 2 et 1. Si aucune partition d'un territoire national n'a été à proprement parler imposée par la Commission, celle-ci a cependant été conduite en diverses circonstances à assumer un rôle directif à l'égard de pays peu portés, par leur tradition centralisatrice, à en accepter le principe (Grèce).

Alors que, à l'exception marquante des seize *länder* allemands, la Nuts 1 n'a qu'un caractère purement formel et concorde à l'occasion avec des aires de planification ou d'observation très spécialisées, le véritable niveau régional de la Communauté européenne apparaît avec la Nuts 2. C'est normalement celui des formes d'organisations politiques en place, c'est-à-dire des régions italiennes et françaises, des provinces néerlandaises, des communautés autonomes espagnoles, pour ne pas parler des „standard regions” britanniques à l'existence purement formelle. L'espace européen des Douze est ainsi distribué en 168 unités de rang 2, après deduction de l'effectif des îles ou territoires extérieurs à notre continent (Guyane, Açores, Madère, Réunion, etc...) mais avant création des nouveaux *Regierungsbzirkte* allemands à attendre de la division des cinq *länder* de l'ex-RDA créés après la réunification.

Dans une résolution de Novembre 1988 le Parlement européen, indifférent aux inégalités considérables que recouvre la formule, a proclamé que la Nuts 2 est „le niveau le plus approprié pour élaborer et appliquer la politique régionale”; rien d'étonnant donc à ce que ce soit pour la C.E.E. l'échelon de l'analyse et de la prise de décision. Les dimensions moyennes en sont énormes tant sous l'aspect de la superficie (Utrecht 1.396 km², Castille-Léon 94.193) que sous celui de la démographie (Val d'Aoste 114.000 habitants, South East 17.317.000). Ils ne sont pas moins considérables sous l'aspect économique: pour une moyenne de P.I.B. par tête égale à 100, la Thrace se situe en queue du peloton à 43,2 et Groningue, le gaz aidant, en tête à 237,4.

Tel est, rapidement brossé, le cadre dans lequel s'inscrit consciemment ou non la vie des citoyens et des entreprises de nos pays. Les distorsions qu'il présente entre les unités territoriales qu'il intègre en affaiblissent sous divers aspects la cohérence. J'ai eu l'occasion d'exposer

en d'autres circonstances que si la Communauté a pour l'heure un fondement économique indéniable, sa cristallisation géopolitique n'était peut-être pas à tenir pour définitive, même en se limitant aux Douze. Sans parler des changements que susciteraient l'adhésion éventuelle de nouveaux membres, l'Europe de ces Douze serait plus apte à bâtir son avenir à partir de 50 ou 60 entités régionales d'envergure, comparables à celles que connaissent les grands Etats contemporains, qu'en conservant un parcellement excessif.

Il suffit pour le comprendre d'invoquer les normes couramment admises du régionalisme commercial. Un rapport rédigé par des praticiens de l'économie suggérerait il y a dix-huit mois pour la France une division en 5 ou 6 régions, car, disait-il *„pour amortir une équipe complexe, il faut un marché de taille suffisante”*... Un peu partout l'analyse des zones de chalandise, celle des circuits de distribution destinés à la masse d'une population, conduit à des conclusions de cet ordre. Il en va de même côté scientifique, pour qui réfléchit à la carte des eurocités et de leurs aires d'influence.

Au surplus les homes de marketing qui se placent au niveau élémentaire de la consommation à travers la nourriture, l'habitat et le vêtement, ont-ils coutume d'identifier les géotypes communs à de vastes ensembles territoriaux. L'étude publiée par la Woolmark (organisme international de promotion de la laine) à la fin de 1988 le montre éloquentement à propos de conceptions de l'habillement qui prévalent entre la Méditerranée et l'Elbe.

Quoiqu'il en soit des vues qu'il est permis de développer pour l'avenir de l'espace européen, c'est en référence aux régions officielles — quitte à considérer que les *länder* sont les véritables régions allemandes — qu'il convient de mesurer les effets de la concurrence et de la coopération entre les entreprises. Les jumelages ont commencé de bonne heure au sein de la Communauté. La Rhénanie — Palatinat et la Bourgogne se sont rapprochées dès 1953. Tout a commencé par des communications entre chambres de commerce et des métiers, des participations à des foires ou salons organisés par l'une ou l'autre. L'heure est ensuite arrivée des informations réciproques sur la politique menée par les assemblées régionales, le droit, les conditions sociales et de travail. On est ensuite passé à des visites d'usines et des échanges d'apprentis, suivis en phase ultime par des recherches de partenaires et des transferts de technologie.

Le voisinage transfrontalier s'est révélé à maintes reprises un facteur déterminant de coopération interrégionale. En dehors du Tunnel sous la Manche, le témoignage le plus éclatant en a sans doute été donné

par le lancement en 1985 du „pôle européen de développement des trois frontières”, qui, installé dans la vallée de la Chiers, chevauche le Grand Duché de Luxembourg, la Lorraine et le Luxembourg belge. L'ensemble d'actions convergentes conçu autour de Longwy touche à la restructuration des friches industrielles et de l'habitat, à la formation et à l'assistance aux entreprises — dont plusieurs asiatiques — décidées à s'implanter.

De façon moins spectaculaire mais sans doute encore plus féconde pour le futur les exemples se multiplient depuis peu d'europartenariat au sein des PME. Tantôt ils plongent leurs racines dans les contacts noués au sein des associations interrégionales dont j'ai souligné l'importance début de mon propos: la C.R.P.M. (Conférence des Régions Périphériques et Maritimes) a fourni une assise au „Conseil des organisations d'entreprises du sud-ouest de l'Europe” et à l'élaboration du programme Regis destiné aux zones „ultra-périphériques”. Tantôt des projets géographiques définis prennent corps, prévoyant l'analyse de situations économiques par branches, l'inventaire de savoir-faire techniques et leur éventuel transfert, l'organisation de rencontres entre professionnels et spécialistes des régions participantes, la mobilisation d'expertises, toutes opérations auxquelles l'appui éclairé du C.E.D.R.E. confère la portée d'un véritable désenclavement logistique des PME dans la perspective du marché unique.

Je me suis référé plus haut à l'opportunité dans l'avenir de réduire le nombre des régions géopolitiques de l'Europe dans la perspective d'un système confédéral, sinon fédéral. Je n'ignore pas le caractère fortement aléatoire d'une telle formulation. Le souci du maintien de la stabilité politique chez les hommes d'état demeure un facteur essentiel de compréhension du monde. Les forces d'inertie confèrent peut être pour cela au tableau des régions d'Europe une permanence plus durable qu'on serait tenté de le penser tout d'abord.

MARIE CLAUDE MAUREL
Université Montpellier III

La fin de l'état territorial ou la jarre de pandore

“Crise des nationalités”, “crise du fédéralisme soviétique” pour reprendre les titres de deux publications récemment consacrées à ces problèmes¹. L'URSS apparaît aujourd'hui comme une version moderne de la tour de Babel, qui pour avoir voulu porter la puissance d'un système de pouvoir au plus haut niveau, est menacée d'effondrement par les revendications de peuples et de nations, qui les uns après les autres, proclament leur indépendance, ou se déclarent souverains. Pas plus que tous les empires multi-ethniques qui l'ont précédée au cours de l'histoire, l'URSS n'est parvenue à intégrer durablement des groupes nationaux aux langues et aux cultures diverses dans un “Etat multinational fédéral uni”, creuset de la formation d'une nouvelle communauté historique “le peuple soviétique”. Si j'évoque la figure métaphorique de Babel, ce n'est pas pour voir dans “la gloire des nations” l'inéluctable châtement imposé à la volonté de puissance soviétique, mais plus simplement pour mettre en cause la conception même de l'édifice étatique, son architecture politico-administrative. Si l'on veut comprendre la nature et la portée des revendications nationales qui s'expriment en URSS, il faut à l'évidence rappeler les conditions de l'incorporation des territoires nationaux dans l'Union, les status et les limites assignés, mais également s'interroger sur le rôle que joue le territoire dans l'émergence ou la consolidation des identités nationales. Nous assistons aujourd'hui sans doute à l'éclatement de l'Empire, je n'ose dire à la “libanisation” de l'Union, mais à coup sûr à ce que je proposerais d'appeler la fin de “l'Etat territorial”, en entendant par là une création historique léguée par l'empire russe, et profondément remodelée dans le cadre d'une construction politique unitaire.

¹ voir en bibliographie

Ce que j'essaierai d'analyser c'est en quoi cet Etat territorial portait dans sa structure même les ferments de sa propre destruction. De quelle manière le piège du fédéralisme dans lequel le pouvoir soviétique entendait intégrer les nations s'est aujourd'hui retourné sur son inventeur, ou plutôt sur ses successeurs? Sous couvert de fédéralisme, l'édifice étatique soviétique reposait sur une formidable manipulation du rapport au territoire des divers groupes nationaux. Enjeu des ressentiments nationaux, terrain d'affrontements inter-ethniques, la territorialité se révèle aujourd'hui dans son essence même, qui est d'être un rapport à l'altérité.

1ère Partie — De la prison des peuples au piège du fédéralisme: la version soviétique de l'Etat territorial

1.1 — Continuite de l'Etat territorial

Produit d'une expansion continue depuis le XV^e siècle, l'empire russe était un Etat territorial réunissant sous la coupe du pouvoir tsariste un conglomérat de peuples et de territoires organisés au fur et à mesure des conquêtes, sans conception directrice claire. Cet empire multi-ethnique incorporait des peuples parvenus à des degrés d'évolution très différents de leur développement politique, économique et culturel, des nations établies sur un territoire stable, mais aussi des groupes nationaux plus ou moins dispersés et d'importance numérique variable. Lorsqu'éclate la révolution de 1917, cette construction historique est en cours de désintégration. Héritier de cet Etat territorial, le pouvoir soviétique va chercher à la reconstituer, et lorsqu'il y sera parvenu, à consolider sa cohésion.

La continuité de l'Etat territorial est assurée par trois voies différentes:

- Par **substitution** d'une autre source d'autorité et surtout de légitimation, le pouvoir soviétique, au pouvoir du souverain.
- Par une **stratégie de reconstitution** de l'assise territoriale historique, à travers la formation d'une structure fédérale, instrument de la réincorporation dans l'Union des territoires sortis de l'empire, y compris ceux annexés dans les années quarante.
- Par une **volonté d'intégration territoriale** reposant sur une logique de contrôle: contrôle du Parti sur l'Etat, primauté de l'Union sur les formations fédérées, contrôle économique qui subordonne les intérêts de la périphérie à ceux du centre. Le moule uniformisa-

teur du système de pouvoir soviétique a assuré la stabilité, voire la cohésion, de l'Etat territorial pendant plus de 70 ans.

1.2 — Une stratégie de territorialisation différenciée des nations

Pour réduire les forces centrifuges, voire les tendances séparatistes, le pouvoir soviétique a élaboré une stratégie complexe permettant d'intégrer les territoires nationaux dans une construction fédérale, conçue comme une entité étatique, l'Union soviétique. Toute autre solution aurait pu être inventée, et il faut se garder de considérer le fait national comme le fondement "naturel" de la structure fédérale et de son organisation. Faut-il rappeler que l'association entre nationalité et territoire ne va pas de soi, mais qu'elle découle en droite ligne de la conception formulée par Staline dès 1913 dans un article qui a servi de référence: "Le marxisme et la question nationale". Staline y définissait les éléments constitutifs de la nation (*natsiya*), de la nationalité (*narodnost*), du groupe ethnique, et ébauchait une classification fondée sur leur degré d'évolution historique et leur niveau de développement culturel. Parmi les critères retenus, la communauté de territoire figure en bonne place: "le territoire est donc avec la langue, le plus important des facteurs de l'existence d'une nation". En cela, l'approche stalinienne diffère de la conception des marxistes "autrichiens" qui, comme Otto Bauer, considèrent la nation comme un ensemble lié par une communauté de destin et une communauté de caractères (dont la langue). En faisant du territoire un attribut de la nation, la théorie stalinienne rejetait de manière explicite la reconnaissance d'une autonomie culturelle extra-territoriale. On peut voir là le vice originel de cette conception dont les peuples qui vivent sur le territoire de l'URSS n'ont pas fini de payer les effets.

En se fondant sur les critères de définition de la nation (communauté de langue, de territoire, de vie économique, de formation spirituelle traduite par la communauté de culture), le pouvoir soviétique a doté les formations nationales d'une réalité institutionnelle, et d'un cadre étatique inscrit dans un territoire (les républiques fédérées). L'application de la théorie conduit à reconnaître aux autres nationalités et groupes nationaux des status politico-administratifs, et des territoires, différenciés par leur degré décroissant d'autonomie. Cette structure fédérale "emboîtée" introduit de fait une hiérarchie de droits entre les groupes nationaux, en fonction du statut conféré à leur territoire dans l'organisation étatique.

Solution politique habile pour sauvegarder l'intégrité du territoire soviétique, la structure fédérale a été très tôt vidée de son contenu pour devenir une façade formelle. La Constitution de 1977, comme

les précédentes (1924, 1936), fonde les relations entre l'Union et les républiques fédérées sur trois principes: double souveraineté, de l'Union et de la république, la première limitant la seconde, primauté de l'Union (en matière de compétences), conformité des Constitutions des républiques fédérées à la Constitution fédérale. Avant de se fixer dans l'organisation actuelle (15 républiques fédérées, 20 républiques autonomes), cette structure a connu de multiples remaniements. Initié dès les premières années du régime soviétique par la création de républiques autonomes, le processus s'est prolongé au-delà de la formation de l'Union en 1922 (traité d'Union) qui incluait quatre républiques (RSFSR, Ukraine, Biélorussie, R.F. de Transcaucasie), par la délimitation de nouveaux territoires nationaux, ou par leur suppression, enfin par l'incorporation des territoires annexés. Outre le fait que l'enchevêtrement des peuples compliquait singulièrement l'application des critères de délimitation territoriale, le pouvoir soviétique n'a pas craint de manipuler les nations, de jouer sur les découpages pour asseoir et consolider son contrôle.

Souvent artificielle, parfois arbitraire, la territorialisation différenciée des nations contenait en germe les conflits de cohabitation territoriale que le réveil des nationalités a porté ces derniers mois sur le devant de la scène politique.

1.3 — L'Etat territorial, ou "la jarre de Pandore"

En apparence divergents, les effets de la territorialisation révèlent les contradictions inhérentes à la structure fédérale établie par Staline.

— Un effet de cantonnement territorial ou "chacun chez soi". Ce premier effet concerne les territoires nationaux de la périphérie (républiques fédérées) à l'exception de la R.S.F.S.R. Pour apprécier cet effet, qui résulte de dynamiques nationales différenciées au sein de ces territoires, on a associé deux types d'indicateurs, d'une part, le taux d'homogénéité du territoire national (défini comme l'importance relative de la nationalité titulaire), d'autre part, le taux de territorialisation, c'est-à-dire la part relative du groupe national résidant sur "son" territoire, qui exprime le degré d'enracinement relatif.

Su la période 1959-1989, les données révèlent une tenance des nationalités non slaves à se regrouper au sein de leur propre territoire, le taux de "territorialisation" se renforce (tableau 1). Cette évolution est particulièrement affirmée dans le cas des populations baltes. Mais du fait de la progression des groupes non autochtones, le taux d'homogénéité est en recul constant, depuis l'annexion de ces territoires. Fortement territorialisés, les Estoniens, et plus encore les Lettons, ont dû accueillir des con-

tingents croissants de Russes, qui témoignent d'une parfaite indifférence à l'égard de ces sociétés et cultures nationales, d'où une cohabitation délicate avec les populations locales qui y voient une menace pour leur identité culturelle.

Avec respectivement 70%, 82% et 93% de nationaux, les républiques de Géorgie, d'Azerbaïdjan et d'Arménie s'affirment comme des Etats-nations, où les représentants autres nationalités (notamment les Russes), y compris ceux des républiques voisines, sont peu à peu exclus de fait. Les récents mouvements de reflux des Arméniens d'Azerbaïdjan, ou des Azéris d'Arménie ne font qu'accélérer une tendance bien établie.

L'Asie moyenne présente un peuplement autochtone dominant. Les Kirghizes sont désormais majoritaires dans leur république (52,3% en 1983, contre 47,9 en 1979). Cependant la suprématie de la nationalité titulaire n'atteint pas des valeurs aussi élevées qu'en Transcaucasie. Les taux de territorialisation des quatre grands groupes nationaux sont inégaux (de 75,2% pour les Tadjikes à 92,9% pour les Turkmènes). Si l'on tient compte pour chacun d'entre eux du nombre de ceux qui résident sur le territoire des cinq républiques musulmanes, l'enracinement de ces peuples se révèle dans toute sa force: 92% des Kazakhes, 99% des représentants des autres peuples vivent dans cette aire culturelle commune. Sans doute l'appartenance à un fonds culturel commun ne garantit-elle pas une cohabitation harmonieuse entre eux, comme le rappelle les affrontements inter-ethniques qui ont éclaté en plusieurs points et à plusieurs reprises.

D'une certaine manière, la "nationalisation" des républiques fédérées sous-tend et renforce les revendications à l'indépendance.

— Un effet d'exclusion. D'apparition plus récente, cette tendance à l'exclusion des non-autochtones concerne les Russes, installés sur le "territoire des autres" où ils constituent souvent la principale minorité (tableau 2). La période intercensitaire 1979-1989 est marquée par un double mouvement d'installation (dans les Républiques baltes, en Biélorussie, en Ukraine, en Moldavie) et de départ des périphéries méridionales (Transcaucasie, Asie moyenne) (tableau 3). Cette dernière évolution risque d'être précipitée selon le cours des événements.

Le Kazakhstan constitue un cas particulier, portant la marque d'un effet de ségrégation. Les oblasts septentrionaux à peuplement russe dominant, du fait de la colonisation industrielle et agricole, s'opposent à ceux de la partie méridionale où les Kazakhes l'emportent largement, du fait de leur dynamisme démographique (+23,5% contre 3,9% pour le groupe russe vivant au Kazakhstan). La demande de sécession des territoires

septentrionaux du Kazakhstan, évoquée par certains représentants russes, a déclenché les protestations des Kazakhes qui affirment l'antériorité de leur présence sur ces territoires, parcourus par leurs ancêtres nomades.

— Le cas des "déterritorialisés". De très nombreuses situations font exception à la règle générale de territorialisation des groupes nationaux. En 1979, 55 millions de citoyens vivaient en dehors de leur formation territoriale nationale, ou n'en avaient pas. Ces derniers étaient au nombre de sept millions. Le nombre de ces personnes "détterritorialisées" n'a cessé de croître. Installés sur le territoire des autres, et généralement en minorité, ils sont dépourvus des moyens d'accéder à l'enseignement dans leur langue. La non reconnaissance d'une autonomie culturelle extra-territoriale expose ces minorités à toutes les formes d'assimilation et de domination culturelle. Si l'on met à part les Russes (plus de 26 millions d'entre eux vivent à l'extérieur de la RSFSR), qui de fait bénéficient d'un statut privilégié, étant donné la fonction de langue véhiculaire jouée par le russe, cette absence de protection est vivement ressentie par ces populations déterritorialisées. Dans l'impossibilité de rendre compte de la diversité de leur situation, on a retenu les cas de trois groupes nationaux dispersés sur le territoire des autres:

- une diaspora "naturelle", celle des Tatars de la Volga, qui remonte à la formation d'une bourgeoisie marchande au XVIII^e siècle,
- des diasporas résultant de déplacements forcés, les Tatars de Crimée, ou les Allemands de la Volga,
- une diaspora historique, en position transfrontalière, les Polonais.

— Au 6^e rang des groupes nationaux (6 648 760 personnes) et devançant numériquement les nationalités de huit républiques fédérées, les Tatars constituent l'une des plus importantes diasporas à l'échelle de l'Union, Russes et Ukrainiens mis à part. Très présents dans les régions de la Volga où se situe leur république autonome, ils forment d'importantes minorités en Sibérie, au Kazakhstan et en Asie centrale. Les trois quarts d'entre eux vivent en dehors de leur territoire national, alors qu'ils représentent moins de la moitié de la population de leur république autonome (47,6% en 1979). Lors d'une manifestation commémorant la bataille de Kazan, le 15 octobre 1989, est apparue la revendication d'élever ce territoire national au rang de république fédérée.

La question des Tatars de Crimée, ce peuple déporté par Staline en Asie moyenne, et qui n'a pas retrouvé son territoire depuis lors, est à mettre à part. Pour la première fois considéré comme un groupe distinct par le recensement de 1989, les Tatars de Crimée, qui sont au nombre de

271 715, résident pour 69,5% d'entre eux sur le territoire oubèke (tableau 4).

— Les Allemands de la Volga, descendants des colons germaniques qui avaient émigré en Russie au XVIII^e siècle, ont disposé d'un territoire autonome, la RSSA des Allemands de la Volga de 1924 à 1941. Déplacés par Staline en Sibérie et au Kazakhstan, ils forment dans ces territoires d'importantes minorités nationales. Un faible contingent a profité de la procédure d'émigration vers la République fédérale allemande (70 000 environ de 1970 à 1990). Bien que réhabilités politiquement en 1964, ils n'ont pas retrouvé de territoire, et certains réclament aujourd'hui la reconstruction d'une RSSA dans la région de la Volga. Si l'idée fait son chemin, comme l'indique l'organisation de deux commissions spéciales au sein du Soviet des Nationalités pour étudier la situation des Allemands et des Tatars de Crimée, on mesure, à l'examen des cartes, l'ampleur des problèmes soulevés par un nouveau déplacement de ces populations (tableau 5).

— Pour être plus simple, le cas des Polonais n'est pas moins délicat. Si les Polonais n'ont pas échappé aux déportations en Sibérie pendant la dernière guerre, la plupart résident aujourd'hui dans les territoires situés à la frontière avec la Pologne, en Biélorussie, Lituanie, Ukraine, où ils forment des minorités compactes. Attachées à leur langue, leur religion, leur culture, ces minorités polonaises sont partagées entre le désir de revendiquer leur propre autonomie et la défiance à l'égard des aspirations à l'indépendance des nations sur le territoire desquelles elles résident. Elles risquent de faire l'objet de manipulations et compliquer ainsi la marche vers l'indépendance de ces territoires.

2e Partie — Du territoire de l'Union aux territoires des nations

La révision du fédéralisme qui s'opère à chaud, sous la pression des mouvements nationaux, conduit à un démantèlement accéléré de l'Etat territorial. De concession en concession, des pièces maîtresses du dispositif unitaire ont été abandonnées. Du fait de la réforme politique, des changements institutionnels ont été introduits, qui loin de consolider l'Union, ont un effet dissolvant de la cohésion étatique et territoriale.

De cette transmutation du fédéralisme soviétique, je me bornerai à évoquer deux aspects qui correspondent à deux phases de cette évolution, la tentative de rénovation du fédéralisme (1988-1989), la fin du fédéralisme, dont les indépendances baltes donnent le signe en 1990.

Le premier a trait à la représentation et à la participation des collectivités nationales aux institutions centrales, le second au passage de la fiction d'Etat-nations à la réalité d'Etats-souverains, et peut-être bientôt indépendants. La logique de la territorialité sous-tend l'un comme l'autre de ces aspects.

2.1 — Territorialité de la représentation nationale: le Congrès des députés du peuple ou des peuples

Une importante réforme de la structure du pouvoir d'Etat a été introduite par la révision constitutionnelle de décembre 1988. Les élections de 1989 ont permis de mettre en place un nouveau système représentatif à deux niveaux: le Congrès des députés du peuple et le Soviet suprême, dont les membres sont élus parmi les députés. Le Congrès comprend trois collèges de 750 députés chacun, le premier comprenant les représentants élus dans les circonscriptions territoriales de l'Union, le second formé des élus des circonscriptions territoriales-nationales, à raison de 32 députés par république fédérée, 11 par république autonome, 5 par région autonome et un par district autonome (Le troisième est composé de représentants des organisations sociales).

Ces quotas signifient la reconnaissance d'un droit de représentation aux collectivités nationales qui ont leur propre formation territoriale, indépendamment de leur importance numérique. Cependant, il n'est nullement dit que le représentant d'un territoire national doive appartenir à la nationale titulaire. Par ailleurs la pluralité des candidatures, ainsi que le nouveau mode de désignation des candidats, enlèvent toute garantie dans ce domaine. Il est donc légitime de se demander si ce nouveau système a donné au Congrès des députés du peuple, comme au Soviet suprême, qui en est issu, une composition analogue à celle des composantes nationales de l'Union.

Le tableau 6 permet de comparer la structure du Congrès et celle de chacun des trois collèges d'élus selon leur appartenance nationale, avec la composition ethnique de l'Union, au recensement de 1989. La répartition des élus territoriaux (1er collège) selon la nationalité reflète plus fidèlement la structure par nationalité de la population. Dans ce premier collège on peut constater une surreprésentation des Russes et des Ukrainiens par rapport à leur importance numérique relative, phénomène qui apparaît inversé dans le second collège. Ce dernier assure une plus grande diversité de représentation des Russes et des Ukrainiens par rapport à leur importance numérique relative, phénomène qui apparaît inversé dans le second collège. Ce dernier assure une plus grande diversité

de représentation des groupes nationaux (59 nationalités contre 41 dans le premier collège) et un poids représentatif plus grand aux nationalités titulaires des républiques fédérées, autres que la Russie et l'Ukraine ainsi qu'aux peuples dont les effectifs sont réduits. C'est dans ce type de circonscription territoriale-nationale que leurs représentants ont des chances d'être élus (en raison du respect de la règle implicite précédemment évoquée), même s'ils ne sont pas majoritaires au sein de leur territoire. Dans l'ensemble des trois collèges, 65 nationalités sont représentées, ce qui signifie que plusieurs dizaines de groupes nationaux n'ont pas d'élus. Russes, Ukrainiens, Ouzbèkes, c'est-à-dire les trois premiers groupes nationaux de l'Union apparaissent sous-représentés, de même que les peuples vivant en dehors de leur territoire, comme les Tatars par exemple (1% d'élus, 2,3% de la population), ou les peuples sans territoire, comme les Allemands, les Grecs, tandis que les nations baltes, géorgienne, arménienne, turkmène, kirghize sont sur-représentés, de même que certains groupes nationaux dotés de républiques autonomes (Ossète, lakoute, Bouriate, Kabardino-balkar, etc...).

La distorsion n'est pas négligeable si l'on ajoute que moins d'un million d'Estoniens ont 41 députés, alors que 6,6 millions de Tatars se contentent de 24 élus. Deux millions d'Allemands et 1,3 million de Polonais parviennent à faire élire respectivement 10 et 7 députés, tandis que les Abkhazes, au nombre de cent mille, en comptent 8.

La raison de ces disparités procède de la territorialisation différenciée des nations. Les groupes qui ont un statut territorial plus élevé disposent d'un quota plus important. Ainsi le groupe des députés géorgiens vient au cinquième rang alors que les Géorgiens n'occupent que la neuvième place. Tout cela n'aurait qu'une importance secondaire si les forces politiques ne se structuraient pas précisément en délégations républicaines. Or celles-ci se perçoivent comme porteuses des intérêts et des problèmes de leur république. Ce nouveau système parlementaire de représentation combine des principes contradictoires, celui du fédéralisme et celui d'un Etat unitaire. En pratique, le Congrès des députés du peuple fonctionne moins comme l'organe supérieur de l'Union que comme une assemblée des nations. Il n'est pas sûr que les droits des minorités, notamment celles privées de territoire, y trouvent leur compte.

2.2 — Les territoires-souverainetés des Etats-nations

Le deuxième processus que je voudrais brièvement évoquer est celui de l'affirmation des républiques fédérées en tant qu'Etats souverains (c'est-à-dire le passage d'une souveraineté limitée à une pleine souveraineté).

Dans la dynamique de l'accèsion des Etats-nations à une souveraineté réelle, la territoire occupe une place originale. De pure fiction, il est en train de devenir une réalité, c'est-à-dire un élément constitutif de l'Etat en tant que sujet juridique. Mais le processus a sans doute des origines plus lointaines que l'évolution du rapport de forces centre-périphéries, intervenu au cours des derniers mois.

J'avancerai l'hypothèse que l'existence d'une structure étatique dotée d'une souveraineté limitée mais inscrite dans un territoire, celui de la république fédérée, a donné corps à une représentation collective de la nation. Un processus de cristallisation s'est opéré à partir du territoire, qui constitue pour la plupart de ces peuples un lien matériel fort avec le passé national. Reconnu, délimité, codifié, le territoire est devenu un ressort essentiel de l'identité nationale. Cette forme vide, du point de vue juridique, mais à partir de laquelle s'est élaborée une représentation identitaire, était comme en attente d'une restauration des droits attachés à la pleine souveraineté de l'Etat-nation. Perdus, rayés de la carte, comme les républiques autonomes des Allemands de la Volga, ou des Tatars de Crimée, leur rétablissement est exigé par des peuples qui y voient outre le signe de leur pleine réhabilitation, la garantie de leurs droits nationaux.

Ce qui est aujourd'hui en jeu dans le conflit entre le centre et les républiques, c'est le degré de souveraineté territoriale de celles-ci. Sous la pression des événements, la position du pouvoir central a progressivement glissé de la conception d'une fédération fondée sur des rapports hiérarchiques, à celle d'une Union d'Etats souverains liée par des rapports contractuels.

La rédaction de l'article 1 de la loi du 26 avril 1990 "sur la délimitation des compétences entre l'Union des RSS et les sujets de la Fédération" comparée à celle de l'article 75 de la Constitution de 1977 est à cet égard révélatrice. Ce dernier affirmait: "le territoire de l'Union des RSS est un et englobe le territoire des républiques fédérées. La souveraineté de l'URSS s'étend à tout son territoire". La nouvelle formulation rééquilibre les rôles: "L'Union des RSS possède les compétences que les sujets de la Fédération ont attribuées conjointement à la compétence de l'Union des RSS. (...) les républiques fédérées possèdent toute l'intégralité du pouvoir d'Etat sur leur territoire, en dehors des limites des compétences attribuées par elles à l'Union des RSS".

Mais cette approche est encore très éloignée de la conception de la souveraineté, avancée par la Lituanie dès janvier 1989: "Pour nous, la souveraineté de la Lituanie, c'est avant tout la possibilité de résoudre de façon autonome tous les problèmes de la vie politique, économique, so-

ciale, culturelle, de réaliser le droit à l'autodétermination, de conserver l'originalité du peuple. La souveraineté, c'est également notre droit à l'exclusif à la terre, à la forêt, aux richesses naturelles et culturelles et enfin à une Constitution et à des lois, à la citoyenneté, à la langue d'Etat et à la liberté d'entretenir des relations avec les autres républiques soviétiques et les pays étrangers" (Adresse au Comité Central du Parti communiste de Lituanie aux communistes, aux travailleurs, à tous électeurs de la République).

Entre-temps, cependant, les déclarations d'indépendance des républiques baltes a traduit dans les faits la fin du fédéralisme soviétique.

Le renouvellement du traité de l'Union, qui est en préparation, n'est-il pas semblablement condamné à être dépassé avant même son adoption? Inexorable — ment contraint de se replier sur l'idée d'une différenciation des liens fédéraux au sein de l'Union, peut-être demain d'une confédération, d'une association, ou d'un quelconque Etat "patchwork", M. Gorbatchev aura été, en ouvrant la boîte de Pandore, l'apprenti-sorcier du démantèlement de l'Etat territorial, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes pour un prix Nobel de la Paix.

Bibliographie

- Carrere d'Encausse H., *La gloire des nations ou la fin de l'Empire soviétique*, Fayard, 1990, 432 p.
- Carrere d'Encausse H., *Le fédéralisme soviétique en question*, Le débat 1989, 97-112.
- Kux S., *Soviet federalism*, in *Problems of communism*, march - april 1990, 1-20.
- Lesage M., *La crise du fédéralisme soviétique*, NED, n° 4 905, 1990.
- Maurel M.C., *Territoires nationaux en périphérie. La résurgence du fait national en Union soviétique*, Espaces-Temps, n° 43/44, 1990, 73-81.
- Radvanyi J., *L'URSS: Régions et Nations*. Masson, 1990.
- Tishkov V.A., *An assembly of Nations or an all Union Parliament?* Journal of Soviet nationalities, 1990, n° 1, 101-127.
- Urjewicz C., *La crise des nationalités en URSS*, Problèmes politiques et sociaux, n° 616, 29 septembre 1989.
- Urjewicz C., *En URSS, solution territoriale ou extra-territoriale: le dilemme national*, Historiens géographes, n° 325, 1989, 185-192.

Tableau 1. Evolution de la composition ethnique des républiques fédérées

		Taux d'homogénéité (Part relative de la nationalité titulaire) %	Taux de territorialisation (Part relative de la nationalité résidant sur son territoire) %	Part relative des Russes %
R.S.F.S.R.	1926	77,8	-	77,8
	1939	83,4	-	83,4
	1959	83,3	85,7	83,3
	1970	82,8	83,5	82,8
	1979	82,6	82,6	82,6
	1989	81,5	82,6	81,5
UKRAINE	1926	80,6	-	9,2
	1939	73,5	-	12,9
	1959	76,8	86,3	16,9
	1970	74,9	86,6	19,4
	1979	73,6	86,2	21,1
	1989	72,7	84,7	22,0
BIÉLORUSSIE	1926	80,6	-	7,7
	1939	82,9	-	6,5
	1959	81,1	82,5	8,2
	1970	81,0	80,5	10,4
	1979	79,4	80,0	11,9
	1989	77,8	78,7	13,2
LITUANIE	1959	79,3	92,4	8,5
	1970	80,1	94,1	8,6
	1979	80,0	95,1	8,9
	1989	79,6	95,3	9,4
LETTONIE	1959	62,0	92,8	26,6
	1970	56,8	93,9	29,8
	1979	53,7	93,4	32,8
	1989	52,0	95,1	33,9
ESTONIE	1959	74,6	90,2	20,1
	1970	56,8	91,8	24,7
	1979	64,7	92,9	27,9
	1989	61,5	93,8	30,3
MOLDAVIE	1926	30,1	-	8,5
	1939	28,5	-	10,2
	1959	65,4	85,2	10,2
	1970	64,6	85,3	11,6
	1979	63,9	85,1	12,8
	1989	64,5	83,4	12,9
GÉORGIE	1926	67,0	-	3,6
	1939	61,4	-	8,7
	1959	64,3	96,6	10,1
	1970	66,3	96,4	8,5
	1979	68,8	96,1	7,4
	1989	70,1	95,1	6,3
ARMÉNIE	1926	84,4	-	2,2
	1939	82,8	-	4,0
	1959	88,0	55,7	3,2
	1970	88,6	62,0	2,7
	1979	89,7	65,6	2,3
	1989	93,3	66,6	1,6

		Taux d'homogénéité (Part relative de la nationalité titulaire) %	Taux de territorialisation (Part relative de la nationalité résidant sur son territoire) %	Part relative des Russes %
AZERBAIDJAN	1926	62.1	-	9.5
	1939	58.4	-	16.5
	1959	67.5	85.0	13.6
	1970	73.8	86.2	10.0
	1979	78.1	86.0	7.9
	1989	82.7	85.7	5.5
KAZAKHSTAN	1926	57.1	-	19.7
	1939	38.2	-	40.3
	1959	30.0	76.9	42.7
	1970	32.6	79.9	42.4
	1979	36.0	80.7	40.8
	1989	39.7	80.3	37.8
OUBÉKISTAN	1926	74.2	-	25.4
	1939	64.4	-	11.5
	1959	62.2	83.7	13.4
	1970	65.5	84.0	12.5
	1979	68.7	84.8	10.8
	1989	71.4	84.7	8.3
KIRGHIZE	1926	66.0	-	11.7
	1939	51.7	-	20.8
	1959	40.5	86.4	30.2
	1970	43.8	88.5	29.2
	1979	47.9	88.5	25.9
	1989	52.3	88.2	21.5
TADJIKISTAN	1926	74.6	-	0.7
	1939	59.6	-	9.1
	1959	53.1	75.2	13.3
	1970	56.2	76.3	11.9
	1979	58.8	77.2	10.4
	1989	62.3	75.2	7.6
TURKMÉNIE	1926	70.2	-	8.2
	1939	59.2	-	18.6
	1959	60.9	92.4	17.3
	1970	65.6	92.9	14.5
	1979	68.4	93.3	12.6
	1989	72.0	92.9	9.5

Source: Recensements généraux de population.

Tableau 2. Composition ethnique des républiques fédérées (en pour cent de la population)

	1979	1989
R.S.F.R.		
Russes	82,6	81,5
Tatars	3,6	3,7
Ukrainiens	2,7	2,9
Tchouvaches	1,2	1,2
Peuples Daghestan	1,0	-
Bachkirs	0,9	0,9
Mordves	0,7	0,7
Biélorusses	0,8	0,8
Tchéchènes	0,5	0,6
Juifs	0,5	0,4
Oudmourtes	0,5	0,5
LITUANIE		
Lituanais	80,0	79,6
Russes	8,9	9,4
Polonais	7,3	7,0
Biélorusses	1,7	1,7
Ukrainiens	0,9	1,2
LATVIE		
Lettons	53,7	52,0
Russes	37,8	33,9
Biélorusses	4,5	4,5
Ukrainiens	2,7	3,4
Polonais	2,5	2,3
Lituanais	1,5	1,3
Juifs	1,1	0,9
GÉORGIE		
Géorgiens	68,8	70,1
Ossètes	3,2	3,0
Abkhazes	1,7	1,8
Arméniens	9,0	8,1
Russes	7,4	6,3
Azerbaïdjanais	5,1	5,7
Grecs	1,9	1,9
Ukrainiens	0,9	1,0
Juifs	0,6	0,5
Kurdes	0,5	0,6
ARMÉNIE		
Arméniens	89,7	93,3
Azerbaïdjanais	5,3	2,6
Russes	2,3	1,6
Kurdes	1,7	1,7

	1979	1989
OUZBÉKISTAN		
Ousbèkes	68,7	71,4
Karakalpates	1,9	2,0
Russes	10,8	8,3
Tatars	4,2	3,3
Kazakhes	4,0	4,1
Tadjikes	3,9	4,7
Coréens	1,1	0,9
Kirghizes	0,9	0,9
Ukrainiens	0,7	0,8
Juifs	0,6	0,5
Turkmènes	0,6	0,6
TADJIKISTAN		
Tadjikes	58,8	62,3
Ousbèkes	22,9	23,5
Russes	10,4	7,6
Tatars	2,1	1,6
Kirghizes	1,3	1,3
Ukrainiens	0,9	0,8
UKRAINE		
Ukrainiens	73,6	81,5
Russes	21,1	22,0
Juifs	1,3	0,9
Biélorusses	0,8	0,9
Moldaves	0,6	0,6
Polonais	0,5	0,4
Bulgares	0,5	0,5
BIÉLORUSSIE		
Biélorusses	79,4	77,8
Russes	11,9	13,2
Polonais	4,2	4,1
Ukrainiens	2,4	2,9
Juifs	1,4	1,1
ESTONIE		
Estoniens	64,7	61,5
Russes	27,9	30,3
Ukrainiens	2,5	3,0
Biélorusses	1,6	1,8

	1979	1989
MOLDAVIE		
Moldaves	63,9	64,5
Ukrainiens	14,2	13,8
Russes	12,8	12,9
Gagaouzes	3,5	3,5
Bulgares	2,0	2,0
Juifs	2,0	1,5
AZERBAÏDJAN		
Azerbaïdjanais	78,1	82,7
Arméniens	7,9	5,5
Russes	7,9	5,5
Peuples Daghestan	3,4	-
Juifs	0,6	0,4
Tatars	0,5	0,4
KAZAKHSTAN		
Kazakhes	36,0	39,7
Russes	40,8	37,8
Ukrainiens	6,1	5,4
Tatars	2,1	2,0
Ousbèkes	1,8	2,0
Biélorusses	1,2	1,1
Ouïgoures	1,0	1,1
Coréens	0,6	0,6
Azerbaïdjanais	0,5	0,5
KIRGHIZE		
Kirghizes	47,9	52,3
Russes	25,9	21,5
Ousbèkes	12,1	12,9
Ukrainiens	3,1	2,5
Tatars	2,0	1,7
Ouïgoures	0,8	0,9
Kazakhes	0,8	0,9
Tadjikes	0,7	0,8
TURKMÉNIE		
Turkmènes	68,4	72,0
Russes	12,6	9,5
Ousbèkes	8,5	9,0
Kazakhes	2,9	5,3
Tatars	1,5	1,1
Ukrainiens	1,3	1,0
Arméniens	1,0	0,9
Azerbaïdjanais	0,9	0,9

Source: Recensements de population.

Tableau 3. Les Russes dans les Républiques fédérées: le flux et le reflux

	1979	1989	Evolution
Ukraine	10 471 602	11 355 582	+8,4
Biélorussie	1 134 117	1 342 099	+18,3
Estonie	408 778	474 834	+16,2
Lettonie	821 464	905 515	+10,2
Lituanie	303 493	344 455	+13,5
Moldavie	505 730	562 069	+11,1
Georgie	371 608	341 172	-8,2
Arménie	70 336	51 455	-26,7
Azerbaïdjan	475 355	392 304	-17,5
Kazakhstan	5 991 205	6 227 549	+3,9
Ouzbékistan	1 665 658	1 653 478	-0,7
Kirghizie	911 703	916 558	+0,5
Tadjikistan	395 089	388 481	-1,6
Turkménie	349 170	333 892	-4,3

Donnés des recensements de 1979, 1989.

Tableau 4. Les Tatars de Crimée (1989)

		%
URSS	271 715	100
dont		
RSFSR	21 275	7,8
Ukraine	46 807	17,2
Ouzbekistan	188 772 (=0,9)	69,5
Kazakhstan	3 169	1,2
Kirghizie	2 924	1,1
Tadjikistan	7 214	2,6

Tableau 5.

Les Allemands				
	1959	1970	1979	1989
URSS	1 619 655	1 846 317	1 936 214	2 038 603
%	0,8	0,7	0,7	0,7
dont				
RSFSR	820 091	761 888	790 762	842 295
%	0,7	0,6	0,6	0,6
Kazakhstan	658 698	858 077	900 207	957 518
%	7,1	6,6	6,1	5,8
Kirghizie	39 915	89 834	101 057	101 309
%	1,9	3,1	2,9	2,4
Tadjikistan	32 588	37 712	38 853	32 671
%	1,6	1,3	1,0	0,6
Les Polonais				
URSS	1 380 282	1 167 523	1 150 991	1 126 334
%	0,6	0,5	0,4	0,4
dont				
RSFSR				94 594
%				0,06
Ukraine	363 297	295 107	258 309	219 179
%	0,9	0,6	0,5	0,4
Biélorussie	538 881	382 600	403 169	417 720
%	6,7	4,3	4,2	4,1
Lituanie	230 107	240 203	247 022	257 994
%	8,5	7,7	7,3	7,0
Lettonie	59 774	63 045	62 690	60 416
%	2,9	2,7	2,5	2,2
Kazakhstan				59 956
%				0,4

Quelques diasporas

1979



Tableau 6. Représentation des collectivités nationales

Nationalité	Représent. dans la population %	REPRÉSENTATION AU CONGRES DES DÉPUTÉS					
		Nombre de sièges	%	Elus* territoriaux %	Elus* territoriaux %	Elus des organisations publiques	%
Russe	50,8	1 026	45,6	56,8	26,1		54,0
Ukrainienne	15,4	258	11,5	16,0	6,0		12,4
Ouzbèke	5,8	87	3,9	3,6	5,1		2,9
Bélorusse	3,5	94	4,2	3,3	4,0		5,2
Kazakhe	2,8	53	2,4	2,8	1,5		2,8
Azerbaïdjanaise	2,4	60	2,7	1,6	5,2		1,2
Tatar	2,3	23	1,0	1,1	0,7		1,3
Arménienne	1,6	61	2,7	1,3	4,8		2,0
Tadjike	1,5	44	2,0	1,1	3,1		1,7
Géorgienne	1,4	71	3,2	1,6	5,6		2,3
Moldave	1,2	43	1,9	1,3	3,2		1,2
Lithuanienne	1,1	52	2,3	1,2	3,6		2,1
Turkmène	1,0	40	1,8	0,7	3,3		1,3
Kirghise	0,9	35	1,6	0,7	2,5		1,5
Peuples du Dagestan	0,7	16	0,6	0,3	1,5		0,2
Allemande	0,7	10	0,4	0,4	0,7		0,3
Tchouvache	0,6	15	0,7	0,3	1,5		0,3
Lettone	0,5	44	2,0	0,8	3,5		1,6
Bachkir	0,5	11	0,5	0,5	0,4		0,5
Juive	0,5	15	0,7	0,3	0,9		0,8
Mordve	0,4	11	0,5	0,4	0,8		0,3
Polonaise	0,4	7	0,3	0,4	0,3		0,3
Estonienne	0,4	41	1,8	0,7	3,3		1,5
Tchéchène	0,3	7	0,3	0,3	0,5		0,1
Oudmourte	0,3	4	0,2	0,3	0,3		-
Mari	0,2	9	0,4	0,1	0,5		0,5
Ossète	0,2	13	0,6	0,3	1,3		0,1
Komi et Komi-permiak	0,2	3	0,1	-	0,4		-
Coréenne	0,2	4	0,2	0,1	0,4		-
Karakalpak	0,2	5	0,2	-	0,7		-
Bouriate	0,1	9	0,4	0,1	0,9		0,1
Kabarde	0,1	6	0,3	0,1	0,7		-
Iakoute	0,1	11	0,5	0,1	0,9		0,4
Bulgare	0,1	-	-	-	-		-
Grecque	0,1	1	-	-	-		0,1
Tatar de Crimée	0,1	1	-	-	0,1		-
Onigours	0,1	1	-	-	0,1		-
Tzigane	0,1	-	-	-	-		-
Ingouch	0,1	3	0,1	0,3	0,1		-
Turque	0,1	-	-	-	-		-
Touvine	0,1	6	0,3	0,1	0,5		0,1
Peuples sibériens du Grand Nord	0,1	8	0,3	-	1,0		-
Gagauze*		2	0,1	-	0,3		-
Kalmouk*		6	0,3	-	0,8		-
Hongroise*		1	-	0,1	-		-
Karatchaï*		3	0,1	0,3	0,1		-
Kurde*		-	-	-	-		-
Roumaine*		-	-	-	-		-
Carélienne*		4	0,2	0,1	0,3		0,1
Adyghé*		4	0,2	-	0,4		0,1
Abkhaze*		8	0,4	0,1	0,9		-
Balkar*		1	0,2	0,1	0,3		0,1
Khakasse*		2	0,1	-	0,3		-
Altai*		2	0,1	-	0,3		-
Dungan*		1	-	-	-		0,1
Finnnoise*		-	-	-	-		-
Tcherkess*		2	0,1	0,1	0,1		-
Iranienne*		-	-	-	-		-
Ahari*		1	-	-	0,1		-
Tat*		1	-	-	-		0,1
TOTAL		2 249	100	100	100		100

* Nationalité comportant moins de 200 000 représentants.

* Elus des circonscriptions territoriales de l'Union

** Elus des circonscriptions territoriales - nationales

JACEK WÓDZ
KAZIMIERA WÓDZ
Université de Silésie

Identité régionale — la nouvelle idéologie (le cas de la Haute Silésie).

I. Parler des régions est actuellement très à la mode en Pologne, et cela depuis au moins deux ans. Il n'y a rien d'incompréhensible dans ce phénomène -là, car l'abolition du système totalitaire a éveillé une vague de sentiments d'identité aussi bien au niveau national, que plus bas, au niveau régional et local. D'ailleurs on pourrait dire en gros, que chaque fois quand l'intérêt social est porté plus vers l'individu que vers l'Etat ou vers une entité nationale, apparaît un sentiment d'identité régionale et locale. Esseyons d'analyser le phénomène de la renaissance de l'identité locale et régionale en Haute Silésie. Comment le sociologue pourra-t il analyser ce problème objectivement lors-qu'il s'agit d'un sujet si fort politisé ou le risque d'un parti pris est si réel? Les *lobbies* locales et régionales se servent très souvent de l'identité locale et régionale comme une base à la réalisation des ses ambitions politiques. L'argument d'identité (régional ou local) est utilisé parfois pour glorifier „les siens” et dépriser les autres, appelés ici non sans mépris „les étrangers „ou „souslocataires”.

En passant, il faut souligner qu'en Europe les régions ethniquement homogènes a 100% sont rarissimes et que chaque fois que le problème est posé dans le cadre d'analyse d'habitants indigènes et non indigènes il y a des intérêts politiques derrière. Il n'est pas exclus que le cas de la Haute Silésie est dans ce sens un des cas typiques. Voilà pourquoi nous proposons d'analyser ce problème non seulement dans le cadre d'un examen uniquement sociologique du problème de l'identité mais aussi dans le cadre politologique du problème d'une certaine idéologie régionale.

D'ailleurs plusieurs chercheurs permettent de traiter le cas de l'idéologie de la Haute-Silésie comme une idéologie ayant déjà une certaine „histoire” (voir: Eugeniusz Kopec, *My i oni na polskim Śląsku, 1918-1939*, Katowice, 1986) [*Les nous et les autres en Silésie Polonaise, 1918-1939*].

II. Comme nos réflexions sont basées sur les cas précis de la région de la Haute-Silésie il ne faut pas croire que de phénomènes pareils n'existent pas dans d'autres régions de l'Europe. Le cas de la Ligue Lombarde en Italie montre tout récemment que le phénomène de l'apparition des idéologies régionales est plus général (voir: Bernard Poche, Jean-Paul Zuanon, *Après les succes electoraux de la Ligue Lombarde en Italie*, [in:] „Esprit”, Decembre, 1990, p. 132-135). Esseyons donc avant de passer à une analyse du „concret” décrire en quelques mots ce phénomène générale.

Il est clair que l'idéologie régionale est basée sur le sentiment d'appartenance à la région et très souvent sur l'identité locale et régionale. Identité locale, beaucoup plus que la régionale est liée avec le rôle spécial du territoire, nous reviendrons sur ce sujet plus loin. De la manière la plus générale possible nous pouvons dire qu'une idéologie régionale est un ensemble d'opinions sociales est surtout politiques, d'éléments symboliques de la culture régionale, de stéréotypes (positifs de son propre groupe regional, négatifs d'autres groupes régionales) soulignant tous les aspects de la spécificité régionale, visant à créer le point de départ aux actions politiques, très souvent de type revendicatif — de la reconnaissance d'une ou l'autre form d'autonomie politique régionale. Nous sommes conscients que cette notion est très générale, très vague-même, mais il nous semble qu'elle suffit comme le point de départ pour notre analyse un peu plus détaillée, que nous proposons ci-dessous.

III. Nos recherches concernent la région de la Haute-Silésie (voir: J. Wódz (ed.) *Haute-Silesie — l'espace déchiré. Spécificité d'une région fort industrialisée*, Katowice, 1990). Pourque la présentation soit compréhensible il faut d'abord décrire les traits caractéristiques de cette région. D'abord quelques éléments géographiques, historiques et économiques, en gros. Il s'agit d'une région historique, située au sud de la Pologne, transfrontalière, avec une base économique très dense, provenant du XIXe siècle (surtout l'extraction du charbon et l'industrie métallurgique), aujourd'hui dans une dégradation très poussée. Il s'agit donc d'une région historique, son *histoire* remontant au XIIe siècle. Mais ce n'est pas dans ce sens-là que c'est une région historique. Elle est historique (et cela est très important pour notre analyse sociologique!) parce qu'elle *vie* son histoire dans la vie quotidienne (à ce propos voir: Mirosława Błaszczak-Waławik,

Wojciech Błasiak, Tomasz Nawrocki: *Górny Śląsk. Szczególny przypadek kulturowy*. [La Haute-Silésie. Un cas culturel particulier], Warszawa, 1990, voir aussi: J. Wódz (ed), *Górny Śląsk w oczach Górnoszlązaków* [La Haute-Silésie dans les yeux des Haute-Silésiens], Katowice, 1990). Cette histoire n'est ni à 100% nationale (d'ailleurs dans quel sens pourrait-elle être nationale?) ni à 100% régionale, elle est surtout locale. En quoi consiste cette histoire locale? Pour la comprendre il faut souligner que l'agglomération urbaine de la Haute-Silésie n'est pas composée de villes mais plutôt de lotissements séparées, de vieux quartiers ouvriers, créés autour de mines de charbon ou des usines pendant deuxième moitié du siècle passé. Comme les migrations entre ces lotissements ont été assez limitées, la population indigène enracinée depuis décennies est restée encerclée dans ces vieux quartiers ou pratiquement tout ce qui concernait la vie quotidienne a été organisé au niveau de la communauté locale (*du quartier*, pas de la ville en tant que telle). L'histoire orale a été transmise dans ces quartiers d'une génération à une autre en patois polonais. L'histoire écrite étant relativement limitée, dans beaucoup de cas en langue allemande, car la scolarisation se faisait durant le XIXe siècle en cette langue. Ni les processus d'industrialisation et de modernisation que cette région a connue durant les premières décennies du XXe siècle, ni les deux guerres ont pu changer cette situation, malgré les changements de frontières politiques et le fait qu'entre les deux guerres sur une partie de la région et après la seconde guerre en toute la région la scolarisation se faisait en langue polonaise. La langue parlée dans des vieux quartiers est toujours le polonais parlé quotidiennement et servant comme la base à la transmission orale (voir: J. Wódz, *Tradition et modernité, une base commune de sentiment d'identité régionale. Le cas de la Haute-Silésie*. [in:] J. Wódz (ed). *Haute-Silésie — l'espace déchiré*. op. cit. p.p. 35-43). De ce fait provient aussi le rôle particulier que joue l'espace local dans cette région, l'espace traité comme un élément essentiel de l'organisation de la vie locale et dans un certain sens, une valeur sociale en soit, un garant de l'identité locale (voir: Kazimiera Wódz, *L'espace urbain dans le centre industriel de la Haute-Silésie*, [in:] J. Wódz (ed), *Haute-Silésie — l'espace déchiré*. op. cit. p.p. 125-142). C'est alors si nous parlons du caractère historique spécifique de cette région c'est dans le sens mentionné ci-dessus.

Nous avons dit au début de cette communication qu'il s'agit d'une région frontalière ou plutôt transfrontalière. Il serait inutile d'expliquer qu'il ne s'agit pas du tout d'une simple caractéristique géographique, que la région est située tout près de la frontière tchèque (d'ailleurs une petite

partie de la région se trouve du côté tchèque) mais d'un phénomène beaucoup plus complexe au niveau social et culturel. Tout le XIX^e siècle. Industrialisation de cette région c'est effectué sous l'occupation allemande. Elle s'est réalisée dans la plupart des cas par des investissements allemands et les cadres de toutes les entreprises ou usines étaient allemandes. De ce fait -là:

- a) vue l'homogénéité sociale de la masse silésienne des ouvriers (parlant le patois polonais du pays),
- b) vu le système scolaire allemand de l'époque lequel a pratiquement bloqué la possibilité de poursuivre l'étude après les premières classes élémentaires pour tous ceux qui ne maîtrisaient pas bien la langue allemande (et cela était le cas de la majorité de la population indigène),

provient la spécificité de transfrontalièreté de la région. Cette transfrontalièreté est donc plutôt un trait social et culturel que géographique. Elle se manifeste dans la langue parlée quotidiennement et dans la culture de la vie quotidienne. En gros on peut dire que tout cela qui concerne la vie courante au niveau local, familial, est très profondément immergé dans la tradition, fortement lié avec le catholicisme populaire et dans le patois polonais local. Dans tous les domaines qui touchent le monde de travail c'est la culture et civilisation allemande, qui domine aussi bien au niveau des comportements (les habitudes d'un travail solide, bien organisé) que dans le langage (les noms des outils parfois déformés mais d'origine allemande).

Soulignons encore qu'il s'agit de la culture locale qui diffère d'ailleurs d'un bout de la région à l'autre. En plus — il n'est pas si rare de trouver encore aujourd'hui en Haute-Silésie de vrais ghettos culturels, avec une prédominance du „local”, ou les relations avec „les étrangères” ne sont pas du tout faciles, surtout quand ces „étrangères” n'acceptent pas les coutumes et manière de vivre des autochtones.

Pour compléter notre analyse il faut encore dire quelques mots sur l'économie régionale. N'étant pas spécialistes dans ce domaine nous allons nous baser sur un travail tout récent d'un étudiant de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse consacré au reconversion de l'économie régionale (voir: Olivier Marre, *Elements méthodologiques pour une reconversion de la région minière de Katowice*, Toulouse, 1991). L'état de l'économie régionale est jugé par l'auteur (est-ce l'avis partagé par la majorité des spécialistes) comme tragique, il en est de même de l'état de la dégradation écologique. Les mines sont presque toutes à considérer

comme incompatible avec l'industrie charbonnière mondiale, l'industrie métallurgique n'est plus rentable et en plus écologiquement agressive.

Il en est encore à souligner que les ressources humaines sont très mal gérées et très difficilement convertibles. Si dans cet état des choses le gouvernement central à Varsovie ne dispose pas d'aucun programme valable de reconversion de la région cela reflète le drame économique de la Haute-Silésie.

IV. Il serait difficile d'essayer de définir l'identité locale et régionale en quelques lignes. Mais comme il s'agit uniquement de donner quelques bases pour l'analyse du problème de l'idéologie régionale nous pouvons nous permettre cet essai.

L'identité sociale peut être considéré du point de vue subjectif comme un sentiment d'appartenance au groupe social, un sentiment qui joue un rôle très important à la constitution de notre image -propre comme les individus mais en même temps comme les membres de différentes entités sociales (groupes primaires, communautés locales, groupes régionaux, etc.). Il est évident que parmi les plus importants des tous les groupes dont on fait partis dans le parcours de la vie c'est le groupe de *siens* contrasté aux *autres*. Cela suppose bien sur une vision claire de différences entre les *siens* et les *autres*, ce qui est le cas de la Haute-Silésie (vu spécificité de la région décrite ci-dessus). Les caractéristiques culturelles et sociales par lesquelles se définissent „les siens” sont:

- a) la langue (un patois local et régional et un accent typique très prononcé),
- b) les éléments spécifiques de la culture symbolique (rôle de la religion catholique, de la tradition, du folklore, l'histoire orale etc.).

Comme souvent cette identité se définit au niveau local, elle ne peut pas servir automatiquement comme base à l'idéologie régionale. Celle-ci est alors créée par les groupes d'élite régionale ayant des ambitions politiques. Nous parlons ici des élites qui se disent „silésiennes” car il existe aussi le groupe de minorité allemande, qui possède ses propres élites, est bien sur, ses ambitions politiques, mais cela est un phénomène à part qui devrait être traité séparément. Revenons donc aux ambitions politiques de ces élites régionales. Si l'essentiel de l'identité y est situé au niveau local, l'idéologie régionale peut se baser uniquement sur des stéréotypes positifs qui valorisent la communauté indigène régionale et présentent „les autres” comme n'ayant par définition pas accès à des „valeurs positives régionales”. Voilà pourquoi cette idéologie présente „les autres” comme „moins bon que les siens”. L'idéologie régionale est donc

en fin de compte une sorte de manipulation sociale et politique ayant pour but le renforcement du sentiment d'appartenance par valorisation „des siens”.

On peut se demander pourquoi, maintenant, dans les premières années de cette décennie nous observons une telle montée de ce type d'idéologie régionale en Haute-Silésie? Il semble que l'explication peut-être la suivante:

- a) l'économie nationale est en état de crise profonde,
- b) cette crise touche tout particulièrement une vieille région industrielle en état de dégradation rapide — la Haute-Silésie,
- c) au niveau national il n'existe aucun projet valable de réstructuration de cette région, est ce fait n'est pas caché aux élites régionales,
- d) les élites régionales se retrouvent impuissantes devant de menace pour l'avenir de la région,
- e) elles cherchent une solution „radicale”, la rupture avec le „centre” présenté comme une projet de „régionalisation” ou — parfois même de l'autonomie,
- f) l'idéologie régionale, basée sur le concept d'identité apparait comme instrument de mobilisation sociale, les élites définissent ses buts dans les termes de revendication de droit à l'identité régionale, mise en danger par la présence même des „autres”, qui ne sont pas capable de „comprendre” la spécificité de la région,
- g) le resultat finale — c'est la naissance d'un vrai chauvinisme régional, accusant le reste du pays d'une action destructive volontaire contre la région.

Ce chauvinisme, il faut le dire est basé sur la recherche d'éléments solides de l'existence régionale. De ce point — là ce qui paraît axiologiquement le plus solide est la culture locale et le sentiments d'être bien „parmi les siens”. Le drame est que cette culture est très traditionnelle, et pourra difficilement servir de base à un éventuel développement futur. Le résultat est tel que l'idéologie régionale elle aussi est très traditionnelle, orientée surtout au passé, défensive. Quel sera donc avenir de cette idéologie régionale? Il nous semble qu'il y a au moins deux possibilités:

1. La première est un renforcement du localisme, réduit exclusivement „aux siens”, les „vrais” Silésiens. Ce type d'avenir aura certainement des éléments chauvins, avec d'accents antiintellectuels.

2. La seconde sera une transformation réelle de l'économie régionale qui amènera inévitablement la région à rompre avec le rôle spécial des sociétés locales, traditionnelles, basées sur une organisation de vie autour du travail industriel de type fin XIX^e siècle.

Si la première hypothèse se réalisa cela signifiera:

- a) le renforcement des tendances xénophobes avec des actions de dévalorisation de tous les „autres”,
- b) la folklorisation de la vie culturelle qui perdra les liens avec la culture nationale polonaise,
- c) l'augmentation du rôle politique de l'idéologie régionale,
- d) la montée des tendances séparatistes, réclamants une pleine autonomie politique et économique,
- e) la hausse de l'importance du rôle des élites régionales qui se présenteront comme les représentants des „vrais” Hautes-Silésiens en accentuant toutes les différences possibles avec le reste du pays.

Dans le cas où la région pourra avoir dans un avenir très proche un plan réalisable pour la réstructuration de l'économie on pourra prévoir:

- a) la modernisation économique et surtout industrielle, mais avec tous les coûts sociaux que cela amènera (la dégradation des vieux lotissements ouvriers, le chômage dans tous les vieux secteurs de l'économie régionale),
- b) les conflits sociaux qui vont opposer la population indigène qui sera la victime de cette réstructuration (au moins dans les premières années) et les „étrangers” qui arriveront comme la main — d'œuvre mieux qualifiée pour le travail dans l'industrie moderne,
- c) un renforcement de tendance politiques „unionistes” avec le reste du pays aux dépens des tendances régionalistes radicales,
- d) les élites régionales qui propagent l'idéologie régionale voient cette hypothèse et essayent de trouver une solution économique au niveau régional,
- e) il est bien probable que ni au niveau local ni régional il n'aura pas des capitaux et d'autres ressources financières ou humaines pour former les bases d'une réelle restructuration économique,
- f) la base de conflit existe et probablement elle pourra déboucher sur une nouvelle forme d'idéologie régionale.

Or nous pouvons nous permettre de prévoir que dans les années à venir l'idéologie régionale subsistera en Haute-Silésie. Il serait très grave politiquement que la première hypothèse décrite ci-dessus se réalise. Dans ce cas — là l'idéologie régionaliste peut amener la Haute-Silésie non seulement à demander l'autonomie politique et économique mais à une forme de séparation, qui signifiera des conflits sociaux aussi bien au niveau régional (où la population indigène n'est pas du tout majoritaire, sauf que dans certaines communautés locales) que au niveau national. A ce dernier niveau cela pourra signifier la crise de l'Etat polonaise.

V. Compte tenu que la vraie solution du problème évoqué ci-dessus réside en une réstructuration de l'économie régionale il est évident que le poids de cette réstructuration doit-être partagé entre le Centre et le Région. La gravité de problème, le vrai risque d'une xénophobie poussée à l'extrême, très dangereux pour la nouvelle démocratie nécessite une action rapide et sérieuse de la part du gouvernement centrale. Il reste à se demander si le gouvernement de Varsovie sera en mesure de comprendre cette situation et d'y intervenir avant qu'il soit trop tard.

HERMAN BAEYENS

Groupe d'Études et de Recherches
Bruxelles

Expériences régionales dans une société pluriculturelle à économie de marché. Le cas de la Belgique

Notre inspirateur commun, le Professeur Kukliński a créé une communauté internationale — Est-Ouest et Nord-Sud — de réflexion sur le développement régional et local. Les invitations aux études comparatives et aux colloques de l'Institut Européen du Développement Régional et Local de l'Université de Varsovie m'amènent donc à donner quelques commentaires sur le développement régional en Belgique et sur le développement urbain à Bruxelles, comme contribution aux échanges de vue pour le colloque sur „L'Europe Unifiée”. Ma thèse de départ est la suivante: „les facteurs sociologique, politique et surtout culturel sont toujours sous-estimés dans le développement régional et urbain; cette méconnaissance risque de se reproduire lors de l'unification européenne”.

L'expérience régionale en Belgique est exemplaire à cet égard. Pour éclaircir ma position dans l'interprétation des phénomènes, il est important de signaler que je suis flamand. Afin de préserver la parité linguistique et de garantir une certaine objectivité de mon exposé, je me suis adressé à un auteur wallon, le professeur Michel Quévit. J'ai trouvé chez lui les éléments et témoignages pour l'esquisse historique du phénomène de la régionalisation en Belgique. Il est assez croustillant de savoir que ma référence wallonne m'ait été révélée par une des multiples publications du Professeur Kukliński.

Le Professeur Quévit a présenté une excellente analyse de l'évolution économique régionale en Belgique et de la redistribution des pouvoirs

dans le système politique depuis les origines en 1830 jusqu'au début des années 1970¹. Il traite de la construction de l'état belge avec la naissance du centralisme institutionnel et l'émergence d'une bourgeoisie industrielle francophone entre la période 1830-1920².

L'émergence du mouvement flamand trouve son origine dans le fait que le nouvel état belge avait choisi uniquement la langue française comme langue officielle en 1830. Les premières tentatives pour faire accepter le néerlandais comme langue devant les tribunaux datent de la fin du siècle dernier.

A partir du début de ce siècle, avec l'industrialisation de la Flandre due au port d'Anvers et à la découverte du charbon au Limbourg, une bourgeoisie industrielle flamande fait son apparition. L'idée que le développement économique régional en Flandre est la base indispensable d'un nouveau développement culturel, date de cette période.

Là où la position toujours majoritaire du parti socialiste en Wallonie peut être expliquée par la tradition syndicaliste dans une région très industrialisée, la majorité traditionnelle du parti social chrétien en Flandre peut s'expliquer, selon M. Quévit, par l'idéologie populiste répandue par cette élite flamande et insistant sur la solidarité entre classes sociales³.

¹Quévit M.: *Economic competition, Regional Development and redistribution of Power in the Belgian Political System (1830-1974)* in „Polarised Development and regional policies”. Tribute to Jacques Boudville, A. Kukliński, The Hague, 1981. p. 357-377.

²O.C. Prof Quévit conclut pour cette période : „In reality the bourgeoisie scarcely concerned itself with the problems of the masses whether Flemish or Walloon. The misery that was the main characteristic of the working class of the time was even greater in Flanders. Even more important the industrial bourgeoisie was united by its language French whether residing in Wallonia, Flanders or Brussels. It is here that we find the deep roots of the linguistic problem in Belgium. The French language is a sign of the difference in class and power in Belgian society. Thus it is not incorrect to say that the Belgian state is the expression of a new Frenchspeaking bourgeoisie, which itself is defined by its identification with the „national” character of the political system which in turn is based on institutional centralization. More precisely, the latter is characterized by a powerful articulation of economic and political decision making, of which Brussels is the functional centre” p 363.

³O.C., M. Quévit: „In fact the success of the Catholic Party in Flanders is not wholly independent of the populist ideology proclaimed by the new Flemish elite (clergy, industrial, bourgeoisie, politicians, etc...). Populism is an ideology which does not recognize the existence of antagonistic relations between social classes and develops the idea that the elite and the people have complementary interests. More specifically, in the Flemish context, the elites present themselves as being at the service of the people. They work on their cultural emancipation by fighting against the economic and political hegemony of the (national) French-speaking industrial bourgeoisie. Therefore, if Flemish populism has been generated by French-speaking domination, it was also developed in order to confront the rise of socialism. The Church feared that the rural masses would turn to socialism with the rising industrialization of Flanders. It was to

Si en Flandre l'autonomie culturelle est l'objectif prioritaire de la régionalisation et de la réforme de l'état, en Wallonie l'autonomie est considérée comme indispensable pour redresser l'économie suite au déclin industriel⁴.

1. Régionalisation dans la période d'après-guerre ('50-'60)

En Belgique la question régionale est étroitement liée à la question communautaire. Implicitement ou explicitement la question communautaire a toujours joué un rôle dominant pour la répartition sectorielle dans le pays d'une part et comme base inévitable pour la régionalisation globale d'autre part. Déjà en 1930 les lois linguistiques ont introduit le principe de la division du pays en régions linguistiques. Cette répartition était confirmée en 1963 par la définition des frontières linguistiques pour l'utilisation des langues dans les administrations. Quatre régions linguistiques ont été définies : la région francophone, la région néerlandophone, la région germanophone et la région bilingue des 19 communes de l'agglomération bruxelloise.

Quoique plusieurs propositions dites „scientifiques” de délimitation régionale aient été présentées sur base de critères soit d'homogénéité soit de polarisation autour des grands centres urbains, le critère d'homogénéité linguistique et culturelle a toujours été sousestimé. Finalement les frontières linguistiques sont devenues les bases de la régionalisation.

Dans la période d'après-guerre le mouvement pour un développement régional en Belgique s'est amplifié suite au déclin industriel et charbonnier, dans le Borinage, suite au chômage dans plusieurs régions, à l'émigration de la population active et à la mobilité journalière vers les grands centres d'emploi.

La politique officielle du développement économique régional date de 1959. Elle était préparée par des actions semi-publiques et par les autorités locales et provinciales. Surtout les provinces les plus touchées par le chômage et le sous-emploi étaient particulièrement actives. Cette mobilisation locale et régionale confortée par la politique régionale au niveau national, a porté ses fruits dans le courant des années '60. A cette époque, chaque commune commençait à préparer son zoning indu-

support strongly the Christian Democratic movement and the creation of a Christian workers trade union, currently still in the majority in Flanders” p 367.

⁴Quevit M.: *La Wallonie: L'Indispensable Autonomie*, Paris, 1982.

striel pour attirer des investisseurs. Surtout en Flandre les investisseurs étrangers étaient représentés en grand nombre.

La nécessité d'une organisation spatiale était devenue indispensable. Avec la loi organique sur l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de 1962, les plans de secteur⁵ pouvaient être mis en oeuvre en vue d'éviter le gaspillage complet du territoire et l'urbanisation spontanée, qui se manifestait surtout en Flandre. Cette période est à peu près comparable à la phase actuelle de développement régional et local en Pologne.

2. 1970: Autonomie culturelle, régionalisation provisoire et loi sur la planification et la décentralisation économique.

Dans le cadre des tendances présentes dans les deux régions pour l'obtention d'une plus grande autonomie du point de vue économique et culturelle, un premier pas a été posé par la révision de la constitution belge concernant d'une part l'autonomie culturelle et d'autre part la loi sur la planification et la décentralisation économique.

Les dispositions en matière d'autonomie culturelle impliquaient entr'autres la création de conseils culturels.

La loi sur la planification et la décentralisation économique prévoyait pour sa part la création au sein du Bureau du Plan national, appelé auparavant Bureau de Programmation Economique, trois sections : une pour la Wallonie, une pour la Flandre et une pour Bruxelles. Elle prévoyait également pour les trois régions la création d'une part des Conseils de Développement Régional, composés de tous les partenaires socio-économiques, y inclus employeurs syndicats, etc.... et d'autre part de Sociétés de Développement Régional.

Ces dernières ont, selon les régions, fait l'objet de choix totalement différents. Tandis que la Wallonie créait une seule grande société de développement régional, la Flandre optait pour plusieurs sociétés de développement régional c.à.d. une par province. Les cinq services provinciaux de Flandre ont vu ainsi consacrés leurs efforts de dynamisme économique déployés dans la période précédente.

⁵ Les plans de secteurs sont des plans d'aménagement du territoire. La Belgique a été divisée en 49 secteurs dont 25 en Flandre, 23 en Wallonie et 1 à Bruxelles.

3. Révision de la constitution de 1980 (1^e phase) et de 1989 (2^e phase)

Pour éviter des conflits communautaires nous avons développé en Belgique, ce qu'on est tenté d'appeler, „une haute technologie de planification institutionnelle”. La nouvelle constitution de 1980 prévoit et reconnaît :

1. **Trois communautés** c.à.d. la communauté francophone (en Wallonie et à Bruxelles), la communauté flamande (en Flandre et à Bruxelles) et la communauté germanophone (cantons de l'est dans la région Wallonne avec ± 60.000 habitants). Les compétences des communautés sont d'une part les matières culturelles et d'autre part les matières personnalisables c.à.d. la santé, la politique sociale (assistance aux personnes) et également la politique scientifique appliquée aux domaines précités. Lors de la deuxième phase de la régionalisation, en 1989, on ajoutait à cette liste l'éducation, ainsi que la coopération entre les communautés et la coopération internationale.
2. **Trois régions** c.à.d. la région wallonne, la région flamande et la région de Bruxelles-Capitale. Les compétences des régions sont toutes celles qui concernent le territoire: l'aménagement du territoire et l'urbanisme, l'environnement, le remembrement et la conservation de la nature, le logement, la production, l'approvisionnement et l'épuration des eaux et les égouts, la politique économique régionale, la politique de l'énergie, la tutelle administrative (provinces et communes), la politique de l'emploi et la politique scientifique appliquée aux domaines précités.

En 1989 on ajoutait à cette liste le commerce extérieur, les travaux publics et les transports, ainsi que les monuments et sites, qui étaient auparavant une compétence culturelle et donc du ressort des communautés.

Dans l'accord gouvernemental actuel une troisième phase de la régionalisation est prévue avec l'élection directe des assemblées régionales, qui jusqu'à ce jour se composent des élus au niveau national, et qui se rassemblent par communauté et région, séparément pour la communauté francophone et la région wallonne et ensemble pour la communauté et la région flamande.

Actuellement la régionalisation d'autres secteurs qui sont encore de compétence nationale, comme l'agriculture et la sécurité sociale, est en

discussion. En ce qui concerne l'agriculture, les Wallons trouvent qu'elle est trop largement dominée par les Flamands. Par contre, en ce qui concerne la sécurité sociale, les Flamands se sentent exploités par les Wallons au vue des transferts annuels conséquents de la Flandre vers la Wallonie.

Ainsi deux tendances opposées se manifestent.

D'une part la **tendance unitariste** trouve que la régionalisation est déjà allée trop loin. Elle est surtout dominante dans les milieux traditionnels de la bourgeoisie francophone, qui représente le centralisme institutionnel de la Belgique. Elle se manifeste aussi dans quelques milieux flamands qui disent qu'avec le suffrage universel la majorité démocratique des Flamands au plan national joue maintenant en leur faveur dans un état unitaire.

D'autre part, la **tendance fédéraliste** veut continuer le processus de régionalisation et préparer l'Europe des régions avec des régions bien équipées et expérimentées pour des négociations au niveau européen.

La création de nouveaux gouvernements régionaux et d'une administration propre constitue la base d'un nouveau dynamisme régional et d'une plus grande responsabilisation.

Ainsi la Flandre a continué la promotion de son élan économique par une large sensibilisation pour les nouvelles technologies lors de manifestations régulières appelées „Flanders Technology”. En Wallonie, après la fermeture des mines et la restructuration de la sidérurgie, un nouvel élan économique s'est manifesté. On y est plus actif pour identifier des solidarités et des coopérations transfrontalières avec les régions limitrophes.

En termes budgétaires le degré de régionalisation se situe actuellement à environ 40%. Un retour en arrière est difficilement imaginable. Dans quelle mesure la régionalisation continuera dans l'unité économique et monétaire belge, dépendra d'une part des rapports de forces centralistes et décentralistes et d'autre part aussi de la progression de l'intégration européenne.

4. Le problème de Bruxelles

Le choix de la langue française comme unique langue officielle lors de l'indépendance de la Belgique en 1830, a eu des résultats rapides. En effet, bien que Bruxelles soit une ville d'origine flamande, en 1846, lors du premier recensement de la population et de leur langues, déjà 32% de sa population se déclaraient francophones. Ce pourcentage s'est élevé à 70,6% lors du dernier recensement linguistique en 1947. En un

siècle Bruxelles est devenu une capitale majoritairement francophone. L'explication de ce phénomène sociologique trouve son origine dans la barrière linguistique et sociale entre la bourgeoisie francophone dominante et la population flamande immigrante. Pour monter sur l'échelle sociale il était indispensable de connaître et d'utiliser la langue de la classe dominante. Un large processus d'acculturation et d'assimilation en était la conséquence. Il explique la revendication pour des lois linguistiques, le souci d'autonomie culturelle et la volonté d'un réseau éducatif propre dans les milieux flamands, pour tenter d'enrayer ce processus d'assimilation. C'est la raison d'une longue et difficile négociation pour trouver une solution respectable à l'usage des langues en Belgique.

En 1989 un statut spécifique de région capitale a été trouvé pour Bruxelles, avec des compétences territoriales, gérées par le gouvernement bruxellois, tandis que les deux communautés linguistiques concernées exercent leurs compétences communautaires à Bruxelles.

Quoiqu'il soit trop tôt pour évaluer la solution bruxelloise, la paix communautaire et la coopération qui existe actuellement au sein de l'exécutif bruxellois entre francophones et néerlandophones, donne une nouvelle impulsion à Bruxelles. Un des défis majeurs est d'éviter que les fonctions internationales et européennes implantées à Bruxelles⁶ puissent aggraver les disparités sociales. Il s'agit de gérer une capitale de plus en plus multi-culturelle, composée pas seulement d'étrangers de luxe, mais aussi de réfugiés politiques et de travailleurs migrants, qui se sont concentrés à Bruxelles après la fermeture des mines en Wallonie, mais récemment aussi en Flandre⁷.

5. Conclusion

Le processus de régionalisation en Belgique est un processus d'une révolution pacifique contre un état trop centralisé qui a duré quand même 150 ans et qui est portée par des mouvements d'émancipation:

- d'une part l'émancipation de la Wallonie de la bourgeoisie capitaliste et de la haute finance et ensuite d'un état central de plus en plus dominé par une classe dirigeante flamande,

⁶Mens en Ruimte, *Bruxelles, Le Défi International. Impact socio-économique des institutions européennes et internationales à Bruxelles*, Bruxelles, juillet 1990.

⁷Actuellement à peu près 30% de la population bruxelloise est étrangère et est originaire de plus de 140 pays différents.

- et d'autre part l'émancipation économique de la Flandre qui a misé surtout sur la solidarité entre les classes sociales pour atteindre son objectif majeur d'émancipation culturelle.

Les deux grandes régions se retrouvent à Bruxelles-Capitale, qui est de plus en plus caractérisé par l'internationalisation et la multiculturalité.

L'expérience belge démontre clairement que l'unification de l'Europe n'est pas exclusivement un processus d'intégration économique mais un processus institutionnel beaucoup plus complexe où toutes les diversités et caractéristiques régionales, culturelles et sociales doivent être considérées. Lors d'une unification et d'une intégration institutionnelle sur une échelle plus large, même une économie de marché ne peut méconnaître les facteurs sociologiques et les authenticités régionales.

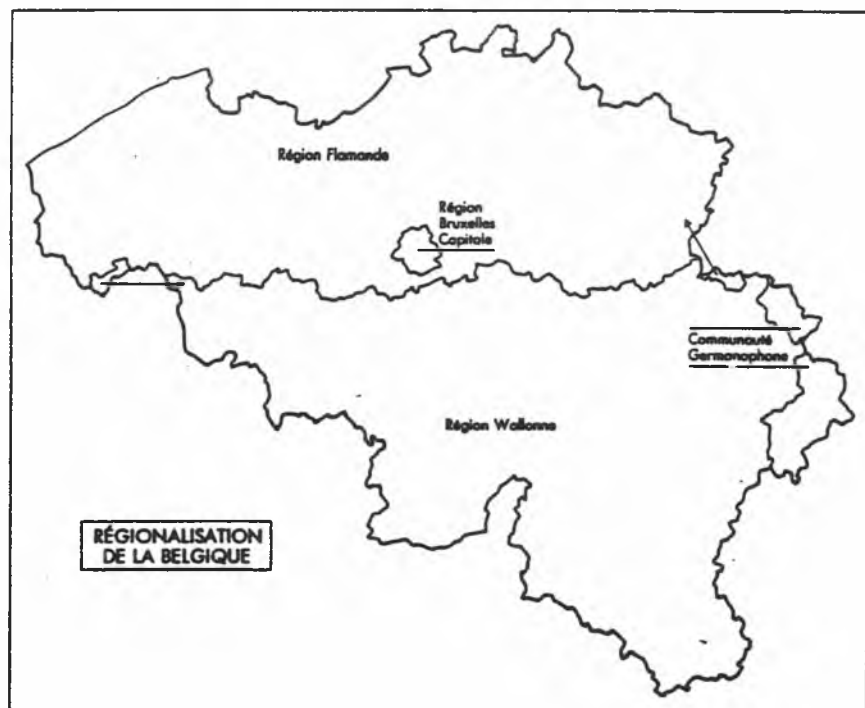


Figure 1. Régionalisation de la Belgique

Population de la Belgique 1/01/90 par région source: INS		
	chiffres absolus	%
Bruxelles	964.385	9,7
Wallonie	3.243.661	32,6
Flandre	5.739.736	57,7
Total	9.947.782	100,0

MICHEL BRUNEAU
CNRS/CEGET Bordeaux

Les diasporas dans l'espace européen: le cas exemplaire de la diaspora hellénique

Au moment où le monde entre de plus en plus dans une ère de turbulence caractérisée par le transfert de peuples entiers ou de fractions importantes de peuples, il apparaît urgent de s'interroger et d'analyser le phénomène des diasporas. L'ONU estime aujourd'hui à 20 millions le nombre des personnes déplacées dans le monde.

Les diasporas qui ont joué un rôle politique, économique et culturel considérable depuis l'antiquité ont vu celui-ci diminuer dans la seconde moitié du 19^e siècle avec l'avènement de l'Etat-nation. Le renforcement des frontières nationales et les efforts d'homogénéisation culturelle par le biais de la scolarisation et des médias ont beaucoup contribué à cet effacement. Cependant la mondialisation de l'économie de marché et le développement des communications dès la fin du 19^{ème} siècle, et encore plus depuis la seconde guerre mondiale, ont encouragé les migrations internationales de main d'oeuvre non qualifiée, mais aussi de „cerveaux”. Aux diasporas marchandes mobiles traditionnelles sont venues se superposer ou même se substituer des diasporas prolétaires qui ont revivifié les anciens réseaux de relations lorsqu'ils existaient, ou encore disposé des nouvelles technologies de communication.

Les nouvelles diasporas qui prolongent les anciennes ou qui se forment sous nos yeux sont appelées à jouer un rôle de plus en plus grand dans un monde où les espaces-réseaux discontinus, transnationaux se superposent aux territoires continus des Etats-nations dont le modèle n'a plus le caractère dominant qu'il avait au milieu du XX^{ème} siècle.

Si les migrations internationales, les minorités ethniques, leur inté-

gration et assimilation, sont depuis longtemps un champ majeur d'étude dans les sciences sociales, les recherches sur les diasporas ne sont apparues que récemment dans la seconde moitié des années 80. L'Etat territorial est longtemps resté le cadre privilégié des recherches sur les migrants et leurs identités. L'existence d'entités trans-etatiques, trans-nationales a été plus récemment prise en compte principalement par les économistes et les politologues dans leurs recherches sur les multinationales et sur les „ensembles régionaux” regroupant plusieurs états du type CEE ou ASEAN. Quant aux recherches sur les diasporas, elles se sont elles-mêmes jusqu'à présent principalement attachées à analyser des communautés localisées ou des minorités ethniques à l'intérieur d'un Etat fut-il très grand (Etats-Unis, URSS...). Plus rares ont été les recherches portant sur un ensemble d'états: par exemple les Chinois en Asie du Sud-Est, les Huguenots dans le Refuge (Angleterre, Pays-Bas, Etats allemands, Danemark, Suisse, Suède et empires coloniaux anglais et hollandais).

Au sein de la grande Europe qui devient de plus en plus un objet d'investigation, un cadre spatial privilégié des recherches dans les sciences sociales et humaines, il nous semble particulièrement intéressant d'aborder l'étude du phénomène diaspora qui y revêt une importance particulière tant dans la période récente que dans l'histoire.

I Qu'est-ce qu'une diaspora?

Une diaspora est un ensemble ethnique qui se caractérise par sa dispersion au sein d'une aire vaste qui peut être le monde entier ou une partie de celui-ci. Cet ensemble de communautés partageant la même culture, que ce soit sous sa forme linguistique, religieuse ou socio-politique, est issu d'une dispersion forcée intervenue à un ou plusieurs moments de son histoire. Il s'agit d'un réseau qui transcende les frontières étatiques actuelles et qui est caractérisé par des relations complexes avec les deux pôles que sont le pays ou le territoire d'origine et les pays d'accueil.

L'existence d'une diaspora implique une certaine durée et une volonté de durer de la part du groupe ethnique concerné qui cherche à conserver son identité au moyen de sa langue, de sa religion et de sa culture dans son sens le plus large. Une partie de cette diaspora peut se fondre par assimilation dans le pays d'accueil, mais la plus grande partie, au contraire, maintient son identité quelles que soient les communications qui existent entre communautés de base et pays d'origine. Un ensemble souvent complexe d'associations assure les relations matérielles, économiques et cul-

turelles ou religieuses entre la diaspora et son pays ou territoire d'origine, même si celui-ci est mythique et sans structure étatique.

Certaines de ces diasporas ont une grande profondeur historique qui se mesure en millénaires ou en siècles. Elles se sont développées au sein de vastes Etats multi-ethniques (empires byzantin, ottoman, arabe, Russie, Autriche-Hongrie) ou dans l'espace étatique européen (Grecs, Juifs, Arméniens, Huguenots du Refuge). Longtemps constituées en réseaux de communautés marchandes mobiles assurant les échanges de toutes sortes et facilitant les communications, elles ont apporté des ressources intellectuelles, militaires et artisanales. Certains de leurs membres ont approché et même participé à l'élite dirigeante et intellectuelle, d'où une condition souvent enviée mais toujours sujette à de brutales remises en cause.

Dans les périodes plus récentes, la croissance industrielle de l'Europe occidentale et du Nouveau Monde a provoqué un afflux de migrants et la constitution de diasporas prolétaires (italiens, polonais, portugais, turcs mais aussi grecs). Ces nouvelles diasporas ne bénéficient pas de l'expérience historique des anciennes dans le domaine de l'organisation et de la communication. Elles sont au bas de la hiérarchie sociale et professionnelle, mais en deux générations elles développent leurs savoir-faire et leurs relations socio-culturelles de façon à accéder à des niveaux économiques supérieurs et à s'introduire dans l'élite.

L'Europe n'est pas seulement constituée dans sa moitié occidentale de pays d'accueil des diverses diasporas, mais elle compte aussi quelques pays d'origine (Portugal, Grèce, Italie, Pologne, France). Elle est ainsi au centre des réseaux de quelques diasporas à l'échelle mondiale, et ainsi doublement concernée par le phénomène diaspora à travers ses deux pôles territoriaux.

Le rapport au territoire d'un peuple en diaspora est caractérisé par:

- une poussière de micro-territoires sans statut, ou aux status très variables, dans un nombre plus ou moins grand de pays d'accueil: colonies auto-administrées avec leur juridiction propre, quartiers ethniques, villages, églises, écoles ou foyers de travailleurs, ou même absence totale de lieu propre.
- un territoire d'origine, proche ou lointain, qui peut être mythique mais enraciné dans l'histoire, ou bien réel, actuel (Etat-nation).

Un tissu complexe d'associations communautaires plus ou moins spécialisées et parfois des institutions culturelles ou religieuses d'échelle internationale relie ces deux pôles de la territorialité des diasporas.

II La diaspora comme système de relations

Il ne faut pas considérer les communautés de migrants vivant dans tel ou tel pays comme des entités séparées mais comme faisant partie d'un tissu, d'un réseau de relations de toute nature dont la tête, qui n'est pas forcément unique, n'est pas obligatoirement dans le pays ou territoire d'origine mais peut se trouver ailleurs et changer de localisation en fonction des évolutions du monde. Une diaspora est comme une vaste toile d'araignée dont les différents noeuds seraient doués d'une grande autonomie. Les relations sont de nature économique religieuse, culturelle ou politique.

Les flux de capitaux jouent un rôle essentiel dans les diasporas qu'elles soient prolétaires ou marchandes ou les deux. Dans certains cas très simples on observe un centre unique. C'est le cas de la diaspora marchande arménienne aux 17^e et 18^e siècles dont l'organisation économique était centrée sur la nouvelle Djoulfa faubourg d'Ispahan où le Chan Abbas 1^{er} (1603-1605) avait déporté les riches marchands arméniens de la vallée de l'Araxe. Ce réseau eurasiatique approvisionnait les places européennes en marchandises d'orient (surtout en soie persane et pierres précieuses) et les marchés orientaux en draps et objets manufacturés en Europe. Une compagnie de commerce des Arméniens de Djoulfa et une école de commerce coiffaient le tout. Ce capitalisme commercial reposait largement sur les structures familiales. De véritables dynasties marchandes s'étaient constituées grâce à une stricte endogamie et à la fidélité à une foi religieuse distincte des religions locales dominantes (M. Aghassian, K. Kénovian, 1988).

De même les Chettiars Nattukottai, prêteurs d'argent, ont fait fonctionner jusqu'à une période récente un réseau bancaire orienté vers la commercialisation de l'agriculture dans un grand nombre de territoires coloniaux de l'Océan Indien. Le centre se trouvait dans le Tamilnad, à proximité de Madras où se trouvaient leurs temples qui étaient des points d'accumulation de richesses et jouaient le rôle de banques prêtant à des taux très avantageux (H.D. Evers, 1988). On pourrait évoquer également le rôle de la place financière de Beyrouth pour la diaspora libanaise.

Ce sont là des cas particulièrement simples et caricaturaux de diasporas marchandes. Cependant lorsque le pays d'origine existe les centres d'accueil et de réinvestissement des capitaux de la diaspora peuvent être multiples. Ce sont les villes des régions d'origine des migrants et tout particulièrement la capitale.

Le phénomène diasporique est d'autant plus net et durable que la religion est très fortement liée à la culture et à l'histoire ethnique du

peuple concerné, en particulier à sa langue. Il n'y a pas de posélytisme mais fidélité à une foi qui est une composante essentielle de l'identité et qui encourage fortement l'endogamie dans le groupe considéré. Les églises chrétiennes orientales, orthodoxes ou non, avec leur liturgie très riche et leur caractère national affirmé sont beaucoup plus favorables à la constitution et au maintien d'une diaspora que l'église catholique ou les églises protestantes. C'est en effet la très forte spécificité religieuse de la diaspora juive qui l'a maintenu à travers plus de deux millénaires. Dans le cas des Grecs l'existence du Patriarcat Oecuménique de Constantinople, et pour l'Afrique celui d'Alexandrie, maintiennent une cohérence religieuse et culturelle dans la diaspora avec une structure très décentralisée. L'archevêque grec de la diaspora hellénique des Amériques du Nord et du Sud est à New York et conserve un lien avec le Patriarche Oecuménique tout en jouissant d'une très grande autonomie.

De même dans la diaspora arménienne les Catholicos d'Antilias (Beyrouth-Est) et d'Etchmiadzine (près d'Erivan) ont constitué les deux pôles de l'Eglise apostolique arménienne, autonome depuis le Ve siècle et symbole de la personnalité nationale. La primauté spirituelle d'Etchmiadzine tend à se transformer en primauté de fonction depuis l'amélioration des relations Est-Ouest. L'Eglise est la seule institution commune à tous les Arméniens d'URSS et de la diaspora.

Les structures communautaires en réseau, caractérisées par une mobilité favorisant les échanges culturels entre les divers foyers de la diaspora grecque ou arménienne, contribuent autant que l'Eglise à maintenir une identité bâtie sur une religion, une langue et une culture communes. Les écoles en particulier jouent un rôle fondamental. De même les diverses associations et les médias contribuent à maintenir vivante cette identité.

A travers ces associations et les branches locales de partis politiques, à travers la presse et les média, il existe un lien quasi-permanent entre les communautés de la diaspora et la vie politique du pays d'origine. Au sein du pays d'accueil la diaspora constitue un ou des groupes de pression cherchant à influer sur sa politique extérieure, notamment sur les questions concernant le territoire d'origine. Le rôle des lobbies juif ou grec aux Etats-Unis est bien connu.

Une diaspora est à l'opposé d'un Etat-nation bien défini, bien délimité, centralisé, un organisme extrêmement décentralisé, polycentrique, aux limites très floues, mal définies. Ses communautés ou cellules de base, sont reliées entre elles par des flux de natures diverses avec deux niveaux principaux d'organisation: le niveau national du pays d'accueil et le niveau mondial, international, situé, le plus souvent, lorsqu'il exi-

ste, dans le pays d'origine. Une identité commune est maintenue, c'est la condition même de l'existence d'une diaspora, mais elle a acquis des spécificités dans chacun des pays d'accueil au sein du système trans-étatique, très ouvert, que constitue une diaspora. C'est un système mondial qui s'est constitué et vit à l'échelle des temps longs, pluri-séculaires voire pluri-millénaires. Il est caractérisé, à l'inverse de l'Etat-nation relativement rigide, par une grande fluidité et une relative ubiquité de ses communautés de base douées d'une certaine pérennité en même temps que d'une grande plasticité (R. Fossaert, 1989).

Par sa très longue durée (3 millénaires) comme par sa présence sur les cinq continents la diaspora hellénique constamment renouvelée au fil des siècles présente un cas particulièrement intéressant qui permet d'aborder le phénomène diaspora dans sa globalité.

III La diaspora hellénique: un modèle spatio-temporel

1 La diaspora du nouveau monde et d'Europe occidentale

La diaspora actuelle est avant tout le résultat des deux grandes vagues migratoires les plus récentes: 1900-1921 et 1954-1973. Elles se sont dirigées vers le nouveau monde (Etats-Unis, puis Canada et Australie) et vers l'Europe occidentale (Belgique, Angleterre et surtout Allemagne Fédérale). Depuis le début du XXe siècle, un million de personnes environ ont émigré dans le nouveau monde et 800 000 personnes en Europe occidentale. Depuis 1974, le retours l'emportent sur les départs (Ethnikon Kentron, 1972).

Avec 4 à 5 millions de personnes, cette diaspora comptait 800 communautés réparties sur tous les continents au début des années 70. Cette situation n'a aujourd'hui guère changé à l'exception d'un retour important des travailleuses qui avaient émigré provisoirement en Allemagne Fédérale. En dehors de ce cas particulier, il s'agit d'une émigration généralement définitive mais sans dilution dans la société d'accueil, les communautés préservant leur identité ethno-culturelle à la première génération, mais également à la seconde et à la troisième (Etats-Unis). L'église orthodoxe et l'école, enseignant la langue et la culture grecque aux enfants en dehors de la scolarité locale, sont deux plus importants facteurs de maintien de l'identité ethnique. D'autres institutions, les clubs, associations culturelles ou régionales, cafés, jouent également un rôle dans les quartiers ethniques des plus grands centres de la diaspora (New York,

Chicago, Toronto, Montréal, Sidney, Melbourne). L'Eglise dépendant du Patriarcat Oecuménique est la seule structure maintenant une certaine cohésion de cette diaspora. L'Etat Grec s'en est préoccupé récemment en créant un secrétariat d'Etat aux Grecs de l'étranger. Il faut également souligner le rôle de quelques grandes banques grecques (Ethniki Trapezitis Hellados, Ktimatiki...) qui drainent une part notable de l'épargne et favorisent les investissements en Grèce surtout dans le secteur immobilier.

Pour comprendre la carte actuelle de la diaspora hellénique il faut distiguer plusieurs auréoles spatio-temporelles emboîtées les unes dans les autres. Elle se sont constituées au cours d'une histoire qui s'étend sur trois millénaires. Cela peut être représenté sous la forme d'un modèle graphique en cinq auréoles concentriques d'inégale occupation dans le temps. Trois centrées sur le bassin égéen correspondent aux espaces les plus anciennement et les plus longuement occupés avec une diminution de la densité de la population grecque du centre à la périphérie. Deux auréoles externes représentent la diaspora à divers stades de son développement.

2 L'espace central: le bassin égéen

Ce berceau et foyer de l'hellénisme comprend les littoraux qui bordent la mer Egée tant en Grèce qu'en Asie Mineure, la Propontide (mer de Marmara) et le Bosphore. Sa limite méridionale passe par les îles de Crète et de Rhodes. Cet espace littoral et insulaire a été conquis et occupé par les Grecs de l'époque mycénienne et de l'époque archaïque, entre le milieu du second millénaire et le VI^e siècle avant notre ère. Au Ve siècle, il a été dominé par Athènes qui y a constitué un empire maritime, mais pendant une période relativement brève (454-404). Le polycentrisme a en général caractérisé cet espace à différentes périodes: Athènes, Sparte, Corinthe, Chalcis à l'ouest, Milet, Phocée, Pergame à l'est, Pella au nord, Rhodes et Delos dans les îles. A l'époque byzantine, Constantinople s'impose comme centre principal mais Thessalonique, Mistra, Andrinople, Nicée sont aussi des centres importants. Pendant la domination ottomane, Istanbul reste la plus grosse concentration de population urbaine grecque, mais Smyrne, Chio, Joannina, Thessalonique jouent aussi un rôle économique et culturel de premier plan.

Alors que l'Asie Mineure était majoritairement grecque au VI^e siècle, l'hellénisme n'a cessé d'y reculer, surtout depuis le XIV^e siècle avec la poussée turque qui s'est poursuivie jusqu'à une époque récente par l'occupation du nord de l'île de Chypre. La „catastrophe” de 1922, suivie du traité de Lausanne (1923) déracinant un million et demi de Grecs

d'Asie Mineure réfugiés en Grèce, a amputé cet espace central de toute sa partie orientale. Les côtes occidentale et septentrionale d'Asie Mineure et le Bosphore (nouvel exode de populations grecques de Constantinople en 1953) grecs depuis plus de deux millénaires ont été irrémédiablement perdus pour l'hellénisme. Cette „catastrophe” nationale a été un traumatisme profond dont les Grecs ne se sont pas encore véritablement remis.

3 Les espaces péricentraux

Ils sont restés grecs pendant un à deux millénaires mais ne conservent aujourd'hui que des traces archéologiques et quelques très rares communautés qui peuvent être qualifiées de reliques (patriarcats d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie). Le peuplement grec ou hellénisé n'y a jamais été continu sur de vastes espaces. La première installation date de l'Antiquité mais après avoir disparu à la fin du monde antique, elle a pu réapparaître, se repeupler au XVIIIe, au XIXe et au début du XXe siècle (Egypte, côtes de la Mer Noire), pour de nouveau disparaître à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La Grande Grèce de l'Italie du Sud et de la Sicile a été jusqu'à l'époque hellénistique au moins l'un des principaux foyers de l'hellénisme. S'il a bien survécu à la domination romaine et au début de l'empire byzantin face aux poussées arabe et lombarde, il s'est par contre rapidement effacé à partir des invasions normandes au XIIe siècle, au sein des Etats qui se sont succédé en Italie du Sud.

Les Grecs ont établi des colonies autour de la Mer Noire (Pont Euxin) dès le VIe siècle avant J.C. Un Etat du Pont a existé sur le littoral d'Asie Mineure autour de Trébizonde (1204-1463). Aux XVIIIe et XIXe siècles, les communautés grecques marchandes de la Mer Noire, en particulier celles de Russie (Crimée et Ukraine) ont de nouveau prospéré grâce aux pêcheries et au commerce des céréales. Cette présence grecque de 25 siècles ne s'est effacée que récemment avec l'échange des populations en Turquie (1923) et les déportations des Grecs vers l'Asie Centrale et la Sibirie ordonnées par Staline dans les années 50.

Une large bande littorale allant des côtes sud de l'Asie Mineure à l'Egypte et à la Cyrénaïque (Libye) en passant par la Syrie et la Palestine a été sous influence et sous domination grecque pendant un millénaire environ (IIIe siècle avant J.C. au VIIe siècle après J.C.). Conquis par Alexandre, ces territoires situés au coeur des royaumes hellénistiques des Séleucides et des Lagides ont compté un grand nombre de cités grecques et deux capitales de première importance: Antioche et Alexandrie. Cette dernière a même été le principal centre culturel de l'hellénisme

pendant cette période. Cette présence s'est poursuivie et même renforcée sous l'empire romain et byzantin jusqu'au VII^e siècle. La poussée arabo-islamique l'a balayée, les grecs et hellénisés n'ayant pas dépassé le stade d'une élite urbaine trop coupée des masses rurales et même urbaines.

Dans la seconde moitié du XIX^e et au début du XX^e siècle, les Grecs sont revenus en Egypte lorsque, sous Mehemet Ali, puis sous domination britannique, l'économie de ce pays s'est ouverte au développement capitaliste. Ils ont constitué un réseau commercial et bancaire jusqu'au niveau villageois en relation avec la croissance de la culture du coton. Ils étaient 180 000 en 1927, 250 000 en 1940, c'est-à-dire la première communauté européenne de ce pays semi-colonisé. Ils ont peuplé un quartier d'Alexandrie (Alana) dans lequel la vie culturelle a été intense. Deux des plus grands écrivains de la Grèce moderne, Cavafy et Tsirkas, y ont vécu. Après l'avènement de Nasser en 1953 et la nationalisation de l'économie égyptienne la communauté grecque a dû quitter ce pays. De 1880 à 1950, Alexandrie avait été de nouveau un grand centre de l'hellénisme.

4 Les espaces périphériques anciens

A la périphérie des espaces les plus durablement hellénisés (1 à 3 millénaires) qui appartiennent tous au bassin de la Méditerranée orientale et de la Mer Noire, se trouvent les avancées les plus extrêmes de l'hellénisme dans l'Antiquité tant à l'ouest qu'à l'est. Du point de vue démographique, les communautés grecques n'y ont jamais été très nombreuses ni très denses, mais elles ont pendant trois à six siècles rayonné sur ces espaces et laissé une empreinte non négligeable.

En Méditerranée occidentale, la cité de Marseille d'origine phocéenne a exercé une action et une influence économique et culturelle sur une grande partie de la Gaule et du littoral ibérique avant d'être annexée par Rome dont elle fut longtemps une alliée privilégiée (VI^e au I^{er} siècle avant J.C.).

Les royaumes gréco-bactrien et gréco-indiens, très tôt indépendants du royaume Séleucide (250 av. J.C.), ont conservé un système politique de type hellénistique avec des cités peuplées par les descendants des anciens soldats établis par Alexandre. Elles conservaient de nombreux liens commerciaux et culturels avec le monde grec. Elles ont eu un rayonnement artistique important (art gréco-bouddhique) avant d'être finalement assimilées par les populations locales dont elles avaient très tôt adopté la religion. „Les Etats Grecs disparaissent vers 75 au Pendjab, vers 70 au Gandhara, vers 50 dans la haute vallée de Kaboul qui constitue la dernière place forte de l'hellénisme” (P. LEVEQUE, 1964).

Ces avancées extrême occidentale et orientale de l'hellénisme antique n'ont laissé aujourd'hui que des restes archéologiques. La communauté grecque de Marseille, la plus importante de France, et celles d'Asie Centrale soviétique, ne sont que de très pâles résurrections contemporaines d'une présence hellénique interrompue depuis deux millénaires.

5 Les espaces de la diaspora européenne

L'émigration et la constitution d'une diaspora pendant les quatre siècles au cours desquels tout Etat grec indépendant a disparu a été une réponse de l'hellénisme en vue d'assurer sa survie. Les territoires dans lesquels se sont disséminées les communautés grecques ont d'abord été européen et ottoman, c'est-à-dire en continuité et même souvent en contiguité avec l'espace occupé traditionnellement par les Grecs. Ces communautés se sont implantées avant tout en terres chrétiennes, orthodoxes ou occidentales, et très peu en pays islamique à l'exception de l'Egypte.

a) La diaspora balkanique et d'Europe Centrale

A partir des montagnes du centre et du nord de la Grèce dans lesquelles beaucoup de paysans s'étaient réfugiés après l'invasion turque, les Grecs ont émigré dans tous Balkans et en Europe Centrale, empruntant les voies caravanières qui suivaient les vallées de l'Aliakmon, de l'Axios, de la Morava et du Danube. Une vaste diaspora de commerçants, d'artisans et d'industriels grecs s'est implantée dans beaucoup de centres urbains d'un espace qui s'étendait jusqu'à Leipzig, Poznań et Lvov au nord, Odessa, Kiev, Moscou à l'est. Des compagnies commerciales fonctionnant comme des guildes représentaient ces colonies marchandes auprès des autorités locales austro-hongroises ou russes. Cette bourgeoisie dont la prospérité s'est affirmée au XVIII^e siècle a oeuvré pour la renaissance de l'enseignement, de la langue et de la culture grecque dans les communautés de cette diaspora et dans les villes du nord de la Grèce ottomane dont elle était originaire.

b) La diaspora d'Europe occidentale

En rapport avec l'espace insulaire par voie maritime s'est constituée la diaspora d'Europe occidentale, d'abord italienne. Au XVI^e siècle sur les 110 000 habitants de Venise, 10 000 étaient Grecs. L'Université de Padoue a été à la fois un centre d'accueil pour les intellectuels byzantins et de formation pour l'élite phanariote et grecque en général. Naples

et Ancône avaient également une communauté grecque importante. Au XVIII^e siècle, ce seront Livourne et Trieste. Mais il ne faut pas oublier Tolède, Lyon, Paris, Londres qui ont été aux XVII^e et XVIII^e siècles les principaux centres de cette diaspora.

La première diaspora est donc européenne occidentale et italienne (XVI^e ou XIX^e siècle) d'un côté, balkanique et européenne orientale de l'autre. Au XX^e siècle, la diaspora européenne occidentale est réactivée par des migrations de Chypre en Angleterre, et du nord de la Grèce en Allemagne Fédérale. En Europe Orientale, la coupure est-ouest a favorisé l'assimilation des minorités grecques dans les divers pays socialistes. Une émigration de quelques centaines de milliers de réfugiés politiques communistes s'est produite à la fin de la guerre civile (1949-50). Une partie d'entre eux sont rentrés en Grèce après 1974. En Europe occidentale, la diaspora s'est accrue au cours des dernières décennies et a mieux préservé son identité qu'en Europe orientale où elle a beaucoup perdu de son importance par assimilation dans des pays comme la Roumanie, la Bulgarie et l'Union Soviétique.

6 L'auréole externe: diaspora du nouveau monde et de l'Afrique

La dernière extension de la diaspora, son auréole externe, est en Amérique du nord et dans le Pacifique principalement (Etats-Unis, Canada, Australie), issue des deux grandes vagues migratoires du XX^e siècle. En 1980, 60% de la diaspora grecque dans le monde était en Amérique. Les Etats-Unis avec 1 à 2 millions de grecs américains ont de loin la plus forte communauté grecque de l'étranger. La majorité ayant immigré entre 1890 et 1920, dès 1940 les Grecs américains de la seconde génération étaient la majorité. L'identité grecque américaine n'a pas été absorbée par le melting pot, mais reste très vivante à la troisième génération (Scourby, 1980). Elle est fondée sur la religion orthodoxe, sur famille et les associations grecques américaines du type American Hellenic Educational Progressive Association (AHEPA) dépassant les particularismes régionaux d'origine. La langue est moins pratiquée et l'endogamie moins élevée qu'au Canada et en Australie où les immigrants sont venus en majorité depuis la seconde guerre mondiale. C'est en Australie que la communauté grecque, qui représente 2% de la population totale, conserve les liens les plus forts avec la Grèce et a le plus fort sentiment d'appartenance ethnique (BOTTOMLEY G., 1979).

En Afrique et à un moindre degré en Inde (deux communautés seulement), la diaspora hellénique s'est faite l'auxiliaire de la colonisation britannique française et belge. D'Egypte, les Grecs ont progressé vers le

sud au Soudan et en Ethiopie dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Vers 1890, les commerçants grecs pénétraient au Congo belge et en particulier au Katanga (Lubumbashi) où ils ont développé leurs activités commerciales et industrielles après la Seconde Guerre mondiale. Il existe de petites communautés de commerçants, techniciens et professions libérales dans toutes les anciennes colonies d'Afrique anglophone, mais aussi d'Afrique francophone et lusophone, sauf en Afrique occidentale où les Syro-Libanais avaient pris la place. La plus forte diaspora grecque d'Afrique se trouve actuellement d'une classe moyenne de petits entrepreneurs, d'industriels, d'ingénieurs, de techniciens et de professions libérales, arrivés surtout entre 1960 et 1970 d'Egypte et des centres urbains de Grèce (Montsari V., 1981).

Ces deux auréoles externes de la diaspora ont une profondeur historique de l'ordre de un à deux siècles, nettement inférieure à celle des trois auréoles internes du modèle. Elles ont cependant joué un rôle essentiel dans la survie de l'hellénisme et apportent un soutien non négligeable à l'Etat grec actuel.

Les différentes auréoles du modèle sont reliées à l'espace et entre elles par des flux de personnes (migrations) et de biens (capitaux, marchandises, biens culturels). A l'époque moderne, de 1453 à nos jours, on peut représenter schématiquement le fonctionnement des deux auréoles externes de la diaspora en relation avec les trois auréoles internes de l'espace hellénique proprement dit: bassin égéen (îles et littoraux), plaines alluviales ouvertes (espaces agricoles utiles et principaux centres urbains) espace montagneux refuge.

La première auréole de diaspora égyptienne, européenne occidentale et centrale a fonctionné avec des échanges constants par voie maritime (Méditerranée – Mer Noire) et terrestre (espace montagneux des Balkans et grandes vallées). La diaspora américaine, pacifique et africaine, plus lointaine et plus récente utilisé les échanges maritimes puis aériens. Il y a eu interaction constante entre les différentes auréoles. Le petit Etat-nation, la Grèce actuelle, n'aurait jamais vu le jour sans la diaspora européenne. Depuis deux décennies les retours à partir de diverses parties de la diaspora sont plus importants que les départs. Il n'est pas possible de comprendre la croissance d'une ville comme Athènes (3 millions d'habitants) sans la diaspora et les investissements induits (G. Prévelakis, 1991). Il y a symbiose entre l'espace helladique, la Grèce, et sa diaspora qui représente plus d'un tiers de sa population.

Conclusion: intégration et diaspora

Les politiques d'immigration et d'intégration mises en oeuvre par les divers pays de la CEE devront de plus prendre en compte les phénomènes de diaspora qui se situent dans la longue durée. Le maintien d'une identité ethno-culturelle à la troisième génération et au delà est observé dans les pays du nouveau monde et en Europe. La diaspora hellénique nous fournit, selon les pays, des exemples qui s'étalent sur des périodes allant de deux à plus de dix générations, dans des contextes politiques et sociaux très différents, du creuset (*melting pot*) américain ou français au multiculturalisme canadien ou australien. Elle a une profondeur historique et une variété d'implantations géographiques telles que son étude doit permettre de forger des outils d'analyse utiles pour appréhender les diasporas en général. Elle présente beaucoup d'analogies avec les diasporas juive et arménienne issues de la même région charnière Europe-Asie, Occident-Orient, c'est à dire du Proche-Orient. L'étude comparative de ces trois diasporas nous aidera à bâtir le cadre théorique indispensable pour analyser les phénomènes plus récents pour lesquelles on ne dispose pas du même recul dans le temps: diasporas turque, maghrébine, serbo-croate, libanaise, roumaine... L'intégration dans un pays d'accueil ne signifie pas nécessairement assimilation mais plus souvent acculturation s'accompagnant de la préservation d'une identité ethno-culturelle selon des modalités spécifiques au pays d'origine comme à celui de l'accueil.

References bibliographiques:

- Aghassian M., Kevonian K., *Le commerce arménien dans l'Océan Indien aux 17ème et 18ème siècles* in *Marchands...* ibid, pp. 155-182.
- Armstrong J.A., *Mobilized and proletarian diasporas* in „American Political Sciences Review”, 70 (2), 1976, pp. 393-408.
- Bottomley G., 1979, *After the Odyssey, a study of Greek Australians*, University of Queensland Press, 208 p.
- Bruneau M., *Les diasporas helléniques dans la très longue durée*, Geopoint 1990, Avignon, 5 p.
- Bruneau M., *L'hellénisme: un paradoxe ethno-géographique de la longue durée*, Colloque International sur les Ethnographies, Bordeaux, octobre 1990, 25 p.
- Bruneau M., Prévelakis G., *Les espaces de la diaspora hellénique* in *Affiches de la Géographie, la Géographie, les Grands Colloques de Prospective*, MRT, Paris, décembre 1990, pp. 182-184.

- Chimbos P.**, *The Canadian Odyssey: the Greek experience in Canada*, Toronto, 1980.
- Ethnikon** Kentron koinonikon ereunon, 1972, *Apodimi Ellines*, Athènes, 160 p. (en grec).
- Evers H.D.**, *Chettiar Moneylenders in Southeast Asia in Marchands et hommes d'affaires asiatiques dans l'Océan Indien et la mer de Chine (13ème — 20ème siècles)*, D. Lombard et J. Aubin (ed.), Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1988, pp. 199–200.
- Fossaert R.**, *Devenir et avenir des diasporas*, Hérodote, 1989, „Géopolitique des Diasporas”, n° 53, pp. 158–168.
- Leveque P.**, 1964, *L'aventure grecque*, A. Colin, 638 p.
- Mantsari V.**, 1981, *L'assimilation croissante de la nouvelle petite bourgeoisie grecque en Afrique du Sud*, *Epitheorisi koinonikou ereunon*, 42–43, pp. 145–166 (en grec).
- Prevelakis G.**, *Athènes et les espaces helléniques au XIXe siècle: essai de géographie historique urbaine in La grande ville, enjeu du XXe siècle*, J. Beaujeu-Garnier, B. Dézert (éd.), 1991, pp. 31–54.

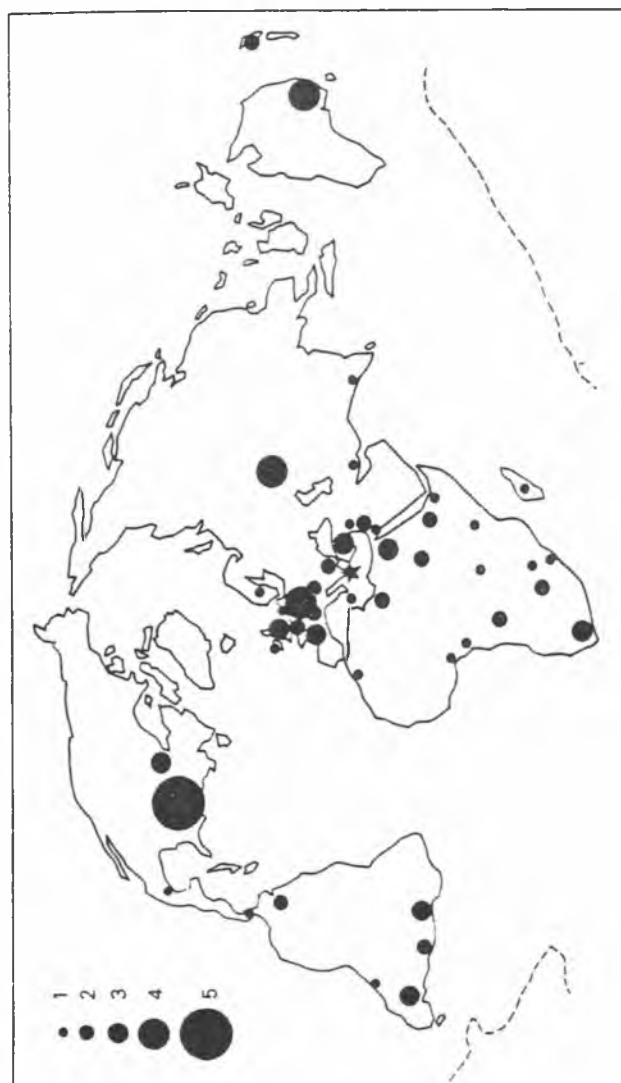


Fig. 1 La diaspora hellénique en 1970

Source "Apodimi Ellines", Ethnikon Kentron kolnomikon ereunon, Athènes, 1972

- 1 - moins de 1.000
- 2 - 1.000 à 5.000
- 3 - 5.000 à 200.000
- 4 - 200.000 à 500.000
- 5 - plus de 1 million

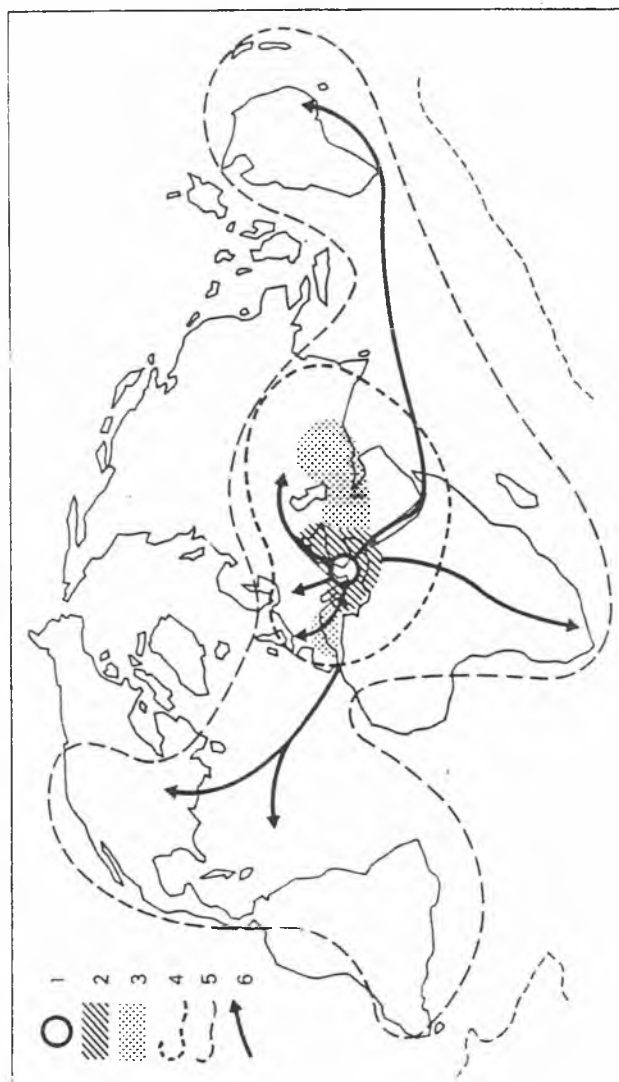


Fig. 2 Les espaces de l'hellénisme

- 1 espace central (bassin égéen)
- 2 espaces péni-centraux
- 3. espaces périphériques anciens

- 4 première diaspora euro-africaine et asiatique (XVe-XXe siècle)
- 5. diaspora plus récente (XXe siècle) américaine, océanique et africaine
- 6. principaux axes de migration vers la diaspora

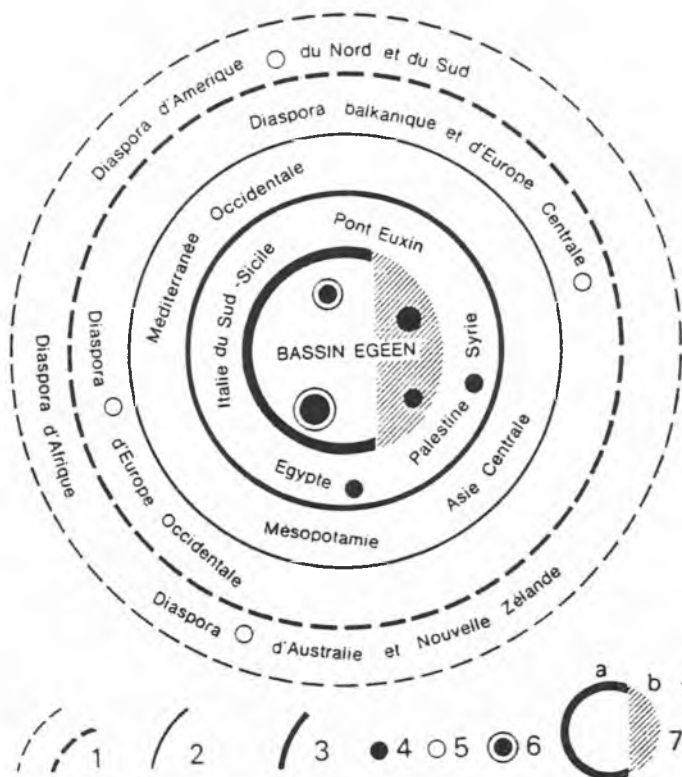


Fig. 3 Modèle en auréoles concentriques des espaces helléniques

- 1 auréoles externes de la diaspora
- 2 espaces périphériques anciens
- 3 espaces péricentraux
- 4. anciens centres urbains majeurs de l'hellénisme

- 5 principaux centres urbains de la diaspora
- 6. principaux centres urbains de la Grèce actuelle
- 7. espace central
 - a) actuel
 - b) perdu en 1923

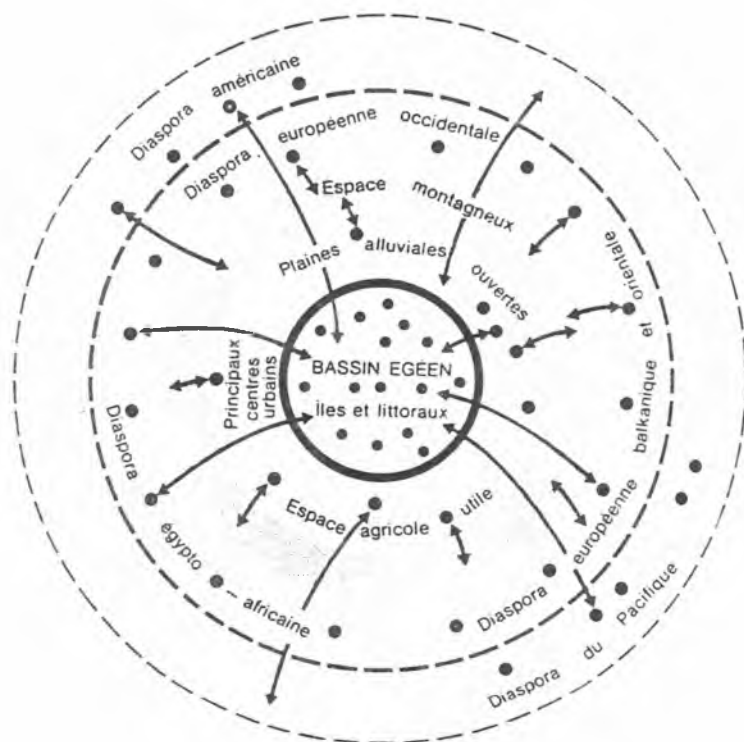


Fig. 4 - Inter-relations entre la diaspora et les espaces helladiques

BOGDAN KACPRZYŃSKI
Université de Varsovie

Perspectives de restructuration de régions médianes polonaises

L'évaluation de l'état et des perspectives de développement des diverses régions de la Pologne en présence de la situation actuelle d'introduction de grandes modifications permet de différencier trois états caractéristiques:

- l'état initial qui peut être celui actuel,
- l'état transitoire [1],
- l'état final [2].

L'état transitoire est, pour des raisons pratiques, subdivisé en deux parties:

- la première embrassant les changements précédant la restructuration et qui sont principalement de nature politique,
- la seconde comprenant la mise en place du processus de restructuration proprement-dit.

La notion de restructuration implique l'introduction d'innovations forcées [3].

L'état initial de la majorité des régions polonaises en 1990 consistait en une crise et plus précisément en la crise polonaise [3]. Des actions ayant des caractères de changements d'avant la restructuration étaient déjà introduites malgré l'absence de définition des conditions légales du processus de reprivatisation des biens nationalisés après 1945 et la présence du phénomène de polyarchie économique (le directeur, le conseil des ouvriers, les syndicats) qui rendait impossible toute gestion appropriée

des entreprises et toute définition précise de la responsabilité quant aux décisions prises [4].

Le processus de restructuration dépend de l'état initial, de celui final et des contraintes présentes dans une situation donnée. Le transfert des informations entre ces états lors de leur formation peut être celui représenté sur la figure 1.

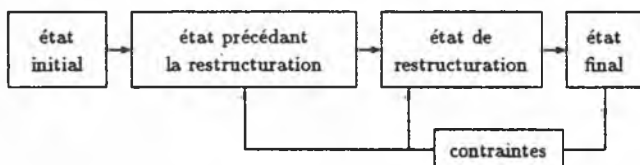


Fig.1

La présence d'une contre-réaction dans le cadre de l'état de restructuration et de celui final et embrassant aussi les contraintes présente, à notre avis, une importance primordiale pour les perspectives de développement des diverses régions et principalement de celles médianes.

1. Etat initial: crise

Le phénomène de crise est toujours très complexe [5]. Dans les conditions polonaises, nous rencontrons, en outre, des facteurs additionnels compliquant encore le mécanisme de ce phénomène. C'est pourquoi nous avons proposé, dans cette étude [3], l'éclatement du descriptif du phénomène de crise en neuf parties composées plus générales et son écriture sous la forme de coïncidences de ces 9 parties composantes.

Nous signalons que la coïncidence du manque de pouvoir des décideurs de tous les échelons outre celui central et le manque de responsabilité y lié avec la génération d'un état critique général suffit pour décrire une crise „normale” donc une crise comme celle qui fut observée pendant les années vingt.

2. Etat final

Dans la chaîne des états (voir fig. 1) de transfert de l'information, nous distinguons l'état initial (crise), l'état précédant la restructuration, l'état

de la restructuration économique effective et celui final. Puis interviennent les séquences cyclique répétitives qui découlent de la circulation de l'information dans la boucle de contre-réaction pendant la durée du processus entier de restructuration. La majeure partie des propriétés de la crise polonaise doit être éliminée avant la restructuration proprement dite. La partie ultérieure de l'étude reprend l'analyse de l'influence de l'état final sur ce qui peut se passer dans la boucle de contre-réaction et sur le processus de restructuration.

Du point de vue phénomènes socio-économiques qualitatifs, on peut admettre, en première appréciation, que la Pologne à venir:

1. fera partie de la CEE,
2. ne fera pas partie de la CEF mais sera membre d'une „zone intermédiaire”,
3. fera partie du „bloc” formé avec l'URSS.

Du point de vue phénomènes socio-économiques quantitatifs, on peut admettre, en première appréciation, que la Pologne sera, à l'avenir, un pays:

- a) puissant, en ordre et stable,
- b) faible, sous l'emprise d'un chaos interne et instable,
- c) ne se distinguant pas donc ni meilleur ni pire que les autres partenaires d'un bloc donné.

Le processus transitoire qui donnera l'un de ces possibilités sera différent (il y a 9 combinaisons possibles entre 1,2,3 et a,b,c) aussi bien pour un observateur intérieur (la population de la Pologne) que pour un observateur extérieur (les partenaires d'un bloc donné). Les probabilités de réalisation des différentes neuf possibilités sont différentes et dépendent des contraintes extérieures et intérieures et ces dernières aussi de l'état final prévu et adopté.

Dans la partie ultérieure de l'étude, nous reprendrons, par deux fois, certaines de ces possibilités: une fois vues par un observateur extérieur et une seconde fois, vues par un observateur intérieur.

2.1 Point de vue extérieur

1. L'intégration de la Pologne avec les „douze” de la CEE ne peut être qu'un processus d'acceptation mutuelle. La Pologne désire que la CEE accepte son état et l'accepte en son sein alors que la CEE acceptera

éventuellement la Pologne et cela d'autant plus facilement que la Pologne sera plus faible mais pas trop afin qu'elle ne constitue pas une charge excessive pour les membres actuels de la CEE.

Il est donc possible de définir avec précision, l'état final indispensable donnant les plus grandes chances à ce type d'intégration: il s'agit de l'état 1c.

2. L'intégration de la Pologne avec une zone tampon entre la CEE et l'URSS sera aussi un processus d'acceptation mutuelle et les deux partenaires seront intéressés fortment à ce que cette acceptation intervienne. Elle ne pourra avoir lieu que si la Pologne sera forte mais pas excessivement car dans un tel cas, elle pourrait jouer un rôle trop important. Il est donc possible de définir les conditions présentant les meilleures chances d'une création pratique d'une telle zone en partant du principe que la présence d'une telle zone sera synonyme de profits pour tous les participants. Il s'agit de l'état 2c.

3. Le processus d'intégration de la Pologne avec le bloc de l'URSS (dans une forme à venir quelconque) ne doit pas être un processus d'acceptation mutuelle et, au contraire, doit présenter des caractères de nécessité et se faire indépendamment du fait que la Pologne sera puissante, faible ou moyenne. Pour l'URSS, en partant du principe de continuation, dans un certain sens, de sa politique d'après-guerre, une Pologne puissante mais „apprivoisée” sera une source de nombreux avantages (comme c'est le cas de la Finlande).

En résumé, nous arrivons à la conclusion que, du point de vue d'intérêts extérieurs, une Pologne puissante dans l'avenir, peut apparaître dans un programme (nous soulignons l'expression „dans un programme” car en pratique, il peut être tout autrement) qui ne doit pas être forcément le plus attrayant politiquement: une intégration avec le bloc de l'URSS. Cette thèse n'apparaîtra certainement dans le programme d'aucun des quelques dizaines de parties se préparant aux élections pour le Sénat et la Diète en 1991 mais, nous ne pouvons pas lui refuser une forte probabilité de réalisation à l'avenir.

L'évaluation de chacune des trois variantes des processus d'intégration de l'intérieur mène à des conclusions également impopulaires politiquement.

Une restructuration intense de l'économie n'est possible qu'avec l'engagement:

- de capitaux locaux soigneusement collectés donc une réduction croissante du niveau de vie de la population qui est déjà, maintenant, relativement bas ainsi qu'une parfaite organisation de ce processus,

- de capitaux étrangers donc donnant une perspective d'une faible augmentation du niveau de vie à l'avenir (les capitaux et les bénéfices doivent être rendus).

Les ressources intérieures sont limitées par le bas niveau des réserves financières de la population et l'absence de confiance en la nouvelle politique économique. Les ressources extérieures sont imposantes mais sont limitées aussi par un manque de confiance et la crainte d'une situation intérieure instable (liée principalement à la démission imposée ou voulue de L.Balcerowicz), par une faible attractivité financière (difficultés liées au transfert des bénéfices) et par de nombreux problèmes d'organisation rencontrés en Pologne par le capital étranger.

2.2 Point de vue intérieur

1. Le processus d'intégration avec la CEE constituera, pour la population, la source de nombreuses menaces. La situation la plus difficile apparaîtra dans l'agriculture (actuellement embrassant 29,2% de la population active professionnellement). En moyenne, l'agriculture des pays de la CEE n'emploie que 7,7% de la population active donc le transfert d'un grand nombre de personnes est nécessaire vers d'autres occupations et cela en présence d'un manque général d'habitations. Il en sera de même dans l'industrie et le chômage grandira sensiblement (à comparer avec les expériences de l'ex RDA). De sérieuses perturbations dans l'économie seront aussi générées par la nécessité d'adaptation du marché aux standards et normes en vigueur dans la CEE.

Actuellement, il est impossible de prévoir si, connaissant les effets d'une intégration avec la CEE, tous les groupes de la population seront d'accord à l'accepter.

2. Le processus d'intégration avec une zone tampon sera plus facilement accepté par la population car l'économie dans le plus proche avenir (5-10 ans) serait d'un type intermédiaire entre celles de la CEE et de l'URSS. L'adaptation aux standards de la CEE serait alors un processus volontaire découlant du caractère rationnel de ces standards et stimulé par la concurrence sur les marchés. Le processus de restructuration se passerait alors plus lentement, l'arrivée des capitaux le serait aussi et la perspective du développement dépendrait, plus largement, des initiatives locales et des effets de l'activité de divers types de corporations basées sur un développement régional [3]

Il est possible d'admettre que, dans la solution du type avec une zone tampon, existeraient des débouchés aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest — cet

état de fait semble réel — compte tenu de l'effondrement économique de l'Union Soviétique qui est passée trop rapidement à des échanges commerciaux réglables uniquement en devises convertibles.

3. Du point de vue intérêts économiques d'une grande partie de la population polonaise, l'intégration avec le bloc de l'URSS peut s'avérer attractive. Les agriculteurs et les maraîchers n'auront aucun problème avec l'écoulement de leurs marchandises et 1/3 de l'industrie disposera, du moins pendant les quelques années les plus proches, de débouchés pour les articles produits selon les technologies actuelles.

La prise en compte globale de ces deux points de vue: celui extérieur et celui intérieur, montre que:

- la variante 1 donc l'intégration avec la CEE constitue une variante raisonnable à long terme conditionnée, au moins, par le processus d'adaptation aux exigences de la CEE qui ne doivent pas être facilement acceptées par la population polonaise,
- la variante 2 donc la formation d'une zone tampon, constituée, du point de vue économie, un compromis entre des actions à court et long terme; cette variante peut être plus facilement acceptée par la population mais d'une manière plus réservée par les cadres de spécialistes,
- la variante 3 donc l'intégration avec la nouvelle URSS constitue une solution à court terme et peut répondre aux espérances de la population. D'ailleurs, personne n'est en état de prévoir le développement ultérieur de la situation en URSS.

Nous avons éliminé de notre étude les systèmes militaires qui, cependant, jouent un grand rôle dans les processus d'intégration.

En résumé, il est impossible de prévoir la variante parmi les trois considérées qui obtiendra le plus important support aussi bien intérieur qu'extérieur. Actuellement, selon, l'auteur, la plus probable est la variante 3b alors que celle désirable serait la 2c et la meilleure — la variante 1c et, pour cette raison, l'évaluation des actions de restructuration économique doit prendre en compte toutes ces trois variantes.

3. Restructuration de régions médianes — exemples de la voïevodie de Przemyśl

Les difficultés liées à la définition des états finals probables rendent difficiles la détermination des actions à entreprendre au cours de

la réalisation de l'actuel processus transitoire et constituant, en partie, la source des retards dans le processus de restructuration économique. Cette thèse est, sans doute, juste mais il ne faut pas en abuser. Certaines actions liées à la restructuration doivent être réalisées dans chacune des trois variantes.

Les régions (voïevodies) peuvent se subdiviser en trois groupes: celles puissantes, celles faibles et celles médianes ne se distinguant ni économiquement ni socialement ni écologiquement.

En ce qui concerne les régions faibles, il faut élaborer, pour chacune des variantes du processus d'intégration, une nouvelle politique qui exploite les solutions connues d'accroissement de leur activité avec l'aide de moyens pris sur le budget (comme cela se passe dans la CEE [6] et une telle action constituait le principe stalinien d'un développement uniforme des diverses régions).

En ce qui concerne la majeure partie des régions médianes, il n'existe pas encore de solutions toutes prêtes dans aucune des variantes du processus d'intégration. Dans ce cas, il convient de rechercher des solutions originales. Par principe, elles ne seront pas trop efficaces économiquement et devront exploiter à fond les contraintes existantes ainsi que s'adapter, avec précision, à l'image de l'état final désiré afin de ne pas gaspiller les faibles moyens financiers pouvant être destinés à la restructuration. Dans tous les cas, l'état final doit être tel qu'il présente une augmentation sensible du revenu national donné par la région considérée. Il demande donc des modifications de l'économie et de sa structure qui, en définitive, permettront d'obtenir une grande valeur ajoutée.

Il est, en général, possible de localiser, dans les régions médianes, tous les types et genres d'activité économique. Mais, il y manque les moyens financiers, des cadres adéquatement préparés, une infrastructure technique, un réseau moderne de routes et voies de chemin de fer, une télécommunication travaillant efficacement, des logements inoccupés, des écoles, des hôpitaux, etc.. Il en est ainsi dans la voïevodie de Przemyśl.

L'offre de localisation existante n'est pas assez attractive pour attirer le capital étranger et les réserves financières locales de la population ne sont ni assez importantes ni organisées de manière à suffire pour effectuer la restructuration.

Les actions favorisant la restructuration doivent donc aller dans le sens d'une attribution à une région médiane de caractéristiques la différenciant des autres. Dans ce domaine, nous voyons deux possibilités principales:

— la rendre attrayante aux capitaux étrangers et à ceux locaux,

- la rendre exceptionnellement faible donc exigeant une aide de la part du budget central et cela ne demande pas d'efforts particuliers.

Il est évident que toutes les régions médianes pourrons choisir la première possibilité et que toutes se décideront pour la seconde.

En première approximation, le choix de la variante sera conditionné par:

- la politique générale et globale de l'Etat,
- la politique locale des autorités autonomes,
- les conditions naturelles présentes dans la région.

L'analyse de l'état d'aménagement du pays, du point de vue global, montre des lacunes énormes dans les domaines:

- réseaux routier; de chemin de fer et aérien adaptés aux exigences techniques modernes,
- réseaux de télécommunications et énergétique,
- installations de protection de l'environnement,
- logements, écoles, hopitaux, etc..

Une partie importante de ces lacunes est la conséquence de la non-réalisation des investissements prévus dans les plans successifs (même dans le plan national de l'année 1947) et il n'existe pas de raisons de ne pas les réaliser d'une manière planifiée et coordonnée à l'échelle du pays entier (raisons techniques et non politiques).

L'analyse de l'état d'aménagement des régions, du point de vue local, montre aussi des lacunes importantes découlant d'une réalisation partielle des plans d'aménagement précédents.

La répartition des tâches dans le domaine de restructuration dépend de celle des compétences entre les organismes administratifs de l'Etat et les autonomies locales. Cette répartition n'est pas encore définie totalement.

L'analyse des conditions naturelles de la région donne des indications quant aux modèles de restructuration pouvant être pris en considération.

Admettons que le modèle de restructuration est constitué par la structure de l'économie des pays ayant le plus grand revenu national par habitant et choisis à l'échelle mondiale [7]. La restructuration d'une région médiane, par exemple la voïevodie de Przemyśl, doit aller vers une industrialisation intense qui permettra obtenir une grande valeur ajoutée.

Cette voie fut déjà prise en considération par les plans précédents et ne fut jamais, en Pologne, réalisée de manière appropriée.

Admettons que le modèle de restructuration est représenté par les régions bien développées de la CEE [6]. Dans le cas de la voïevodie de Przemyśl, du point de vue global, il convient aussi de commencer par le développement de l'infrastructure mais un nouveau facteur apparaît: la force attractive d'une région située sur l'axe de transport „Est-Ouest” qui peut prendre de l'importance en cas d'une activation économique de l'Ukraine.

Admettons que le modèle est constitué par le pays. Les perspectives de développement sont alors légèrement différentes. Il conviendrait de développer l'industrie de transformation des produits agricoles et forestiers (grande surface couverte par des forêts dans la voïevodie de Przemyśl), de développer la production de boisson non-alcoolisées (présence d'une eau propre), de considérer la région comme une réserve d'un environnement pur (principalement en raison d'une eau et de pâturages propres), un terrain de récréation tout en y créant des éléments de l'axe de communication „Est-Ouest” (construire une autoroute vers Lwów, moderniser la voie de chemin de fer, développer la base hôtelière et des services autour du „port sec” de Medyka). Tous ces éléments étaient déjà prévus dans les plans précédents.

Revenons aux variantes 1,2,et 3 du processus d'intégration et aux modèles de la situation d'avenir.

Dans la variante 1, la voïevodie de Przemyśl deviendra une région frontalière pour la CEE donc les fonctions de „port sec” de Medyka (en raison des différences des voies des wagons) prendront une importance sensiblement plus grande.

Dans la variante 2, les fonctions sus-citées seront aussi importantes mais à une échelle moindre car les échanges commerciaux se feront dans d'autres endroits.

Dans la variante 3, la région, outre sa fonction sur l'axe de transport, peut prendre sur soi les fonctions résultantes de l'interaction de deux grands centre urbains: Przemyśl et Lwów.

Nous arrivons ainsi à la conclusion que, malgré les changements des relations politiques en Pologne intervenues en 1989, il n'est pas possible d'échapper à certains faits et actions. Il est toujours nécessaire de réaliser les éléments d'aménagement du territoire qui existaient dans les plans précédents, car, ce qui était valable dans les conditions d'une économie socialiste planifiée et centralisée, peut s'avérer juste dans celles d'un libre marché qui dirige l'économie de tout pays démocratique.

Où commence la nouveauté dont doivent s'occuper maintenant les autonomies territoriales et que doit constituer le moyen à ce qu'une région médiane présente des caractéristiques la distinguant et devienne attrayante pour le capital étranger?

Ainsi, nous pouvons admettre que, en raison de la politique globale des autorités centrales du pays ou en raison de la politique globale dépassant la portée nationale d'organisation d'un bloc à l'avenir, seront réalisés les plus importants éléments de la structure d'aménagement du pays (routes principales, voies de fer, logements, dispositifs de protection de l'environnement, principaux investissements industriels) qui sont indispensables dans un monde moderne (et qui étaient prévus, depuis longtemps, dans les plans). Le rôle des autonomies territoriales serait basé sur la création de facilités nouvelles qui, en principe, seraient moins chères donc la répartition des compétences serait définie par le principe de subdivision des investissements en importants et petits. Dans un tel cas, les autorités régionales de la voïevodie de Przemyśl doivent concentrer leur politique sur la génération d'autres facilités dans l'offre de localisation:

- préparation de cadres qualifiés et formation de la main-d'oeuvre (même pour la population présente des deux côtés de la frontière),
- création de centres scientifiques et de recherches,
- organisation de marchés locaux dans la région frontalière,
- création d'un réseau de services pour une nouvelle activité économique,
- développement de l'activité culturelle tenant compte de la population des deux côtés de la frontière,
- surveillance d'une utilisation correcte des terrains,
- organisation d'un réseau de communication sur courtes distances pour la population.

Il s'agit ici d'un type connu d'activité accompagnant une restructuration de l'économie mais il ne faut pas oublier qu'elle doit être commencée avant les actions qui dépendent des compétences situées au-delà de la borne sus-nommée. Il s'agit d'action continues dont l'efficacité dépend des personnes engagées. Il en résulte une conclusion: toute autonomie territoriale qui agit raisonnablement doit partir du fait que les actions de restructuration exigeant des investissements dépassant la borne sus-nommée seront effectuées plus ou moins tard mais qu'elle doit penser, déjà maintenant, à la réalisation d'actions demandant des investissements

se plaçant en dessous de cette borne car après, il sera trop tard. Le risque que toutes les actions réussissent et que l'offre de localisation sera attractive au point d'attirer le capital indispensable pour la réalisation de la restructuration de l'économie, assume toujours la population de la région. Ce risque doit être pris même en sachant que seules certaines régions médianes deviendront attrayantes par leurs nouvelles caractéristiques.

Dans le cas de la voïevodie de Przemyśl, le risque que les actions de restructuration dépassant la borne sus-citée ne seront pas entreprise, est plutôt réduit. Les conditions naturelles font que l'axe de transport se trouvera là et non autre part. Mais, il est difficile de prévoir l'intensivité de fonctionnement de cet axe qui dépend du choix de la variante 1,2 ou 3 du processus d'intégration.

Conclusions

Notre étude relative aux perspectives de restructuration des régions médianes nous a amené à conclure que:

- les conditions du processus de restructuration considérés à diverses échelles spatiales impliquent la nécessité de réaliser une grande partie des tâches déjà prévues dans les plans précédents et élaborées dans une autre système socio-économique,
- le mode de répartition des compétences entre les autonomies territoriales et les organismes d'Etat doit être précisément défini et là, au moins, dans le domaine des actions qui favorisent la restructuration de l'économie; la borne séparant les domaines des compétences peut être définie par la grandeur des investissements globaux par exemple embrassant la cadence des autorités autonomes,
- les autorités régionales doivent prendre le risque, avoir un peu d'imagination et de courage afin d'entreprendre immédiatement des actions dont les effets ne seront pleinement visibles qu'après la réalisation des investissements situés hors de portée de l'autonomie territoriale car il n'existe pas d'autre possibilité pour distinguer une région médiane.

Bibliographie

- [1] Kacprzyński B., 1990, *Proces przejścia: stan krytyczny, stany przejściowe* (*Processus de transition: l'état critique, les états transitoires*), Biuletyn KPZK PAN, z. 149, Warszawa.

-
- [2] **Kacprzyński B.**, 1990, *On studies of global versus local relation*, [in:] Kukliński A. (ed.) *Globality vs Locality*, Institut of Space Economy, University of Warsaw, Warsaw.
 - [3] **Kacprzyński B.**, 1991, *Polski kryzys, proces przejścia, restrukturalizacja* (*La crise polonaise, processus de transition, restructuration*), Europejski Instytut Rozwoju Regionalnego i Lokalnego, Uniwersytet Warszawski, Warszawa.
 - [4] **Kacprzyński B.**, 1991, *Żywiotowość a planowość procesu restrukturalizacji* (*Spontanéité et l'esprit de méthode dans le processus de la restructuration*), EIRriL Warszawa (dactylographié).
 - [5] *Über die Krise*, 1986, Institut für die Wissenschaften vom Menschen, Wien.
 - [6] *Europe 2000*. Commission des Communautés Européennes. Bruxelles, Luxembourg, 1991.
 - [7] **Forstner H., Ballance R.**, 1990, *Competing in a Global Economy*, UNIDO.

MICHEL FRAGOMICHELAKIS
Université de Neuchâtel

Le savoir-faire, facteur du développement régional et ressource des acteurs sociaux

Le cas d'une région suisse aux frontières de l'Europe

Ces dernières années, les savoir-faire bénéficient d'un regain d'attention qui n'est sûrement pas sans rapport avec les problèmes qui se posent dans le cadre des „restructurations” et autres changements, souvent très rapides, que connaissent les pays (et les régions) industriels. Il est ainsi de plus en plus reconnu que le savoir-faire constitue un ensemble de capacités qui interviennent dans la maîtrise de la production (au sens large du terme) et qui peuvent, par là même, contribuer grandement au développement régional et national. Mais il s'avère également que ces capacités constituent des ressources précieuses et un enjeu important pour les acteurs sociaux dont les attitudes, les stratégies et les pratiques jouent un rôle capital dans la constitution et la mise en oeuvre des savoir-faire. C'est essentiellement sur ce dernier aspect de la problématique, aspect social, que portera la présente communication basée sur les premiers résultats d'une recherche interdisciplinaire ayant pour objet les savoir-faire industriels (dans l'horlogerie et l'industrie de la machine-outil) dans la région de l'arc jurassien suisse¹.

C'est donc dans le cadre d'une approche sociologique du savoir-faire, que nous allons aborder la question de l'intégration européenne, telle

¹ Recherche financée par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNSRS) et menée par deux instituts de l'Université de Neuchâtel. Y participent, pour l'Institut de sociologie et de science politique (ISSP) le Professeur F. Hainard et l'auteur de cette communication.

qu'elle se pose pour cette région de la Suisse occidentale. Cette question est d'une actualité „brûlante” pour ce pays qui, avec ses partenaires de l'Association européenne de libre-échange (AELE), se trouve en pleine négociation avec la Communauté économique européenne (CEE) en vue d'un accord qui pourrait conduire à la constitution de l'Espace économique européen (EEE). Suivant l'issue de ces négociations, on assistera à une libéralisation plus ou moins large et rapide de la circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes: entre la Suisse et les pays de la CEE, et, pour ce qui nous intéresse ici, entre la région de l'arc jurassien et les régions européennes, surtout françaises, limitrophes. Or, cette libéralisation ne manquera pas d'avoir des répercussions sur l'évolution des savoir-faire dans l'arc jurassien, puisque: les savoir-faire d'une région sont toujours „portés” par les personnes qui y travaillent; les capitaux sont les moyens indispensables à la mise en oeuvre et au développement de ces savoir-faire; les marchandises et les services enfin, en fonction des qualités que l'on cherche à leur assurer, exigent la mobilisation adéquate de savoir-faire particuliers dans le site de leur production... Et que, réciproquement, l'état et la dynamique des savoir-faire dans une région, ainsi que la manière dont les acteurs sociaux les prennent en considération dans leurs stratégies, ne peuvent qu'influencer la circulation et la répartition spatiale des facteurs de production et, par là, le développement régional.

I. Intégration européenne; perspectives pour l'arc jurassien suisse

Quelles situations peut-on envisager, pour l'arc jurassien, dans l'éventualité d'un accord de participation de la Suisse à l'intégration européenne²? A l'heure actuelle on ne dispose pas d'une réponse qui, dans la mesure du possible, serait complète et définitive. Dans l'ensemble, les pronostics émis jusqu'ici sont d'un „optimisme tempéré”: ils s'accordent pour affirmer les potentialités de cette région, donnent des recommandations générales mais néanmoins importantes, et signalent l'existence de certains risques. Ainsi, envisage-t-on de nombreuses diversifications dans le domaine, très large, de la microtechnique. On évoque aussi la venue

²Nous utilisons cette formulation large à dessein, puisque les négociations actuelles laissent ouvertes plusieurs éventualités: association de la Suisse avec la CEE dans le cadre d'un EEE, entrée dans la CEE comme membre à part entière ou avec un statut particulier, etc.

ou le développement d'activités „tertiaires”³. Mais on préconise surtout la spécialisation dans des produits de qualité, complexes, situés dans le haut de gamme et exigeant la présence d'une main-d'oeuvre très qualifiée⁴. Une telle main-d'oeuvre existe déjà sur place mais il semble bien qu'elle ne serait déjà plus suffisante en volume (ce qui rend nécessaire le recours à l'immigration) et aurait besoin d'une continuelle adaptation aux changements techniques (d'où besoins en formations et recyclages adaptés aux exigences actuelles ou à venir).

Des risques subsistent cependant, qui ont trait aux tendances générales résultant d'un certain renforcement de la concurrence suite à l'ouverture des marchés. En effet, on peut s'attendre à une vague de fusions, de prises de participation, de concentrations, de créations et de disparitions d'entreprises, avec des répercussions sur la distribution géographique des activités à l'intérieur de l'espace européen. Le rôle des firmes multinationales dans ces processus sera évidemment très important; des régions et des Etats risquent de subir des conséquences négatives de ces mouvements et tenteront de les influencer dans un sens favorable aux PME communautaires, globalement mieux distribuées dans l'espace européen. Quels seront le rôle et la place des entreprises de la région (pour la plupart, des PME) dans le cadre d'un tel processus? On ne peut guère exclure que de nombreuses activités industrielles se déplacent hors de l'arc jurassien, vers d'autres régions suisses ou vers l'étranger, afin de bénéficier de certains avantages de localisation. Un mouvement à deux temps est à craindre également, qui consisterait, d'abord, en la prise de participations dans telles PME de la région par de grands groupes sis à l'extérieur et lesquels, une fois assurée la possibilité de transfert du *know-how* de ces entreprises, ne manqueront pas de le réaliser vers des régions présentant d'autres avantages. Toutefois, il est indéniable que, lorsque l'une ou l'autre de ces éventualités sera envisagée, l'existence dans l'arc jurassien d'une main-d'oeuvre bien dotée en savoir-faire va peser fortement en faveur du maintien de ces entreprises dans la région.

Cela dit, il s'avère que malgré sa bonne dotation en savoir-faire, l'arc

³ Mais l'on se demande si un éventuel „demi-tour” vers ces activités ne risque de provoquer l'abandon ou la perte de ce qu'on considère comme des savoir-faire *propres* à l'arc jurassien, étroitement associés à l'image de cette région (en particulier à l'étranger, principal débouché de la production de cette région). On se demande aussi pourquoi de telles activités resteraient ou viendraient s'installer dans l'arc jurassien plutôt que de se diriger vers les grandes agglomérations suisses (Zurich, Genève, Bâle, etc.).

⁴ A la suite de très mauvaises expériences faites avec des entreprises de produits courants qui, installées dans la région à la faveur de divers avantages qui leur étaient accordés, l'ont quittée après quelques années.

jurassien connaît déjà un manque, relatif mais certain, en main-d'oeuvre qualifiée. Qui plus est, ce manque se fait sentir tout particulièrement dans des métiers de *base* ou *cruciaux* pour les productions traditionnelles de la région (horlogers, mécaniciens de précision,...)⁵. D'où le recours, jugé indispensable par les entreprises, à un fort contingent de „travailleurs frontaliers” habitant dans les régions françaises voisines et traversant quotidiennement la frontière pour venir travailler en Suisse. Aussi peut-on admettre que, dans la perspective d'un développement de la région, ce manque sera aggravé et le recours à une telle main-d'oeuvre accentué, au sein d'un espace européen libéré des restrictions relatives à son recrutement et à son établissement en Suisse. A cette occasion, certains problèmes relatifs à la transmission, à l'intégration et à la mise en oeuvre des savoir-faire seront à résoudre, dont nous avons pu observer certains aspects dans le cadre de notre recherche et sur lesquels nous reviendrons par la suite.

On le voit, que ce soit dans une perspective de développement „offensif” ou dans celle d'une consolidation des positions actuelles, l'arc jurassien doit compter sur les savoir-faire de la main-d'oeuvre en place, sur leur développement adéquat et sur leur mise en oeuvre judicieuse. C'est que, dans tous les cas, suivant leur état effectif et leur dynamique propre, les savoir-faire jouent un rôle important dans le développement en général: rôle positif, soutenant la prospérité ou freinant le déclin; ou rôle négatif, gênant la première ou accélérant le second. Dans le cas d'une région cependant, le rôle du savoir-faire peut être encore plus important puisque la dynamique de développement propre à cette dernière est tributaire, pour une part essentielle, de deux séries d'effets différents et néanmoins liés au niveau, justement, du savoir-faire. **Effets de synergie**, d'une part, dont la réalisation passe notamment par la **forte intégration des savoir-faire** présents dans la région -intégration qui contribue à assurer la cohérence globale du système de production régional. **Effets d'adaptation, voire d'innovation**, d'autre part, qui impliquent parfois la bonne assimilation d'apports venant de l'extérieur (avec ou sans immigration de personnels) et toujours l'ouverture vers

⁵Une distinction est à faire entre un certain *savoir-faire de base* et des *savoir-faire cruciaux*. Les personnes que nous avons interviewées soulignent l'importance aussi bien du premier que des seconds, tout en leur reconnaissant des fonctions différentes. Le premier, assez général, serait relatif au produit (p.e. la boîte de montre) ou à une „technologie” particulière (p.e. le soudage de composants électroniques), et devrait exister, à des degrés divers, à tous les niveaux de l'entreprise (mais plus particulièrement dans la fabrication au sens large). Les seconds, sans être indépendants du premier, seraient spécifiques à certains niveaux de l'entreprise, respectivement à certains „métiers” (polissage, montage, etc.).

cet extérieur, et qui dépendent du potentiel propre qu'ont (en matière d'adaptation, d'innovation, d'assimilation, d'ouverture) ces savoir-faire, ainsi que des conditions, plus ou moins favorables, qui seront faites à la réalisation de ce potentiel.

Dans le cadre d'une intégration européenne, le développement de la région de l'arc jurassien ne peut donc être envisagé sans que l'on se demande quel sera le rôle actif que vont jouer les savoir-faire, et quelles les influences qu'ils vont subir. Or, ce rôle et ces influences ne vont pas se déployer suivant une logique purement „objective”, mais se réaliseront en liaison avec l'intervention des acteurs sociaux. Ces derniers vont (ré)agir par rapport aux différentes éventualités de cette intégration, sur la base, notamment, de leurs représentations et de leurs stratégies en matière de savoir-faire. Réciproquement, des effets vont se produire, à travers les stratégies et les pratiques des acteurs, sur l'état et la dynamique des savoir faire.

C'est ici que se situe l'apport d'une étude sociologique des savoir-faire à la problématique du développement régional dans le cadre de l'intégration européenne:

- afin de préciser ce qu'est concrètement le savoir-faire, quelles sont ses caractéristiques importantes, quelles tensions existent en son sein;
- afin de saisir ce qu'il représente pour les acteurs sociaux, comment il intervient dans leurs stratégies et comment celles-ci influencent son état et ses changements, son maintien dans une région, sa mise en oeuvre et son développement.

II. Savoir-faire et acteurs sociaux

La prise en considération du rôle des acteurs sociaux pour l'étude du savoir-faire, s'impose du fait que celui-ci a un caractère éminemment collectif, par sa nature et par sa fonction mêmes. En effet, ce dernier consiste en un ensemble de capacités qui s'expriment dans le procès de travail⁶. Or, le travail peut être considéré „comme le contenu d'une action effectuée sur un objet par un opérateur” et, en même temps, „comme un rapport entre une situation et des acteurs” [DADOY et alii, 1990, p.69].

⁶A la suite de BARCET, LE BAS, MERCIER (1985, p. 9), nous définissons le savoir-faire comme „l'ensemble des capacités de maîtrise pratique des techniques au sein de l'appareil de production, telles qu'elles s'expriment dans la participation au procès de travail”. Cette définition nous semble pouvoir être appliquée dans toute situation de travail, et en envisageant la production au sens large: fabrication, mais aussi conception, gestion, vente et service après-vente.

Cela implique que, pour étudier le savoir-faire, on doit examiner le rôle qu'il joue et les influences qu'il subit, eu égard aussi bien à cette action qu'à ce rapport. D'une part, la prise en compte de ce rapport signifie que tout savoir-faire concret doit être envisagé dans les conditions technico-économiques du processus de travail, mais aussi comme réalité faisant l'objet d'attitudes, stratégies et comportements des acteurs qui y sont impliqués. Par ailleurs, même si l'on reste au niveau du travail comme contenu de l'action d'un opérateur sur un objet, mais d'un point de vue historique, on peut reconnaître que, compte tenu de l'accentuation toujours plus grande du caractère collectif de la production, celui du savoir-faire devient toujours plus important. Globalement et concrètement, cela signifie que la constitution, le développement, la mise en oeuvre et la valorisation du savoir-faire se réalisent non seulement au niveau de chaque individu mais aussi, et de plus en plus, au niveau de collectifs de travail et d'autres acteurs sociaux.

Ainsi considéré, le savoir-faire constitue un attribut identitaire de l'homme au travail, mais aussi une ressource pour les sujets qui le détiennent ou qui cherchent à se l'approprier ou à le contrôler, toujours dans le cadre de la dynamique sociale. Cela est évident au niveau des individus, mais il est également vrai au niveau des acteurs sociaux impliqués d'une manière ou d'une autre dans la production: leur statut, leur position, leur rôle sont souvent définis en fonction de leurs savoir-faire; leur existence même (tout comme la subsistance des individus qui les composent) dépend de ces derniers.

Ressource importante, le savoir-faire ne peut qu'être l'objet de stratégies propres aux différents acteurs. Stratégies qui se traduisent tantôt par des démarches diffuses et peu structurées, tantôt par des comportements plus visibles, voire pas des actions „institutionnalisées” (p.e. les revendications syndicales relatives à la formation continue, qui visent au développement de ces ressources). Stratégies qui dépendent de la situation „objective” de ces acteurs (position sociale, intérêts, etc.), mais aussi d'éléments d'ordre plus „subjectif”, comme les perceptions qu'ils se donnent des savoir-faire et les attitudes qu'ils ont à leur égard. Cela signifie qu'en considérant les savoir-faire comme des ressources, nous ne nous limitons pas à une approche qui les aborderait comme des moyens rares susceptibles de connaître des usages alternatifs dont un sujet (*l'homo oeconomicus* abstrait) doté d'une rationalité formelle universelle en choisirait le meilleur. Au-delà d'une telle conception, nous cherchons à intégrer dans notre analyse le caractère social de ces ressources que sont les savoir-faire: de par leurs contenus et leurs fonctions, de par le

fait qu'ils sont „portés” par des acteurs sociaux et qu'ils évoluent dans un contexte technique, économique, culturel...

C'est ainsi que nous en sommes venus à examiner les conceptions, perceptions et attitudes relatives au savoir-faire des différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) que nous avons touchées par notre enquête dans l'arc jurassien. En liaison avec ces éléments, nous abordons la question des stratégies des acteurs sociaux en matière de savoir-faire: en général et plus particulièrement pour ce qui est de l'apprentissage à travers la formation et la transmission des savoir-faire.

III. Savoir-faire et catégories socioprofessionnelles dans l'arc jurassien

Comment nos interlocuteurs conçoivent-ils le savoir-faire en général, dans ses caractéristiques essentielles? Comment perçoivent-ils certains savoir-faire particuliers, importants pour les entreprises et pour la région de l'arc jurassien? Quel diagnostic émettent-ils quant à leur état actuel, quelles mesures elles envisagent pour leur mise en oeuvre et leur développement? C'est là quelques unes des questions auxquelles nous essayons de répondre par l'analyse des entretiens réalisés – analyse en cours actuellement et dont nous ne pouvons livrer que quelques premiers résultats partiels.

Il s'avère que les différentes conceptions du savoir-faire exprimées par les personnes interviewées se recouvrent et se complètent: elles reprennent régulièrement certaines de ses caractéristiques, en soulignent plus particulièrement l'une ou l'autre. En retenant ce que chacune contient d'original on obtient une résultante, un sorte de matrice susceptible de servir comme système de référence pour l'évaluation des savoir-faire particuliers. Par là même, nous nous donnons un moyen pour apprécier la pertinence des diverses perceptions recueillies relatives à ces savoir-faire. En effet, c'est ici qu'apparaissent des divergences entre les différentes CSP: parfois sur les diagnostics qu'elles portent concernant l'état de ces derniers; plus souvent sur les mesures qu'elles envisagent pour leur valorisation, leur mise en oeuvre et leur développement.

Ainsi nos interlocuteurs mettent toujours l'accent sur l'un ou l'autre des „points forts” de la définition générale du savoir-faire: ensemble de capacités qui jouent un rôle très important dans la production, portant sur les techniques et le produit, permettant aux sujets qui les détiennent d'assurer une maîtrise certaine, et intervenant dans le processus de travail, donc étroitement liées aux conditions dans lesquelles celui-ci est

exercé. L'aspect ressource du savoir-faire est implicite dans certaines réponses et apparaît de manière très nette dans d'autres.

En particulier, ils insistent sur certaines caractéristiques du savoir-faire très importantes pour l'analyse et l'évaluation des processus et stratégies de sa constitution, de son développement et de sa mise en oeuvre.

Ils le conçoivent comme une „maîtrise parfaite du sujet”, quelque chose de toujours complexe, de relativement riche, complet. **Richesse et complétude** relatives, compte tenu du poste chaque fois occupé. Mais la **complexité** du savoir-faire ne réside pas seulement dans sa plus ou moins grande richesse. Elle résulte aussi de la combinaison de (et des tensions entre) ses différentes caractéristiques évoquées ci après et dont la réunion confère à cet „ensemble de capacités” le potentiel de maîtrise, donc la consistance et la fonction de savoir-faire.

Résultant toujours de l'expérience et de formations adéquates (initiales et continues), le savoir-faire vise surtout à l'application pratique, mais il a un contenu cognitif incontournable. Contenu qui, de plus en plus, doit se nourrir des développements de la science et augmenter sa composante „théorique”. En même temps, il doit aller au delà des seules connaissances ou des „recettes” voire des „solutions”. Ainsi, -évoqué très souvent en rapport avec la panne, le dysfonctionnement, l'imprévisible ou l'imprévu, bref le problème qui survient dans la pratique-, le savoir-faire apparaît bien comme cet ensemble de capacités qui permet, non seulement de le résoudre, mais, en deçà, de le **poser correctement ou même d'éviter qu'il survienne** (ce qui implique, évidemment, un contenu tout autre que celui de la simple dextérité).

Selon nos interlocuteurs, le savoir-faire a un caractère collectif certain qui rend nécessaires la communication voire la coopération. Il est étroitement lié à une certaine „conscience professionnelle”⁷, impliquant rigueur, respect de principes, de règles („règles de l'art” qui peuvent contenir un aspect „bloquant”), mais aussi créativité, initiative, ouverture d'esprit, propension à l'innovation, dépendant pour son efficience du lien qu'il assure en son sein entre l'ancien et le nouveau. Ainsi, le savoir-faire doit impérativement bénéficier d'une mise à jour incessante en fonction

⁷Il s'agit là d'attitudes et comportements relatifs au travail souvent évoqués comme des qualités primordiales de la main-d'oeuvre: motivation, implication, disponibilité, flexibilité, malléabilité, professionnalisme, etc. C'est un problème central que celui de savoir quel rapport ils entretiennent avec le savoir-faire et comment ce rapport est influencé par le contexte social. Par exemple, le développement d'un savoir-faire peut être favorisé par la présence d'un certain „professionnalisme” et ce dernier peut être bien „soutenu” par le premier, à condition que le salaire et la promotion „suivent”, comme le disent certains de nos interlocuteurs.

des changements intervenant au niveau des techniques et des produits; mais il doit aussi conserver tout ce qui, bien que „traditionnel”, provient d’une „longue expérience” et constitue un bagage indispensable pour la maîtrise recherchée.

Enfin le savoir-faire est souvent évoqué comme un ensemble de capacités susceptibles de répondre aux „impératifs” de l’activité industrielle (attentes du client, normes de qualité, rentabilité, etc.) formulés de manière plus ou moins „prescriptive”⁸.

L’intérêt de ces conceptions réside dans le fait qu’elles font apparaître le caractère éminemment complexe du savoir-faire. Les caractéristiques du savoir-faire ne constituent pas un ensemble d’éléments qui cohabiteraient „harmonieusement” dans le cadre d’un concept abstrait. Dans leur coexistence concrète, elles forment une totalité qui est marquée par des tensions dont la résorption est une condition à la bonne constitution et au développement de tel savoir-faire particulier.

On s’écarte ainsi d’une vision assez répandue qui veut que de telles caractéristiques sont propres aux métiers artisanaux et qui accentue à l’extrême l’aspect individuel du savoir-faire et son ancrage dans la tradition. On s’écarte aussi d’une autre conception qui, dans le domaine de l’industrie, ne reconnaît la complexité qu’aux savoir-faire mis en oeuvre au niveau de postes de travail très qualifiés: en deçà d’un certain niveau de qualification, on a tendance à considérer le savoir-faire comme quelque chose de simple et à caractère manuel (à la limite, un simple geste ou un ensemble de gestes), comme une aptitude de nature exclusivement pratique et fortement liée à la tradition, plutôt passive face aux changements.

Si l’on retient donc que, à de degrés divers, tout savoir-faire a un caractère complexe et, de ce fait, est marqué par des tensions internes (entre individuel et collectif, évolutif et traditionnel, entre pratique et connaissance, expérience et formation, respect de règles et initiative, etc.), on comprend mieux un certain nombre de particularités qui concernent sa constitution et son développement, sa mise en oeuvre et sa valorisation.

La constitution et le développement du savoir-faire se réaliseraient selon une temporalité lente, s’inscrivent dans la longue durée, et exigent tout un ensemble de conditions favorables, de stratégies et de comportements appropriés (de la part des sujets qui détiennent ce savoir-faire

⁸Rappelons que les personnes interviewées travaillent dans le secteur de l’industrie et que leurs propos portent essentiellement sur les savoir-faire présents dans ce secteur. Quant à ces „impératifs”, souvent transformés en „devoirs” à travers la prescription des tâches, ils sont évoqués en des termes qui laissent entrevoir des contradictions difficiles à gérer (par exemple, entre la recherche de la qualité et la rapidité imposée par le „manque de temps”).

ou cherchent à l'acquérir, qui le gèrent, ou cherchent à le contrôler,...). En leur absence, le savoir-faire peut connaître une érosion imperceptible, parce que lente, et difficile à redresser après coup, par des mesures ponctuelles⁹.

La mise en oeuvre du savoir-faire, peut être plus ou moins complète et judicieuse, plus ou moins entravée: suivant les conditions, techniques et organisationnelles notamment, qui prévalent dans les différents „espaces” où elle est effectuée; suivant les rapports entre les différents acteurs présents et la compatibilité ou l'opposition des stratégies qu'ils développent à cette occasion.

La reconnaissance-valorisation du savoir faire serait fortement recherchée par certains acteurs, ferait l'objet de certaines stratégies de leur part et serait soumise à des processus plus ou moins contraignants (mécanisme du marché, etc.). Si elle est effective dans l'entreprise ou la région, si elle est au moins escomptée par les acteurs (qui peuvent „prendre des risques”, faire des projets plus ou moins „aléatoires”), elle va conditionner la constitution-développement et la mise en oeuvre du savoir-faire.

Ainsi conçu, le savoir-faire apparaît donc comme faisant l'objet de stratégies centrées autour des différents points que nous venons d'évoquer, et à propos desquelles on doit se poser, dans chaque cas concret, au niveau de l'entreprise ou de la région, la question de leur cohérence et de leur pertinence. Pour ce faire, une triple précaution est à prendre en effectuant, à chaque fois, une triple *décentration* nécessaire:

- aussi bien dans l'entreprise qu'au niveau de la région, interviennent toujours plusieurs acteurs et, de ce fait, peuvent exister de nombreuses stratégies portant sur le (ou des) savoir-faire; bien déterminer le rôle de chacune, leurs accords ou leur divergences, permettra de mieux évaluer et l'impact qu'elles ont, chacune en particulier, et l'effet global pour le (les) savoir-faire au niveau examiné;
- même si l'on constate la présence, chez tel ou tel acteur (par exemple, la direction d'une entreprise), d'une stratégie portant sur le

⁹Il s'agirait là d'un processus de constitution ou de développement d'un savoir-faire, en l'absence de toute „greffe” d'un savoir-faire nouveau à tel ou tel niveau (entreprise ou région). Admettre la lenteur d'un tel processus ne signifie pas que l'on exclut la possibilité de changements beaucoup plus rapides: reconversions, mises à niveau, importation, mais aussi... érosion du savoir-faire. Cela dit, le problème de la constitution et du développement comme tels, a une très grande importance, en particulier pour les entreprises et les régions qui, pour diverses raisons, peuvent difficilement compter sur l'importation suffisante d'une main-d'oeuvre dotée de savoir-faire déjà constitués.

- savoir-faire, l'on doit éviter d'en déduire automatiquement que le savoir-faire est au centre de la stratégie globale de cet acteur; bien déterminer la place, l'importance que prend la première dans le cadre de la seconde, permettra de mieux évaluer les chances de succès de l'une comme de l'autre;
- la stratégie de chaque acteur relative au savoir-faire doit être évaluée non seulement quant sa cohérence interne, mais aussi quant à sa pertinence externe (compte tenu des caractéristiques générales du savoir-faire, de ce qu'exige son développement et sa mise en œuvre).

Sur la base d'une telle conception du savoir-faire et en application de ces principes d'analyse, nous allons voir, dans le cas de l'arc jurassien, comment certaines attitudes et stratégies des acteurs se manifestent et s'articulent à propos d'un problème particulier: celui des changements que pourrait connaître, à l'occasion d'une éventuelle participation de la Suisse à l'intégration européenne, la main-d'oeuvre française travaillant dans la région.

IV. Intégration européenne et savoir-faire dans l'arc jurassien

En cas de participation de la Suisse à l'intégration européenne et si l'on part de l'hypothèse que toutes choses restent égales par ailleurs¹⁰, on peut admettre que la plus grande liberté dans la circulation des marchandises et des services dispensera les entreprises suisses de la nécessité, souvent ressentie actuellement, de s'installer en France afin de pouvoir accéder ainsi plus facilement au marché européen. Par ailleurs, la plus grande liberté dans la circulation des capitaux peut avoir pour effet un certain exode des activités industrielles vers la France, du fait que les entreprises pourront désormais rapatrier plus librement capitaux et bénéfices en Suisse. Toutefois, il ne s'agirait là que d'un facteur „secondaire”, en ce sens qu'il constitue une simple condition favorable à la l'efficacité d'autres facteurs, qui interviennent de manière plus immédiate pour influencer la localisation des entreprises et parmi lesquels ceux qui ont trait à la main — d'oeuvre joueraient un rôle capital pour les entreprises de l'arc jurassien.

¹⁰Ce qui est pure hypothèse de travail, étant donnée que cette intégration peut entraîner: un relèvement des taux d'intérêt actuellement encore très favorables pour les investisseurs suisses; la modification de la parité du franc suisse; l'ouverture à la concurrence étrangère des nombreux secteurs actuellement protégés en Suisse.

Il semble peu probable que ces entreprises choisissent d'aller là où se trouve la main-d'oeuvre, en particulier dans certaines régions françaises limitrophes. Le principal frein à un tel mouvement à l'heure actuelle serait l'appréhension du „climat social” qui prévaut en France („agitation sociale”, grèves,...) et la présence d'une main-d'oeuvre globalement plus revendicative: situation qui contraste fortement avec la „paix du travail” qui règne depuis plus de cinquante ans en Suisse. Peut-on s'attendre à ce que, sur ce point également une „uniformisation” se produise de part et d'autre de la frontière? La question reste en suspens...

Une autre éventualité paraît donc beaucoup plus probable: que la plus grande liberté dans la circulation des personnes conduise à faire venir dans l'arc jurassien plus de Français, désormais non pas comme frontaliers mais comme résidents. C'est donc sur cette éventualité que nous nous arrêterons ci-après, afin de voir quelles pourraient être, à cette occasion, les stratégies des différents acteurs sociaux et quelles répercussion pourraient en résulter pour la situation des savoir-faire dans l'arc jurassien et, par là, pour le développement de la région.

1. Les travailleurs

Signalons d'abord que les travailleurs en place sont sensibles à toute pratique de renouvellement du personnel qui constituerait une menace. Ils développent des réactions de défense et de rétention des savoir-faire lorsqu'ils perçoivent de telles menaces et encore plus lorsqu'ils ont vécu des départs ou licenciements de leurs anciens collègues remplacés par des „nouveaux”. Dans les entreprises qui connaissent de telles situations, nous avons pu constater l'existence de problèmes graves en matière de collaboration et de communication entre différentes parties du personnel (nouveaux/anciens, jeunes/vieux, „diplômés”/sans formation). Problèmes qui gênent fortement le développement, la transmission et la mise en oeuvre des savoir-faire.

Quant aux frontaliers, ils expriment des sentiments mitigés lorsqu'ils parlent de leur situation: ils la jugent très positivement à certains égards et pour ce qui est des périodes de prospérité, dans le moment présent ou dans le court terme, mais ils sont plus réservés quant à leur jugement d'ensemble et pour ce qui est du moyen ou du long terme, où planent des incertitudes. Pour eux, le fait d'être résident français travaillant en Suisse a certains aspects positifs et d'autres qui sont négatifs -toujours en termes relatifs, en comparaison à la France. Parmi les premiers, ils

évoquent les salaires, et les possibilités de se former et „d'avancer" dans les entreprises suisses.

A) Ils trouvent que leurs salaires sont „normaux" („ni trop, ni trop peu"), étant donné le taux de change favorable (1 francs suisse équivaut à environ 4 francs français) et compte tenu du fait qu'ils résident en France, où le coût de la vie est moins élevé qu'en Suisse. Toutefois, ils nuancent cette appréciation, à plusieurs égards:

- ils se déclarent bien moins satisfaits lorsqu'ils évaluent leur salaire par rapport à la quantité et à la qualité du travail qu'ils effectuent, ou par rapport aux nombreux inconvénients (déplacements, plus longue séparation de la famille,...) qu'implique leur situation, on encore par rapport à l'engagement dont ils font preuve et aux compétences qu'ils ont;
- ils jugent négativement le fait que les entreprises paient des salaires plus faibles aux frontaliers qu'aux personnels suisses (pour un même poste et à qualifications égales), surtout si l'on tient compte de la très forte implication et disponibilité dont font preuve les premiers (et qui n'existerait pas chez les Suisses „parce qu'ils sont en Suisse", comme elle n'existe pas chez les Français qui travaillent en France); ils jugent d'ailleurs que cette pratique sert à maintenir à des niveaux relativement faibles l'ensemble des salaires dans la région (surtout près de la frontière franco-suisse);
- ils précisent que, bien que leurs salaires soient réellement supérieurs à ceux pratiqués en France, le rapport n'est pas de l'ordre de celui (quadruple) que laisserait croire le taux de change; par ailleurs, en France les travailleurs bénéficient d'un plus grand nombre d'avantages sociaux et ont une participation plus directe aux résultats de l'entreprise;
- ils estiment que les entreprises devraient accorder des augmentations de manière régulière, et ne pas manquer de récompenser et de promouvoir les personnes qui „apprennent toujours", qui sont assidues et disponibles, qui font du „bon travail" (tout en évitant de créer des clivages suite à des discriminations entre différents groupes ou catégories de personnels).

On le voit, les avantages en termes de salaires tiennent pour beaucoup au fait que le frontalier réside en France (où le coût de la vie est plus faible qu'en Suisse), et sont considérés comme importants surtout en comparaison avec les salaires, des Français travaillant dans leur pays. Or, en cas d'intégration de la Suisse à l'EEE ou à la CEE, on peut s'attendre

à ce que ces différences tendent à s'atténuer entre les régions qui se trouvent de part et d'autre de l'actuelle frontière. Ainsi, la main-d'oeuvre française employée dans les entreprises de l'arc jurassien suisse ne pourra pas se sentir bénéficiaire de ces avantages précis qui sont souvent à la base de son implication au travail. Il sera donc nécessaire, pour l'attirer et, surtout, pour obtenir d'elle les qualités dont elle fait preuve actuellement et qui influencent directement la bonne mise en oeuvre de ses savoir-faire, de compenser la diminution de ces avantages relatifs, en augmentant en conséquence le niveau de ses salaires.

On parvient d'ailleurs à la même conclusion si, sous un angle plus général, l'on part de l'idée évoquée par nos interlocuteurs selon laquelle l'implication de cette main-d'oeuvre résulte également de sa situation même d'étranger en Suisse (précarité, etc.), qui fait qu'on „est obligé de se surpasser”, ce qui n'est pas les cas quand on est travailleur français en France ou suisse en Suisse. Avec l'intégration de ce pays à l'EEE ou à la CEE, et la plus grande liberté dans la circulation et l'établissement des personnes, cette main-d'oeuvre aura plus facilement le statut de *résident* et se sentira ainsi comme si elle travaillait dans son propre pays. Un des mobiles de son implication serait ainsi atténué et il s'agira, si l'on veut maintenir cette dernière, de compenser ce „déficit” par des mesures plus directes visant l'intéressement à l'entreprise.

B) Autre aspect positif évoqué par les frontaliers: les possibilités qui leurs sont offertes dans les entreprises suisses pour se former et „avancer”, voire „monter”. Evidemment, ceci a un impact très grand sur le développement mais aussi sur la mise en oeuvre des savoir-faire, globalement et surtout au niveau de catégories de personnel bénéficiant de telles mesures de formation-promotion. Or, à l'heure actuelle, ces mesures sont engagées souvent pour pallier à un manque de personnels qualifiés. Il se peut que les directions les considèrent comme inutiles après une éventuelle intégration permettant aux entreprises de l'arc jurassien de faire venir un plus grand nombre de personnes déjà formées en France. En effet, cet élargissement du marché du travail pourrait inciter à: d'abord, embaucher des personnes „surqualifiées” par rapport aux emplois qui leur seront proposés; puis, renoncer à pratiquer auprès de ces personnes les politiques de formation-promotion qu'apprécient les actuels frontaliers.

Deux conséquences pourraient s'en résulter. D'une part, au point de vue des attitudes face au travail, le sentiment d'un parcours ascendant ferait place à une certaine déception (due à la „sous-qualification” de l'emploi exercé) et à un sentiment de stagnation: l'influence motivante de la situation vécue actuellement par les frontaliers tendrait ainsi à

disparaître chez les futurs „immigrés-residents”. D'autre part, au point de vue des savoir-faire, on risque de sous-estimer le besoin d'une „formation” tout différente, visant à transmettre à ces nouveaux personnels d'autres connaissances et aptitudes que celles destinées jusqu'ici aux frontaliers non (ou peu) qualifiés: connaissances et aptitudes issues de la „longue expérience” des personnels en place depuis longtemps; transmission qui mérite une attention toute particulière, lorsqu'on sait que son bon accomplissement dépend de nombreuses conditions, notamment organisationnelles, qui doivent toutes favoriser la coopération. Si ce double risque devient effectif, on pourrait assister, au niveau de la région de l'arc jurassien et malgré l'élévation du niveau des connaissances (due à l'embauche „en surqualification”), à un manque de développement voire à une détérioration de l'état des savoir-faire, par mauvaise intégration et „capitalisation” de l'expérience.

C) Parmi les points négatifs qu'évoquent nos interlocuteurs frontaliers, il y a d'abord le fait qu'ils ne sont pas „aimés”: ni en Suisse (où „on est quand même vus comme des étrangers”), ni en France (parce qu'on les considère comme des „privilegiés” du fait qu'ils travaillent en Suisse). Par ailleurs, point plus particulier, ils insistent sur le fait qu'ils ont eu (et craignent d'avoir à nouveau) de grands problèmes lorsqu'ils se sont trouvés en situation de chômage, après avoir travaillé en Suisse: en l'absence de „papiers” (diplômes, etc.) l'administration française ne reconnaissait pas les qualifications qui étaient effectivement les leurs dans les entreprises suisses et, de ce fait, ils touchaient des indemnités trop faibles...

Il s'agirait donc là d'inconvénients qui, à terme, seraient sans doute atténués sinon supprimés par l'intégration européenne (sentiment d'appartenance à une même communauté, uniformisation des réglementations sur le chômage, etc.). On pourrait donc s'attendre à ce qu'ils ne constituent plus en ce moment-là des désavantages qu'il s'agirait de compenser par des mesures positives particulières (salaires plus élevés, etc.) susceptibles d'attirer la main-d'oeuvre française dans l'arc jurassien. En ce sens, l'intégration aurait un effet positif sur le développement de cette région en créant des conditions qui facilitent l'attraction de la main-d'oeuvre française.

2. Les entrepreneurs

Les industriels de la région expriment souvent la volonté d'engager un plus grand nombre de travailleurs français¹¹. Ils soulignent le caractère indispensable de cette main-d'oeuvre, à l'heure actuelle. Ils font valoir que la pénurie d'horlogers, par exemple, permet à ces derniers d'obtenir des salaires élevés en changeant souvent d'employeur. Et ils se plaignent de certaines restrictions qui les empêchent d'engager des ouvriers français qu'ils estiment bien qualifiés. Cependant, par ailleurs, ils reconnaissent que l'image négative de ce métier parmi la population de la région (image qui a conduit à une désaffection de la profession parmi les jeunes) est due: au sentiment d'insécurité provenant des fortes fluctuations de la production que connaît cette branche; à des „fautes” commises par les employeurs qui pendant longtemps n'ont guère pris soin de revaloriser les métiers de l'horlogerie (mauvaises conditions de travail, horaires astreignants, fortes hiérarchies et autoritarisme ou paternalisme de la part des „patrons”, salaires qui „laissent à désirer”, trop forte spécialisation des formations limitant l'accès à un marché du travail plus large, etc.).

Au vu de ces derniers éléments, on peut donc raisonnablement craindre les effets négatifs, surtout à moyen et long terme, d'une éventuelle pratique axée sur l'embauche massive d'une main-d'oeuvre française dans le seul but d'exercer des pressions à la baisse sur les salaires. En ignorant les autres aspects du problème, une telle pratique ne manquerait pas de générer des réactions de défense de la part des personnels en place qui se sentiraient menacés ou „vengeraient” leurs collègues renvoyés (comme nous avons pu l'observer dans l'une des entreprises couverte par notre recherche). Réactions qui vont gêner l'intégration de la main-d'oeuvre nouvelle et, tout particulièrement, la transmission vers elle des savoir-faire existants résultant d'une „longue expérience” de la main-d'oeuvre actuelle laquelle „a suivi le développement” des produits qui font la renommée de la région (selon les propos de certains directeurs interviewés).

Par ailleurs, une telle pratique ne pourrait que renforcer le mouvement de désaffection de la profession chez les jeunes autochtones. De tels effets risquent d'être d'autant plus nuisibles pour le développement de la région, que bon nombre de ces mêmes employeurs (et plus généralement des personnes interrogées dans le cadre de notre recherche) considèrent que la seule solution viable pour la région serait celle de la spécialisation dans des „produits de qualité”, „haut de gamme”, exigeant des savoir-faire bien constitués, sans cesse développés et correctement mis en oeuvre.

¹¹ Il ne faut pas perdre de vue cependant qu'ils le font en ayant en vue les conditions actuelles du statut de frontalier...

3. Situation d'ensemble et perspectives d'avenir

Le plus grand recours à la main-d'oeuvre française peut se n'abrutira pas nécessairement ou développement régional. Il peut s'agir d'un déplacement de main-d'oeuvre allant de pair avec un „déplacement” du chômage (de la France vers l'arc jurassien) ou des emplois (la main-d'oeuvre française venant occuper des places de travail dans l'arc jurassien, en même temps que les autochtones se déplaceraient vers d'autres régions et branches voire secteurs d'activité).

En définitive, ce mouvement peut conduire à une baisse globale du niveau des savoir-faire dans l'arc jurassien, s'il se confirme que les travailleurs venant de France sont précisément moins dotés en savoir-faire (la „longue expérience” dans certaines productions et dans leur développement qui assure un avantage comparatif) et sollicités surtout parce que „motivés et fonceurs”, disponibles et „démerdes”. En effet, ces dernières qualités risquent bien de disparaître si les mêmes travailleurs ne sont plus dans la situation de frontalier mais de résident. Par ailleurs, si le recrutement de la main-d'oeuvre française devait s'étendre au delà des régions qu'il touche actuellement (limitrophes à l'arc jurassien suisse et disposant d'éléments communs avec ce dernier), les „nouveaux immigrés” seraient sûrement encore moins bien dotés en savoir-faire et en „qualités au travail” diverses.

Evidemment, cela ne veut pas dire qu'il faille à tout prix éviter cette main-d'oeuvre, mais que les entreprises doivent adapter leurs stratégies et pratiques à la nouvelle situation. Il faudra notamment être attentif au fait que l'uniformisation juridico-politique des statuts de travailleur -actuellement différents suivant qu'on est frontalier ou autochtone- rendra caduque tout volontarisme ou toute tendance à traiter les frontaliers comme des „citoyens de second rang”, tenus à se surpasser pour obtenir reconnaissance et récompenses: désormais ils s'attendent à recevoir des contreparties à toute mobilisation de leurs capacités et qualités. Par ailleurs, il faudra éviter toute pratique qui risque de gêner l'intégration de cette main-d'oeuvre nouvelle avec la main-d'oeuvre déjà en place, et prendre des mesures appropriées pour faciliter la transmission des savoir-faire de celle-ci vers celle-là.

Plus globalement, il faudra travailler dans la perspective du développement adéquat des savoir-faire (par formation, apprentissages, „capitalisation” de l'expérience,...) et de leur mise en oeuvre judicieuse et complète (par des actions appropriée en matière d'organisation, de changements techniques, etc.): surtout s'il se confirme que la seule situation „viable” pour l'arc jurassien est celle qui consisterait à conserver-

développer dans la région des productions de qualité. En effet, celles-ci exigent une main-d'oeuvre „capable et consciencieuse”, c'est-à-dire dotée de savoir-faire solides et disposée à bien les mettre en oeuvre. Plus précisément, pour que de telles productions puissent prospérer, il faudra fixer et atteindre un certain nombre d'objectifs concernant les savoir-faire:

- que ces derniers soient maintenus en état et améliorés par la résolution favorable des *tensions* qui les caractérisent (intégration entre savoir-faire scientifiques et d'autres qui sont plus empiriques, entre savoir-faire traditionnels et d'autre plus modernes, etc.);
- qu'ils soient gardés sur place, donc bien reconnus-valorisés en termes de rémunération et de promotion; qu'ils ne soient pas soumis à une politique de nivellement par le bas rendue plus facile à appliquer par le fait de l'intensification de la concurrence sur le marché du travail, suite à la libéralisation de la circulation de la main-d'oeuvre;
- que les conditions (économiques, organisationnelles, techniques,...) soient assurées pour leur mise en oeuvre judicieuse et leur développement adéquat et rapide.

Ces objectifs partiels doivent être poursuivis de manière coordonnée, cohérente quant à leur rapports internes, et pertinente eu égard à un objectif plus général (ici, la recherche de la qualité), ce qui implique des choix parfois difficiles et exige des stratégies à long terme. Ainsi, par exemple, il peut y avoir des contradictions entre le premier et le deuxième objectif: un savoir-faire en bon état sera aussi un savoir-faire plus sollicité à l'extérieur (de l'entreprise ou de la région), donc plus difficile à garder sur place. Une „solution” consisterait alors à éviter l'amélioration constante de la main-d'oeuvre, afin qu'elle ne devienne pas plus „volatile” ou plus exigeante¹². Mais il est évident qu'une telle démarche serait en pleine contradiction avec la recherche de la qualité...

¹²Une telle attitude n'est pas rare parmi les entrepreneurs de la région. Il semble bien que, lorsqu'ils examinent différentes éventualités de formation du personnel, leurs principales appréhensions (au delà des problèmes financiers et organisationnels) résident en ce que: ces personnes en viennent à exiger des augmentations de salaire ou des promotions; qu'elles soient tentées à quitter l'entreprise pour mieux faire valoir les connaissances ou compétences nouvellement acquises. Evidemment, il serait illusoire de croire que de telles attentes et stratégies n'existent pas au niveau des personnels. Comme il nous a été dit: „J'apprends toujours. Et donc tant que je peux apprendre j'estime que je dois monter (...) aussi bien au niveau du poste du travail que du salaire”. Le problème est donc de savoir répondre de manière satisfaisante à ces attentes, afin d'obtenir l'amélioration des savoir-faire, nécessaire à la prospérité de l'entreprise

Ce problème de conservation de la main-d'oeuvre sur place se pose en de termes analogues pour la région. Qu'advierait-il, par exemple, si la main-d'oeuvre bien qualifiée de l'arc jurassien (et surtout celle venant de France) connaissait, de périodes de sous-emploi ou de chômage? En effet, on ne devrait pas perdre de vue que la situation actuelle présente certains avantages pour l'arc jurassien suisse qui disparaîtraient (ou pourraient difficilement être conservés) en cas d'intégration. Cette situation n'est pas celle de frontières fermées, mais de frontières perméables, et cette perméabilité présente l'avantage d'être „souple”, adaptable à l'évolution de la conjoncture: en cas de crise et de chômage, la prise en charge des frontaliers grève très partiellement les budgets des organismes compétents suisses, et beaucoup plus ceux de la France. Or, cette externalisation des coûts du chômage sera très certainement réduite en cas d'intégration, au détriment de la Suisse. Le problème est d'autant plus sérieux que certaines des branches les plus importantes de l'industrie jurassienne sont (au moins potentiellement) très „instables”: elles connaissent une évolution en „dents de scie”, ce qui implique que les entreprises souhaitent avoir la possibilité de se séparer d'une partie de leurs personnels en période de basse conjoncture et de pouvoir les réengager quand les affaires reprennent. Cela suppose que des mesures appropriées soient prises, qui puissent garder les chômeurs sur place, chose d'autant plus difficile quand ces derniers ne sont pas autochtones et risquent d'être attirés par leur région d'origine, voire par une autre région, même à l'intérieur de la Suisse et loin de la frontière (puisqu'ils ne seront plus soumis aux restrictions que connaissent actuellement les frontaliers). D'où la demande de certains employeurs de la région pour que l'Etat se prépare déjà à faire face à une telle éventualité, ce qui impliquerait des charge sans doute importantes compte tenu des rééquilibres évoqués précédemment, dans le cadre de l'intégration à l'espace européen...

Conclusion

En tant qu'ensemble de capacités qui contribuent grandement à la maîtrise de la production, le savoir-faire joue toujours un rôle très important pour le développement en général, à condition d'être lui-même en constant développement et de bénéficier d'une mise en oeuvre judicieuse. La réalisation de ces conditions implique des attitudes, stratégies

et de la région. De fait, comme nous avons pu l'observer, ce sont les entreprises qui ont le mieux résolu ce problème, qui, toutes choses égales par ailleurs, sont les plus performantes et les moins préoccupées par des carences en matière de personnels qualifiés.

et pratiques des acteurs sociaux, allant dans le sens de la juste reconnaissance et valorisation des savoir-faire et assurant leur transmission par des processus de coopération adéquats.

Si ceci est vrai pour le développement en général, il l'est aussi pour celui de la région. Dans ce dernier cas cependant, le rôle du savoir-faire peut être encore plus important puisque la dynamique de développement propre d'une région est tributaire d'effets de synergie, d'une part, d'effets d'adaptation, voire d'innovation, d'autre part, qui dépendent de manière fondamentale de l'intervention des savoir-faire.

En cas de participation de la Suisse à l'intégration européenne, avec la liberté grandissante dans la circulation des différents facteurs de production, les divers „mouvements” de la main-d'oeuvre contribueront pour une part essentielle aux processus qui conduiront à la prospérité ou au déclin des différentes régions. Les savoir-faire auront alors un rôle très important à jouer, dans chaque région: rôle attractif, et plus généralement actif en vue d'assurer la cohésion et les éventuelles reconversions des systèmes de production régionaux. Ils vont subir aussi l'influence des changements qu'aura connu leur contexte immédiat (techniques, organisation, formation, rémunérations, ...). Mais ce rôle et cette influence vont dépendre de l'intervention des acteurs sociaux, dont les attitudes et stratégies en matière de savoir-faire conditionneront sa mise en oeuvre et son développement.

Les effets de cette intégration sur le développement de l'arc jurassien vont dépendre, pour beaucoup, des choix stratégiques qui seront faits en matière de positionnement dans les gammes de produits. Si l'on opte pour des productions complexes et de grande qualité, certaines carences actuelles en main-d'oeuvre qualifiée devront être comblées par des mesures multiples (formation, maintien des personnels qualifiés en place, immigration, ...) dont l'efficacité ne va pas de soi: elle mérite une attention toute particulière pour être assurée, et exige que les catégories socioprofessionnelles intéressées coopèrent sur des bases solides et claires, dépourvues d'équivoques qui entravent l'implication des personnels et, par là, le bon état et la bonne application de leurs savoir-faire.

Il est vraisemblable qu'à cette occasion, on assiste, notamment, à des changements au niveau du contingent des travailleurs provenant de la France voisine et employés dans les entreprises de l'arc jurassien. Changements dans son volume, dans sa composition et dans son statut, qui ne vont pas manquer de poser des problèmes relatifs, précisément, aux savoir-faire: transmission de certains savoir-faire, „mise à niveau” d'autres, intégration de savoir-faire différents, etc. La résolution

de ces problèmes, si elle veut s'orienter dans un sens qui favorise le développement régional, devra tenir compte de ces changements afin que soient assurées la cohérence et la pertinence des stratégies mises en oeuvre, tant au niveau des entreprises qu'à celui de la région.

Bibliographie

- Alaluf M., 1986, *Le temps du labeur*, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Barcet A., Le Bas C. et Mercier C., 1985, *Savoir-faire et changements techniques*, Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Blanc J.-F., 1988, *Suisse-Hong Kong: Le défi horloger*, Lausanne: Ed. d'En bas.
- Cahiers d'Anthroponomie, N°6 (1988/1989), *Crises d'identité. Essais pour une nouvelle approche transdisciplinaire dans les sciences humaines*, Paris: Groupe de recherche 0747, CNRS.
- Campinos-Dubernet M. & Grando J.-M., 1988, *Formation professionnelle ouvrière: trois modèles européens*, Formation-Emploi, N°22, pp. 5-29.
- Hainard F. et Lambelet D., 1989, *Identité au travail et culture d'entreprise: De la magie à la conspiration*, Sociétés, revue des sciences humaines et sociales, N°23, pp. 44-46, et N°24, pp. 35-38.
- Jeanneret P., 1985, *Régions et frontières internationales. L'exemple de la frontière franco-suisse de Genève à Bâle*, Neuchâtel: EDES.
- Jones B. et Wood S., 1984, *Qualifications tacites, division du travail et nouvelles technologies*, Sociologie du travail, N°4, pp. 407-421.
- Juvet J.-L. et Pointet-Piguet M.-C., 1989, *Le canton de Neuchâtel, la Suisse et 1992*, Rapport rédigé à la demande du Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel.
- Kern H. et Schumann M., 1989, *La fin de la division du travail*, Paris: Ed. de la Maison des sciences de l'homme.
- Lojkine J., 1984, *De la révolution industrielle à la révolution informationnelle*, La pensée, N°241, pp. 38-52.
- Lucas Y., 1989, *Le vol du savoir*, Lille: Presses universitaires de Lille.
- Rosanvallon A. et Troussier J.-F., 1987, *Travail collectif et nouvelles technologies*, Grenoble: IREP-D, Université des sciences sociales.
- Schwartz Y. et Faita D. (sous la resp. de), 1985, *L'homme producteur*, Paris: Messidor/Ed. sociales.

- Schwartz Y.**, 1988, *Expérience et connaissance du travail*, Paris: Mésidor/Editions sociales.
- Stetter H.**, 1981, *L'exportation du swiss made*, Lausanne: Ed. P.-M. Favre.
- Tanguy L. (éd.)**, 1986, *L'introuvable relation formation/emploi*, Paris: La Documentation française.

KRZYSZTOF HERBST
Académie des Sciences Polonaise

Varsovie — une ville mondiale?

Dans les circonstances actuelles, il est devenu impossible de limiter l'attention des autorités municipales, des milieux professionnels, des cercles sociaux et politiques aux problèmes de la ville „en tant que telle” (Stadt an sich). Tout au contraire, une nécessité subite d'une nouvelle identification s'est présentée. Il est devenu une nécessité du moment de trouver une nouvelle dénomination fonctionnelle au fait culturel que constitue Varsovie: une grande ville et la capitale du pays. L'ancienne caractérisation: „une ville en tant que telle” ce qui signifie quelque chose seulement du point de vue de l'échelle et de la concentration du potentiel à la fois culturel, intellectuel, administratif qui domine le reste du pays est devenu sans valeur. Dans cette situation, paradoxalement, on a trouvé un nouvel intérêt dans la discussion des problèmes qu'on avait auparavant délaissés, celui du fait que Varsovie est une capitale, celui de la répartition de rôles entre les grandes villes polonaises, celui du réseau des métropoles européennes etc.

On a commencé à publier un périodique des autorités municipales varsoviennes „Ratusz” („l'Hôtel de ville”). Sa forme dépouillée ne pas due à la pauvreté de la ville, mais doit être compris comme l'effet immédiat d'une urgence satisfaite dans la forme la plus spontanée. Le point culminant de l'année 1990 a été lié à la conférence sur les problèmes de Varsovie en tant que capitale. Le fait même d'avoir organisé une discussion de ce genre sous la bienveillance des autorités municipales a été un événement très rare.

L'origine des participants a été importante, elle aussi. Tous ceux qui ont présenté des interventions ceux qui ont pris part dans les discussions, ainsi que le reste des participants, se sont avérés des professionnels de la meilleure souche. On a trouvé parmi eux le Maire de Varsovie, les

représentants du Ministère des Affaires Etrangères et d'autres grandes villes polonaises. On a présenté aux participants les scénarios correspondant au déplacement de fonctions de la capitale à Gdańsk ou à Cracovie par exemple jusqu'il n'y a pas longtemps on ne pourrait guère discuter ce problème. Pendant la discussion, on a posé plusieurs questions intéressantes. On s'est demandé si Varsovie, une ville qui tout au long de son histoire a été „incomplète” elle était avant tout le lieu de l'élection royale, une ville pauvre, pas bourgeoise, mais féodale (une agglomération féodale) peut remplir la fonction d'une grande ville. On a souligné son instabilité constante, le fait qu'elle était périodiquement détruite et que sa population changeait. La discussion a prouvé que la nature d'une capitale, le droit à la concentration du potentiel de fonctions et d'institutions ne sont pas des traits caractéristiques naturels de Varsovie, ils nécessitent une défense et une motivation par rapport aux revendications possibles de la Cracovie „royale” et de Gdańsk — une ville liée au mouvement de „Solidarité”.

La discussion s'est avérée féconde et intéressante pour tous. Elle a permis d'identifier une raison d'être des grandes villes. La controverse quant à l'hypothèse de sa raison d'être en tant que capitale ne fut qu'un prétexte et c'est comme cela que l'ont compris les participants de la discussion. Sa qualité a été de faire comprendre qu'une position d'une grande ville nécessite une motivation. Son rôle par rapport à l'environnement ou la région, son importance dans le cadre du pays (ou pour le pays) et les rôles internationaux qu'elle remplit sont des attributs d'une métropole bien plus importantes que la grandeur physique même de cette dernière.

Les procès fondamentaux et les menaces du développement de la voïvodie de Varsovie

Le développement de la voïvodie de Varsovie, donc aussi les problèmes de la planification, doit être considéré par rapport à deux plans, ou plutôt par rapport à deux échelles:

- le noyau de l'agglomération et des conditions extérieures de son développement — l'étendue, les rôles régionaux, nationaux et internationaux;
- la structure intérieure de l'agglomération: la régénération de la structure de la zone périurbaine et les relations (la répartition de rôles) entre cette zone (y compris les territoires appartenant à d'autres voïvodies) et le noyau de l'agglomération.

Une des circonstances qui, dans les conditions actuelles, peuvent devenir le moteur du développement du noyau de l'agglomération varsoivienne, c'est la nouvelle situation géopolitique en Europe et le nouveau système politique en Pologne. On a souligné dans les discussions l'existence des menaces et des chances qui se présentent. On a quand même manqué de propositions définies en forme de projets. Les rôles possibles dans l'avenir ont été signalés d'une façon beaucoup trop naïve. On a rappelé les résultats de la Conférence de Varsovie de 1990 qui ont pris en considération plusieurs propositions relatives à la „ville mondiale”. Elles furent basées sur une hypothèse d'une force d'attraction de Varsovie résultant de son héritage historique et de sa naturelle situation géographique. On s'est généralement mis d'accord sur le fait que ces qualités doivent être mises en relief par une retouche visuelle et par le développement du secteur tertiaire orienté vers des institutions liées au grand capital. Ce qui a donc dominé, c'est une tendance au wishful thinking.

Mais il faut dire que la planification en tant que telle, et même simplement la considération des voies possibles de la construction d'une position internationale de ce centre demande à la fois une évaluation correcte de Varsovie dans cette compétition internationale. Dans ce sens, „toute la nation bâtit sa capitale” — comme ce fut le cas dans les années d'après guerre. On ne peut discuter de ce problème, ni obtenir un succès dans ce domaine, sans la participation du Ministère des Affaires Etrangères polonais des et des autres agents à l'échelle nationale. A part son identité internationale ou „européenne” Varsovie a déjà perdu son identité dans le sens populaire. Ce n'est plus ni une ville ouvrière, ni une ville populaire. Il en est advenu ainsi à cause d'une politique très conséquente menée dans le but de créer une ville unique homogène représentant les intérêts de la néo-bourgeoisie socialiste. Les rôles du centre populaire (celles du centre commercial et de distraction) sont devenues une marge inintéressante et repoussée. Il semble que, grâce à une politique menée d'une façon très sage, il est tout de même encore possible de créer un centre régional au sein de l'agglomération varsoivienne, de stimuler la renaissance de la tradition, de la culture locale et même du folklore local — ce qui pourrait répondre aux besoins de héros des chansons de Wojciech Młynarski (une sorte de Brassens et de Renaud polonais).

Dans la structure sociale et spatiale une nouvelle classe moyenne doit apparaître. L'importance, y compris sur le plan quantitatif de cette classe, va s'accroître au fur et à mesure que le procès de la privatisation va se développer, et aussi à condition que l'on réussisse à surmonter

la récession. La part relative d'ouvriers travaillant dans le cadre de la production industrielle diminuera et le nombre de ceux qui font partie du secteur tertiaire et le nombre de spécialistes va s'accroître. En même temps, la structure sociale et professionnelle de villages et de petites villes faisant partie de l'agglomération doit se transformer. Le type des localités résidentielles pour la population liée à l'activité professionnelle dans le centre de l'agglomération doit se faire identifier. Les transformations dans le secteur agricole vont causer l'apparition de l'emploi du secteur tertiaire pour les besoins des agriculteurs et cette nouvelle classe sera liée au secteur agricole à la fois par les mêmes intérêts et par le lieu d'habitation. Ceci pourrait constituer une renaissance de petites villes dans la voïvodie de Varsovie.

La privatisation et une réduction de subventions relatives aux logements causeront une ségrégation renforcée au sein du secteur des logements dans l'agglomération, surtout selon le critère financier. Plusieurs conflits vont accompagner les changements structurels (sociaux et spatiaux) de ce type — tenant compte du manque de logements.

Il y aura, comme auparavant, plusieurs tendances égalitaires. Leur importance peut être si grande qu'elle peut avoir une influence sur les élections locales. Ceci rendra plus difficile le fonctionnement des administrations locales. Ces difficultés pourront retarder la formation de la classe moyenne. Ces conflits, parallèlement à leur apparition, et même parallèlement à l'apparition de la pauvreté vont causer une attitude sociale défavorable aux changements qui ont lieu. Pour surmonter ces problèmes, il faudrait des stratégies dépassant la planification à laquelle nous sommes accoutumés. Parmi les problèmes qui doivent être résolus, je compte avant tout:

- Les changements relatifs à la division entre les unités spatiales correspondant aux qualités et aux possibilités de la gestion locale, mais en même temps prenant en considération le caractère spécifique — celui de la capitale — du noyau de l'agglomération. La forme actuelle de la protection d'intérêts dépassant le cadre local par des mesures législatives artificielles qui assurent une domination administrative de la hiérarchie cause des conflits inévitables, que l'on ne peut pas résoudre.
- Un autre problème, c'est d'arriver à des modèles de stratégies locales et supra locales qui rendent possible une gestion sensée des biens, une prise de justes décisions et la solution des contradictions à la fois par les autorités locales et par celles de la voïvodie. Ces stratégies doivent rendre possible des décisions prenant en con-

sidération l'harmonisation des intérêts de plusieurs institutions. Ceci doit s'appliquer à la gestion des biens — pour assurer les revenus et leur durabilité, à la protection des droits des unités et des groupes de base, à la création des associations locales et à la mise en accord des intérêts de diverses institutions. Un manque d'instruments de ce genre pourrait causer des conflits incessants entre les directions de ces unités. On voit d'une façon distincte que les solutions appliqués par le présent système législatif ont été sans effet.

- Il faut attribuer une importance particulière aux stratégies relatives aux logements correspondant à l'échelle de la voïvodie et à l'échelle locale. Parmi les menaces les plus grandes dans ce domaine je compte: la passivité — l'attente d'une stratégie „d'Etat", la séparation de la stratégie de l'accès libre aux terrains et de la stratégie de construction des logements. Un manque de stratégies réelles d'équipement des terrains à construire et la monopolisation des stratégies relatives aux logements par un niveau particulier qui ce voïvodie ou la commune).

Une grande ville ou une métropole

Dans quel sens peut-on parler de Varsovie en tant que d'une grande ville ou une métropole? Les partisans de la ville mondiale présentent les arguments suivantes: La ville de Varsovie a un potentiel démographique suffisamment grand, des qualités historiques, une situation géographique favorable et des ensemble d'architecture très belles. Ces traits sont typiques pour des villes que l'on considère comme grandes. A leurs yeux il est nécessaire d'éliminer toutes les négligences, de mettre en ordre la ville de Varsovie, y compris du point de vue spatial et même de construire des ensembles d'architecture qui lui assureraient un prestige convenable. Il est nécessaire de dire qu'une ville mondiale demande un potentiel et un cadre convenables.

Il ajoutent que la ville de Varsovie est située sur deux axes du développement potentiel des contacts internationaux en Europe: Est — Ouest et Nord — Sud. Le premier de ces axes semble subir des perturbations moins importantes relatives aux conjonctures politiques. La tendance ouvrant à l'Europe la voie vers l'Est semble irréversible. Sur cette route Varsovie peut soit un point d'étape soit une sorte d'avant-mur: la position la plus avancée de l'Europe de l'Est ou le fronton de contact occidental de l'Est. Ceci constitue une chance pour un rôle mon-

dial de Varsovie — une ville entre les deux mondes. Cette position se trouve quand même menacée. Il est possible que Varsovie, son rôle et son importance, soient „absorbés” par Berlin, par exemple, qui concurrence à son tour Paris ou Londres. Certains voient donc le développement dépendre avant tout de Varsovie en tant qu'élément de la concurrence des villes pour la positions dominantes en Europe.

Avec eux on pourrait se mettre à crier: le temps presse! Ils ont démontré qu'une ville mondiale doit constituer un noeud dans les réseaux de service du business international. Cela veut dire qu'il faut que se créent à Varsovie des hôtels, qu'il faut y développer le réseau des télécommunications, qu'il faut qu'il s'y créent des centrales de grandes banques. La création de conditions de service adéquates doit correspondre à une offre favorable de terrains de construction.

Un raisonnement présenté comme cela (en simplifiant le problème) semble avoir plusieurs points faibles. Si nous parlons de la situation géographique de la ville sur la route commerciale et si nous considérons ses avantages nous évoquons les catégories des temps anciens, les temps du péage et du temps du paiement pour le transit. Avec l'organisation du transport actuelle, il est difficile d'imaginer un revenu considérable résultant de cette situation sur la route de l'ouest vers l'est. Tous les avions qui y passent, les voitures et les trains remplis de marchandises occidentales ne devront évidemment pas s'arrêter dans chaque petite ville polonaise. Nous ne discutons pas ici, d'un rôle marginal d'une auberge que l'on trouve sur le chemin. En ce moment déjà les difficultés croissantes pour faire passer les marchandises par des ports qui ne fonctionnent pas comme il le faut, par les routes endommagées et les chemins de fer défectueux, font que, qui peut, cherche une déviation pour éviter le cauchemar d'une „route polonaise”. Si nous voulions discuter sérieusement du rôle de Varsovie (et de celui de la Pologne) dans l'échange international, nous ne pourrions pas nous limiter à la conception du péage.

Il faudrait partir du principe que la Pologne doit participer à la production, à la transformation des biens du commerce de gros à grande échelle en tant que partie active. En tenant compte des craintes que manifestent des hommes d'affaires occidentaux à l'approche des marchés, des coutumes et des règlements polonais si incertains, le développement de la Pologne en tant que tête de pont sans l'apport du capital national est difficile à l'imaginer. Ce n'est que ce dynamisme qui attirer des partenaires européens. Tandis que la discussion sur une position de Varsovie, „ville mondiale” ne comprenait pas du tout ce thème en tant que méthode de la création et de la promotion du capital national.

Il serait, par ailleurs, important de demander comment les auteurs de concept de global (ou mondial) s'imaginent le développement du pays et d'une ville dans laquelle on ne compte que sur l'afflux du capital étranger et dans laquelle l'on n'essaie pas de faciliter l'accumulation et l'utilisation de capitaux locaux. La place du marché vide qui nous est proposé par la conception de la ville mondiale, c'est une place qui n'a pas beaucoup d'attraits. Une place où il se passe quelque chose peut au contraire constituer une attraction. Et il se passe beaucoup de choses en ce moment à Varsovie. Nous sommes en train de vivre une période de commerce très intense avec l'Est, ce commerce que l'on pratique spontanément depuis des années sous diverses formes et à plusieurs échelles. Ce commerce est pratiqué aussi bien par des groupes de touristes que par des entreprises s'occupant des ordinateurs. C'est là que de grandes usines vendent leurs produits — malgré les limitations imposées par les règlements de l'Etat. Actuellement déjà — et ceci date de plusieurs années — Varsovie est le centre de contacts économiques avec l'Est. Etant donné que ces contacts ne sont pas jugés „suffisamment globaux”, on les ignore.

Une point de vue alternatif

Est-ce qu'il existe une conception alternative de développement pour Varsovie? Du répertoire des rôles de cette ville citons ceux-ci qui semblent répondre à certains canons, notamment: — le rôle du centre d'une agglomération concentrique dont le noyau est la synthèse de toutes les possibilités qu'offre à ses habitants et à ses usagers une grande ville. Ce centre constitue à la fois un lieu d'attraction et de résidence, quoique peu convenable. Mais les possibilités qu'il crée ne sont pas accessibles que pour ses habitants. Un habitant du réseau des villes entourant le centre peut, dans les conditions actuelles relatives à la civilisation et à la technologie, grâce avant tout au système de transports, de télécommunications et à l'application des ordinateurs, profiter à la maison de pratiquement tout ce qui est offert par une métropole, même s'il n'habite que sa banlieue. Si les systèmes de transport et de la télécommunication fonctionnent bien, il peut s'avérer que la distance ne constitue pas un handicap et que l'attractivité du centre prédomine. Mais ceci n'est qu'une description d'une agglomération hypothétique, qui constitue l'antithèse du modèle colonial que représente l'état actuel de l'agglomération varsovienne.

— Le rôle du centre régional — celui d'un des centres les plus importants de la culture et de la science du pays; un centre qui concentre le potentiel le plus grand des cadres et des possibilités d'activités de

- haut niveau; un centre coopérant avec d'autres centres nationaux dans le cadre d'un réseau dont l'étendue peut et doit dépasser les frontières du pays; également un centre commercial d'étendue similaire — et enfin un centre de production.
- Le rôle de centre d' une étendue répondant aux contacts économiques et culturels de Varsovie, englobant l'Europe Centrale et les centres principaux de l'Europe Occidentale. Dans ce cas là, Varsovie n'est plus un avant-mur ou un fronton classique ou „rotatif” (selon le bon mot du poète polonais Słonimski). La ville constitue plutôt un maillon du réseau de peuplement urbain avec des principes de fonctionnement répondant à la conception d'une Europe sans frontières, maillon qui lui même impulse sa propre extension spatiale. Le but du fonctionnement de cette agglomération, c'est de rendre possible l'accès à la dite „Europe” à chaque petite ville, pas seulement aux métropoles. Dans cette situation Varsovie n'est d'ailleurs pas une métropole. Elle constitue un maillon dans le réseau de villes unissant l'Europe à travers Cracovie et Prague, Białystok et Vilnius, Poznań et Berlin etc.

JACEK WÓDZ
Université de Silésie

Sociétés de l'Europe de l'Est en transition vers la démocratie — esquisse en vue d'un portrait sociologique

I. Les Etats et les sociétés de l'Europe de l'Est ont entamé, dans la deuxième moitié de 1989, un processus de très profonde transformation dont la direction générale peut être déterminée par le mot d'ordre — „vers la démocratie”. C'est à dessein que j'emploie ici le terme de „mot d'ordre” (slogan), parce que je vais essayer de déterminer par la suite que l'interprétation différente de ce terme, aussi bien que la situation des sociétés respectives et l'état de leurs problèmes dans différents pays de l'Europe de l'Est, ne nous permet pas de traiter sérieusement ce terme, au moins du point de vue sociologique. On va y passer cependant par la suite. Il n'y a aucun doute que les changements qui s'effectuent dans ces sociétés consistent en une démocratisation qu'on entend d'une manière générale, mais la question de savoir s'ils conduiront à la démocratie est une question, à mon avis, toujours ouverte.

Parmi de nombreuses analyses qui ont jusqu'à maintenant apparu dans la presse et d'autres médias, ce sont des analyses politologiques et économiques qui dominent et des réflexions sociologiques sont plus rares. En partant des expériences (qui remontent encore au début des années 70) de mes contacts avec la CIFE et de ma fascination pour le fédéralisme et ses déclarations des valeurs sociales, je vais essayer d'indiquer quelques directions générales pour une réflexion sociologique ultérieure qui permette, je le crois, de comprendre mieux l'essence des changements sociaux qui ont lieu dans les sociétés de l'Europe de l'Est.

Mes propres réflexions, que je présente ci-dessous, ne sont qu'une „esquisse en vue d'un portrait”, parce que je crois que nous n'avons pas

affaire à un épisode individuel de l'histoire mais d'un processus social qui durera plusieurs années, par conséquent le temps n'est pas encore venu de faire des synthèses, et si de brèves constatations analytiques s'avèront justes, c'est ce fait même qu'on devra considérer comme succès d'une analyse sociologique de ce phénomène qui est tant complexe.

II. Toutes les sociétés de l'Europe de l'Est ont passé, les quarante dernières années, par une phase de nationalisation de moyens de production. Puisque notre analyse a un caractère sociologique et non pas économique, nous pouvons nous permettre de faire ici une simplification qui, d'un point de vue économique serait certes inacceptable; or, nous pouvons admettre que la nationalisation qui se déroulait de différentes manières dans différents pays (en Pologne p.ex., en dépit de certaines tentatives, on n'a pas réussi à nationaliser l'agriculture) a donné partout lieu à un seul et même résultat fondamental — elle a transformé la structure sociale. Et maintenant, quand toutes ces sociétés essayent d'aboutir à la démocratie, il s'avère que leur structure sociale est, d'une manière fondamentale, disfonctionnelle pour cette démocratisation. Il s'agit du fait que ces sociétés sont en principe dépourvues de la classe moyenne, et, comme le montrent les expériences des démocraties occidentales, c'est justement la classe moyenne qui est une sorte de garant d'un bon fonctionnement de la démocratie. Elle est, en égard à son intérêt économique intéressée par la forme et le contenu de beaucoup de décisions politiques et, d'autre part, elle est suffisamment nombreuse pour (la démocratie, c'est pourtant un système de décisions qu'en prend en respectant les préférences de la majorité) influencer éventuellement sur les décisions politiques prises d'une manière démocratique. Les sociétés de l'Europe de l'Est n'ont pas de la classe moyenne, par contre, elles ont une classe ouvrière très nombreuse (entre autre cela est un résultat d'un retard technologique considérable) et l'intelligentsia. La classe ouvrière, avec toute son respect pour les ouvriers, est, dans ces pays un mauvais fondement pour la démocratie. Elle a été, de par ses expériences, habituée à croire que c'est elle (et ici il faut rendre justice à la politologie marxiste) qui, au moyen de soulèvements massifs et de révoltes, peut renverser le pouvoir. D'ailleurs c'est elle qui grâce à son syndicat „Solidarność”, a fait tomber le pouvoir communiste, mais avant, bien que dans une moindre mesure elle y arrivait aussi plusieurs fois (p.ex. en Pologne 1956, 1970). Elle a donc plutôt tendance à des mouvements massifs à caractère destructif pour le pouvoir qu'aux actions de médiation consistant à chercher des compromis à fin de régler les problèmes sociaux et politiques litigieux. D'autre

part, s'il n'y a pas de consentement aux actions de médiation et à une disposition au compromis, il n'y a pas de démocratie moderne.

Occupons-nous maintenant du second élément de la structure sociale des sociétés de l'Europe de l'Est, un élément très spécifique pour toutes ces sociétés. L'intelligensia, sous la forme qu'elle manifeste dans cette partie de l'Europe, est un phénomène spécial, exceptionnel et il serait difficile de chercher des parallèles avec des éléments de la structure sociale des pays occidentaux. Afin d'éviter des malentendus, il faut distinguer tout de suite les intellectuels de l'intelligentsia. Les intellectuels, tout comme dans les sociétés occidentales, c'est une peu nombreuse élite intellectuelle, des esprits créateurs dans la culture, dans la science, ou dans l'activité, largement entendue, sociale et politique. Tout comme à l'Ouest, les intellectuels dans cette partie de l'Europe, sont peu nombreux, bien qu'ils jouent un rôle social important. L'intelligentsia par contre est une assez grande couche sociale (de différentes dimensions dans différents pays, mais qui constitue toujours au moins 10-15% de la population) qui se caractérise par au moins le niveau du baccalauréat quand à l'éducation scolaire et qui si on le formule de la manière la plus générale possible occupe un emploi permanent dans les cadres d'une administration publique (dans tout les domaines contrôlés par l'Etat). Pour comprendre le sens de l'existence de cette couche sociale, il faut revenir aux problèmes de la nationalisation. Or, à l'issue de la nationalisation qui avait été une action non seulement économique, mais aussi politique et sociale, l'Etat (sous différentes formes législative) est devenu propriétaire de la plupart des moyens de production. Pour administrer tous ces biens il était nécessaire de créer toute une armée de fonctionnaires publics. Ce sont eux justement qui constituent aujourd'hui le noyau de l'intelligentsia de ces sociétés. Ce ne serait aucunement menaçant pour la démocratisation, si ce n'était pas la fait que, comme c'est souvent dans le cas des fonctionnaires, ces gens qui travaillent dans l'énorme machine à administrer les biens de l'Etat ne voient aucune relation entre l'intensité de leur travail et son rendement et leurs propres salaires. D'où leur manque de responsabilité des décisions, d'où aussi une sorte d'ethos d'un mauvais travail, qu'accompagne la haine du système lui-même; le système communiste pour lequel ils avaient pourtant travaillé plusieurs décennies. Tout cela rend aujourd'hui l'intelligentsia des pays de l'Europe de l'Est une base très précaire à la construction de la démocratie où l'on est libre de décider, il est vrai, mais il faut aussi assumer la responsabilité de ses décisions. Or, on peut admettre que le sens de la responsabilité est étranger à l'intelligentsia des pays de l'Europe de l'Est. Il suffit de regarder les résultats et le taux

de la participation au cours des premières vraiment libres élections communales en Pologne. La participation a dépassé à peine 40% et aujourd'hui les premières expériences des communes sont plutôt décourageantes; ces conseillers municipaux, élus d'une manière démocratique (dans la grande partie provenant de l'intelligentsia) ne sont pas en état d'inciter les habitants à l'action. Il y a en même temps une association fatale — l'incitation à une action dans et pour une collectivité est regadrée comme faisant partie de l'époque communiste et, en règle générale n'est pas suivie. En plus souvent les méthodes de l'incitation à l'action sont les mêmes qu'arant car elles sont créées par la l'intelligentsia.

Si c'est ainsi qu'est formée la structure sociale de ces pays, demandons comment la changer? Comment s'adapter aux exigences d'une démocratie active du type occidentale? Naturellement il n'y a pas de réponse unique à une telle question — toutes les tentatives qu'on fait jusqu'à présent consistent à privatiser les biens de l'Etat, et les expériences de la Pologne (qui est, sans aucun doute, la plus avancée dans cette voie) montrent que nous avons devant nous un travail qui durera plusieurs années et qui est vraiment difficile. Je ne multiplierai pas ici les exemples des difficultés — mais il y a là pourtant une question fondamentale qui est digne d'être présentée. Or pour pouvoir privatiser, il faut déterminer la valeur d'une usine donnée, ou d'une propriété agricole déterminée. Mais comment le faire si, la plus souvent nous avons affaire à des usines construites aux temps du régime qui dans le cadre d'une économie centralisée et dirigée par le plan central, n'appliquait pas les principes de l'offre et de la demande? Aujourd'hui il est difficile de dire p.ex. combien vaut une mine de charbon en Silésie en Pologne ou une centrale électrique en Tchécoslovaquie. Personne n'en proposera une à une vente aux enchères, parce qu'elle ne trouverait sans doute aucun preneur. On ne peut pas permettre de liquider ces usines souvent le pays a besoin de leur production et l'on ne peut pas faire peu de cas du chômage massif qui résulterait d'une telle fermeture massive des usines. Si sur le territoire de la ancienne RDA ce problème peut être (moyennant de grands frais dont on ne connaît pas tout-à-fait aujourd'hui le montant) résolu par l'intermédiaire de la fusion d'une économie effective (l'occidentale) et de celle qui ne l'était pas (l'orientale), dans le pays restant de l'Europe de l'Est, l'unique issue et de s'ouvrir devant le capital étranger, qui souvent moyennant un prix très bas, aura l'intention de devenir propriétaire de ces usines. Ici apparaît pourtant un autre danger — avec une vague de xénophobie et de nationalisme, liée au recouvrement de l'indépendance par rapport à Moscou, qui a apparu dans tous ces pays, l'entrée du ca-

pital étranger peut occasionner beaucoup de conflits qu'il est difficile de prévoir aujourd'hui. Pour en revenir aux problèmes de la privatisation, il est vrai, que les économistes disposent des différentes méthodes de procéder dans de cas-là, mais il est aussi vrai que cela demande du temps et de traiter les cas par cas. Or, il n'y pas des moyens d'aller très vite, alors que la science sociale est limitée et les vieilles structures sociales ne permettent pas d'accélérer le voie vers la démocratie.

III. La démocratie, la liberté de l'individu, son caractère de sujet politique, sociale et économique, l'inviolabilité de la propriété privée, le marché libre, tout cela compose les bases des démocraties occidentales contemporaines, bien que les contraintes qu'on impose aux valeurs sociales respectives énumérées ici permettent de distinguer différentes façons dont on peut exercer le pouvoir. Tout cela dépend cependant d'un certain phénomène psycho-social. Ce phénomène concerne la conscience-type (au sens weberien) de l'individu; l'individu étant conscient du fait que son propre sort, sa vie, ses succès et ses échecs sont fonction de son propre engagement dans les affaires politiques, sociales et économiques. Le fonctionnement du système communiste depuis plus de 40 ans, qui tenait à créer une sorte de l'„homme nouveaux" inventé par les marxistes a laissé de profondes empreintes dans la conscience sociale d'un habitant de l'Europe de l'Est. Adam Schaff, philosophe polonais bien connu a dit ces derniers temps que le communisme a été le premier exemple dans l'histoire du triomphe des philosophes qui, bien que tout le monde le conteste aujourd'hui, ont construit un modèle de conscience-type de l'„homme nouveau" qui résultait de leurs propres idées, et sont parvenus à appliquer ce modèle dans la réalité sociale. Il faut croire Adam Schaff car il a bien contribué aussi bien à la création de ce modèle qu'à son application. Qui est donc cet „homme nouveau" marxiste qu'on a réussi, ne serai-ce en partie, à former dans les sociétés de l'Europe de l'Est. C'est un homme qui est persuadé qu'il est un objet et non pas un sujet des actions de l'Etat ou d'une manière la plus générale possible, du pouvoir. En laissant à l'Etat sa propre identité individuelle, il a reçu en échange, de la part de l'Etat, ou du pouvoir, la garantie que tous ces problèmes sociaux fondamentaux seront, au moins au niveau le plus bas, résolus par l'Etat (l'Etat totalitaire dans l'acceptation littérale du mot).

Cet „homme nouveau", c'est un homme assisté dès sa naissance à sa mort. Il est évident donc que, dans sa conscience, le lien logique, nécessaire au fonctionnement dans les sociétés démocratiques modernes, le lien entre sa propre action, sa propre invention et une prise responsable de risques d'agir et son propre succès ou échec s'efface. Cet „homme

nouveau" essaie plutôt de s'organiser la vie afin d'obtenir de l'Etat le plus grand nombre de privilèges et d'assurances. Et il possible de créer vit une démocratie moderne sans changer cette consience-type? Que tout cela demeure seulement une question sans réponse.

IV. La formation de nouvelles sociétés démocratiques n'est pas possible sans une vie politique développée. La système démocratique s'appuie pourtant sur les élections et elles doivent, si on les considère sérieusement, consister en un choix entre différents candidats, mais aussi entre différentes options politiques et différents programmes. Et ici prend sa source, une fois de plus, un grand problème des sociétés de l'Europe de l'Est. Commençons par la chose fondamentale. Plus de 40 ans du pouvoir totalitaire, c'est une disparition complète de certains éléments de la culture politique surtout de cas qui ont été liés au fonctionnement des partis politiques, à la formation des élites de ces partis et au type de sélection de gens aux postes politiques, en fin à la façon de construire et d'articuler en public les programmes politiques des partis respectifs. Les partis qui existaient officiellement (c'était toujours un parti communiste dominant et quelques petits partis satellites, bien que dans différents pays, il y avait différentes situations) ayant une position politique assurée ne luttait pas pour le pouvoir, ils ne faisaient que le consolider. L'opposition politique était toujours illégale, elle ne pouvait donc pas former des principes sains du fonctionnement comme parti politique moderne. D'ailleurs, c'est ce qu'on voit aujourd'hui surtout sur l'exemple de la Pologne, cette opposition s'est avérée capable de lutter contre un ennemi commun mais non pas d'agir d'une manière constructive quand à la formation d'un programme politique commun d'où la division du mouvement de la „Solidarité". Du moment quand elle peut fonctionner légalement, de si grandes divergences y apparaissent que l'ancienne opposition anticommuniste se répartit aujourd'hui en quelques fractions différentes, ce qui donnera lieu, certainement à la création de nouveaux partis politiques distincts. Cela nécessite pourtant beaucoup de temps et de patience. Il faut, avant toute chose, passer de la tactique de la lutte (donnée de la destruction d'adversaire) à la tactique des actions politiques démocratique où il faut gagner des partisans, construire des programmes, se servir d'arguments et, en fin, apprendre à coopérer avec un adversaire politique qui a été battu ou qui a gagné les élections démocratique afin d'obtenir les résultats bons pour toute la société. Cela concerne surtout les élections présidentielles où le président devra à l'avenir représenter non seulement son propre parti mais l'Etat, c'est-à-dire tous les citoyens.

Les expériences des dernières élections dans les pays de l'est (y compris la campagne présidentielle en Pologne) sont plutôt décourageantes.

Nous remarquons en observant toutes les sociétés de l'Europe de l'Est que le processus de ces changements vers la démocratisation de la vie politique devra durer ici encore quelques années. Naturellement les sociétés qui avaient eu, avant la II^e Guerre Mondiale, de saines traditions politiques traversent plus facilement aujourd'hui ces changements (p. ex. en Hongrie ou aux pays Tchèques, mais non pas en Slovaquie); là où avant la II^e guerre mondiale il existait de forts éléments nationalistes dans la vie politique, le processus de ces changements est, par contre, exposé à une renaissance de nationalisme (p.ex. la Slovaquie, la Pologne, mais aussi certaines républiques au sein de la fédération yougoslave).

En quoi consiste vraiment cette menace? A mon avis les élites politiques des pays de l'Europe de l'Est n'en ont pas la conscience. Et elle consiste en ceci que l'on fait trop facilement peu de cas de la réception sociale des différences politiques que présentent aujourd'hui les partis politiques respectifs et les mouvements politiques. L'infantilisme politique des élites politiques de ces sociétés consiste en ceci qu'elles considèrent que les programmes qu'elles ont créés étant en opposition sont toujours en cours lorsqu'elles sont arrivées au pouvoir. Ceci n'est naturellement vrai, d'où une grande déception de Neues Forum en ancienne RDA ou de Forum Démocratique en Hongrie. Tout simplement il n'y a pas encore dans ces sociétés de système de communication entre les élites et la masse, il n'y a pas de système de transmission des programmes politiques vers les gens et de l'autre côté, de transmission des critiques de ces programmes vers les élites politiques. Le résultat — les programmes ne font pas agir les masses. Pour arriver au stade de cette communication sérieuse il faut d'abord créer les mécanismes de la saine vie politique et cela, de nouveau demande du temps.

V. En commençant ces réflexions j'ai dit que je ne suis pas sûr si la démocratisation mènera au sein de chacune des sociétés des pays de l'Europe de l'Est à la démocratie. Il peut arriver que (ce qui est tout-à-fait possible en Pologne et en Tchécoslovaquie), à l'issue des actes collectifs de mécontentement social (la Pologne court ce danger dans une moindre mesure que la Tchécoslovaquie, qui veut, à partir du mois de janvier 1991 adopter le programme économique de Mr Klaus et où il apparaîtra certes en printemps 1991). ce qui serait le plus dangereux de tout ce qu'on peut concevoir, on cherchera — et serait une recherche dans les catégories de la psychologie sociale — „l'homme providentiel”. C'est déjà aujourd'hui qu'on voit que ces éléments-là forment l'image politique de Lech

Wałęsa ou de Vaclav Havel. Naturellement, on ne peut pas soupçonner ces hommes politiques qu'ils le font à dessein; par contre, on peut, et il faut, poser une question ouverte, celle de savoir si les phénomènes de ce type (une demande publique de voir apparaître „l'homme providentiel") ne conduiront pas les sociétés de l'Europe de l'Est vers une sorte de la dictature? Dans ce cas-là l'Ouest en sera l'un des complices. La conscience d'une telle menace existe-t-elle à l'Ouest? Il est nécessaire que les démocraties occidentales construisent vite un programme à plusieurs étapes, et prévu pour plusieurs années, d'aide économique, sociale et politique aux sociétés de l'Europe de l'Est, de sorte que les processus de démocratisation conduisent ces sociétés-ci à une véritable et solide démocratie. Cela reste dans l'intérêt des démocraties occidentales si elles pensent vraiment à une Europe unie, stable et démocratique.

FRANK HELTEN
Institut de Sociologie
Université Technique Berlin

Intégration ou ségrégation — aspects d'une liaison difficile et dangereuse en Europe

1. Expérience et Société

"L'Allemagne représente en ce moment un des plus grands laboratoires d'expérience d'une société de l'histoire la plus récente" (7): c'est en ces termes que Giesen et Leggewie, coéditeurs et auteurs d'un recueil d'articles sur le processus de l'unification allemande ont résumé leur ouvrage. Comme il n'existe pas encore suffisamment d'études sur la société allemande, la caractéristique la plus évidente de cette „expérience de toute une société” est le fait que nous sachions très peu de choses sur ses mécanismes et ses processus, tant dans le domaine social que dans ceux politique et économique. Il semble que l'on ait pu remarquer les mêmes lacunes de données de base nécessaires sur l'Europe lors du colloque „L'Europe unifiée — Le défi de l'an 2000”. Et les avis sont partagés quant à ce dernier: faut-il le considérer comme l'expérience d'une société ou comme une „révolution rattrapante” („nachholende Revolution”)? Cette dernière expression est d'Habermas (1990). En tous cas, ces avis partagés ont pour effet stimulant de proposer des orientations et de susciter des interprétations que des équipes de chercheurs pourront peut-être étayer par des observations. Affirmer que les bouleversements survenus en Europe de l'Est ont été d'une nature spontanée, sans organisation ni encadrement et leur développement à peine prévisible a remis en cause les sciences sociales: il a alors semblé que les chercheurs en sciences sociales avaient oublié de se rendre compte que les développements socio-politiques n'étaient pas seulement le produit de facteurs internes mais

aussi de facteurs exogènes liés à la conjoncture mondiale. Si bien que force est aujourd'hui de reconnaître le fait quelque peu déconcertant que les théories les plus vraisemblables ont émané non pas de chercheurs en sciences sociales mais de scientifiques (K.v. Beyme 1991, 125). Ces derniers avaient déjà affirmé, au début des années 80, que dans un système capitaliste international qui engendrait ses propres représentations à l'échelle planétaire, aucun pays n'avait la moindre chance de développer un système socialiste, quand bien même il le voudrait. Par la suite — en fait, en 1984 déjà —, le sociologue allemand Niklas Luhmann, dans la perspective d'une „société mondiale” („Weltgesellschaft”) avait fait remarquer que les volcans du marxisme étaient très certainement éteints depuis longtemps. D'où l'on pouvait conclure qu'il ne pouvait ou pourrait y avoir de troisième voie — en l'occurrence, le socialisme à visage humain. L'hypothèse d'une évolution du capitalisme semblait plus vraisemblable. On peut espérer que l'unification de l'Europe va permettre de combler toutes ces lacunes et offrir aux chercheurs en sciences sociales de nouveaux défis et de nouvelles chances. C'est en tant que projets interdisciplinaires et européens auxquels collaboreront des équipes de chercheurs de l'Est et de l'Ouest qu'il faut envisager les futurs travaux de théorisation et comptes-rendus d'enquêtes qui conceptualiseront, décriront et analyseront le processus de transformation de la société européenne. Les résultats de telles recherches devraient contribuer à faire comprendre les différences entre les sociétés et la façon dont elles interagissent — les différences étant nées des disparités entre ces sociétés et de leurs différents rythmes d'évolution. Leurs résultats devraient également constituer par la suite des documents de base absolument nécessaires à toute élaboration de plan concernant le processus de l'unification européenne ainsi qu'à toute évaluation du développement de ce même processus d'intégration réciproque.

Là où il manque des données, il faudra faire appel à des rapports diffusés par les médias (journaux, télévision) — lesquels rapports, d'ailleurs, ne manquent vraiment pas. A ces rapports, on pourra ajouter le point de vue d'un observateur actif directement témoin du processus de l'union inter-allemande — et ce, particulièrement, s'il réside à Berlin. A partir des matériaux ainsi collectés, il devrait être possible d'avancer quelques hypothèses qui seraient autant de grandes lignes pour une recherche sur la société. Ces hypothèses concerneraient bien sûr les difficiles et dangereuses relations inter-allemandes et comprendraient assurément des indications précieuses sur le processus d'union inter-européenne. Il faut bien souligner qu'il faut prendre l'établissement de structures démocratiques

et d'économie de marché comme condition préalable nécessaire au processus d'unification inter-européenne.

La mise en place de ces conditions préalables rencontre des fortunes extrêmement diverses : en ex-RDA, c'est tout le système institutionnel et juridique de la RFA qui est en train d'être repris. Ce qui veut dire qu'après une période de transition, la garantie juridique consistera en les lois nécessaires à la réalisation de la modernisation de l'ex-RDA (Gauron, 1991, 34). Dans d'autres pays de l'Europe de l'Est, ces institutions doivent d'abord subir le passage d'une société à caractère étatique-corporatif à celui d'une société de marché. Il est possible d'inférer de ces données que, d'une part, le processus de modernisation se déroulera à des vitesses différentes selon les pays, à l'intérieur des pays de l'Est, et que, d'autre part, il ne pourra y avoir de synchronisation possible entre les vieux pays de l'Ouest et ceux de l'Est qui nous arrivent, en raison des limitations imposées à tout jumelage par leur système respectif. La première conséquence à moyen terme de tout ceci sera un développement asymétrique. Mais je ne souhaite pas approfondir davantage ce sujet. Au contraire, ce sont quelques observations concernant l'expérience inter-allemande que je voudrais à présent esquisser.

2. Quelques aspects et hypothèses

Ainsi qu'il est d'usage pour tout essai, il me faut d'abord développer quelques hypothèses qui se verront confirmées ou non. Il est tout d'abord important de bien garder à l'esprit qu'aujourd'hui les médias diffusent tout ce que l'on dit — pure spéculation intellectuelle ou compte-rendu de catastrophe — à tout une société, ce qui, sous ses multiples aspects, ne contribue pas précisément à la clarification des choses. Cette question du choix du lieu du siège — Bonn ou Berlin — pour le gouvernement fédéral allemand, et que l'on vient juste de régler, montre de façon exemplaire combien émotion et incertitude sont à prendre en compte lorsqu'il s'agit de „l'expérience d'une société". Si l'on essaie d'y voir un peu plus clair et d'organiser sa pensée, on s'aperçoit que les hypothèses qui résultent de la discussion portant sur l'intégration allemande tournent autour de trois points liés aux questions économiques, socio-culturelles et politiques. Ce sont ces trois points que nous allons maintenant aborder d'une façon succincte.

a) L'hypothèse économique

Dans sa variante optimiste, l'hypothèse économique est que, dans l'ex-RDA, il va se produire un second miracle économique („Wirtschaftswunder”), si bien que la production s'en trouvera stimulée, le niveau de vie élevé et la question de l'unification résolue sans complication. Dans sa variante pessimiste, l'hypothèse économique est que la réalisation d'un développement économique et donc social satisfaisant est impossible du fait, entre autres, de l'effondrement des exportations de l'ex-RDA, des salaires trop élevés et d'une infrastructure sous-développée. A l'appui de cette variante pessimiste s'ajoute le fait que les investisseurs et les chefs d'entreprises, tout comme les simples particuliers, peuvent choisir entre une Allemagne développée et une autre sous-développée. Il est possible d'envisager que cette liberté de choix puisse conduire à ce que:

- un processus de rattrapage ne puisse avoir lieu,
- et que dans l'ex-RDA, un second Mezzogiorno s'installe, caractérisé par un mouvement migratoire continu d'est en ouest et un investissement financier important du gouvernement dans les régions qui se vident, afin d'en maintenir l'infrastructure technique et sociale.

Cependant — et il faut le souligner — il y a moins de risque que cette perspective pessimiste se réalise si le reste de l'Europe de l'Est réussit sa restructuration et sa réhabilitation économique. (Krüger, 1991)

b) L'hypothèse socio-culturelle

Les hypothèses liées à l'évolution des processus socio-culturels doivent prendre en compte le fait qu'il ne sera pas facile d'établir et de construire ce que l'on appelait volontiers l'identité allemande, et que l'on voulait commune aux deux pays. Quarante années d'une évolution extrêmement différenciée et poursuivant des buts opposés ont produit des identités bien spécifiques que l'on peut qualifier de „construites par la société”; la conséquence en est les différences considérables que l'on peut observer et qui, pour le moment, se trouvent plutôt renforcées que diminuées par une multitude de malentendus, de perceptions sélectives et de dissonances cognitives: „l'intégration psychologique sera plus difficile et nécessitera plus de temps que celle économique. Elle réclame aussi des efforts de la part des Allemands de l'Ouest” (Die Zeit, No. 26, 1991, p.1). Habermas suppose que les relations difficiles entre l'Allemagne de l'Ouest et celle de l'Est proviennent aussi du fait que la mentalité qui

règne en ex RDA donne aux Allemands de l'Ouest le sentiment d'être rejetés dans leur propre passé de l'après-guerre, dans les années 50: „Si les „Wessis”¹ ont un tel refus de nombre de particularités et traits de mentalité communs à leurs cousins de l'Est, c'est parce qu'ils s'y reconnaissent. A ces représentations négatives s'ajoutent celles provoquées par les promesses fallacieuses faites après l'ouverture du Mur, et qui pénétrèrent agressivement dans la sphère d'une vie privée retirée de l'Histoire et la déstabilisèrent” (Habermas, 1991, 64). Il est évident que ce sont les promesses politiques non tenues qui renforcent la tendance à l'élévation de nouvelles barrières dans le domaine de la communication, parce qu'elles rendent plus aigu un sentiment d'impuissance, d'avoir été floué, et que des revendications légitimes n'ont pas été prises en compte. Du côté ouest-allemand, ces jeux et manipulations du gouvernement (par exemple, le mensonge sur les impôts), ont conduit à une défiance croissante vis-à-vis de Bonn. Du côté est-allemand, la population se voit confrontée à une augmentation massive du coût de la vie et à un accroissement du chômage qui remettent en cause cette amélioration du niveau de vie tant promise. En Allemagne de l'Est aussi, il faut constater une perte de confiance vis-à-vis du gouvernement fédéral, laquelle s'accompagne d'une remise en cause de sa légitimation ainsi que de sa compétence pour mener à bien l'intégration.

Une autre conséquence de l'implantation du système institutionnel de la RFA en ex-RDA est que tous les citoyens de l'ex-RDA se trouvent confrontés à la nécessité d'apprendre à se réorienter dans une vie quotidienne basée sur un système pratique qui jusque-là avait bien fonctionné. Ses actants doivent s'adapter à l'initiative personnelle et à l'auto-responsabilité et se détacher de la structure englobante et protectrice de l'ancienne organisation étatique-corporative. Cela signifie concrètement qu'il faut très rapidement concevoir et élaborer de nouvelles stratégies pour surmonter les problèmes de la vie quotidienne. A cause de l'implantation du système institutionnel de la RFA, on en arrive à une dramatique rupture entre un système (nouveau) et un monde dans lequel on vit (ancien), rupture qu'il sera difficile de surmonter. En RFA, ces institutions se sont lentement implantées par un processus d'émergence et informel que l'ex-RDA n'est pas encore en mesure de percevoir comme un processus d'évolution vers une „société civile” („civil society”). Si cela s'avère possible, les

¹Wessis: terme péjoratif par lequel les Berlinoïses désignent les Allemands de l'Ouest. Depuis l'ouverture du Mur, on parle aussi d' „Ossis” à propos des Allemands de l'Est.

Mais il faut ajouter que maintenant, les Allemands de l'Est se mettent aussi à appeler „Wessis” les Allemands de l'Ouest et les Berlinoïses!

nouvelles institutions ne seront pas acceptées (C. Offe). Cela veut dire aussi très certainement que l'on va comparer les institutions de l'ancien système et celles du nouveau. Le résultat d'une telle comparaison pourrait être que l'on développe un certain souvenir sentimental de l'ancien régime et que l'on ne saisisse pas bien les avantages des nouvelles institutions. Il est clair comme le jour que ces stratégies d'orientation conduisent des deux côtés à la frustration, aux ruptures de communication et au développement de nouveaux stéréotypes (comme celui du „Besser Wessi”² imbu de lui-même) difficiles à expliquer. C'est avant tout dans un contexte de restrictions économiques massives et ressenties dans le quotidien qu'est vécue en ex-RDA cette confrontation à une pluralité de styles de vie et de conceptions du monde qui s'opposent à ce que l'on a appelé une société dans laquelle s'est diffusé ce qui était petit-bourgeois („gesellschafts-weites Kleinbürgertum”); cette opposition conduit à de nouvelles polarisations dirigées non seulement contre les „Besser Wessi” mais aussi et surtout contre les étrangers, les intellectuels de gauche, les femmes, les homosexuels et les lesbiennes etc.

c) Hypothèses et politique

Sur le plan politique également, l'évaluation de l'évolution de la société en ex-RDA apparaît comme problématique. Il est vrai que certaines des personnes investies des plus hautes fonctions publiques avaient été recrutées dans leurs propres — et donc insuspectables — rangs. Le fait que d'un côté on ait attribué des postes de décision importants à des ouest-allemands et que de l'autre on ait maintenu une partie de l'ancienne élite dans l'administration, conduit à de nouvelles frictions entre différents niveaux hiérarchiques — blocage dans les deux sens — et, — outre leur efficacité — remet en question la crédibilité des institutions. Cet état des choses a pour conséquence une perte de prestige de l'autorité et une baisse de l'efficacité des institutions au niveau de l'état, du Land et, surtout, au niveau municipal. Le processus d'unification lié à la tâche que le système réal-socialiste s'était donnée en ex-RDA a aussi des effets sur la RFA. Dans ce domaine, la réflexion capitale émane de Habermas, qui craint que l'adieu au socialisme n'ait pour corollaire que l'on oublie de penser aux systèmes qui pourraient représenter une alternative au capitalisme. Aussi la gauche intellectuelle se trouve-t-elle menacée dans sa légitimation. C'est aussi en ce sens que se développe la

²Besser-Wessi: le „monsieur-je-sais-mieux” de l'Ouest. Depuis le processus d'intégration administrative et institutionnelle les Allemands de l'Est désignent par ce terme les „experts” et, plus généralement, les gens de l'Ouest.

pensée de U.Beck, pour qui une Allemagne unifiée dans ses efforts et son développement industriel risque de devenir un pays sans opposition. En tout cas, sans opposition dans les sens de proposition d'un autre type de société „qui, dans le paysage politique, contraigne un gouvernement ou un parti politique à se défendre et se justifier par rapport à d'autres principes" (27). Les premiers signes en sont déjà apparus: un renforcement du conservatisme en politique transparaît dans les déclarations de membres du gouvernement est-allemand, tel Angela Merkel, ministre de la Condition féminine et de la Jeunesse: „Au regard de la difficile situation nationale que nous vivons, le moment est mal choisi pour changer l'image classique de l'homme et de la femme" (Die Tageszeitung, (TAZ) du 21.06.1991).

En première conclusion à ce que je viens d'exposer, il semble que l'on puisse dire que ce n'est pas la résolution de la question économique qui serait centrale mais celle de l'intégration socio-culturelle et politique.

3. Unification, incorporation, auto-cordination: intégration et ségrégation

Ce processus que nous venons de décrire à l'aide de quelques hypothèses, peut-être ne devrions-nous pas (ou pas encore) le décrire par le terme d'unification. Quelques sociologues, qui actuellement observent la situation, s'opposent ouvertement au concept d'unification et proposent celui d'incorporation („Einverleibung"; Meyer) ou d'auto-coordination („Selbstgleich-schaltung"; K. v. Beyme). Il me semble que ces deux concepts décrivent avec plus d'exactitude la nature du problème, sans toutefois être adéquats. Ce concept d'incorporation, que Mayer a proposé, suggère que l'on peut aussi incorporer sans trop grande difficulté ce qui résiste et n'est pas incorporable; point de vue que l'on ne saurait suivre. Quant au concept d'auto-coordination, il rend déjà mieux compte des circonstances, principalement parce qu'il met l'accent sur le fait que les systèmes ne pourront bien communiquer qu'une fois que leurs composantes auront établi suffisamment d'interconnections pour rendre les transactions possibles. Cela veut dire qu'une pendulation entre les deux systèmes sera implicitement subordonnée à un feed-back.

Et c'est ce qui doit et peut se passer à moyen ou à long terme. Actuellement et à court terme, il me semble mieux adapté à la situation de parler de processus sociaux et économiques; d'une façon paradoxale, alors que ces processus ont pour but de mener à l'intégration, ils pro-

voquent, à court et à moyen terme, un renforcement des tendances à la ségrégation, à la désintégration et à la volonté de s'organiser seul.

Il faut envisager ce développement paradoxal dans plusieurs dimensions. Par intégration, il faut entendre un processus qui tend aux deux choses suivantes: d'un côté à se rattacher la société de l'ex-RDA de façon opérationnelle, à travers l'implantation d'institutions et la reprise du système des partis politiques ouest-allemands et à institutionaliser le régime de la propriété par la vente et l'abolition des VEB („Volkseigenen Betriebe" — Entreprises du Peuple) au moyen de la „Treuhand". De l'autre côté, il faut souligner que ce processus douloureux de la modernisation de l'ex-RDA d'aujourd'hui ne s'accompagne que de relativement peu de projets allant dans le sens de l'intégration; on assiste plutôt à une vague quasi anarchique de spéculations, d'affaires peu sérieuses et d'investissements douteux qui se déroule partie avec le soutien des collaborateurs de l'ex-RDA, partie sans lui. Des reportages et des dossiers spéciaux parlent d'„atmosphère de ruée vers l'or", de „délimiter sa concession", de transactions foncières, de „détrousser des cadavres"; les effets de toutes ces entreprises sont difficiles à évaluer au point de vue économique et social; elles ne contribuent pas seulement à l'intégration (projets communs, alliances malsaines de diverses cliques), mais aussi à la désintégration.

Les tendances à la ségrégation vont être informées par les dissonances cognitives que nous venons d'esquisser. De plus, il nous faut tenir compte de l'inégalité des chances dans la vie et de la menace objective — et parfois déjà réalisée — d'une dégradation du niveau de vie (chômage, augmentation prochaine des loyers et autres incertitudes). Tous ces facteurs conduisent à un sentiment général d'être désavantagé (on peut même parler d'un syndrome à ce propos) dont les origines seraient à imputer non pas à l'histoire est-allemande mais à la dynamique de la société ouest-allemande. Il y aurait donc matière à supposer que l'on élabore une perception des effets de l'intégration comme menace extérieure, mais dont la cause est en elle-même, menace qui pourrait conduire à des auto-cloisonnements et à des auto-exclusions diffus et paralysants. En outre, la lutte âpre pour l'emploi qui est en train de s'installer contribue très certainement aussi à cette tendance, à savoir l'oubli progressif de la conscience d'avoir partagé les difficultés de la vie en RDA autrefois. Là aussi, on peut observer le renforcement de tendances à la désintégration et à la désolidarisation.

4. Développement urbain

Un phénomène particulièrement frappant en ex-RDA aujourd'hui, et particulièrement dans les grands centres industriels traditionnels, est qu'avec la reconstruction d'un certain capitalisme, on a commencé à réinvestir dans le secteur infrastructurel. Au niveau local ou régional, et à court et moyen terme, ces projets devraient construire au développement de l'industrie du bâtiment, des travaux publics et des services. Grâce à cette modernisation, on peut donc légitimement s'attendre à ce qu'à moyen et à long terme ces centres se voient revitalisés par de nouvelles implantations industrielles. D. Henckel (1991) a bien su résumer la situation dans sa comparaison entre les perspectives à court et à moyen terme et celles à long terme; et il en tire comme augure que dans le cas d'une phase à court et à moyen terme, le développement des villes et des agglomérations urbaines en ex-RDA risque fort de se faire à leur détriment et au profit des villes ouest-allemandes.

Par exemple, Leipzig ne peut guère concurrencer Francfort en tant que centre de salons et de foires d'exposition et Rostock va perdre sa fonction de port prépondérant face à Hambourg. Mais à long terme, on pourrait arriver à un déplacement des villes favorisées, car les villes est-allemandes offrent quelques avantages qui pourraient déboucher sur une nouvelle répartition des potentiels. Ces avantages concernent:

- la revitalisation d'anciennes fonctions de noeuds de trafic, ce qui ne peut qu'ajouter aux atouts de ces villes;
- l'amélioration possible à moyen terme des avantages des emplacements destinés à la détente et à l'habitat;
- la modernisation du réseau des communications, des infrastructures et des technologies de production;
- l'attractivité et la multitude des offres culturelles d'un site comme Berlin; et ce n'est pas seulement parce que siège du gouvernement fédéral que la ville offre des potentialités de développement. Les mouvements migratoires d'Europe de l'Est vont donner à Berlin la fonction de melting-pot et de centre multi-culturel.

En résumé, on peut conclure ainsi: „Lorsque l'on ne se laisse pas prendre aux scénarios-catastrophe, on a des raisons de croire que les villes est-allemandes attireront à la longue une très forte partie de la croissance (économique).

Grâce à des investissements sélectifs, le fait de devoir rattrapper le retard en matière de modernisation, la „faim de développement”

(„Entwicklungshunger“) devrait favoriser les régions orientales du pays. Ce qui un jour voudrait dire que les anciens centres de développement ouest-allemands perdraient leur prépondérance, et ce, non pas seulement d'une manière relative, mais absolue. (Henckel, 576)

Grâce à ces indications, nous venons mieux préciser et déterminer le contenu de l'hypothèse économique, jusqu'ici juste esquissée. Et, pour de bonnes raisons, nous ne voudrions pas contredire les vues optimistes à long terme.

L'assainissement (économique) de l'ex-RDA sera certes coûteux, mais comme on dit, pour tranquilliser les esprits: „il faudra y arriver“ (T. Sommer, *Die Zeit* no.26, 1991); mais alors, qu'en sera-t-il des questions sociale et politique? Parce qu'en déclarant que la tâche d'assainissement et de reconstruction peut être dominée économiquement, on n'a pas encore dit comment on vivra, selon quels modèles on construira villes et logements, et si, à cause de cette modernisation économique, urbaine et infrastructurelle en ex-RDA on ne va pas refaire ce qui fut appelé la „deuxième destruction“ („Zweite Zerstörung“) des villes ouest-allemandes: la réalisation du dernier cri du modernisme d'autrefois: les villes faites pour l'automobile.

Et dans la situation sus-mentionnée, où il s'agit de l'élaboration de concepts qualitatifs et de leur réalisation, ce que l'on pourrait appeler un processus civilisateur, les problèmes qui se posent ont l'air d'être beaucoup plus difficiles à résoudre. A l'ouest, un nouveau modèle urbain a pris le visage d'une ville écologique et humaine, mais il faut craindre qu'en ex-RDA on n'abandonne ce compromis auquel on est arrivé petit à petit et difficilement en RFA, et qui reste encore fragile. Au lieu de l'adopter, il semble bien qu'on aille répéter les fautes du passé. On peut déjà en observer des signes.

D'après G. Knapp (1991), il n'est pas impossible que, dans les villes en voie de revitalisation, on en arrive à un amas d'architectures erronées, une insuffisance dans l'équipement en espace libres, un manque de considération pour le principe de mélange des fonctions au profit de l'utilisation des surfaces d'une façon monostructurelle, ainsi qu'à des processus de refoulement, toutes composantes qui seront grosses de conflits sociaux et écologiques considérables. Quelques points suffisent à mettre tout ceci en évidence:

Au regard du développement de l'infrastructure pour les transports, il est à craindre que le choix du ministre des Transports ouest-allemands — choix qui s'appuie sur un recours aux lois — n'engendre d'autres conséquences plus graves pour l'environnement: il a été décidé de faire

construire à vitesse forcée des voies rapides et des réseau d'autoroutes, et de négliger les transports publics au profit du développement des transports individuels.

La politique du logement mise en oeuvre par Bonn, et qui, dans un proche avenir, va conduire à une augmentation drastique des loyers (3 à 4 fois plus) dans l'ex-RDA, va peser d'un trop grand poids dans le revenu actuel réel des foyers — revenu qui a chuté avec l'effondrement du marché du travail -, et ouvrir la voie à de nouveaux processus de ségrégation et de refoulement.

Un autre aspect des difficultés à venir a trait au développement des villes intra-muros. On voit déjà se dessiner une tendance des municipalités à céder, par des ventes rapides et souvent inconsidérées, les terrains qui elles possèdent à des investisseurs potentiels et à des „developers”; elles perdent ainsi le contrôle d'instruments essentiels de régulation, qui auraient très vite pu constituer un recours pour la constructions de bâtiments pour lesquels besoins sociaux et besoins de l'environnement auraient été pris en compte.

Sans doute, à Berlin et ailleurs, on n'a pas oublié ce qu'a été le développement à caractère anarchique des villes au début de l'ère industrielle, et, très tôt, des experts se sont opposés aux pouvoirs publics, se sont concertés et ont développé des concepts qui remettent avec obstination en question cette fameuse modernisation rationnelle, fondée sur le seul principe économique. Et ces concepts ont été avancés par des responsables de la planification, des architectes, des historiens et des sociologues de l'Est et de l'Ouest qui ont travaillé ensemble. Ces concepts montrent assez clairement que dans ces groupes se réalisent les exigences qu'Alain Touraine avait données à titre d'exemple, quant à une récupération de la culture européenne.

Je tiens à rappeler que Touraine avait déjà signalé que la culture européenne avait été pendant très longtemps imprégnée du fait que l'on y détruisait tout ce qui était irrationnel, antimoderne, traditionnel et régional par un recours au rationnel.

En ce sens se dresse la figure de l'action à but rationnel d'un sujet éclairé et le plus souvent masculin. Mais, en raison d'une modernité qui a du mal à maîtriser les choses, ce sujet est devenue obsolète, si bien que les concepts déjà établis de modernisation doivent être repensés. Touraine voit cependant un espoir pour l'avenir si l'on accepte de prendre en compte une nouvelle perspective culturelle qui partirait du point de vue d'une nouvelle Europe et plus particulièrement de prendre en compte le fait que „l'Europe fait naître une forme originale de relation entre

l'universel et le particulier, la raison et l'histoire, la science et la morale", et essaie d'"inventer" pour le monde de demain une culture où „la raison et l'âme" soient liées.

A Berlin, et espérons-le aussi ailleurs (voir par exemple: Kraków: „la maison européenne"), il y a des signes qu'une telle liaison commence à prendre forme, liaison dans laquelle on se sépare d'une planification ou d'une architecture exclusivement rationnelle pour professer une „planification qui réponde aux besoins des gens". Les concepts issus de telles réflexions ont été couchés par écrit dans la „Charta für die Mitte von Berlin".

Malheureusement, ils ne représentent pas encore la position officielle du Sénat en matière de planification: le Sénat continue de préférer de nouvelles inventions permettant la densité urbaine et qui sont mises en discussions par des concours à caractère douteux et soutenus à grand renfort de médias. Il est vraiment plus que douteux que ces nouvelles propositions aident en quoi que ce soit à prévenir un nouveau refroidissement des relations dans une ville longuement partagée. Dans les villes, on a besoins d'innovations prudentes et à caractère social: il ne faut pas se contenter de proclamer avec des mots les possibilités d'une société civile et ouverte; il faut aussi les réaliser dans l'espace par des constructions qui prennent en compte les besoins d'une société.

Toutefois le Sénat de Berlin a compris la chance qui s'offrait à lui de parvenir à trouver un concept décisif quant à l'aspect du futur Berlin, par un processus de discussions assez largement étendu auquel participent des experts et une partie du public concerné (Stadtforum). On peut considérer ces premières tentatives comme une sorte d'acte symbolique et comme apprentissage. Ces premières tentatives peuvent constituer un véritable pas en avant, et ce, non seulement dans la perspective de la résolution de la question inter-allemande, mais aussi dans celle du défi européen.

Si l'on veut éviter une conception de la ville technocratique et tributaire de la seule raison économique, il faut alors dire adieu à certains refrains d'investisseurs et promoteurs bien connus: „la ville, c'est la concentration, la ville c'est la brutalité, la ville, c'est l'anti-écologie" (cité d'après F. Zwofch).

Les réflexions que nous venons d'exposer à titre d'hypothèse montrent clairement que, dans la relation inter-allemande, les réserves émises par rapport aux deux partenaires ne doivent pas être vues comme dénuées de tout risque. Un développement urbain qui ne répond pas aux attentes, aux besoins et aux intérêts socio-culturels des habitants des villes de

l'Est et de l'Ouest risque de creuser les fossés déjà existants et de faire s'effondrer les quelques ponts qui sont debout. Les phénomènes qui seraient les conséquences de tels processus seraient: déséquilibre économique, instabilité sociale et insécurité politique. Et où pourrait-on réaliser un meilleur contre-exemple — c'est à-dire un développement humain, social et écologique — qu'à Berlin?

Il nous faut maintenant faire encore preuve d'un peu de patience jusqu'à ce que nous ayons les premiers résultats de cette expérience de toute une société, premiers résultats qui contribueront peut-être à mieux comprendre le déroulement de l'expérience européenne et à savoir comment affronter les évolutions porteuses de risques.

Traduit par Isabelle Watrin

Juin 1991

Bibliographie

- Beck Ulrich**, 1991, *Opposition in Deutschland*, in: Giesen/Leggewie, 21-27.
- von Beyme Klaus**, 1991, *Selbstgleichschaltung*, in: Giesen/Leggewie, 123-132.
- Gauron André**, 1991, *Vor einer neuen Epoche. Weltmarkt, Demokratie und die Umgestaltung der Arbeit. Die multipolare Welt und die Hierarchien der Zukunft* in: Lettre International, Heft 13, 1991, 30-34.
- Giesen Bernd und Claus Leggewie**, Hg. 1991, *Experiment Vereinigung. Ein sozialer Großversuch*, Berlin: Rotbuch Verlag.
- Gruppe 9. Dezember**, *Charta für die Mitte von Berlin*, in: Bauwelt 12/Stadtbauwelt 109, 1991, 562.
- Habermas Jürgen**, 1990, *Die nachholende Revolution*, Kleine Politische Schriften VII, Frankfurt/Main: Suhrkamp.
- Habermas Jürgen**, 1991, *Die andere Zerstörung der Vernunft. Über die Defizite der deutschen Vereinigung und über die Rolle der intellektuellen Kritik*, in: Die Zeit, Nr. 20 v. 10.5.1991.
- Henckel Dieter**, 1991, *Berlin, die Städte und das Teilen*, in: Bauwelt 12/Stadtbauwelt 109, 1991, 574-577.
- Knapp Gottfried**, 1991, *Wie sich Dresden der Zukunft nähert*, in: Süddeutsche Zeitung v. 19.6.1991.

- Kröger Jürgen**, 1991, *Vortrag im Royal Institute of International Affairs*, Süddeutsche Zeitung, April 1991.
- Luhmann Niklas**, 1984, *Soziale Systeme. Grundriß einer allgemeinen Theorie*, Frankfurt: Suhrkamp.
- Mayer Karl Ulrich**, 1991, *Soziale Ungleichheit und Lebensverläufe*, in: Giesen/Leggewie, 87–99.
- Sommer Theo**, 1991, *Noch nicht daheim im deutschen Haus*, in: Die Zeit, Nr. 26 v. 21.6.1991.
- Touraine Alain**, 1989, *Gibt es eine europäische Kultur? Regionale Traditionen, Massenmedien und Aufgaben des Intellektuellen*, in: Lettre International, H.7, 1989, 79–82.
- Zwoch Felix**, *Nach Berlin! Nach Berlin!*, in: Bauwelt 12/ Stadtbauwelt 109, 1991, 559.

GABRIEL WACKERMANN
Paris-Sorbonne

Transport, communication et nouvelles centralités en Europe

L'observation attentive de l'évolution des tendances en matière de transport et de communisation permet souvent de déceler les signes avant-coureurs des changements profonds qui sont susceptibles de marquer les sociétés. L'Europe centrale et orientale illustre de façon spectaculaire ce propos depuis un certain nombre d'années, même antérieurement à la perestroïka et aux événements que celle-ci a induits. Les tenants du système collectiviste qui s'est marginalisé de lui-même par rapport aux technologies de plus en plus élaborées mises en place dans le monde habitué à l'économie de marché, n'avaient qu'un choix amer en fin de compte: des serrer l'étau pour participer tant soit peu au mouvement de mobilité croissante des biens et des personnes pour ne pas être acculés à l'irréversible marginalisation face aux échanges internationaux.

La brèche d'abord ouverte avec parcimonie, méfiance et autoritarisme dans l'affirmation solennelle et répétitive du respect des principes marxistes, depuis les années 1960 déjà, fondée sur des considérations essentiellement techniques, fut pulvérisée depuis le début des années 1990, des lors que les fondements idéologiques étaient ébranlés et qu'un nouvel ordre européen commença à devenir possible. Les problèmes de relations posés à ce continent connurent des développements inespérés encore peu de temps auparavant. La consolidation corrélatrice de la Communauté Européenne contribua à poser la question des grands espaces intracontinentaux et de leurs articulations avec les exigences mondiales. Ces deux phénomènes conjugués sont en train de façonner un nouveau tissu européen, modifiant les rapports de force à travers la constitution d'axes qui tiennent comptent des ouvertures vers l'est. Cette configuration abo-

utit à la formation de centralités à partir d'aires précédemment encore marginalisées en plein centre du continent. Elle sous-tend aussi une re-vigoration certaine de zones demeurées quelque peu marginales du côté méditerranéen ou scandinave. La présente contribution vise à dégager les grandes lignes de cette mutation.

I — Les anciens blocages et leurs répercussions

Le rattachement plus ou moins efficace des pays de l'Est européen à l'économie de marché a fait passer de manière relativement brutale les sociétés d'un système très marqué encore par l'ère industrielle vers l'aspiration à une intégration à l'ère industrialo-tertiaire de plus en plus marquée par des technologies de pointe.

Cette période de transition aux multiples turbulences et aux nombreux déchirements s'avère être d'autant plus délicate à maîtriser que les décalages entre les pays industrialisés d'Europe occidentale et les Etats en voie de décommunisation sont tels que ces derniers en sont souvent restés aux repères techniques des années 1940 pour ce qui concerne l'état et la conception des routes, les réseaux ferroviaires et fluviaux, la faible part attribuée à la mobilité des chocs et des êtres. La nature du système autoritaire mis en place se plaçait aux antipodes de ce qui caractérise principalement le devenir de l'Occident post-industriel et industrialo-tertiaire: une fluidité accélérée de l'information et des relations sociales, une affirmation de plus en plus subtile des spécificités culturelles, la diversification des productions de biens et de services, la réduction des distances en durée, l'amélioration des niveaux de vie par l'introduction d'avantages sociaux que seules les économies sociales de marché pouvaient générer.

Les transports et la communication exprimaient dans leurs structures et leurs équipements les blocages volontaires ou ceux qui découlaient des contradictions du régime en place: en Pologne p.ex. un wagon de chemin de fer sur trois a fini par être apte à la réforme; en République Démocratique Allemande ce fut le cas d'un wagon sur quatre. Non seulement le parc ferroviaire de la fin des années trente se maintint en service outre mesure, mais il empêcha les matériels plus récents de se déployer selon leur propre rythme, ralentissant ainsi la totalité des trafics et renforçant les ruptures socio-culturelles spontanées. Par la volonté de l'Union Soviétique l'indiscipline politique chronique de la Pologne, qui a accéléré l'éveil des peuples à l'Est, fut pénalisée par une action de contournement du pays en ce qui concerne les liaisons internationales

majeures: les réseaux de transport furent négligés au profit de relations directes en matière maritime entre la RDA et l'URSS de rapports indirects en matière ferroviaire et routière entre la RDA et l'URSS par la Tchécoslovaquie et la Roumanie.

Les lenteurs croissantes de la modernisation empêchèrent le recours aux moyens de transport de type occidental sur les réseaux de l'est où, de surcroît, les autorités politiques ne souhaitaient guère la présence d'engins susceptibles de mettre en évidence les inaptitudes du régime à se moderniser réellement. Les fastidieuses surveillances aux frontières, les dysfonctionnements des réservations destinées à faciliter en principe les déplacements, les lourdeurs administratives imposées au transport du fret, les interdictions de sortie du territoire, l'imposition du recours à des organismes officiels pour l'obtention de droits de séjour, la faiblesse de l'information et l'inefficacité prononcée des télécommunications internationales reflétèrent l'état réel de „décrochement” de ces pays face au mouvement d'accélération technologique du monde industrialisé libéral. Des percées de prestige — les Tupolev ou les performances réalisées dans le cosmos — ne pouvaient masquer indéfiniment la médiocre qualité de service générale. La compagnie Mitropa qui assurait un genre de restauration dans les chemins de fer de la RDA allait jusqu'à offrir des casse-croûte pourris aux voyageurs — surtout étrangers non avertis — ce qui contribuait à accumuler les stocks aux grands points de vente; l'augmentation de l'insatisfaction accentua les invendus: le cercle vicieux apparut très vite.

Cet ensemble d'éléments contraignants conduisit à une marginalisation technologique et économique non déguisée qui fut aggravée par le Rideau de Fer et, antérieurement, la partition de l'Europe en fonction des principes définis lors de la Conférence de Yalta, à la fin de la Seconde guerre mondiale. L'ancienne Allemagne illustre les conséquences de cette cassure. Dès l'interruption du trafic causée par la confrontation des deux blocs idéologiques et politico-militaires, seuls quelques points étroitement contrôlés subsistèrent; la quasi-totalité du réseau routier, ferroviaire et fluvial qui irriguait le cœur géographique du Reich fut interdit de fonctionnement; les fleuves et canaux qui donnèrent une impulsion constante aux échanges dans une direction transversale nord-ouest-sud-est, facilitant l'évacuation des matières premières vers la mer ou les bassins industriels localisés à proximité du littoral, ainsi que l'approvisionnement par l'étranger des régions situées en plein continent, ne remplirent plus qu'une fonction hydrographique d'alimentation en eau de part et d'autre de la ligne de séparation des deux portions de l'Allemagne devenues des

Etats plus ou moins souverains. La notion de „Zonenrandgebiet” créée publiquement en République Fédérale d'Allemagne, montre à quel point cet espace était devenu fragile en matière économique et sensible socialement, faisant fuir des entreprises et attirant difficilement de nouvelles activités, desserrant des réseaux de relations qui avaient fait auparavant la fortune de villes telles que le grand Berlin, Lubeck, Rostock, Leipzig, Dresde, Iéna,... Cette configuration mit fin à la vitalité de l'Europe „centrale” qui servit de trait d'union efficace entre l'ouest et l'est, et dont la position stratégique atteignit son apogée à l'époque bismarckienne. Elle suscita le renforcement de l'axe rhénan à la faveur de la constitution d'espaces transfrontaliers et conforta la formation progressive de l'axe central de l'Europe occidentale allant du Bassin de Londres jusque dans la plaine du pôle, en Lombardie, par le Randstad Holland, le Bassin rhéno-wesphalien, l'aire métropolitaine francfortoise, puis celle de Munich. Plus récemment les rivages méditerranéens occidentaux se dotèrent également d'une „route des hautes technologies” s'étendant depuis la Catalogne, autour de Barcelone, à travers la France, jusque vers Turin et Milan, avec, à l'ouest, des connexions croissantes en direction de Toulouse, voire Bordeaux.

Ce déplacement du centre de gravité vers l'ouest a conféré son assise fondamentale à la Communauté Européenne dont le poids grandissant a marginalisé toujours davantage l'Europe de l'Est, occupant la place déterminante sur le continent, de plus en plus tributaire de ses liens avec l'Amérique du nord et les pays émergeant dans la partie occidentale de l'Océan Pacifique: Japon et nouveaux pays industrialisés.

La périphérisation économique de l'Europe collectiviste a amené celle-ci à faire des concessions: petit à petit elle a adopté la conteneurisation, le transport combiné, l'informatisation, pour être à même de répondre aux exigences minimales du transport international, il est vrai dans des conditions tellement bancales qu'il s'agissait davantage d'une survie que d'une véritable dynamique. Exploitant des situations spécifiques à la faveur de ces innovations, elle a pratiqué le dumping, puisque ses prix n'étaient pas ceux du marché, aggravant davantage encore le déficit général: s'appuyant sur des offres de transport routier et ferroviaire, mais surtout routier, fondées sur des montants imbattables, il était possible d'acheminer du fret avec à peine une semaine de plus que par la voie maritime régulière, en faisant intervenir les transports terrestres depuis la façade du Pacifique jusqu'en pleine zone du Marche Commun. Souvent des camionneurs roumains, aux salaires faibles, firent l'affaire. On espérait créer ainsi d'hypothétiques courants d'échanges permanents au

détriment de la loi du marché, les coûts de l'acheminement étant quasi-imbattables.

De son côté le Danube devait aussi amorcer un axe d'internationalisation est-ouest. Les grands travaux effectués en Roumanie au prix de sacrifices inhumains pour relier le fleuve à la Mer Noire par un canal approprié, l'intensification de l'organisation du transport de matières pondéreuses — reflet actuel d'une industrialisation inachevée — les négociations entreprises avec l'Ouest en vue de la participation à la navigation sur le futur axe Rhin-Main-Danube. Cette perspective ouvrait des horizons en direction à la fois de la Mer du Nord et de la Méditerranée occidentale et suscitait des appétits de dumping, comme dans le cas précédent. Désormais la vérité des prix a réduit à néant de telles ambitions. L'effondrement idéologique a cependant rendu au Danube la liberté de navigation est-ouest et conféré aux travaux de creusement de la jonction du Main et du Danube une meilleure crédibilité économique, quoique l'insertion progressive des riverains anciennement communistes à l'orbite du marché libéral conduise nécessairement à la réduction drastique de la circulation des marchandises lourdes. Les effets escomptés de dégagement — certes limité — du trafic méditerranéen par la voie parallèle d'essence fluviale porront par contre se renforcer dans le cadre des rapports nouveaux noués entre les Etats riverains du Danube et leurs entreprises.

D'importants handicaps demeurent néanmoins dans ces pays sinistrés par un système devenu parfaitement inadéquat au fur et à mesure que la civilisation industrielle s'est estompée au bénéfice d'impératifs de compétence, de qualité, de sélection, d'émulation, voire d'âpre compétition technologique, financière et sociale. Savoir, savoir-faire et savoir-être ne pouvaient décidément pas éclore vraiment dans un univers concentrationnaire, bureaucratique, basé sur le laisser-aller. Le transport et la communisation exigent tout particulièrement une formation et un esprit d'initiative de haut niveau, dès lors que ces activités impliquent une gestion élaborée face aux exigences de la concurrence internationale, un sens de l'observation aiguë de tous les signes à peine perceptibles du changement technologique et économique, une politique de firme mettant en oeuvre des stratégies efficaces en s'appuyant sur des incitations sociales donc salariales, adéquates. Au moment où la libéralisation des transports et la déréglementation battaient leur plein — souvent excessivement — en Occident, les lors que les techniques de communisation et de télécommunisation exigeaient un espace sans rivage, l'Est s'acharnait sur des contrôles insidieux, des morcellements spatiaux antiéconomiques, des transports rudimentaires et peu respectueux de délais efficaces. A

l'époque de la mondialisation des affaires et des méthodes de gestion ou d'information, des interdépendances métropolitaines dont les centralités sont confrontées par chaînes de firmes et les réseaux urbains, l'Est n'a cessé de se marginaliser. Il conserve cependant d'évidents atouts spatiaux qui ne sauraient échapper aux visées générées par la perestroïka.

II — Les conditions de déploiement en Europe centrale

Depuis la disparition du bloc collectiviste et le partage bicéphale du Globe, l'histoire et la géographie ont repris leurs droits en Europe centrale. Celle-ci a ressuscité. Ainsi la République Fédérale d'Allemagne, qui faisait partie intégrante de l'Europe occidentale depuis sa constitution à l'initiative des alliés occidentaux notamment des Etats-Unis d'Amérique du nord, a changé de position en intégrant la partie orientale de l'ancien Reich amputée des territoires dont la cession fut décidée à Yalta.

Cette Europe centrale constitue aussi la charnière des restructurations en cours ou à prévoir dans le domaine des transports et de la communication. Par là-même nous observons l'étroite appartenance de l'Europe de l'Est à la mouvance occidentale, à présent renforcée par la naissance de l'imposante République de Russie, à la fois en superficie et en potentiel humain et urbain, sinon en richesse Economique. Les liaisons asiatiques, tant en direction du Proche-Orient que vers l'espace asiatique central ou l'Extrême-Orient, sont dans l'ensemble étoffées par les intérêts des puissances industrielles libérales, depuis les USA jusqu'au Japon, dont les mailles européennes des réseaux en place forment des appuis déterminants.

Les aspirations de l'Europe décollectivée ou en voie de décollectivisation sont un atout sérieux pour les appétits occidentaux: les firmes et financiers avisés, les Etats et la banque d'investissement mise en route à cet effet tentent de saisir l'opportunité d'élargir leur marché en direction de l'est, à la fois pour consolider les nouveaux régimes politiques et pour imprimer leur marque à l'organisation de l'économie libérale. En dépit des multiples friletés face aux situations catastrophiques qui se révèlent à l'Est, le constat de carence est net: pour améliorer le tissu économique, il convient de remanier profondément les transports et la communication. Les infrastructures sont souvent dépassées technologiquement et insuffisantes; les parcs de véhicules se trouvent dans le même état. Les télécommunications et l'informatisation du fonctionnement des transports en général se trouvent dans une situation plus médiocre en-

core. Les lignes surchargées, parce que sollicitées à l'occidentale, sont dans l'incapacité de maîtriser les messages dont la société actuelle, quoique peu développée, a besoin. Le timide recours au Fax ne compense guère le manque à gagner provoqué par les insuffisances du téléphone. Ces faiblesses réduisent les effets de centralité des régions urbanisées. Celles-ci se sont certes amplifiées depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, mais par rapport à leur position antérieure face à l'ouest elles ont souvent beaucoup perdu en pouvoir d'impulsion internationale et en efficacité centrale. N'ayant guère participé de façon sensible au grand bond technologique et fonctionnel de l'ouest, elles se sont fragilisées à un point tel que la douloureuse période de réadaptation consécutive à l'adoption des règles de l'économie de marché est considérée par maint habitant concerné comme une phase de colonisation occidentale.

L'Occident a très vite évalué les potentialités en nouvelles centralités. Celles-ci sont liées à l'accessibilité et à l'offre qualitative de biens et services, c'est-à-dire à l'attractivité. Elles relèvent en outre de leur positionnement sur de grands axes structurants ou susceptibles de l'être. Les fleuves vont participer activement à ces redéploiements: Elbe, Oder, Danube, Vistule faciliteront les relations avec les façades maritimes. Les grandes pénétrantes transcontinentales prendront tout leur sens et leur portée internationale: routes — autoroutes surtout — et voies ferrées, y compris à terme les trains à grande vitesse pour personnes et marchandises, relieront les principaux bassins de production et de consommation. Berlin, depuis la réunification, a repris sa centralité dans la plaine d'Europe du nord et participe à l'axe qui relie l'Europe du nord-ouest à Moscou, par Varsovie et Saint-Petersbourg (Léningrad). Les centralités en Allemagne moyenne de l'est — Leipzig, Chemnitz, Dresde, ... — sont plus difficiles à affirmer, mais bénéficient de la localisation sur l'axe qui conduit vers Prague et la Pologne méridionale. Au sud une forte impulsion est donnée par l'axe Munich-Vienne-Budapest — Mer Noire et celui qui s'oriente vers la Bosphore à travers l'Autriche et la Yougoslavie.

Les relations nord-sud ont également une importance croissante. La „Route des 10 000 kilomètres” projetée il y a une vingtaine d'années par l'UNESCO, destinée à s'orienter depuis Gdansk-Gdynia jusqu'au Bosphore et en Anatolie, d'où deux branches devraient se diriger l'une vers l'Irak, l'autre vers l'Iran, a connu quelques rares débuts de réalisation sous les démocraties populaires. Elle permettrait dorénavant des désenclavements réels et des connexions utiles avec les tracés ouest-est.

L'aménagement d'axes desservant les centres urbains majeurs con-

tribue à vivifier les fonctions, à faciliter les adaptations aux exigences de la civilisation industrialo-tertiaire, à créer des synergies utiles à la métropolisation et à l'internationalisation. Pourvoyeur en emplois et en valeur ajoutée, il exige toutefois adaptation préalable aux conditions du marché libéral. Il élimine ce qui n'est pas rentable ou prometteur de bénéfices tangibles.

Prenons le cas du projet soviétique élaboré depuis avant 1987 et mis au point entre-temps, relatif à l'organisation de périple touristiques centrés sur la route de la soie, celle de Marco Polo. Cette initiative, très peu conforme avec les principes de verrouillage d'une démocratie populaire, a prévu, même avant l'heure officielle de la perestroïka, des arrivées en avion à Tbilissi, avec accès direct en provenance de l'étranger, sans passer par l'aéroport de Moscou. De là des autocars à air conditionné doivent conduire les touristes internationaux vers Vladivostok — ville à l'époque encore interdite aux étrangers — en passant par l'Inde et la Chine où, à la fin de l'année 1987, les autorisations étaient déjà données par les gouvernements respectifs tant pour le passage que pour les hébergements d'étapes. Le directeur scientifique d'Intourist d'alors, l'un de nos collègues géographes, comme transfiguré par la perestroïka, nous a confié en janvier 1988 que les principaux soucis provoqués par la mise en place de cette innovation résidaient dans la recherche aussi rapide que possible de solutions concernant la formation linguistique du personnel d'encadrement et d'accueil, l'hygiène alimentaire, les services sanitaires, l'introduction de la notion de qualité des prestations, ... Le circuit — le retour étant prévu par la voie aérienne — doit générer des stations de mécanique automobile, des centres commerciaux, des services divers, des embranchements variés et servir à un meilleur désenclavement des régions traversées. Depuis peu de temps la réponse à toutes ces questions est donnée: Intourist et le gouvernement soviétique, conscients du fait que pareille insertion au niveau touristique international ne saurait être improvisée à l'échelle nationale, ont confié la mise en oeuvre du projet aux Japonais qui ont déjà rectifié des orientations, éloigné des impossibilités pratiques, concrétisé les objectifs en fonction des expériences faites et des espérances qui en découlent.

En notre laboratoire nous venons de réaliser une étude également expressive au sujet du rôle des transports dans l'ouverture vers l'Est. Ce travail, consacré à la perception de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (cf. Bibliographie), met l'accent sur l'intérêt, pour la circulation aérienne, de la suppression du Rideau de Fer qui a induit l'interdiction de survol d'amples espaces réservés aux militaires, notamment en République

Fédérale d'Allemagne, et accentué par là-même les concentrations de nuisances sur des espaces déjà encombrés par les activités terrestres. L'anarchie des réglementations en vigueur dans chaque pays occidental a conduit les appareils à une délicate gymnastique entre les couloirs militaires et les altitudes imposées (p. ex. 30 000 pieds aux Pays-Bas, 24 500 en R.F.A., 19 500 en France). La durée des trajets en a souffert: un vol Amsterdam-Francfort avait ainsi une durée supplémentaire de 40 %; un vol Bruxelles-Zurich dura 45 % de plus. Les restructurations en cours en Europe centrale ont commencé à modifier cette situation et à conférer à certains aéroports jusqu'ici quelque peu périphériques une position renforcée. C'est le cas de Bâle-Mulhouse. Comme le saupoudrage des places aériennes est impossible, les grands transporteurs internationaux limitent leurs implantations en des endroits stratégiquement efficaces, surtout en ce qui concerne le fret. Les positions moyennes peuvent cependant être confortées par le déploiement des petites et moyennes entreprises (PME), la progression de branches industrielles à haute valeur ajoutée et à produits peu lourds, le développement de la logistique du froid, la croissance extraordinaire des produits et services tertiaires. La compétition en matière de camionnage et de préacheminement s'accroît et implique une revigoration des politiques ou stratégies des aéroports moyens; ports maritimes et aéroports proches sont désormais étroitement connectés.

L'ambition de participer à la renaissance économique des pays de l'Est incite les aéroports régionaux, hier encore périphériques, à rechercher des contacts directs avec les destinations les plus demandées, sans avoir à faire passer leurs avions par les „hubs”. Pour ce qui est de Bâle-Mulhouse, cet aéroport de détache nettement des autres aéroports régionaux français en ce qui concerne l'évolution des vœux de liaison directe avec Vienne, Prague, Budapest, Berlin-Est, Varsovie et Belgrade exprimés par les usagers potentiels. Le tableau ci-après illustre cette tendance:

Lisions directes souhaitées depuis	1982	1985	1990
	(en % des vœux exprimés par rapport à l'ensemble de l'échantillon)		
Lyon	9	16	31
Bâle-Mulhouse	4	11	28
Lille-Lesquin	1	7	16
Bordeaux	-	2	9
Marseille	-	3	6

Parmi les desiderata Vienne se situe nettement en tête, avec environ 3/5 à 2/3 des réponses obtenues. Les autres avis recueillis se répartissent

de la façon suivante entre le restant des aéroports par ordre d'importance décroissante:

- Budapest
- Prague
- Belgrade
- Varsovie
- Berlin-Est

L'enquête révèle que ce profil n'a guère changé depuis 1985, en dépit des événements politiques survenus à la fin de 1989. Dès 1982 l'impression prévalait dans les milieux d'affaires interrogée en France que l'Europe de l'Est collectiviste était l'apanage de l'Autriche et de la R.F.A. On n'avait notamment aucune envie de s'„attaquer” commercialement à la R.D.A., sentiment qui prévalait encore en février 1990, quoique très légèrement atténué.

L'analyse des tendances propres à des pays tel que l'Allemagne de l'ouest, l'Autriche, le Benelux, la Grande-Bretagne et les Etats scandinaves confirme encore davantage cette disponibilité de l'espace aérien pour la conquête des affaires en Europe de l'Est au sens ancien du terme.

Le problème principal est désormais lié à l'adaptation totale de cette portion de l'Europe aux conditions optimales de développement des transports dans notre univers technologique. Ceux-ci doivent participer étroitement au façonnement des nouvelles centralités elles-mêmes tributaires des logistiques des firmes à gabarit international, qui induisent des logistiques de transport dont dépendent les distributions et redistributions de flux matériels et immatériels. Il n'est donc pas évident que des aires urbaines particulièrement importantes quantitativement et administrativement conservent leur rôle décisionnel principal. L'est du continent européen est ainsi devenu un vaste champ d'expérimentation au service des méthodes et moyens de déploiement de l'économie de marché, sans qu'il ne puisse vraiment maîtriser lui-même entièrement et fondamentalement le déroulement des événements essentiels. C'est à la fois la conséquence de Yalta et de l'épisode collectiviste. Il y va cependant de l'équilibre du continent tout entier: l'entreprise doit réussir, sous peine de graves déséquilibres économiques, sociaux, voire politiques. L'association aussi étroite que possible des sociétés concernées s'impose, sous réserve que celles-ci soient gagnées par l'esprit d'initiative, la volonté d'abandonner une ambiance d'assistance permanente qui a mis à l'abri du risque économique et professionnel au jour le jour tant de médiocrités durant des décennies.

Dès à présent l'Europe centrale retrouvée joue un rôle décisif dans

cette mutation. Composée heureusement de puissances industrielles affirmées — Allemagne de l'ouest, Autriche et Suisse — d'un pays ayant pris le taureau par les cornes avant l'heure — la Hongrie — et d'Etats dont le besoin de rattrapage est encore imposant — la Pologne et la Tchécoslovaquie — elle dispose d'une relative souplesse. Plaque tournante entre l'ouest et l'est, susceptible de disposer des plateformes logistiques de transport et de communication les plus décisives dans le concert continental, elle s'achemine, grâce à ces potentialités, vers un destin stratégique qui va redistribuer à terme les relations de force entre les diverses composantes, y compris politiques.

Orientations bibliographiques

Benko G.B., (Sous la direction de), *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, Ed. Européennes E.R.A.S.M.E., La Garenne-Colombes, 1990.

Id., *Géographie des technopôles*, Coll. Géographie, Ed. Masson, Paris, 1990.

Conférence européenne des ministres des transports, *L'avenir des transports européens est-ouest*, Paris 1991, 572 p.

Le Breton J.-M., *Les relations internationales depuis 1968*, Coll. Histoire, Nathan-Université, Paris.

Losser A. et ass., *Les stratégies industrielles en République fédérale d'Allemagne*, Revue d'Allemagne, no. spécial avril-juin 1990, Strasbourg, 110 p.

Wackermann G., *The social and economic effects of the major changes in trunk communications and transport in Western and Central Europe, with their Mediterranean and atlantic implications and interactions*, Coll. „European regional planning — study series”, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1982, 43 p.

Id., *Mutations des transports et contraintes d'aménagement en Europe*, dans „Geographia Polonica”, vol. 49, Varsovie, 1984, pp. 3-22.

Id., *Transports et mobilité régionale dans l'est européen — Stratégies publiques et spontanéité privée*, dans „Mosella, tome XVII, no. spécial, 1987, Metz, pp. 107-116.

Id., *Die Rolle des Komputers im internationalen Wettbewerb von Verkehrs- und Kommunikationsunternehmen*, 15/Verkehrswissenschaftliche Tage, Vorträge VIII, Dresde, 1987.

Id., *Europäischer Personenfernverkehr — Binnenverkehr Europas und der europäischen Staaten*, dans „Schriftenreihe der Deutsche Ver-

kehrswissenschaftlichen Gesellschaft e.V., Kurs XII/1988, Stuttgart, p. 3-22.

- Id.**, *Motivations et méthodes d'implantation d'entreprises ou d'établissements étrangers — France, Europe germanophone, Benelux*, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, Paris, novembre 1988, 88 p.
- Id.**: *Les chargeurs européens face aux transports à l'ère de la libéralisation — Aspects économiques*, Forum „Transport, Chambre Suisse pour le commerce et l'industrie, Genève, 18 janvier 1990, 25 p. (aussi en langue allemande).
- Id.**, *Die Hauptachsen des Europa-Verkehrs in Gegenwart und Zukunft*, dans „Die Dynamik des Europa-Verkehrs, Österreichische Verkehrswissenschaft“, vol. 25, Vienne, 1990, pp. 25-61.
- Id.**, *Perception de l'aéroport de Bâle-Mulhouse*, Publications du Laboratoire de recherches internationale en transport et échanges, Mulhouse, 1990, 34 p.
- Id.**, *Nouveaux moteurs de la mobilité des firmes et internationalisation des échelles spatiales*, dans „Annales de géographie“, Paris, 1991 Ed. A. Colin, pp. 31-51.
- Id.**, (én collaboration avec B. Dezert), *La nouvelle organisation internationale des échanges*, Ed. SEDES-CDU, Paris, 1991, 234 p.

JEANINE COHEN
CNRS-STRATES

La nouvelle place de l'industrie dans la géographie du système productif français, le nouveau rôle de Paris et sa nouvelle configuration d'emploi

La schéma de réorganisation de l'Europe après la seconde guerre mondiale a été graduellement remis en cause par les dynamiques économiques et sociales, au point de se déchirer actuellement sous nos yeux. Pour les pays qui avaient été occupés par les troupes hitlériennes, la restauration des indépendances nationales, proclamées même si elles s'intégraient à des blocs géopolitiques, se fondait sur des systèmes productifs relancés à cette échelle, quitte à les fédérer par la suite en unions économiques. Le système productif, dans la plupart des cas assis sur une solide base industrielle, était chargé d'assurer non seulement la production mais également les ressources financières de la population par l'emploi.

La confrontation de ce modèle de développement national à l'internationalisation croissante de la production, des marchés, des relations de toutes sortes a débouché sur des crises durables à partir des années 70 et sur des effondrements, des tentatives de rééquilibrage, des incertitudes à la fin des années 80.

En France, le développement industriel mené par les pouvoirs publics jusqu'au début des années 70 consistait à „soutenir ses champions”, les groupes industriels qui ont à faire face aux batailles des concentrations financières et doivent pour cela se redéployer et se restructurer. A partir du moment où ceux-ci se trouvent de plus en plus fondus dans des alliances multinationales, où s'est opérée une dissociation entre entreprises françaises et territoire français, entre industrie et production, entre

conception et fabrication, le problème est de trouver et de relancer une nouvelle politique industrielle.

Il s'agit là d'une question qui intéresse considérablement les citoyens. Le propos sera ici d'éclairer quelques éléments géographiques essentiels de la réflexion et du choix: l'état actuel de l'industrie et de l'emploi qui lui est lié en France, le nouveau rôle de Paris dans ce dispositif et sa nouvelle configuration d'emploi.

I. L'emploi industriel en France à la fin des années 80: Un déclin qui concerne le plus les ouvriers non qualifiés

En chute accélérée depuis 1973, l'emploi industriel n'a cessé décroître en France [COHEN, 1987]. Entre 1985 et 1989 encore, les comptages des ASSEDIC (Assurances-chômage des salariés de l'industrie et du commerce), qui concluaient à une reprise globale de l'emploi depuis 1985, indiquaient cependant la poursuite de la baisse des effectifs industriels (tableau 1). Ces comptages, qui incluent les petits établissements, ne permettent malheureusement que des cadrages généraux. Plus riches en informations mais moins rapidement disponibles et ne concernant que les établissements de 20 salariés au minimum, les données de l'enquête „Structure des emplois” (voir note méthodologique en annexe) montrent une diminution des effectifs de -2% pour le Bâtiment et de -11% pour les autres industries de 1985 à 1988 (tableau 2). Toutes les régions sont en recul. La désindustrialisation se poursuit donc, elle qui a commencé dès la fin des années 50 dans les plus grandes concentrations industrielles, Nord, Ile-de-France, Lorraine et qui après 1975 a touché à leur tour les régions jusque là bénéficiaires des „décentralisations industrielles”.

La croissance de l'emploi dans ces espaces ruraux sans qualification industrielle mais à fort potentiel de main d'oeuvre s'était faite sur le modèle fordien de production de masse, avec une parcellisation des tâches, et les emplois installés avaient des profils largement non qualifiés (tableau 3 et [COHEN, op. cit.]).

La plupart des industries qui s'appuient le plus sur les emplois d'ouvriers non qualifiés („ouvriers spécialisés: O.S.” et manoeuvres) sont parmi celles qui déclinent le plus (tableau 4):

Mais la corrélation n'est pas totale, car l'effacement des industries qualifiées françaises continue: les industries de base de l'avant-guerre et des années 50, mécanique, sidérurgie, mines qui occupent une propor-

Tableau 1. Bilan 1977-1985-1989 des emplois par secteurs d'activités en France.

	1977	1985	évol.	1989	évol.
Total (en milliers)	13 176	12 701	-476	13569	+868
dont:					
Industrie + Bâtiment	7 108	5 806	-1 302	5 678	-128
Périproductif:					
Commerce interindustriel	351	359	+8	395	+37
Banque Assur. Holdings	518	567	+49	580	+13
Serv. marchands Recherche	20	27	+7	35	+8
Etude-conseil-ass.+Locat.mob.	667	849	+182	1 253	+404
Transports	468	505	+37	570	+65
Commerce de gros aval	604	588	-16	615	+27
Reproduction sociale	3 154	3 988	+834	4 437	+449

Source: ASSEDIC.

Tableau 2. L'emploi industriel en France et la place de l'Île-de-France, 1985-1988. (établissements de 20 salariés et plus).

	effectif dont			Autres dont			PM:		
	ind.+PP*	Bât.	ind.	T1*	T2*	Auto	AM*	AV*	Trans.
France entière 1988	6 273	579	3 506	517	793	270	1 098	276	569
1985	6 790	590	3 934	553	859	315	1 064	322	558
évol.	-517	-11	-428	-36	-65	-45	+34	-46	+10
%	-1,8	-10,9	-6,6	-7,6	-14,3	+3,2	-14,3	+1,8	
Île-de-France 1988	1 698	153	677	229	187	65	534	81	167
1985	1 834	154	786	252	109	96	483	100	192
évol.	-145	-1	-109	-23	-22	-31	+50	-19	-25
%	-0,7	-13,9	-9,1	-10,6	-32,4	+10,4	-19,0	-13,0	
Autr. régions 1988	4 575	426	2 829	288	606	205	565	194	402
1985	5 047	436	3 148	302	650	218	581	222	366
évol.	-472	-10	-319	-14	-43	-14	-16	-28	+35
%	-2,3	-10,1	-4,6	-6,6	-6,4	-2,8	-12,6	+9,6	

Source : ESE.

* T1 : industries les plus techniques:

T2 : autres industries techniques:

PP : branches périproductives du secteur tertiaire

PM : pour mémoire:

AM : branches périproductives d'amont (finances, commerce et services aux entreprises + assurances et immobilier):

AV : branches périproductives d'aval (commerce de gros à destination de la population)

Trans: Transport, maintenance, magasinage.

classification des branches d'activités: voir note méthodologique en annexe.

Tableau 3. Evolution 1969-1977-1981 des profils de qualification des emplois de fabrication + conception (*cf. annexe, classification des fonctions*), tous secteurs

%	Ile-de-France						Autres régions			
	Ouvriers non qual.	Ouvriers qualifiés	Cadres et techniciens	Ouvriers non qual.	Ouvriers qualifiés	Cadres et techniciens	Ouvriers non qual.	Ouvriers qualifiés	Cadres et techniciens	
1969	32	47	22	40	48	12				
1977	(32*) 27	(49) 47	(19) 26	(41) 36	(51) 49	(8) 14				
1981	(25) 24	(52) 49	(23) 27	(37) 33	(54) 52	(9) 15				
1985**	(12) ...			(27) ...						
1988**	(9,5) ...			(24) ...						

Source: ESE

* entre parenthèses: notation des mêmes profils pour l'industrie hors Bâtiment.

** enquête réduite aux établissements de 20 salariés et plus (contre 10 salariés et plus en 1969, 1977 et 1981)

Tableau 4. Déqualification ouvrière et déclin des industries en France de 1985 à 1988

	milliers	Auto	S2*	S1*	Q2*	Q1*	T2*	T1*	Total Indust. hors BTP
1988 effectif	270	969	431	133	394	794	517	3 506	
dont nq%	33	32	29	21	12	13	7		
1985 effectif	314	1 108	454	162	483	859	553	3 934	
dont nq%	39	34	32	21	15	16	9		
évol	-45	-139	-23	-29	-89	-66	-36		
%	-14,3	-12,6	-5,1	-18,2	-18,5	-7,6	-6,6		

Source: ESE

* Liste des branches: voir annexe - „S” = industries à fort taux d'ouvriers non qualifiés ;

„Q” = industries à fort taux d'ouvriers qualifiés ;

„T” = industries à fort taux de techniciens et cadres.

tion importante d'ouvriers professionnels, régressent au plus fort rythme alors même que leurs effectifs sont déjà sérieusement atteints. D'autre part, parmi les industries „techniciennes”, c'est-à-dire à fort pourcentage de cadres et de techniciens, le sous-groupe de celles qui ont été touchées dès les débuts de la crise (noté „T2” dans la classification mise au point par l'équipe GSP-STRATES), continue à avoir un rythme de suppressions d'emplois important. Si les suppressions restent inférieures dans l'autre sous-groupe „S1” à le taux de décroissance le moins élevé des sept sous-groupes d'industries constitués ici, bien qu'il continue à employer près de 30% d'ouvriers non qualifiés! La montée en qualification ne doit pas masquer la désindustrialisation générale, face à laquelle quelques branches déqualifiées résistent finalement moins mal que d'autres,

pourtant plus qualifiées... La qualification des emplois industriels n'est donc qu'un élément du système, soumis à des vagues successives résultant d'interactions complexes. La désindustrialisation, en attaquant d'abord les industries de base où les ouvriers qualifiés étaient nombreux, a créé un vide que les énergies restantes, libérées de leurs liens anciens, viennent remplir très partiellement, recréant une nouvelle organisation et de nouvelles dynamiques.

En tout état de cause, tous les sous-groupes de branches suppriment davantage de postes non qualifiés que de postes qualifiés, puisque la part des premiers diminue avec le temps.

II. La nouvelle place de l'industrie dans la géographie du système productif français.

Les branches manufacturières ont cessé d'avoir dans l'emploi salarié la prépondérance qui était la leur jusqu'au milieu des années 50. En valeur absolue, ce sont les activités de reproduction sociale qui viennent sur le devant de la scène (tableau 1).

En valeur relative on voit surtout se développer les activités périprouductives qui permettent à l'industrie d'externaliser des services (étude-conseil-assistance, publicité, intérim, gardiennage, nettoyage...). La croissance de ce secteur s'accélère dans la période récente (1985-1989) et c'est le cas également pour les transports.

Tout ceci est bien cohérent avec la situation de compétition accélérée dans laquelle on voit actuellement les mastodontes financiers que sont devenus les groupes industriels: leurs besoins de disponibilités financières pour les batailles boursières les amènent à s'alléger en activités pour ne conserver que le cœur de ce qui constitue leur métier, leur savoir-faire particulier [COHEN, 1990]. Très logiquement, cela induit une demande accrue en sous-traitance et surtout en services, demande génératrice de créations de petites et moyennes entreprises, mais aussi de réorganisation des groupes eux-mêmes, qui créent à l'occasion leurs propres entreprises de service, notamment en étude-conseil-assistance.

En dehors du Bâtiment qui reste très important, l'industrie elle-même s'est repliée sur un nombre de branches restreint: industries agro-alimentaires, industries électriques et électroniques, automobile, imprimerie-presse-edition, aéronautique-spatiale.. Bien qu'elles continuent à être les branches les plus employeuses au sein de l'industrie hors Bâtiment dont elles fournissent 27,6% des emplois en 1988, les industries „spécialisées” c'est-à-dire celles qui se fondent sur le travail peu qualifié

sont pour la plupart en déclin. En revanche, les deux types de branches qui d'après notre grille se classent en seconde et troisième position pour leurs effectifs sont des types à qualification élevée, et leur importance relative au sein de l'industrie hors BTP grandit. Parmi les industries „techniciennes T2” qui rassemblent 22,6% de l'ensemble (21,8% en 1985), on trouve les composants et l'électronique grand public, l'électricité, la chimie-parachimie, l'équipement industrie, l'instrumentation.. Les branches „les plus techniciennes T1” regroupent pour leur part 14,7% du total (14,1% en 1985), ce sont l'électronique professionnelle-téléphonie, l'aéronautique-spatiale, les industries pharmaceutiques, la presse-édition, le pétrole, le gas. Compte-tenu de leur localisation et de l'histoire de leur développement, l'on a été amené à remarquer que ce sont des branches parisiennes, liées à la demande de la population métropolitaine ainsi qu'aux centres d'intérêt de l'Etat, notamment aux besoins et commandes du ministère de la défense.

Toutefois une inflexion de cette spécialisation industrielle se dessine puisque le déclin touche à leur tour ces branches liées aux commandes militaires publiques qui s'étaient distinguées dans les années 70 - début 80, continuant alors à s'accroître tandis que les branches „T2”, plus généralistes, plus civiles et plus provinciales, subissaient de fortes pertes d'effectifs. Désormais — depuis 1985 — leurs effectifs cessent de croître. Mais en même temps, avec elles, les autres branches techniciennes augmentent leur poids relatif au sein de l'industrie hors BTP. L'atout „armement” aurait alors servi, dans les débuts de la désindustrialisation, à préserver ce qui pouvait l'être des industries de pointe, lesquelles repandraient actuellement un peu de souffle. Cette hypothèse de la timide relance d'une industrie plus diversifiée est confortée par l'amélioration de la présence relative d'industries comme la petite métallurgie, l'ameublement... que l'on avait classées en „S1” et qui augmentent à la fois leur qualification et leurs effectifs de 1985 à 1988.

III. Le rôle de Paris et de sa région dans l'industrie française.

Le poids relatif de l'Ile-de-France dans l'industrie nationale est très important, central même, puisque ses effectifs représentent 27,3% du total français (Ces chiffres s'entendent toujours sans le Bâtiment-Travaux Publics et sans les petits établissements de moins de 20 salariés). Si ce pourcentage a un peu baissé depuis 1985, date à laquelle il était de 27,5%, on le doit surtout à l'extension de la métropole parisienne hors des

frontières de la région Ile-de-France, les localisations périurbaines étant davantage recherchées par l'industrie que par les activités tertiaires.

La structure de branches de l'industrie francilienne est spécifique, sensiblement différente de la structure française d'ensemble (tableau 5).

Tableau 5. Structures de branches de l'emploi industriel en France et Ile-de-France. 1988.

	Auto	Q1*	Q2*	S1*	S2*	T1*	T2*
%							
France	7,7	11,2	3,8	12,3	27,6	14,7	22,6
évol. 1985-88	-	-	-	+	-	+	+
Ile-de-France	9,6	8,2	2,0	6,6	12,0	33,8	27,8
évol. 1985-88	-	-	+	+	-	+	+

Source: ESE

* Liste des groupements de branches: voir en annexe.

L'automobile continue à être plus présente que la moyenne nationale, en dépit de trois facteurs contraires: tout d'abord, l'une des deux grandes firmes de cette branche, PEUGEOT, continue à être fortement implantée dans l'est de la France, notamment en Franche-Comté dont elle est originaire (Sochaux). En second lieu, les autres grands constructeurs (RENAULT, CITROEN désormais rattaché au groupe PEUGEOT), quoique parisiens d'origine, sont parmi ceux qui ont le plus essaimé en province dans la période des „décentralisations industrielles” (1950-1975). Enfin, ces „décentralisations”, qui sont surtout un déploiement de la fonction de fabrication, se poursuivent en Bretagne, Centre, Lorraine, Champagne-Ardenne et Basse-Normandie tandis qu'un nombre encore plus élevé des emplois de l'automobile ont été supprimés en Ile-de-France.

Alors que les industries taylorisées („S1” et „S2”) et les industries traditionnelles qui sont davantage professionnelles et qualifiées („Q1” et „Q2”) sont beaucoup moins représentées en Ile-de-France qu'en moyenne nationale, c'est l'inverse pour les industries à fort taux d'ingénieurs, cadres et techniciens. D'ailleurs si les industries qualifiées du groupe „Q2” (mines..) accroissent quelque peu leur part très faible en Ile-de-France, c'est parce que dès 1985, il s'agissait exclusivement d'emplois de direction administrative et de gestion, d'emplois commerciaux ou de service, à l'exclusion des emplois de fabrication. En revanche, la légère remontée déjà évoquée des industries „S1” dont le type est la petite métallurgie correspond bien à un redémarrage, même modeste, d'un système industriel qui se donne de nouvelles bases.

Les industries techniciennes sont donc bien la spécialité de la région Ile-de-France, ce qui correspond à la taille et au niveau de qualification de son grand bassin d'emploi métropolitain. Toutefois on note que le sous-groupe „T2”, qui est moins parisien que le sous-groupe „T1”, a une très bonne représentation dans la France entière (22,6%, à peine plus faible qu'en Ile-de-France où elle est de 27,8%).

On peut donc dire que le système productif français des années 70, durement remis en cause par une concurrence internationale de plus en plus pressante, a dû se recomposer pour s'adapter à une intégration grandissante de la production et des marchés où il n'a pas pu faire jeu égal avec les Etats-Unis, le Japon ou l'Allemagne fédérale. Dans cette recomposition, la taille de la métropole parisienne qui a 10 millions d'habitants et le maintien de la France dans les premières places pour les industries liées au domaine militaire ont freiné la chute des emplois industriels, qui sans cela aurait été encore plus brutale.

Au total, après une phase de transition qui a vu dans les années 70-80 l'industrie parisienne se concentrer essentiellement sur le sud et l'ouest de l'Ile-de-France, c'est-à-dire sur les espaces les plus favorisés socialement, avec une tonalité directionnelle (administration, marketing, conception) et „high tech”, on assiste actuellement à une certaine reprise de la diffusion industrielle, dans des secteurs élargis de la banlieue: nord-ouest, sud-sud-est, et de plus en plus à l'extérieur de la région. Le travail ouvrier, surtout qualifié, n'est pas absent de cette reprise.

Mais en allant ainsi s'installer dans des zones périurbaines de plus en plus éloignées, l'industrie quitte pratiquement Paris et la plupart des communes limitrophes, quand elle n'a pas purement et simplement disparu dans cette évacuation des espaces centraux.

IV. Le nouveau dispositif parisien de l'emploi industriel

Les espaces centraux ne gardent que quelques industries spécifiques comme l'habillement, entre la Seine et les grands boulevards parisiens de la rive droite, et la presse-édition dans tout Paris notamment les 2ème, 8ème, 9ème, 6ème et 15ème arrondissements. L'imprimerie, qui a des liens étroits avec cette dernière branche, a souvent migré en banlieue, que ce soit la banlieue proche comme Sain-Denis au nord, Montreuil à l'est ou Bagneux, Issy, Boulogne-Billancourt au sud-ouest, ou la banlieue plus lointaine comme Evry ou Marne-la-Vallée.

En dehors de ces branches, les industries présentes dans Paris ne

fournissent pratiquement plus que des emplois d'administration-gestion et de commerce.

Une exception est à noter toutefois: celle de l'industrie pharmaceutique, qui, à l'exemple de l'habillement et de la presse-édition, se comporte comme une industrie spécifique du centre métropolitain, mais évite le centre historique pour se localiser dans les nouveaux espaces de concentration de l'emploi industriel de la boucle ouest de la Seine et aux sorties sud-est de Paris (Paris-13ème, Rungis, Chilly-Mazarin, Maisons-Alfort, Fontenay-sous-Bois).

Ces localisations préfigurent le dispositif géographique qui s'est mis en place dans la période récente: Alors que jusqu'aux années 60, les emplois directionnels restaient concentrés au centre-ouest de Paris tandis que la fabrication constituait une auréole suburbaine, le dispositif actuel privilégie les fonctions directionnelles et d'échange. La fabrication se trouve reléguée de plus en plus loin, même si elle reste présente dans les espaces fluviaux du nord de l'agglomération (Plaine Saint-Denis, Argenteuil et toute la Seine-aval). Le centre directionnel se localise désormais à La Défense (Courbevoie, Puteaux) et dans les communes avoisinantes, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Nanterre...etc. L'emploi de commerce-marketing, qui était très peu développé jusque là, s'y renforce. Quant à la conception, qui avait pris son essor à la fin des années 60 et a augmenté ses emplois jusqu'au milieu des années 80, on la trouve associée aux localisations directionnelles, mais également aux nouvelles zones industrielles que sont les villes nouvelles du sud et de l'ouest (Evry, Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy) et les espaces de développement spécifique de l'emploi de haute technologie (cité scientifique de Paris-sud, autour de l'Université Scientifique d'Orsay, du Centre d'Etudes Atomiques de Saclay..., pôle de desserrement des industries de pointe de Vélizy...). Ces industries de pointe sont essentiellement l'électronique, l'aéronautique-spatiale, la bureautique, la pharmacie...et, réduites à de plus faibles contingents, les industries électriques, l'équipement industriel, l'instrumentation etc. Dissociée de la fabrication, la recherche automobile se localise avec ces industries.

Beaucoup moins développé à l'est qui est davantage dévolu aux fonctions résidentielles et logistiques, l'emploi industriel y figure tout-de-même, entre Choisy-le-Roi près d'Orly et Aunay-sous-Bois près de Roissy, dans les communes du confluent Seine-Marne (Créteil, Maisons-Alfort, Saint-Maur), des sorties est de Paris (Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Romainville, Bobigny) et de l'autoroute du Nord. Les activités de ces effectifs plus légers et moins qualifiés qu'à l'ouest et au sud sont

également plus diversifiées, leur spécialisation intervenant surtout sur le plan fonctionnel, où l'on constate un développement particulier de la fonction de transport et de magasinage.

Conclusion

Si les dynamiques économique-spatiales, qui par elle-mêmes poussent à l'internationalisation et à l'effacement d'une grande partie de l'industrie française, ménagent dans leur développement spontané certaines opportunités du développement local comme la création de petites et moyennes entreprises, elles comportent aussi des risques. L'extension sans précédent des villes est lourde à gérer. La nature des seuls atouts qu'ait pu jouer l'industrie française: Armement, taille de la métropole parisienne, place l'Etat, les chefs d'entreprises et l'opinion publique devant des contradictions éthiques et pratiques: dilemme face à la nécessaire démilitarisation, qui libérerait des ressources pouvant être injectées dans le développement industriel civil mais priverait le pays d'un de ses rares points forts dans une conjoncture difficile, dilemme face à la polarisation parisienne qu'il faudrait à la fois juguler pour mieux laisser se développer quelques grandes villes comme Lyon et peut-être à terme Lille, Marseille, Toulouse, Bordeaux., et ne pas priver pour autant de sa capacité à jouer son rôle moteur dans les mutations actuelles.

Travaux cités

- Cohen J., 1987, *Des grands traits de 1954 à la nouvelle configuration des années 80*, in: GSP-STRATES (Cohen J., Damette F., Guieysse J-A. et Scheibling J.), *La géographie de l'emploi industriel depuis le tournant des années 50*, Rapport intermédiaire pour le Commissariat Général au Plan, programme „Metropolisation” du GIP „Mutations économiques et Urbanisation”, pp.1-19.
- Cohen J., 1990, *Le paradoxe des stratégies d'entreprises: s'engager moins pour organiser mieux?*, STRATES n°5, pp. 49-57.

Note méthodologique

Pur effecteur un suivi de la géographie du système productif et de la géographie de l'emploi en France, l'équipe de géographie du système productif du Laboratoire STRATES (Université Paris-I, URA n°142 du

CNRS) utilise des données statistiques permettant d'observer les dynamiques spatiales des entreprises. La source principale est l'enquête „Structure des emplois”, menée chaque année par les Directions Départementales du Travail et de la Main d'Oeuvre auprès des établissements locaux en vue de l'application de la loi de 1951 sur l'emploi des handicapés. Les résultats sont rassemblés au plan national par le Ministère du Travail et gérés par l'INSEE. L'Administration et les petits établissements ne sont pas assujettis à cette enquête, le seuil minimal ayant été porté de 10 à 20 salariés en 1987. Les entreprises du secteur public industriel dont le statut prévoit des dispositions pour l'emploi des handicapés et qui de ce fait n'entrent pas dans le champ de la loi fournissent tout-de-même pour la plupart d'entre elles des réponses à l'enquête afin d'en améliorer la qualité informative. Ce caractère non exhaustif de l'enquête nécessite d'effectuer des contrôles à d'autres sources qui, bien que trop globales, ont un champ plus large voire exhaustif (statistiques annuelles des ASSEDIC, recensements de population de l'INSEE...). Moyennant cette précaution, l'enquête permet une connaissance assez fine de la géographie de l'emploi des entreprises, l'industrie étant particulièrement bien couverte.

Le niveau géographique le plus fin de localisation de l'établissement est la commune, et par conséquent il est possible de connaître la situation à tous les niveaux plus généraux: régions, zones d'emploi, agglomérations ou zones de peuplement industriel ou urbain etc.

Chaque établissement indique son activité économique (code „APE” de la nomenclature d'activités et de produits) et la ventilation de son effectif par sexe et par catégorie d'emploi du code „PCS” (professions et catégories socio-professionnelles). Pour les besoins de sa problématique propre, l'équipe GSP-STRATES a constitué des agrégats correspondant à une grille d'observation qui croise la fonction avec le niveau de qualification des emplois, et qui regroupe les branches d'activités en types selon leurs profils de qualification et la part francilienne de leurs effectifs nationaux. On distingue ainsi:

— **Emploi, code „PCS”:** six fonctions: administration-gestion, commerce-marketing, conception, fabrication, transport, service.

cinq niveaux de qualification: supérieur (cadre-ingénieur), intermédiaire (technicien), employé, ouvrier qualifié, ouvrier non qualifié.

— **Branche, code „APE”:** sept types d'industries:

T1: très fort pourcentage d'ingénieurs-cadres-techniciens, forte implantation francilienne. Electronique, aéronautique.

T2: fort taux d'ingénieurs-cadres-techniciens, moindre

implantation francienne. Equipment industriel, instrumentation, chimie.

AUTO: important taux d'ingénieurs-cadres et techniciens mais aussi d'ouvriers non qualifiés.

Q1: très fort taux d'ouvriers qualifiés.

Métallurgie, mécanique..

Q2: important taux d'ouvriers qualifiés. Mines.

S1: importants taux d'ouvriers non qualifiés et qualifiés.

Petite métallurgie.

S2: fort taux d'ouvriers non qualifiés.

Textile, habillement, plastiques, majeure partie des industries alimentaires et agricoles..

Bâtiment et Travaux publics

Trois types de branches péripproductives:

d'amont: commerce interindustriel, étude-assistance.

d'aval: commerce de gros pour la population.

transports-télécommunications.

Reproduction sociale (non prise en compte ici).

MARIE-CLAUDE MAUREL
Université de Montpellier III

Les agricultures d'Europe Centrale face a défi européen: la transition peut-elle se re- soudre à un transfert de modele?

*„Que vienne un espace unifié où la géographie retrou-
vera ses droits trop longtemps occultés par l'idéologie”*

F. Mitterand, Prague, 14 juin 1991.

Le terme de **transition** appliqué à la période de changement ouverte en Europe centrale par les événements politiques de 1989 doit être considéré comme une commodité de langage, plutôt que comme un concept au contenu théorique défini. Il faut se méfier des „a priori” qu'un usage finaliste du terme risque d'impliquer. Au sens littéral, la transition désigne le passage d'un état à un autre. Or si l'état antérieur, le **système communiste** (entendu comme un ensemble d'institutions dans les domaines politique, économique et social) était connu et stable, rien ne permet de préjuger quel sera l'état futur des systèmes politiques et sociaux en Europe centrale.

Ouvrant sur un changement systémique de fond, la transition ne conduit pas forcément à un état nouveau, également connu et stable. Sitôt sortie du communisme et du giron soviétique, l'Occident voudrait que „l'autre Europe” ait déjà renoué avec le système de valeurs européennes, rétabli la démocratie politique, instauré les institutions de l'économie de marché. Vue de l'Ouest, la transition apparaît univoque, et se résoud à un transfert de modèle. Confiant dans leur prospérité relative, imbus de leur savoir-faire et de leurs technologies, dirigeants, experts et managers sont unanimes à vouloir exporter le modèle de l'économie „libérale avancée”. Or la question de la transition est autrement plus complexe.

On ne peut exclure une période prolongée d'instabilité, voire une dérive vers une situation imprévisible, peut-être même indésirée.

D'où le titre de ma communication en forme d'interrogation. A partir d'un secteur encore important de l'économie du pays d'Europe centrale, l'agriculture, je souhaiterai montrer en quels termes se présente le changement systémique et souligner l'indétermination même des processus de transition qui l'accompagnent.

Les agricultures d'Europe centrale sont face à une nouvelle bifurcation de leur destin. Une fois de plus le choix d'un nouveau système économique risque d'être imposé à ceux qui vivent du travail agricole. Hier méprisés et discriminés par l'ancien régime, aujourd'hui oubliés et négligés par les nouveaux gouvernements, les agriculteurs sont confrontés à une mutation à laquelle ils ne sont pas préparés.

L'instauration de l'économie de marché définit le cadre large des transformations institutionnelles à promouvoir, dans lequel il y a place pour une certaine diversité de modèles structurels. Le rétablissement des mécanismes du marché, si tant est qu'il puisse complètement s'appliquer à un secteur qui, même dans les économies occidentales, requiert l'intervention de l'Etat, n'implique pas l'adoption d'un modèle agricole a priori. Sans doute la compatibilité de celui-ci avec la logique du marché est-elle un élément déterminant du choix de ce modèle. Mais il doit prendre en compte de nombreux autres paramètres parmi lesquels les aptitudes et les aspirations de ceux qui travaillent en agriculture, ainsi que le maintien des équilibres sociaux et territoriaux auxquels participe cette activité.

Vers quels modèles ou vers quelles références les pays d'Europe centrale vont-il se tourner? quelles contraintes risquent-elles de peser sur ce choix? Peut-on, à partir des options possibles, esquisser des scénarios d'évolution?

1. La sortie du collectivisme agraire

La réponse à ces questions est largement déterminée par l'état dans lequel ces agricultures sortent de plusieurs décennies d'économie dirigée et de collectivisme agraire. Ce n'est pas le lieu de dresser un bilan de la situation économique de ces agricultures (celui-ci est bien connu et on se référera aux travaux cités *in fine*)¹. On se bornera très brièvement à évoquer les premiers effets du relâchement de l'emprise

¹M.-C. Maurel, *La campagne collectivisée. Société et espace rural en Russie d'Europe*, Anthropos, Paris, 1980, 300 p.

étatique, sur l'organisation de la production et des relations marchandes, qui caractérisent l'économie administrée, pour en souligner le caractère désorganisateur². Comme on a pu le constater, de manière assez générale, une brutale dérégulation n'entraîne pas la formation spontanée d'un marché auto-régulé. Sans doute la libération des prix s'est-elle traduite par l'élimination des pénuries, mais la restauration des équilibres s'avère autrement plus délicate. Les paysans polonais qui ont vécu le passage brutal d'une économie administrée où les produits agricoles étaient écoulés à des prix fixes garantis par l'Etat, à une économie de marché où la mévente frappe beaucoup de leurs productions, sont bien placés pour le savoir³. Avec un temps de décalage, agriculteurs hongrois et tchécoslovaques ont connu les mêmes déboires. La réduction (voire la suppression) des subventions, l'ouverture des ciseaux entre les prix des produits agricoles et ceux des produits industriels contraignent désormais les producteurs (collectifs ou individuels) à opérer selon les règles du marché et à relever le défi de la compétitivité tant sur le marché domestique qu'international.

La sortie du collectivisme agraire (entendu au sens très large d'un système institutionnel fondé sur le contrôle établi par l'Etat sur l'usage de la terre et des principaux moyens de production et privant de ce fait les producteurs d'une partie significative, bien que variable, de leur autonomie) implique des transformations considérables qui ont trait aux relations de propriété comme aux rapports de production en général.

Dans tous les pays d'Europe centrale et orientale, les modalités de ce que l'on appelle généralement les „privatisations” ont fait, et continuent à faire, l'objet d'un débat majeur. Ce processus ne concerne pas seulement un changement de régime de propriété (un transfert dans les mains privées) mais implique la rupture avec le mode de production issu de la période de collectivisation.

On imagine parfois avec quelque naïveté que des paysans qui ont

M.-C. Maurel, *Le modèle agricole soviétique aurait-il fait faillite?*, Tricontinental, Maspero, 1982, 157-169.

M.-C. Maurel, *Les paysans contre l'Etat. Le rapport de forces polonais*, L'Harmattan, 1989, 240 p.

M.-C. Maurel, *L'agriculture soviétique sur le front de la perestroïka*, Revue de l'Association Historiens-Géographes, N°323, 1989, 143-153.

M.-C. Maurel, *Les agricultures centre-européennes au seuil de l'économie de marché. Etat des lieux et perspectives*, Rapport d'étude, DATAR, mars 1991, 47 p.

²M.-C. Maurel, *A l'Est, des agricultures en transition*, Bulletin de l'Association des Géographes Français, 1991 (à paraître).

³M.-C. Maurel, *L'agriculture polonaise et le choc du marché. Quel avenir pour l'exploitation familiale?* Bulletin de l'Association des Géographes Français, 1991 (à paraître).

subi l'épreuve d'une collectivisation forcée, sont prêts à reprendre leurs terres et à se muer en producteurs agricoles indépendants (à l'image des exploitants familiaux d'Europe occidentale, par exemple). Or, entre ces paysans d'avant la collectivisation et les agriculteurs d'aujourd'hui il y a un hiatus majeur, une vaste entreprise de destruction des sociétés paysannes, de leur rapport à la terre et au travail, et de leur système de valeurs⁴.

Une entreprise menée jusqu'à son terme là où, comme en Union soviétique, la collectivisation remonte à deux ou trois générations en arrière, et où les savoir-faire et les vouloir entreprendre ont été perdus, mais qui dans la plupart des pays d'Europe centrale s'est heurtée à de vives résistances. La paysannerie polonaise est parvenue à garder ses terres en propriété privée, tandis qu'ailleurs on a laissé subsister, puis se développer, comme en Hongrie, un secteur d'initiative individuelle.

Même là où, comme en Pologne, les paysanneries sont parvenues à se ménager un espace de liberté économique (relative, compte tenu de l'encadrement par un secteur „pseudo-coopératif”), elles ne sortent pas indemnes de l'épreuve. Les rapports économiques et sociaux (et notamment le rapport à l'Etat) ont été profondément déformés. Par son caractère impersonnel même, la propriété socialiste, étatique ou collective, a modifié les rapports à la terre et au travail, entraînant une déresponsabilisation généralisée à l'égard de ce qui appartient à tous et donc à personne.

Sou le terme de fonds indivisible, la notion de propriété coopérative des terres et des moyens de production a été vidée de son sens. Comme l'écrit l'économiste hongrois Janos Kornai, „on a fait oublier à des générations entières les valeurs et les principes civiques si étroitement associés à la sécurité des biens privés, de la propriété privée et des marchés”⁵.

L'organisation collective de la production, au sein de vastes entreprises de plusieurs centaines ou milliers d'hectares, a changé le contenu même du travail agricole, lui a fait perdre son caractère autonome (en faisant éclater le couple énergie/information qui fait l'unité du travail). Contrôlé par des centres de décision extérieurs (la bureaucratie d'Etat, qui planifie l'activité productive, l'élite dirigeante des „spécialistes” au sein de l'exploitation), ce travail a perdu son caractère

⁴M.-C. Maurel, *Sociétés locales, territoires, pouvoirs en Europe de l'Est*, Espace rural, N°20, 1989, 27-49.

⁵Janos Kornai, *Du socialisme au capitalisme. L'exemple de la Hongrie*, Le débat. Gallimard, 1990, 226 p.

de savoir-faire polyvalent, en même temps que les producteurs étaient dessais de l'initiative propre à l'entrepreneur. Selon les générations, les statuts socio-professionnels, les modes de vie (notamment la place faite à l'exploitation auxiliaire) la rupture est plus ou moins consommée.

Des forces de résistance ont pu prendre corps dans le champ de „l'individuel” (c'est-à-dire la petite exploitation auxiliaire et l'habitat en propriété privée) laissé à l'initiative des ménages agricoles. La question est de savoir si ces survivances, ces traces d'un travail paysan offrent un support suffisant pour restaurer une agriculture de producteurs indépendants. Peut-on raisonnablement attendre de ces „quasi-salariés” que sont devenus les membres des coopératives agricoles, qu'ils endossent les risques inhérents à l'exploitation privée?

La question de fond est celle de la réversibilité du collectivisme agricole:

- Au sens juridique, le terme de réversion peut s'entendre comme un droit de retour des terres „mises à la disposition des coopératives” par les paysans, lors de la collectivisation. C'est un élément d'un débat plus large et politiquement complexe concernant la question de la restitution des biens autrefois confisqués.
- Au sens organique, la réversion désigne une mutation s'opérant en sens inverse. Elle s'applique alors au démantèlement des structures de production mises en place par l'ancien régime (les fermes d'Etat, comme les coopératives de production). Quelle que soit la forme adoptée par la restructuration, il est clair qu'elle implique la transformation des relations de propriété, sur des bases claires, de telle manière que, le, ou les, nouveaux propriétaires se sentent réellement responsables de ces biens et, en conséquence, mettent tout en œuvre pour en assurer une gestion rationnelle. Cette transformation peut revêtir la forme d'une privatisation et s'opérer selon des modalités extrêmement diverses.

Ces deux aspects de la réversion du système collectiviste ont parfois tendance à être confondus, ce qui obscurcit tant le débat concernant la restitution des biens, ou l'indemnisation des anciens propriétaires, que la question du choix d'un nouveau modèle structurel. Ainsi certains ont-ils assimilé la demande de restitution des terres à un retour de l'exploitation paysanne d'autrefois avec tous ses archaïsmes⁶.

⁶M.-C. Maurel, *Quels propriétaires pour les terres en Europe centrale?* Le Monde Diplomatique, avril 1991, 3-4.

2. Le choix d'un nouveau modele

Les changements systémiques dans lesquels se sont engagés les pays d'Europe centrale sont porteurs de profondes restructurations de leurs agricultures. Cette entreprise est souvent, parfois exclusivement, perçue comme une simple mise à niveau de leurs performances techniques et économiques, par rapport à celles de leurs homologues d'Europe occidentale, comme si, en soi, la rationalité du marché suffisait à promouvoir l'ajustement des acteurs économiques à la nouvelle situation. Or cette adaptation ne va pas de soi, elle passe par une transformation des structures qui s'apparente à un changement de modèle. Jusqu'à présent la question du choix d'un nouveau modèle n'a pas été clairement posée, ou l'a été de manière biaisée. Par choix d'un modèle, il faut entendre la recherche d'une relative cohérence, ou rationalité, entre des structures, des techniques, des moyens (financiers) et des finalités d'ordre politique, économique, social.

De manière concrète, cela implique la formulation de questions telles que:

- Quelles structures de production et plus précisément quels types d'exploitation (capitaliste, coopérative, familiale, ...) et quel type d'articulation, en amont et en aval, de l'agriculture avec les autres secteurs de l'économie?
- Quels systèmes de production, intensifs ou extensifs, à base de capital, ou de travail?
- Quelle politique agricole, poursuivant quels objectifs, recherche de l'auto-suffisance alimentaire nationale, participation aux exportations?
- Quelle contribution à la gestion et à la conservation de l'espace rural?

Ces questions ne se posent pas dans l'abstrait, mais en référence au potentiel existant, et qui se trouve dans un état de délabrement plus ou moins avancé, aux structures héritées dont les marquages sociaux et territoriaux peuvent se révéler irréversibles.

Elles doivent être envisagées aussi dans l'hypothèse d'une association, puis d'une intégration progressive à la CEE, que la plupart de ces Etats souhaitait. Cette double série de contraintes, internes et externes, constituent autant de variables interdépendantes qui contribueront à la formation d'un ou de nouveaux modèles. Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, on se bornera à indiquer quelques-uns des facteurs qui nous paraissent conditionner celle-ci.

Les pesanteurs historiques et structurelles

Dépendantes des trajectoires nationales et des expériences historiques propres à chacun de ces pays, elles apparaissent bien différenciées d'un pays à l'autre.

Elles ont trait, d'une part, à l'héritage de cultures et de sociétés paysannes, défigurées, mise à mal par plus de quarante années de communisme, mais dont certains éléments du mode de vie et du système de valeurs conservent la marque. Elles procèdent, d'autre part, de l'impact du mode de production collectiviste sur les structures économiques et les comportements sociaux, ainsi que de ses marquages territoriaux. Les formes prises par la collectivisation, le degré de socialisation des divers aspects de la vie matérielle et culturelle, le niveau de développement de l'initiative privée, sont autant de paramètres à prendre en compte pour évaluer les freins ou les accélérateurs aux processus de transition.

Les représentations des acteurs sociaux

Le succès ou l'échec de la transition dépendent dans une très large mesure des attitudes et des représentations des acteurs sociaux qui vont déterminer leur capacité d'ajustement et d'intégration à un système économique en mutation structurelle rapide.

Les chances de voir émerger une couche d'exploitants individuels, propriétaires de leurs terres, apparaissent très variables d'un pays à l'autre, mais également selon les secteurs (coopératif ou étatique), ainsi que selon les branches de l'activité agricole. On se bornera à évoquer quelques-unes des attitudes exprimées par les actifs agricoles à l'égard de l'exploitation privée.

En Tchécoslovaquie l'éventuelle reconstitution d'une agriculture privée ne rencontre pas un écho favorable parmi les actifs du secteur agricole. Les travailleurs sont attachés au bien-être matériel relatif garanti par les coopératives: des salaires comparables à ceux de l'industrie, des journées de huit heures, un repos hebdomadaire, et divers avantages sociaux. En une génération, le mode d'organisation collectif du travail a transformé les paysans en quasi-salariés. A la différence de la Hongrie, l'initiative privée a pendant longtemps été découragée, et la production des lopins, principalement tournée vers l'autoconsommation, y est moins développée. La concentration des coopératives villageoises en unités géantes étendues sur plusieurs localités a distendu le rapport à la terre et affaibli les liens sociaux. Le remodelage en vastes unités de culture, la démolition des anciens bâtiments de ferme ont effacé jusqu'aux traces

du système social antérieur. Les paysans qui étaient propriétaires avant 1948 ont pratiquement disparu, et la génération des trente-cinquante ans, dominante dans les coopératives, n'a rien connu d'autre.

La rupture est sans doute trop profonde pour que se reconstitue une couche de petits entrepreneurs agricoles. Les enquêtes d'opinion révèlent que la majorité des travailleurs de l'agriculture ne sont pas prêts à prendre une exploitation privée, faute de moyens matériels et financiers, et par peur de conditions de travail trop pénibles. (Enquête organisée par *Zemledske noviny* auprès de ses lecteurs, 6 octobre et 24 novembre 1990). L'agriculture privée fait figure d'aventure. Il semble que dans un premier temps on préfère s'acheminer vers un réaménagement de la structure coopérative. Le démembrement des exploitations géantes en petites coopératives, à l'échelle du village (de 1 000 à 1 500 hectares et regroupement de cinquante à deux cents membres), est envisagé par beaucoup comme une solution viable. C'est avec le modèle du groupe de travail où chacun se connaît et où un contrôle direct de la propriété coopérative peut s'exercer que les agriculteurs souhaitent renouer.

Selon nos premières investigations⁷ auprès de membres de coopératives en Hongrie, très peu d'entre eux se sentiraient prêts à se lancer dans l'aventure de l'exploitation privée. Même si dans un proche avenir la restitution de leurs terres leur permettrait de reconstituer une surface d'exploitation viable, ils déclarent préférer rester membres de la coopérative, en louant leurs terres à celle-ci. Pour certains, c'est seulement dans l'hypothèse de la perte de leur emploi qu'ils envisageraient de devenir exploitants indépendants.

Pourtant dans le cas de beaucoup d'agriculteurs hongrois ce n'est pas la perte du savoir-faire ou le manque de goût pour le travail agricole qui sont à incriminer. Sur des surfaces réduites fonctionnent parfois de véritables micro-exploitations paysannes fondées sur une grande diversité de cultures et d'élevages en mesure d'assurer la presque totalité de la consommation familiale.

Mais l'exploitation paysanne n'est pas l'exploitation familiale moderne, elle en est seulement la matrice initiale et le passage de l'une à l'autre requiert des conditions spécifiques, comme l'atteste la modernisation de l'agriculture française.

Pour reconstituer une exploitation indépendante, l'agriculture doit

⁷Dans le cadre d'une recherche en coopération avec des équipes polonaise, hongroise et tchèque, nous avons mis en place un observatoire de la transition des sociétés locales et des territoires ruraux. Deux séries d'enquêtes sont en cours, d'une part, auprès des responsables locaux pour cerner les modalités de la restructuration, d'autre part, auprès de diverses catégories d'acteurs économiques.

renouer avec des valeurs fondamentales de la culture européenne, que l'ancien régime a cherché à détruire: l'autonomie personnelle, l'esprit d'entreprise⁸.

En ce sens la transition s'annonce bel et bien comme un **processus d'apprentissage social**.

La préservation des équilibres sociaux et territoriaux

L'Europe centrale est restée plus rurale et plus agricole que l'Europe communautaire. A quelques exceptions près (zones frontalières, régions défavorisées), les territoires ruraux de l'Europe centrale sont encore densément peuplés, même s'ils ont alimenté par leurs excédents démographiques la croissance urbaine. Dans une période de transition où la restructuration du système productif réduit considérablement les possibilités d'absorption des centres urbains, les risques de déstabilisation d'espaces ruraux, où l'agriculture mobilise des effectifs pléthoriques, ne sont pas à négliger.

L'excédent de bras dans l'agriculture familiale polonaise est bien connu pour qu'il soit inutile d'y insister (le nombre d'hectares par actif agricole, 4,4, est le plus faible d'Europe centrale). En revanche, l'image d'une agriculture „socialisée”, concentrée en grandes unités de production hautement mécanisée, risque d'apparaître fallacieuse. Loin de donner la preuve de leur aptitude à réaliser des économies d'échelle, les grandes exploitations collectives ont favorisé la rétention d'un trop grand nombre d'actifs. La volonté d'offrir un emploi à tous les membres des coopératives, l'alourdissement excessif des tâches administratives, la nécessité de disposer des services de réparation et d'entretien du matériel au sein même des entreprises, le développement d'activités auxiliaires (production industrielle, transports, commerce,...) l'expliquent en grande partie. A cela il faut ajouter qu'une proportion non négligeable de la production est réalisée dans le cadre de micro-exploitations fortement consommatrices de travail.

Dans la plupart de ces pays, un délestage brutal et massif des actifs agricoles est difficilement envisageable à court terme. Il pourrait revêtir des conséquences préjudiciables au maintien des équilibres sociaux, d'autant plus que l'emploi industriel est lui aussi appelé à décliner.

En Pologne, les campagnes risquent d'être déstabilisées par les suppressions d'emploi liées aux restructurations du secteur socialisé. La li-

⁸Elemer Hankiss, *Hongrie Diagnostiques. Essai en pathologie sociale*, Georg Eschel, 1990, 257 p.

quidation des entreprises non rentables et en particulier celle des fermes d'Etat, qui concentrent 470 000 emplois, ne se fera pas sans „casse” sociale, même si on peut espérer un essor rapide des petites entreprises privées dans les services. De nombreux ménages agricoles pluriactifs vont enregistrer, au moins dans un premier temps, une diminution de leurs revenus non agricoles (en raison de la perte de leur emploi) à l'extérieur de l'exploitation. La prise en compte de ces problèmes devrait conduire logiquement les pouvoirs publics à différer la refonte des structures de l'agriculture familiale. Celle-ci pourrait même absorber un „surplus” de main-d'œuvre, qui serait une forme de chômage caché sur l'exploitation familiale.

Si en Pologne l'agriculture familiale devrait rester à moyen terme une composante essentielle du tissu rural, l'évolution s'annonce plus incertaine, là où la restructuration de l'ancien secteur socialisé implique le licenciement des travailleurs en surnombre.

Plusieurs responsables de coopératives en Hongrie ne cachent pas que sur des superficies réduites par la restitution des terres, et la contrainte de productivité s'imposant, ils devront limiter le volume des emplois et renoncer au rôle d'„assistance sociale” que jouait la structure coopérative. La généralisation d'un modèle de grande entreprise fonctionnant selon une logique de profit ne risque-t-elle pas de menacer indirectement la stabilité du tissu social, et d'apparaître comme un facteur de fragilisation, peut-être même de désertification des territoires ruraux? Les pays d'Europe centrale seraient bien inspirés de se méfier des effets destructeurs, en particulier sur l'environnement, du modèle productiviste adopté par les pays de la CEE.

La contrainte extérieure: le défi européen

Les économies agro-alimentaires d'Europe centrale sont restées jusqu'à présent faiblement intégrées au marché mondial. Les politiques agricoles ayant eu pour objectif essentiel de limiter la dépendance extérieure. L'aptitude de ces agricultures à assurer l'auto-suffisance alimentaire est demeurée très inégale, et les balances agro-alimentaires sujettes à d'importantes fluctuations (notamment en Pologne, au cours des années quatre-vingt, mais aussi en Tchécoslovaquie, la Hongrie figurant comme le seul pays régulièrement et significativement exportateur). Une grande partie des exportations agricoles des pays de l'Europe de l'Est était destinée au marché soviétique. Bien que d'importance réduite, les échanges agro-alimentaires avec la CEE étaient excédentaires, la plupart de ces

pays fournissaient davantage de produits aux pays de la CEE qu'ils ne lui en achetaient.

Cette situation est en passe de changer. Du fait de l'affaissement de la demande intérieure, les excédents exportables sont en progression en Hongrie et en Pologne. Le relâchement des liens économiques entre les anciens membres du CAEM induit une réorientation des flux agro-alimentaires. Les échanges avec l'URSS étant désormais libellés en devises, les exportations agricoles d'Europe centrale ont vu se fermer le débouché soviétique, et cherchent à se tourner vers un marché communautaire, accessible, ouvert (octroi du système de préférences généralisées, allègement de certaines barrières douanières) et solvable. Mais ce débouché n'est pas illimité, la CEE est également fortement exportatrice de produits concurrents. D'où l'impératif d'organiser ces échanges agricoles, en élaborant un code de comportement commun. Les pays d'Europe centrale ne devraient pas vendre à vil prix leurs produits sur le marché communautaire, et les pays de la CEE ne devraient pas inonder de leurs exportations subventionnées l'Europe centrale, ce qui porte préjudice à des agricultures déjà très fragilisées par l'introduction des mécanismes du marché⁹.

Si la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie veulent intégrer la Communauté, et les négociations engagées en vue d'accords d'association, le donnent à penser, elles devront renforcer la compétitivité de leurs productions agricoles et se plier aux exigences de la régulation des marchés mise en œuvre dans le cadre de la PAC.

Cette perspective œuvre quelques interrogations de fond. Il faut savoir en priorité quelle place ces pays veulent réserver à l'agriculture dans leur économie et leur société, et quel rôle ils veulent lui conférer sur le marché international.

Les gouvernements devront trancher ce dilemme. Entre le protectionnisme économique qui ménage les intérêts immédiats des producteurs agricoles mais implique une alimentation chère pour les consommateurs, et un libéralisme accélérateur de la mutation moderniste au prix de ravages sociaux, la décision peut apparaître difficile.

Ces choix participent au même titre que d'autres éléments de la politique agricole, à la définition d'un modèle agricole. N'oublions pas que c'est en voulant devenir des exportateurs de produits agricoles que les petits pays du nord de l'Europe (en premier le Danemark, puis les Pays-Bas)

⁹Michel Jacquot, *L'Europe de l'Est, un nouveau défi pour la politique agricole commune*, Nouvelle Europe, mai 1991, 41-43.

ont inventé le modèle de l'exploitation familiale moderne sur lequel est fondé la politique agricole des pays capitalistes européens aujourd'hui¹⁰.

Ce modèle, qui est une construction spécifiquement européenne, est-il adaptable aujourd'hui aux réalités économiques et sociales d'Europe centrale? Il a pour origine un modèle paysan, mais c'est „un type d'agriculture entièrement nouveau et entièrement lié au développement du capitalisme”, dont l'émergence et le fonctionnement exigent une intervention de l'Etat. Les nouveaux gouvernements sont-ils prêts à apporter leur appui politique à la paysannerie, et celle-ci est-elle prête à jouer le jeu que les exploitants français ont accepté lors de la modernisation des années soixante? L'état présent des relations entre le pouvoir et la paysannerie en Pologne conduit à en douter.

3. Scénario de transition

Au début de l'été 1991, soit un an et demi après le début de la transition de système, les réponses aux questions précédemment évoquées apparaissent encore incertaines et incomplètes.

L'Europe centrale a choisi de se dégager du système imposé il y a quarante-cinq ans, pour suivre une voie qui la rapprocherait progressivement du pôle attracteur formé par la CEE. Mais l'histoire peut bifurquer dans d'autres directions. Je ne fais pas allusion à une troisième voie, version amendée du „socialisme de marché” ou nouvelle variante de l'„économie mixte”. Les sociétés post-communistes sont lassées d'expérimenter des utopies, elles cherchent des modèles connus, et qui ont fait leurs preuves. Dans cette quête de références „homologuées” en quelque sorte, deux alternatives se présentent: d'une part, la source d'inspiration des traditions historiques et des valeurs nationales, la volonté de restaurer l'Etat de droit en revenant à l'ancien ordre établi, et illégalement supprimé, (d'où l'exigence de restitution des biens et de réhabilitation des droits), d'autre part, l'adoption d'un modèle standard d'économie de marché livré „clés en mains” par les systèmes occidentaux. Je force à dessein le trait, pour indiquer simplement qu'entre „Charybde et Scylla”, la transition est pleine de périls.

S'agissant de l'agriculture, en tant que composante des économies et des sociétés post-communistes, le thème de la bifurcation peut se réduire à quelques scénarios alternatifs, que je caractériserai très brièvement.

¹⁰ Claude Servolin. *L'agriculture moderne. Economie*, Ed. du Seuil, 1989, 320 p.

Le retour d'un modèle paysan

Il est nourri par le courant idéologique néoagrarien qui renoue avec une tradition historique forte en Europe centrale et orientale (celle des partis agrariens, ou „paysans” de l'entre-deux-guerres), pour célébrer les vertus du petit paysan propriétaire. Des partis comme les Petits Propriétaires indépendants en Hongrie, le Parti paysan (PSL) en Pologne, l'Union nationale agrarienne (BANU) en Bulgarie, entretiennent cette nostalgie du paysan nourricier, pilier de la Nation. Le discours du syndicat des agriculteurs indépendants „Solidarité” est pénétré de telles influences et se montre fondamentalement opposé à tout processus de sélection moderniste des exploitants, soucieux de maintenir à la terre, loin des pathologies urbaines, le maximum de paysans au pays d'une nouvelle „utopie rustique”.

Le refus du libéralisme économique, en l'image diabolisée de Balcerowicz, entre en résonance avec les aspirations populistes de paysans durement confrontés au choc du marché, voire menacés d'élimination. Cette attitude apparaît très éloignée de celle qui a permis en France, dans les années soixante, à la profession agricole de négocier et de co-gérer avec les pouvoirs publics la mutation moderniste¹¹. Dans les transformations incotournables qui s'amorcent pour l'agriculture paysanne polonaise, les risques de crispation et de blocage dans l'ordre du politique ne sont pas les moindres.

Un scénario de retour au modèle paysan a des chances de se produire ailleurs, mais dans les conditions bien pires d'une faillite totale du modèle collectiviste. La redistribution des terres collectivisées en Roumanie (dans la limite de 10 hectares par famille), en Bulgarie (dans la limite de 30 hectares) va recréer des exploitations de petite taille, dépourvues de tout moyen technique et financier, et dont la viabilité économique s'annonce douteuse. Toutes les inconnues qui pèsent sur cette reprivatisation laissent mal augurer du proche avenir de ces agricultures.

A la recherche d'un compromis

Un deuxième scénario correspondrait à une **restructuration par voie de privatisation progressive**, opérant selon des formes diversifiées. Il semble se dessiner en Hongrie et en Tchécoslovaquie, mais sa mise en œuvre a été retardée par les longs débats au Parlement concernant l'adoption des lois foncières.

¹¹ *Deux usages de l'agriculture familiale: France-Pologne. Espace rural.* N°29, 1990, 108 p. (voir les articles de M. Jollivet, M. Halamska, H. Lamarche, M.-C. Maurel, J. Rey).

En Hongrie, la loi du 24 mai 1991 „sur la compensation partielle pour les dommages faits à la propriété depuis le 18 juin 1949” prévoit une indemnisation des anciens propriétaires sous la forme de bons susceptibles d'être échangés contre une propriété (dans le cadre des privatisations) ou contre des espèces. En Tchécoslovaquie, la loi du 21 mai 1991 prévoit une restitution des terres à leurs anciens propriétaires, ou à leurs héritiers, qui pourront les louer aux coopératives et percevoir une rente foncière.

Dans ces deux pays, le démantèlement brutal des coopératives devrait être évité. Les „pseudo-coopératives”, portant tous les stigmates de la propriété socialiste, pourront se transformer en coopératives authentiques, leurs membres se réappropriant le capital engagé et le pouvoir de décision économique.

La privatisation devrait progresser selon des voies diverses: reprise des terres par une partie des propriétaires-membres des coopératives, mise en vente des terres (les anciens propriétaires pouvant se porter acquéreurs avec leurs bons), location des terres par les coopératives et versement d'une rente foncière.

A partir de là, deux évolutions non exclusives l'une de l'autre peuvent se développer.

- La constitution d'une **agriculture d'entreprise** (sous forme de coopérative, mais aussi de sociétés mixtes (joint-ventures), dans le cas des anciennes fermes d'Etat).
- L'émergence d'une **agriculture familiale** modernisée qui peut progresser dans certaines régions (là où existaient des semi-coopératives), ou dans certains secteurs (horticulture, arboriculture, maraîchage). La généralisation de ce modèle demanderait la mise en place d'un réseau d'encadrement (services, conseils, crédit) et une organisation des producteurs indépendants pour la mise en marché. Il n'est pas sûr que cette greffe puisse prendre à partir des seules micro-exploitations individuelles existant jusqu'à présent en Hongrie.

Conclusion

La situation est très différente selon les pays, tant sur le plan de la conjoncture qu'en matière de réformes de structures. Atouts et handicaps ne sont pas de même nature. Dans le **cas polonais**, c'est l'existence d'exploitations familiales, qui ont donné la preuve par le passé de leur capacité de survivre et de s'adapter, qui permet de faire l'économie d'une privatisation de grande ampleur. Dans le **cas hongrois**, c'est la relative

autonomie de gestion des coopératives, le maintien d'un secteur privé qui a su en partie préserver le rapport à la terre et le rapport au travail, qui peuvent favoriser l'adaptation aux nouvelles exigences du marché. Le cas tchécoslovaque apparaît le plus lourd d'incertitudes. Cette agriculture, qui n'a connu que des réformes économiques de portée limitée, a fonctionné jusqu'à une date récente dans le cadre d'une économie centralement planifiée. Ceux qui travaillent dans ce secteur ne sont pas prêts à s'adapter sans douleur à la logique de la compétition économique.

Ces trois agricultures sont confrontées au difficile problème de la **démonopolisation** des secteurs amont et aval, de la mise en place d'un nouvel **environnement institutionnel** susceptible d'encadrer sur les plans financier, technique et professionnel, les exploitations privées comme les coopératives de production agricole. Les besoins de modernisation de l'ensemble de la filière agro-alimentaire sont immenses. Ils nécessitent la mise en œuvre de politiques d'aide appropriées de la part de la CEE, ainsi que le concours des entreprises occidentales travaillant dans le secteur de l'agro-alimentaire.

JÁNOS KÁRÁSZ

Atelier de Recherche en Sciences Sociales
Vienne

L'Autriche comme pays d'immigration

Les nouveaux enjeux face aux frontières ouvertes en Europe centrale

1. Remarque préliminaire

Lorsque s'ouvrirent les frontières des pays de l'Europe de l'Est, il y a 18 mois à peu près, on le devinait: un événement aussi bouleversant irait nécessairement s'accompagner d'enjeux tout à fait nouveaux, pour la République et ses institutions ainsi que pour les habitants du pays

Bien que l'effondrement des régimes socialistes de l'Est de l'Europe semble être la cause principale des actuels problèmes de l'Autriche en matière de migration, on ne saura comprendre ces problèmes qu'en les envisageant dans un contexte plus large, européen: l'intégration européenne, en l'occurrence la politique d'immigration des Communautés européennes (CE), exerce une influence déterminante sur les possibilités d'action des Etats, également de ceux qui n'appartiennent pas encore à la Communauté.

2. La réalité quotidienne

Ces remarques préliminaires étant faites, je voudrais, en me référant à mon milieu quotidien, tracer un tableau personnel mais nullement atypique de la situation multiculturelle à Vienne, qui est le résultat de multiples mouvements de migration dans notre pays — dans un pays qui n'a pas de passé colonial ni n'appartient à la CE:

- le marchand de légumes dans notre immeuble est Grec,
- notre concierge vient de Yougoslavie, plus précisément de Macédoine,
- la femme de ménage de mon atelier est Polonaise, elle était auparavant guide de montagne à Zakopane,
- les balayeurs de la rue sont des Serbes,
- la manufacture de pâtés et de terrines dans l'immeuble voisin appartient à un Alsacien,
- le bureau de tabac dans la maison voisine est tenu par un Egyptien,
- la brocanteuse est Polonaise,
- le vendeur de journaux du coin est originaire d'Irak,
- deux cordonniers du quartier sont des immigrés juifs d'Union Soviétique,
- l'atelier de raccomodage le plus près est tenu par un Afghan,
- le personnel du garage est hongrois et Tchécoslovaque,
- une serveuse dans le bistro vient de Bulgarie,
- environ une fois par semaine nous déjeunons dans un restaurant arméno-persan ou chinois,
- le débit de glace deux rues plus loin est tenu depuis des générations par des familles italiennes de Vénétie,
- dans notre atelier travaille un architecte roumain, à l'été nous embaucherons provisoirement une collègue de Géorgie,
- mon atelier a été rénové il y a trois ans par des ouvriers polonais et yougoslaves, à présent ils seraient probablement Hongrois ou Slovaques.

Vienne n'est pas l'Autriche — Toutefois l'Est du pays, notamment la capitale, reflète le plus nettement les changements qu'ont entraînés les flux d'immigrants et de travailleurs migrants: c'est ici que s'installent — légalement ou illégalement — la plupart des immigrés, c'est ici que se crée un considérable „marché du travail noir” de personnes qui n'y séjournent souvent que temporairement ou qui font la navette en permanence entre leur pays d'origine et l'Est de l'Autriche (notamment Vienne).

La population viennoise est depuis toujours un mélange de peuples différents. Toutefois la situation était toujours caractérisée par l'assimilation rapide des immigrés. La situation actuelle cependant, telle que nous la percevons en milieu urbain, est inédite pour l'Autriche d'après-guerre. S'il est vrai qu'aux années 60 on fixait déjà des contingents de travailleurs immigrés du Sud-Est européen et que nous avons

connu plusieurs vagues d'immigration après la Deuxième Guerre Mondiale, ce n'est que pendant la dernière décennie que notre vie quotidienne est devenue une réalité de plus en plus multiculturelle comme dans d'autres grandes villes occidentales:

Des contrastes sociaux se font de plus en plus fortement sentir dans la ville, la pauvreté visible ne choque plus, un marché du travail illégal croissant se développe, de moins en moins contrôlable. Dans le domaine du logement des perversions se manifestent, telles que Vienne ne les a pas connues depuis des décennies: c'est ainsi que par exemple des étrangers dépourvus de moyens (notamment du Proche Orient et d'Afrique) occupent à tour de rôle des lits loués à des prix aberrants. De plus les vols et délits d'effraction se multiplient; dans le domaine de la délinquance de nouvelles relations concurrentielles se développent, il en va de même pour la prostitution.

D'autre part la ville devient plus riche, plus variée, plus internationale quant aux modes de vie et aux possibilités d'épanouissement de ses habitants. Dans une large mesure ceci est à présent également vrai pour les petites villes autrichiennes, où s'installent fréquemment des commerçants turcs ou levantins, des restaurants de kebab ou chinois, etc. Sur les marchés de Vienne l'offre s'est enrichie ces dernières années de produits considérés comme „exotiques”, d'autant plus que les échoppes se trouvent de plus en plus en la propriété d'immigrés surtout turcs, yougoslaves et soviétiques.

3. Les grands mouvements de migration

Cette situation nullement étrangère aux grandes métropoles européennes est le fait d'une histoire de l'immigration et d'une politique en matière de réfugiés, presque unique en Europe.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale l'Autriche était le but de plusieurs mouvements de migration, dont certains très importants. Entre 1945 et 1950 environ 400.000 réfugiés et exilés de pays de l'Est étaient accueillis et intégrés en Autriche. Plus tard suivent d'importantes vagues d'émigration: 1956/57 a lieu l'exode de plusieurs centaines de milliers de Hongrois, dont 180.000 restent en Autriche. En 1968/69 162.000 ressortissants de Tchécoslovaquie quittent leur pays via l'Autriche; toutefois les demandeurs d'asile ne sont qu'au nombre de 12.000; en 1981/82 environ 120.000 à 150.000 Polonais ont séjourné, au moins temporairement, en Autriche, dont 33.000 ont déposé une demande d'asile.

En fonction d'une réglementation de quotas, en vigueur depuis

1972, l'Autriche accueille d'ores et déjà aussi des réfugiés d'outre-mer, originaires par exemple du Chili, d'Argentine, d'Ouganda, d'Iran et d'Afghanistan.

Après une période où les réfugiés viennent moins nombreux d'Europe de l'Est et du Proche Orient, le nombre des demandeurs d'asile en provenance de ces régions se situe à nouveau depuis récemment à plus de 20.000 par an (1990: 21.187, dont environ 12.000 Roumains).

Il convient aussi de signaler le rôle de l'Autriche comme plateforme tournante de l'émigration juive en provenance de l'Union soviétique. Entre 1976 et 1990 environ 250.000 émigrés juifs viennent dans le pays et, à l'exception de quelques centaines, le quittent à nouveau après peu de temps.

En 1989 l'Autriche est aussi temporairement, pour les réfugiés de la RDA, la première voie de transit vers l'Allemagne de l'Ouest.

Au total environ 2,6 millions de personnes sont venues en Autriche depuis 1945, comme exilés, réfugiés ou trans-migrants. 550.000 ont transité l'Autriche. Environ 1,4 millions ont repris leur migration après quelque temps ou sont rentrés dans leur pays. Environ 650.000 — près de 10% de la population résidentielle d'Autriche — se sont installés durablement, dont 350.000 n'ayant pas l'allemand comme langue maternelle. Sur 1,1 million de travailleurs immigrés avec famille 500.000 sont restés dans le pays.

En Autriche également les *travailleurs migrants* et leurs familles sont un groupe de migrants important depuis les années 60. Au concept initial de brefs séjours de travail se substituait bientôt la perspective d'un emploi plus durable ou de l'établissement dans le pays, avec la famille. L'abandon du principe du roulement faisait surgir une série de nouveaux problèmes, dont la nationalité autrichienne et le statut de la seconde génération, l'intégration scolaire des enfants, le droit de vote des étrangers et les modalités de naturalisation. L'emploi des travailleurs étrangers qui fait l'objet de conventions intergouvernementales est arrivé à son apogée en Autriche en 1974, lorsque la part des travailleurs étrangers était de 10% des travailleurs salariés. Suite à la stagnation économique et au baby-boom, les contingents de travailleurs étrangers étaient diminués de 40% jusqu'en 1984. Entre temps l'emploi des travailleurs étrangers est à nouveau en nette progression.

En 1990 274.000 étrangers (dont 15% de Pologne, de Hongrie, de Roumanie et de Tchécoslovaquie) travaillaient légalement en Autriche. A cela s'ajoute un nombre croissant de travailleurs illégaux ou d'immigrés travaillant à leur propre compte, venus d'Europe orientale (leur nombre

est estimé à près de 30.000 personnes). 40% des travailleurs légaux se trouvent à Vienne, environ un quart travaille dans les Provinces fortement industrialisées de Basse-Autriche et de Haute Autriche, un autre quart se trouve dans les régions touristiques classiques de l'Ouest du pays.

La Loi sur l'emploi des travailleurs étrangers prévoit depuis très récemment le plafonnement du nombre des travailleurs étrangers; d'ici 1992 le nombre des étrangers en situation légale ne devra pas être supérieur à 10% de la population active autrichienne.

L'année dernière un total 129.000 personnes, c'est-à-dire des réfugiés, demandeurs d'asile et de travailleurs étrangers sont venus en Autriche. 413.000 étrangers se trouvent actuellement en situation légale en Autriche (sans avoir la nationalité autrichienne), ce qui fait seulement 5,4% de la population dans son ensemble.

4. Changements au niveau de la politique d'immigration

La migration pour raisons de travail et la venue des familles ont quantitativement perdu en importance ces derniers dix ans en Europe occidentale. Par contre les réfugiés, les demandeurs d'asile et les exilés (juridiquement privilégiés) jouent un rôle plus important. Ceci pourrait aussi résulter de la situation détériorée des droits de l'homme en Europe centrale et orientale. Ceux qui cherchaient du travail avant 1975, pouvaient assez facilement se faire recruter en Europe occidentale. Par la suite il était toujours relativement facile de faire suivre les familles. A présent, pour un non-citoyen de la CE une demande d'asile est souvent la dernière chance d'immigration légale. Pour cette raison le nombre des demandeurs d'asile „explose” parallèlement à l'introduction de législations de plus en plus restrictives dans les pays de la CE et de l'AELE, en matière de passeports et de voyages. Entre 1983 et 1990 le nombre des demandes d'asile en Europe occidentale est passé de 75.000 à 400.000. La plupart des concernés ne sont pas des réfugiés au sens de la Convention de Genève. Mais bien d'entre eux quittent leur pays en raison de la misère économique menaçant leur existence, en raison de calamités écologiques, de tensions ethniques croissantes ou de situations de guerre civile. C'est la raison pour laquelle par exemple des Kurdes turcs et irakiens, des Juifs soviétiques, des Chrétiens du Sud du Soudan, des immigrés du Libéria, du Liban et d'Afghanistan ne sont pas à proprement parler des réfugiés économiques.

En tout cas nous devons constater que face aux masses de plus en plus nombreuses venant dans notre pays, nos critères d'appréciation auront à changer: face à l'immigration massive depuis l'Europe de l'Est notre sensibilité envers les réfugiés du tiers monde décroît. Sans aucun doute l'Europe occidentale adopte une attitude de moins en moins libérale vis-à-vis les demandeurs d'asile.

L'Autriche à elle seule ne saura guère échapper à cette tendance.

Notre politique libérale en matière d'asile a profondément changé pendant les 18 mois écoulés. Dans la mesure du possible on refoule les demandeurs d'asile dès leur arrivée aux frontières du pays ou à l'aéroport de Vienne, avant qu'ils ne puissent formuler une demande d'asile. D'autres sont intimidés ou incités au retour par des logis ou centres d'accueil déplorables et surpeuplés ou par l'isolement à la campagne. A cela s'ajoute que des personnes originaires d'Europe orientale, mais aussi du Proche Orient, ont de moins en moins de chances d'être reconnues comme réfugiés. Néanmoins une grande partie de ceux dont les demandes sont rejetés, restent dans le pays — un nouveau type de migrants s'est formé: les „réfugiés de fait”: ils sont en quelque sorte tolérés en Autriche mais contraints à s'installer dans des conditions particulièrement difficiles. En même temps les émigrés d'Europe orientale ne bénéficient plus d'aucun privilège de réfugiés dans des pays comme les Etats Unis, le Canada et l'Australie.

C'est ainsi que l'Autriche (comme l'Allemagne) n'est plus uniquement une station de passage vers l'Ouest, mais devient un terminus pour bien des migrants pour qui l'Autriche ne comptait pas parmi les pays de leur premier choix.

Là où il y a peu de temps le rideau de fer s'opposait aux migrations Est-Ouest, fortement critiqué par les Occidentaux pour l'ordre de tirer et les mines, patrouillent à présent des troupes autrichiennes dans le but de protéger le pays des immigrés illégaux, Roumains à présent, Soviétiques peut-être demain.

5. La „nouvelle normalité” exige de nouveaux concepts

Les „migrations des peuples par étapes” comme nous les vivons à présent, continueront dans un avenir plus ou moins rapproché.

Une importante migration dans une Europe aux frontières ouvertes pourra devenir la nouvelle normalité.

L'Autriche ne s'accomodera pas facilement de cette nouvelle situa-

tion, d'autant moins que nous avons pendant 40 ans vécu près du rideau de fer, avec quelques vagues de réfugiés spectaculaires et plutôt exceptionnelles et les „frontières mortes” comme la norme.

Une nouvelle politique d'immigration en Autriche dépend essentiellement de trois conditions de base: de l'évolution démographique, de la situation économique et des comportements de la population.

La venue d'immigrants semble s'imposer d'urgence, en vue de la stabilisation de la la situation démographique du pays (les démographes parlent de 25.000 immigrés par an). Ceci est notamment aussi souhaitable afin de garantir le financement futur des assurances-maladie et des assurances-retraite, sur l'actuelle base assez large.

A l'avis d'experts le développement économique pronostiqué pour les prochaines décennies permettrait d'offrir à ces immigrés les emplois nécessaires. Dès maintenant des carences se manifestent, notamment dans le domaine de la main d'oeuvre qualifiée.

Le facteur le plus délicat dans la mise en oeuvre d'une politique d'immigration efficace réside dans la disponibilité de la population à accepter les immigrés; cette disponibilité diminue plutôt quand la prospérité augmente. Aux angoisses diffuses et à la xénophobie en tant que telle on n'oppose que difficilement une argumentation rationnelle. Il s'agirait donc d'informer sur les bénéfices matériels et spirituels de l'immigration, qui à long terme sont plus grands pour la société que les contraintes temporaires sur les budgets publics.

Toute politique d'immigration devrait aussi être une stratégie durable de conscientisation de la population. L'information sur la „nouvelle géographie politique” et sur la „psychologie politique” devra démarrer aux écoles primaires. On y enseignera des savoirs aussi élémentaires que les suivants:

Se trouvant à 40 km de Vienne et comptant près de 500.000 habitants, Bratislava constitue avec Vienne une nouvelle région urbaine en Europe centrale, comparable à celle des régions frontalières entre la Hollande et l'Allemagne - Il n'est pas possible d'établir un lien direct entre le chômage en Autriche et l'immigration - Les derniers trois chancelliers fédéraux d'Autriche avaient tous des noms de famille slaves: tchèques, croates, slovaques - ils étaient originaires de familles d'immigrés ou appartenant à des minorités vivant dans le pays - Quelle est la différence entre des immigrés qui s'intègrent et s'assimilent et ceux qui s'intègrent sans s'assimiler?...

COLLOQUE

L'EUROPE UNIFIE — LE DEFI DE L'AN 2000

Liste des participants

HERMAN BAEYENS
Groupe d'études et de Recherches
Bruxelles

MICHEL BRUNEAU
CNRS
Talence

JEANINE COHEN
STRATES
Paris

MICHEL FRAGOMICHELAKIS
Institut de Sociologie
et de Science Politique
Neuchâtel

OLIVIER FREEMAN
Centre Européen de Promotion
des Pouvoirs Locaux — Varsovie
Centre Européen de la Culture — Genève

FRANK HELTEN
Institut für Soziologie
TU Berlin

KRZYSZTOF HERBST
Académie Polonaise des Sciences
Varsovie

BOHDAN JAŁOWIECKI
Université de Varsovie

BOGDAN KACPRZYŃSKI
Université de Varsovie

JÁNOS KÁRÁSZ
Sozialwissenschaftliches Atelier
für Forschung/Planung/Konsultenz, Vienne

ANTONI KUKLIŃSKI
Université de Varsovie

JEAN LABASSE
Lyon
France

KRZYSZTOF MALAGA
Academie des Sciences Economiques
Poznań

NICOLE MATHIEU
STRATES
Paris

MARIE-CLAUDE MAUREL
Université de Montpellier III

WALERIAN PAŃKO
Deputé
Université de Silesie
Katowice

ELŻBIETA ROSIAK
Université de Varsovie

MARCIN ROŚCISZEWSKI
Academie Polonais des Sciences
Varsovie

MAKSYMILIAN SKOTNICKI
Université de Varsovie

JÓZEF WIERZBICKI
Academie d'Agriculture
Varsovie

JAN WORONIECKI
Université de Varsovie

JACEK WÓDZ
Université de Silesie
Katowice

KAZIMIERA WÓDZ
Université de Silesie
Katowice

